"QU'ON COURE" à L'ACTION ATTRIBUTION D'UNE 2e AUTOMOBILE EN AOÛT

Pour renseignements : 522-4771

"QU'ON COURE" à L'ACTION



attribution
3 AUTOMO
SEULE CONI
ETRE ABONNE A
Tél. : 522

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3364 L I JANV 65

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

EDITION GENERALE
58e ANNEE — Numéro 17,429

PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Nébulosité variable, avec averses ou orages. Chaud. Vent du sud-ouest de 15 à 20 milles avec bourrasques. — Dimanche: averses ou orages et plus frais. Minimum et maximum à Québec: 60 et 85.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6
Finance, pages 16—17
Sport, pages 12—13—14
Spectacles, T.V., page 19

QUEBEC — SAMEDI, 7 AOUT 1965



● HIROSHIMA — La tête penchée, une femme âgée tient dans ses mains la photo d'un membre de sa parenté victime du bombardement d'Hiroshima alors qu'elle assiste aux cérémonies marquant le 20e anniversaire de cet événement.
(UPI Téléphoto)

Victimes du bombardement d'Hiroshima

Une enquête

TOKIO. (A.F.P.) — Le gouvernement japonais a décidé de procéder à une enquête générale sur les conditions de survie des victimes des bombes atomiques larguées à Hiroshima et à Nagasaki il y a 20 ans.

Le premier ministre, M. Eisaku Sato, a chargé les ministres intéressés — notamment le ministre de la Santé et le ministre de l'Education — de réunir tous les renseignements concernant le bombardement et l'état des victimes qui ont survécu.

Le ministre de la Santé, M. Zenko Suzuki, a déclaré au conseil des ministres que les enquêteurs allaient se pencher sur le cas de 270,000 personnes victimes des bombes "A" et l'évolution de leur état depuis 20 ans.

L'enquête permettra la publication — pour la première fois — par le gouvernement japonais, d'un "livre blanc" officiel sur les conséquences des bombardements atomiques de 1945, sur les effets à longue durée de l'irradiation atomique sur l'organisme humain, ainsi que sur la descendance des "atomisés".

Droits de vote des noirs

Triomphe pour la liberté

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a engagé vendredi tous les Noirs américains à s'inscrire sans délai auprès de leurs bureaux de vote pour mettre à profit immédiatement la nouvelle loi sur le droit de vote qui, a-t-il déclaré, "constitue un triomphe pour la liberté aussi considérable que n'importe quelle victoire qui ait jamais été gagnée sur un champ de bataille".

Le chef de l'exécutif a également adressé un appel aux éléments ségrégationistes du pays en leur faisant valoir "qu'il n'y a pas de place pour l'injustice dans la maison américaine" et qu'en acceptant le nouvel ordre établi, ils se rendraient compte "qu'un lourd fardeau a disparu de leurs épaules également".

Aux termes de la nouvelle loi, le président a annoncé que le ministère de la Justice intenterait au cours des trois ou quatre prochaines journées des actions judiciaires au Mississipi, au Texas, en Alabama et en Virginie pour essayer d'éliminer la seule barrière qui pourrait se dresser encore contre le libre exercice du droit de vote par les Noirs. Cette barrière, d'ordre financier, se présente sous la forme d'une taxe imposée aux électeurs au moment de leur inscription.

Les éléments libéraux du congrès, appuyés par M. Johnson, avaient essayé d'inclure une clause éliminant cette barrière dans le texte de loi signé par M. Johnson vendredi mais avaient, en définitive, échoué dans leur tentative.

"VOTEZ"

Dans une allocution radio-télévisée prononcée sous la grande coupole du Capitol, M. Johnson a déclaré :

"Permettez moi maintenant de dire à tous les noirs de ce pays : Vous devez vous inscrire. Vous devez voter. Vous devez vous éduquer de telle sorte que votre choix puisse servir vos intérêts et les intérêts de la nation. Car de cela dépendent votre avenir et l'avenir de vos enfants.

"Cette loi ne constitue pas seulement une victoire pour les dirigeants noirs, elle pose également un défi à ces mêmes dirigeants. C'est un défi qui ne saurait être relevé uniquement par des protestations et des manifestations. Elle signifie que des dirigeants dévoués doivent enseigner aux hommes leurs droits et leurs responsabilités et les conduire à faire usage de ces droits.

"Si vous vous astreignez à cette tâche, vous découvrirez alors, comme d'autres avant vous, que le droit de vote est l'instrument le plus puissant jamais imaginé par l'homme pour éliminer l'injustice et abattre ses murs terribles qui servent à emprisonner des hommes pour la seule raison qu'ils ne sont pas comme d'autres hommes".

LEADERS NOIRS

La nouvelle loi a été saluée vendredi par deux dirigeants intégrationnistes noirs qui se sont entretenus avec M. Johnson de la prochaine "conférence sur les droits civiques" de la Maison blanche qui se tiendra à l'automne.

M. James Farmer, directeur du "Congrès pour l'égalité raciale" a affirmé que cette loi changerait de façon "significative" le climat politique dans le sud des États-Unis tout entier.

Fin de la session au Parlement de Québec

MENACE D'ABOLITION DU CONSEIL LÉGISLATIF "POUVANT PROVOQUER DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES"

Par Jean Martel

La quatrième session de la vingt-septième législature fut prorogée, hier, sur une note de menaces d'abolition du conseil législatif et d'élections générales sur ce sujet, mais aussi sur une note de magnanimité envers le député expulsé Yves Gabias et envers l'ex-ministre Antonio Talbot qui vient de donner sa démission de l'Assemblée législative. En effet, le premier ministre annonça que M. Gabias, député de l'Union Nationale qui avait été expulsé de l'Assemblée législative, recevait son indemnité parlementaire et que M. Talbot, qui lui aussi ne pouvait siéger à cause de la condamnation dont il fut l'objet par la commission Salvas, obtiendrait sa pension de député.

MENACES ET ELECTIONS

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a proféré des menaces à l'endroit du conseil législatif et dit qu'il y aurait des élections générales sur l'abolition du conseil, si celui-ci n'acceptait pas le compromis entourant le projet de loi créant la ville de Laval, près de Montréal.

M. Lesage a précisé que, si le conseil n'acceptait pas le compromis, il ajournerait la session jusqu'à mardi et qu'il ferait voter une résolution demandant à la reine de proposer au parlement britannique l'abolition pure et simple du conseil.

Il a ajouté que, si le conseil ne pliait pas, il y aurait plus que probablement des élections générales sur l'abolition du conseil.

Pourquoi ? Parce que selon le premier ministre, le conseil proposait un amendement au bill créant la ville de Laval, lequel amendement impliquait une dépense d'argent. Le conseil, de dire le premier ministre, s'arroge un pouvoir qu'il n'a jamais eu.

RUMEUR

Cependant, le conseil, par la voix de M. Asselin, leader de l'opposition au conseil, a bien voulu croire que ces menaces du premier ministre étaient des rumeurs (alors qu'en fait M. Lesage les avait bien prononcées et qu'il les a répétées).

Le conseil ne voulait pas accepter le compromis sur le bill de Laval sous la menace d'une abolition, mais voulait plutôt faire son travail en toute liberté. En d'autres termes, il ne voulait pas plier sous la pression exercée sur lui pour le forcer à accepter un compromis, mais bien l'accepter en toute liberté.

Croyant que les menaces étaient des rumeurs et qu'il était libre d'accepter ou non le compromis, le conseil l'a adopté.

M. GABIAS

Il semble que le geste que le gouvernement vient de poser à l'endroit de M. Yves Gabias signifie que le député pourra revenir siéger à l'Assemblée lors de la prochaine session. L'on sait qu'il avait été expulsé pour une période de trois ans et qu'une seule année de la peine s'est écoulée.

CLIMAT

Plusieurs projets de loi de première importance ont été adoptés cette semaine, à un rythme plus rapide qu'à l'ordinaire, par les députés qui se sentaient pressés par le temps et qui ressentaient la fatigue d'une longue session.

A L'AUTOMNE

Il est fort possible qu'une prochaine session commence au mois d'octobre et qu'à ce moment les députés soient appelés à adopter un projet de loi sur l'aménagement des chutes Churchill (anciennement Hamilton) dans le Labrador. Ce projet de loi serait la concrétisation d'une entente qui interviendrait, selon toute probabilité entre l'Hydro-Québec et la compagnie Brinco qui veut aménager les chutes pour en faire un pouvoir hydroélectrique.

D'autre part, selon ce que l'on peut deviner, il est possible aussi que désormais l'Assemblée législative siège 12 mois par année et que l'on établisse des périodes de vacances : sans doute, aux fêtes de Noël et du Jour de l'An, à Pâques et pendant l'été.

La session qui vient de se terminer débuta le 21 janvier et dura 95 jours contre les 120 jours de la dernière session.

INDEMNITE

La pleine indemnité, c'est-à-dire le salaire, fut accordée non seulement à M. Gabias, mais aussi à deux autres députés qui ne purent siéger pour cause de maladie: ce sont M. Germain Caron, député de Maskinongé, et M. Roméo Lorrain, député de Papineau. Ils appartiennent tous deux à l'Union Nationale.

Une commission d'enquête fait connaître les causes de la tragédie de Ste-Thérèse

OTTAWA (P.C.) — La commission fédérale instituée pour enquêter sur l'écrasement d'un aérobus DC-8 à Sainte-Thérèse et dans lequel 118 personnes périrent le 29 novembre 1963, a fait connaître hier quelle est la cause probable de l'accident. Dans le rapport, on signale toutefois qu'il est impossible de déterminer avec certitude la cause exacte de cette tragédie aérienne, la pire dans l'histoire du Canada.

— Lire détails en page 2



● La cérémonie de la signature de la loi sur le droit de vote des Noirs a revêtu un éclat inhabituel du fait que M. Johnson entouré de tous les membres du cabinet s'est rendu au Capitol pour apposer son paraphe au bas du texte de cette loi qui complète celle sur les droits civiques votée l'an dernier.

Construction d'une usine de cosmétiques à Lauzon

— Voir page 3

LE CONFLIT DE LA POSTE PERSISTE

Des soldats sont affectés au transport du courrier

(voir nouvelles en page 2)

Le gouvernement fait office de briseur de grève (L. Laberge)

L'écrasement d'un DC-8 à Ste-Thérèse

Des difficultés mécaniques auraient induit le pilote à placer son avion en position de plongée excessive

OTTAWA (PC) — Le quadriréacté DC-8f qui s'est écrasé non loin de Ste-Thérèse, au nord de Montréal, le 29 novembre 1963, a vraisemblablement été placé en position de plongée excessive en raison de difficultés d'ordre technique au moment où sa faible altitude ne lui permettait pas de revenir à l'horizontale. La tragédie, la pire de l'histoire aérienne au Canada, avait fait 118 morts.

C'est ce qui découle du rapport d'enquête de quelque 9,500 mots soumis hier par le juge Georges Challies, de la Cour supérieure du Québec.

"Il ressort de notre enquête que la cause exacte de cet accident ne peut être déterminée avec certitude", conclut le rapport. Mais la cause la plus probable réside dans une défectuosité du stabilisateur automatique de l'appareil qui a placé l'avion en position de montée. Les efforts du pilote en vue de corriger la situation ont entrainée la plongée de l'appareil qu'il n'a pu rétablir en position horizontale".

L'aérobus d'Air-Canada s'est écrasé au sol d'une altitude de 5,000 à 7,000 pieds. Il transportait sept membres d'équipage et 111 passagers d'un vol régulier à destination de Toronto. Il s'est écrasé cinq minutes après son départ de l'aéroport international de Montréal. Les possibilités de défectuosités techniques dont le juge Challies a fait état et qui pourraient avoir été la cause de la tragédie ne sont dorénavant plus à redouter dans le cas des DC-8F.

En septembre dernier, l'avionnerie Douglas, fabricant de ce type d'avion, a apporté des modifications limitant à un-demi degré le coefficient de plongée que le pilote peut appliquer aux stabilisateurs horizontaux. Antérieurement, ce coefficient était de deux degrés, soit quatre fois plus. Des modifications analogues ont été apportés au quadriréacté Boeing 707, le grand rival du DC-8 dans l'aviation commerciale.

Le rapport fait par ailleurs état d'autres causes possibles de cet accident, notamment: une défectuosité de l'anémomètre de l'avion qui aurait eu pour résultat d'indiquer un fléchissement erroné de la vitesse brute; et une défectuosité de l'outillage gyroscopique d'inclinaison ou d'élévation de vertical qui indique l'angle l'appareil.

RECOMMANDATIONS

Le juge Challies inclut dans son rapport une liste de recommandations. Il souhaite notamment la mise en service, à bord des gros aérobus, d'enregistreuses de données relatives aux opérations de bord. Ces dispositifs indiqueraient toutes les manoeuvres du pilote.

Il suggère également d'améliorer le système d'alarme de l'appareil gyroscopie vertical des DC-8 pour prévenir immédiatement le pilote de toute défectuosité; de modifier le système de réchauffement de l'anémomètre de façon à prévenir le pilote de toute défectuosité advenant l'omission de mettre en action les dispositifs de chauffage ou encore une panne de ces appareils; de meilleures indications relativement à la position exacte du stabilisateur horizontal.

Programme d'aide qui ne règle pas du tout les problèmes des cultivateurs québécois de 15 comtés victimes de la sécheresse

Ottawa. — (P.C.) — Le programme d'aide conjoint du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec aux cultivateurs de 15 comtés québecois ne règle pas du tout la situation grave dans laquelle se trouvent les cultivateurs à la suite de la sécheresse qui sévit dans ces régions a déclaré vendredi M. Clément Vincent, député conservateur de Nicolet-Yamaska et reconnu comme porte-parole de son parti sur les questions agricoles concernant le Québec.

Ce programme conjoint préconise un octroi de $15 la tonne sur le foin et de $30 la tonne sur les concentrés qui entrent dans la fabrication des moulées.

M. Vincent a dit que les cultivateurs reprochent avec raison au gouvernement de n'avoir pas su prendre les meilleurs moyens de leur assurer une aide profitable.

Le député de Nicolet-Yamaska a déclaré que la subvention de $15 la tonne sur le foin est insuffisante quand on sait que le ministère provincial de l'Agriculture a déjà annoncé qu'il manquera un million de tonnes de foin dans l'Est du Canada.

Pour ce qui est de l'autre subvention, M. Vincent a dit que ce dont les cultivateurs ont besoin, ce n'est pas un octroi sur les concentrés entrant dans la fabrication des moulées, mais plutôt des grains à $2.25 les cent livres.

Cinq suggestions

M. Vincent a répété les cinq suggestions qu'il avait faites le 23 juin au gouvernement, lors d'un débat d'urgence en Chambre:

1. Une rencontre avec les ministres provinciaux concernés et les organismes agricoles, afin d'établir un programme d'assistance.

2. —Annoncer le plus tôt possible ce programme d'assistance afin d'éviter la panique qui semble se manifester chez les cultivateurs concernés et chez les consommateurs, afin de montrer à ces cultivateurs qu'ils recevront de l'aide du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux concernés.

3. Etudier la question du crédit agricole fédéral ou des prêts que les cultivateurs ont obtenus par l'intermédiaire des banques, et la possibilité d'accorder certains délais et de reporter le remboursement des prêts consentis par l'Office du crédit agricole après la période de 29 ans, et à 5, 6 et 7 ans ceux consentis sous l'empire de la loi sur les améliorations agricoles.

4. Demander aux cultivateurs des régions concernées de se servir au maximum de leur ferme pour des pâturages urgents.

5. Demander aux cultivateurs du Québec et de l'Ontario de couper tout ce qu'ils pourront couper en fourrage, afin d'éviter une disette de foin l'hiver prochain et utiliser ce fourrage pour aider les cultivateurs concernés. dire en même temps aux cultivateurs du Québec et de l'Ontario: "Nous aurons les grains de provende nécessaires pour approvisionner vos bestiaux, l'hiver prochain, parce que vous aurez coupé vos champs ensemencés en fourrage. Nous ne vous les donnerons pas, mais nous les vendrons à un prix abordable."

Recherchant une solution au conflit vietnamien M. Goldberg se prête aux demandes d'éclaircissements de 6 pays

NATIONS UNIES AFP — Une semaine après avoir fait appel aux membres du conseil de sécurité pour qu'ils apportent leurs bons offices à la recherche d'une solution pacifique du conflit vietnamien, le nouveau représentant des Etats-Unis, à l'ONU, M. Arthur Goldberg, se prête aux demandes d'éclaircissements qui lui sont adressées par les petits pays membres du conseil.

C'est à la requête des représentants de ces six pays Bolivie, Côte d'Ivoire, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Uruguay, dont l'embassadeur de Malaisie, M. Radhakrishna Ramani, a été le plus actif depuis l'appel américain et s'est fait le porte-parole, que M. Goldberg est venu de Washington pour échanger des vues avec ses collègues du conseil. Une conférence de caractère privé a été organisée par M. Ramani à sa résidence. L'ambassadeur de Malaisie a tenu des consultations multiples tout au long de la semaine avec le secrétaire général U Thant, avec les membres du conseil. Il s'est entretenu avec M. Platon Morozov, le délégué soviétique, pour sonder leurs vues sur les possibilités d'action ouvertes par l'appel américain.

Prématuré

Ces consultations n'ont pas donné grand résultat jusqu'ici sauf, semble-t-il, établir que la convocation officielle du conseil de sécurité sur l'affaire du Vietnam serait pour le moins prématurée.

La délégation américaine a fait savoir à plusieurs reprises que la réunion du conseil ne lui paraissait pas opportune et que des efforts diplomatiques privés seraient plus utiles au stade actuel des choses.

Le secrétaire général U Thant continue, lui aussi, à penser qu'une réunion du Conseil de sécurité ne serait pas souhaitable dans les circonstances présentes. On fait observer cependant dans l'entourage du secrétaire général que cette attitude pourrait changer s'il intervenait des éléments nouveaux.

L'Union soviétique s'est montrée extrêmement tiède à l'égard d'une convocation éventuelle du conseil sur l'affaire du Vietnam. Le représentant de l'URSS exerçait la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de juillet et aurait pu facilement provoquer une réunion du conseil. Il ne l'a pas fait. Il semble douteux aussi que la communication apportée au président Johnson par le ministre des Affaires étrangères du Ghana, M. Alex Quaison-Sakey, qui est aussi président de l'Assemblée générale de l'ONU, à la suite de la mission du haut commissaire du Ghana à Hanoi, puisse renforcer les possibilités d'action diplomatique par un organe de l'ONU puisque le Vietnam Nord refuse toute compétence aux Nations unies dans l'affaire du Vietnam. M. Quaison Sackey n'est pas attendu à New York avant lundi.

Dans certains milieux proches de la délégation soviétique, on a tendance à croire que si quelques ouvertures diplomatiques apparaissaient de Hanoi, ce serait sous la forme de demandes d'éclaircissement de la position américaine, pour ne pas être en reste devant les appels réitérés du président Johnson à des négociations sans conditions préalables.

Des prêts au total de $5,247,145 approuvés par la Commission de prêt et de développement municipal

OTTAWA (P.C.) — La Commission de prêt et de développement municipal a approuvé vendredi 46 nouveaux prêts au total de $5,247,145.

Ces prêts portant tous un intérêt de 5 3-8 pour cent sont accordés à 31 municipalités de la Nouvelle-Ecosse, du Québec, d'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils portent le total des crédits avancés jusqu'ici à 1,707 et représentent une somme de $309,808,937. Les municipalités qui auront exécuté leurs travaux avant le 31 mars 1966 toucheront une remise de 25 pour cent. Pour le Québec, les prêts sont les suivants:

Thetford-Mines, $146,666, édifice municipal, trottoirs et extension de l'aqueduc et des égouts; — Hauterive, $100,000, égout et pavages; — St-Hubert: $16,100, égout; — Charny: $1,033,300, aqueduc, égout et pavages; — St-Colomban: $33,300, pavages; — Deschaillons: $66,666, aqueduc; Grande Vallée: paroisse, $34,400, aqueduc et égout; — Lac Etchemin: $400,000, aqueduc et égout. — La municipalité d'Ottawa a obtenu un emprunt de $56,666 pour la construction d'une école.

Le gouvernement fait office de briseur de grève (L. Laberge)

OTTAWA (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré hier que le gouvernement faisait office de briseur de grève lorsqu'il recourait à l'armée pour assurer la livraison du courrier à Montréal. Il a fait cette déclaration à la suite d'une entrevue de deux heures et demie entre les représentants des postiers montréalais et le médiateur fédéral, le juge J.C. Anderson.

Ni Laberge, ni M. William Houde, président de l'Association des employés de la poste, ni le juge Anderson n'ont voulu dire ce qui s'était passé à la réunion qui eut lieu dans la suite du juge au Château Laurier.

Un reporter informa M. Laberge du fait que le gouvernement avait eu recours à l'armée pour décharger le courrier des wagons postaux à Montréal où la poste est paralysée depuis le 22 juillet.

"Le gouvernement joue un vilain rôle en utilisant ces briseurs de grève", fit M. Laberge.

Est-ce que les postiers de Montréal vont modifier leurs plans vu l'emploi des soldats? demanda un reporter.

"Que pouvons-nous faire? Je connais d'autres peuples en d'autres pays qui ont été écrasés par l'armée", répliqua M. Laberge.

M. Houle avoua que rien n'avait été réglé au cours de l'entretien avec le juge Anderson.

"Nous en sommes exactement au point où nous étions hier", fit-il. Un des buts de la rencontre était d'amorcer la communication. M. Houle n'en dit pas davantage.

"Le prochain article au programme c'est de nous mettre sous la dent un bon gros steak", lança M. Houle aux reporters qui le poursuivaient. Il n'y a rien de plus pour le moment".

M. Laberge annonça que la Fédération des travailleurs du Québec était en train de former une caisse pour venir en aide aux 4,100 grévistes de Montréal.

Des soldats sont affectés au transport du courrier

Montréal (P.C.) — Quelque 50 soldats ont été affectés vendredi au transport des sacs de courrier et au déplacement d'autres sacs amoncelés dans des wagons-marchandises aux magasins de l'Armée, mande un porte-parole de la Défense nationale.

C'est là le premier signe que le personnel de l'Armée canadienne ait reçu l'ordre de contribuer à l'acheminement du courrier accumulé depuis le début de la grève des postiers, le 22 juillet.

Le ministère de la Défense a mis à la disposition du ministère des Postes des voies d'évitement aux magasins militaires de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal. Le porte-parole de la Défense a ajouté qu'en plus de mettre ces voies d'évitement à la disposition des Postes, son ministère s'est vu demander de fournir une "aide limitée" aux employés des postes dans la manutention du courrier à Longue-Pointe. Il a précisé que les soldats font "de simples travaux manuels".

Tri d'un monceau de courrier à Montréal

OTTAWA (P.C.) — Des surnuméraires embauchés à temps partiel ont déjà commencé à faire le triage des monceaux de courrier accumulés au cours de la grève des postiers de Montréal.

Un communiqué émanant du bureau du premier ministre Pearson informait mercredi que plus de 200 personnes, embauchés mardi soir, travaillaient à démêler le courrier demeuré à bord de 39 fourgons de chemins de fer.

Quelque 2,000 sacs de courrier destinés à des bureaux desservi normalement par la poste montréalaise ont été acheminés mardi, selon le communiqué. Six wagons contenant quelque 60 tonnes de courrier à destination de l'extérieur mais immobilisé à Montréal ont repris la route durant la nuit pour Toronto, Québec et les Maritimes.

Le déchargement de 39 wagons et le tri subséquent signifient que le courrier de Montréal est à la manutention locale sans délai, ajoute le communiqué.

A M. Pearson qui remit la déclaration à une conférence de presse à la suite d'une réunion du cabinet on demanda si le gouvernement n'aurait pas pu prendre ces mesures plus tôt. Il répliqua que le gouvernement, avec raison, espérait que les grévistes auraient décidé l'autre fin de semaine de reprendre le travail.

DEVIATION

Sa déclaration informe que l'on a dérouté le courrier de façon à lui faire contourner Montréal lorsque la chose était possible.

Les employés à temps partiel ont aussi classé quelque courrier déposé à Montréal et destiné à d'autres endroits et le premier lot de ce courrier expédié depuis le commencement de la grève a pris les voies ordinaires mardi soir, toujours selon la déclaration de M. Pearson.

La livraison spéciale et le courrier recommandé ont recommencé à circuler dans la région de Montréal mercredi matin et le service devait s'améliorer au cours de la journée.

Ces livraisons sont effectuées par les employés d'une entreprise privée.

On espérait alors que le gouvernement fédéral ne tarderait pas à donner suite au rapport du juge Anderson.

Le rapport préliminaire de ce dernier a été hâclé à la hâte après qu'une caravane d'hommes d'affaires de Montréal eut pressé le gouvernement de prendre les moyens de rétablir le service postal dans la métropole canadienne.

Caravane de protestataires

MONTREAL (P.C.) — Une caravane de voitures à bord desquelles se trouvaient des hommes d'affaires de la métropole s'est rendue à Ottawa pour réclamer du gouvernement que celui-ci intervienne dans la grève des employés des postes.

Les hommes d'affaires, dans une vingtaine d'autos, sont retournés à Montréal la même journée. Ils ont déclaré avoir conféré avec le ministre du revenu M. Benson.

Ils ont tenté de rencontrer le premier ministre Pearson, mais n'ont pas réussi. Ils étaient cependant satisfaits d'avoir rencontré M. Benson.

Un porte-parole de cette délégation a révélé que M. Benson ne croyait pas à une fin rapide de la grève après la publication du rapport du médiateur, le juge J. C. Anderson.

Les 4,100 grévistes de Montréal ont quitté le travail depuis bientôt deux semaines.

Les hommes d'affaires, en grande majorité propriétaires de petits commerces, se sont faits dire par M. Benson que dès vendredi, ils pourraient mettre du courrier à la poste à Montréal et que celui-ci serait livré à l'extérieur des limites de la ville. M. Benson a aussi dit qu'ils pourraient recevoir leur courrier en allant le chercher aux bureaux de postes.

Motocycliste blessé

Jean-Yves Côté, 20 ans, du 1465 avenue Rémi, à Ville-les-Saules a subi des blessures légères lorsqu'il a été happé par un camion, vers 7 h. 45, hier matin, à l'angle de l'avenue Bigaouette et de la rue St-Mathias, dans le quartier St-Sauveur.

La moto du jeune Côté a alors heurté un camion de la firme Alex Coulombe Ltée. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine ont conduit le blessé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est très satisfaisant.

mes tapis j'achète
QUEBEC PRELART & TAPIS LTEE
865, 1ère Avenue 529-8175

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
913, 3e Avenue Québec 524-2869

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



TERRY ET LES PIRATES par George Wunder



QU'ON COURE... à L'ACTION ?
3 AUTOMOBILES A GAGNER

L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,255 Valide en août
L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,345 Valide en août
L'ACTION J'écoute CKCV No. 255,301 Valide en août

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour vous rendre
Tél. 837-9381
53970 7-8 (s. au 28-8) 21 C.L.

Logements à louer

VILLE St-Romuald "en face" de Sillery, 5 pièces, chauffé, premier plancher, plus chambre de bain, eau chaude "220". Disponible le 1er septembre. Marché Olivier Inc., 1155, Commerciale St-Romuald. Tél.: 839-9408.
53938 4-8 (6 fs) 118

Maison à vendre

3 LOGEMENTS, revenus $2,160.00, coin de rue, grand terrain, chauffage à l'eau chaude. Acompte $4,000.00 — Conditions discutables. 659, rue Commerciale, St-David, Lévis — Tél.: 837-6139
54003 7-8 (s. au 28-8) 127

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machines neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.
83585 20-7 (1 ma) 120 A.C.L.

Entrepreneurs

ESTIME GRATUIT SUR DEMANDE Tél.: 837-7458

Pour la CONSTRUCTION ou la REPARATION de votre maison, consultez: JEAN-LUC CARRIER ENTREPRENEUR 19, rue Parc, LEVIS, Qué.
82800 31-7 (7-8) 88 C.L.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Au Parc industriel de Lauzon

La construction d'une importante usine de cosmétiques commencera le 11 août

par Lise LACHANCE

La construction d'une importante usine de cosmétiques commencera mercredi, le 11 août, au Parc industriel de Lauzon, sur la route transcanadienne.

On prévoit que cette nouvelle industrie à capitaux entièrement canadiens-français réalisera avant longtemps un chiffre d'affaires annuel de $2,500,000. Les statistiques les plus conservatrices permettent d'espérer des profits assez importants pour la première année même, avec un doublage de production et de vente, après deux ans.

L'édifice, dont le coût minimum sera de $50,000., mesurera 52 pieds de façade par 102 de profondeur, laissant un espace utilisable de 5,000 pi. carrés de plancher. On commencera à opérer dès la mi-septembre.

Après une étude approfondie, sans doute la plus complète à être faite au pays depuis plusieurs années, les responsables de CASTILLY ont opté pour la vente de porte en porte.

Cette compagnie à capital-action à laquelle ont déjà souscrit plus de trente actionnaires, sera donc la seule véritable société canadienne-française à exploiter le marché de cette façon.

DANS LA MEILLEURE TRADITION FRANÇAISE

La société Castilly ne se limitera pas à créer pour les femmes. Elle offrira en effet une gamme complète de produits pour hommes. Ces produits seront de haute qualité, qu'ils soient populaires ou de luxe: une bouteille d'eau de cologne de 2 onces se détaillera de $3 à $4.; une bouteille de parfum d'une demi-once, en cristal, variera entre $12.50 et $17.50. "Nous avons préféré sacrifier le prix à la qualité", nous a déclaré M. Rémi St-Pierre, initiateur du projet et directeur commercial de la société. C'est même là la seule façon de percer, nous a-t-il dit, car, selon lui, la moitié des firmes devront fermer leurs portes dans cinq ou dix ans à cause du perfectionnement scientifique des produits.

APRES LES QUEBECOISES... LES QUEBECOIS

Si la ville de Québec se classe au 2e rang pour la consommation des cosmétiques dans la province elle arrive bonne première quant à la qualité des produits achetés dans le pays tout entier.

On dit la Québecoise jolie. Est-ce parce qu'elle commence à le croire, on note chez elle un souci de plus en plus grand pour l'entretien de sa peau, la "prévention des outrages du temps", plutôt que pour une réparation. Dans cette optique, le marché est aux produits de soins. C'est pourquoi Castilly s'est orienté davantage vers les soins (de la peau et de cheveux) que les parfums, sans négliger ces derniers pour autant.

Pour les femmes, on offre des crèmes à démaquiller, astringents, masques de beauté hydratant ou à base d'argile, parfums, eau de cologne, sachets, etc. Pour les hommes: lotion avant et après rasage, talc, huile de bain, etc.

Selon M. Saint-Pierre, l'homme se "civilise". Aux Etats-Unis, l'an dernier, la vente des produits de toilette pour hommes a augmenté de plusieurs centaines de millions de dollars. Quand un phénomène se manifeste là-bas, il apparaît ici deux ans plus tard. Les perspectives sont donc excellentes.

ESSENCES DE GRASSE

Les essences de ces produits de cosmétiques ont été créées spécialement pour Castilly par les grand spécialistes de Grasse auxquels l'industrie de la parfumerie française doit ses lettres de noblesse. Les spécialistes de la Côte d'Azur ont inventé les essences. Le chimiste de Castilly, M. Cyrille Corbeil, qui fait autorité dans ce domaine, a créé 30 parfums avec ces essences de base.

Après un test mené auprès de la population de la province, on a retenu les trois parfums les plus populaires, auxquels on a donné les noms de Caricia, Anouchka et Gavroche.

LE PORTE EN PORTE

Le directeur commercial de la société nous a déclaré qu'il n'y a pas de meilleure façon pour acheter des produits de beauté qu'à domicile. La personne a le temps de les essayer, d'attendre leur réaction sur sa peau, de demander conseil. D'ailleurs, l'an dernier, une grande partie des ventes de cosmétiques dans le Québec métropolitain ont été réalisées par le porte en porte.

Voilà pourquoi Castilly a opté pour cette forme.

EN FRANÇAIS SEULEMENT

Aucun mot d'anglais n'apparaîtra sur les labels de Castilly.

Tous les fonds de scènes publicitaires représenteront des lieux de la province: "Château Frontenac, Gaspésie, Place Ville-Marie, etc. On veut créer un style québecois authentique qui ne soit pas un pâle reflet de Paris.

PERSPECTIVES

Compagnie complètement autonome, Castilly veut cependant établir des contacts et signer des ententes avec les grandes entreprises françaises au point de vue recherches. Sans doute que la mode se rattachera à la maison dans quelques années.

Le marché de l'Amérique latine intéresse éventuellement les administrateurs. Mais d'ici là, celui du Québec qui n'a atteint que 49 pour cent de son potentiel en cosmétiques offre beaucoup de pain sur la planche.

Surtout que la cosmétologie se classe au 3e rang parmi les 10 industries les plus prometteuses en Amérique.

Le "Rin tin tin" du Québec de passage en notre ville



● PRIX DU PRESIDENT — M. Guy Baillargeon a obtenu le prix du président pour le mois de juillet pour une nouvelle en primeur d'intérêt général dans le domaine des faits divers.

par Guy Baillargeon

Le chien Silver, surnommé le Rin-tin-tin du Québec et propriété de M. Bill Short de Verchères, était de passage dans la vieille capitale, hier. Il accompagnait la troupe "Capitaine Bonhomme" présentement en tournée dans la province et dirigée par Michel Noël.

Ce berger-allemand, âgé de trois ans, vedette de télévision et pouvant fournir une aide précieuse à la protection civile n'a pas de prix selon M. Short. Il lui rapporte en effet plus de $20,000. par année. Les postes de télévision de la métropole se disputent ses services. Au réseau anglais de la télévision d'Etat, il joue la "prima dona" chaque semaine.

Il n'est pas grand-chose que Silver ne puisse faire. Parmi certaines prouesses, qu'il a bien voulu faire à notre intention, soulignons que ce chien peut couper, avec ses dents, un petit câble en un temps record, qu'il peut tenir un poignard à lame tranchante dans sa longue gueule et faire ainsi un saut de plusieurs pieds par-dessus le bras allongé de son maître, qu'il peut ramper sur le sol et passer dans un baril de diamètre très faible, qu'il peut monter plusieurs escaliers à reculons. Et ce n'est là que quelques trucs du célèbre animal.

Cependant d'après M. Short, l'un des tours les plus difficiles pour un chien est de faire passer l'animal à travers un cerceau dont l'intérieur est de papier. "Le chien ne veut pas tenter la chance car il ne voit pas et ne sait pas ce qu'il y a de l'autre côté du cerceau", nous confiait M. Short, "il s'imagine qu'une surface dure est à l'intérieur et son instinct développé d'animal lui dicte de ne pas foncer tête première dans une chose inconnue". Il est toutefois à noter que Silver exécute ce truc à merveille. Son long corps élancé prend son élan et glisse à l'intérieur du cercle, perforant la mince feuille de papier.

Silver fait partie de l'effectif de la protection civile de Montréal. Il a fait ses preuves lors de la catastrophe de Ville Lasalle. Son maître nous racontait, hier, tous les nombreux services qu'il a rendus à cette occasion. Fouillant dans les ruines, l'animal a trouvé plus de $200. appartenant à une victime du désastre.

Le berger-allemand possède tout un attirail pour des cas de sauvetages. Sur son attelage pesant 15 livres, on peut en effet trouver une trousse de premiers soins, un poignard, des allumettes, une lumière de poche, bref tout ce dont peut avoir besoin une personne perdue en forêt. Un appareil "walkie talkie" attaché sur le dos du chien peut être très utile .M. Short a accoutumé sa bête à obéir aux ordres retransmis grâce à ce système. Il pourra donc à l'occasion retrouver l'enfant perdu et le ramener en lieu sûr.

Cependant, s'il est intelligent et sociable, l'animal n'en demeure pas moins très dangereux pour la personne qui attaquerait son maître. "Mon chien est bien entraîné, mais il est quand même un chien de protection", avançait son maître. "Il se ferait tuer pour me défendre".

Silver est un chien très intelligent et qui rendra sûrement d'énormes services dans l'avenir. Fait notable, le chien répond aussi bien aux ordres en français qu'en anglais.



● M. BILL SHORT ET SON CHIEN SILVER — L'animal porte le lourd attirail de secourisme et son appareil de la défense civile. Il est le premier chien en Amérique du Nord à faire partie d'un tel mouvement. Silver est également dressé de façon à pouvoir secourir des personnes tombées à l'eau et les ramener sur la terre ferme.

Avez-vous lu ça?

C'est général les DESAPPOINTEMENTS sont à l'ordre du jour et un grand nombre le laisse voir.

— — —

Les hôteliers sont DESAPPOINTES. C'est M. Gérard Delage, leur conseiller juridique, qui a exprimé ce sentiment concernant les amendements à la loi des Alcools. Le ministre Emilien Lafrance est DESAPPOINTE lui aussi, même s'il demeure dans le cabinet Lesage.

— — —

Un conseiller municipal de Calgary est DESAPPOINTE et il exprime l'opinion que sa ville ne devrait pas se jumeler à Québec. Suggestion au maire Hamel: dites à M. Russell de nous retourner notre calèche.

— — —

Et parlons donc du DESAPPOINTEMENT profond et général des étudiants et de leurs parents qui souffrent du drame des examens de fin d'année. Les reportages d'André Villeneuve et Claude Bédard apportent un "éclairage" sérieux et détaillé sur cette situation qui prend trop de temps à se régler.

— — —

L'interruption du service postal est un DESAPPOINTEMENT universel. Si les postiers sont déçus, le public l'est encore plus et les exemples d'inconvénients graves ne se comptent plus.

— — —

Les plombiers, les électriciens et leurs patrons sont DESAPPOINTES et l'industrie de la construction est paralysée. Les efforts répétés du conciliateur Bérubé n'ont pas encore réussi à "souder" les deux parties en cause.

— — —

Le Collège des Médecins du Québec est grandement DESAPPOINTE de l'attitude de M. Jean Lesage qui n'a pas voulu reviser le projet d'entente avec les hôpitaux.

— — —

La Confédération des Syndicats nationaux est DESAPPOINTEE du bill 58 concernant la fonction publique.

— — —

En face de tous ces DESAPPOINTEMENTS, je dis (et je dirais même) que c'est DESAPPOINTANT.

Jean Napran.

Grève des électriciens-plombiers

La FTQ tient toujours à participer aux négociations



● LORSQUE TOUT NE VA PAS — Deux sections de toit préfabriqué que transportait un camion-remorque de la firme François Nolin ont quitté les piliers de bois sur lesquels elles étaient transportées et se sont étalés en plusieurs morceaux sur le boulevard Bourassa, non loin de la 59e Rue à Charlesbourg, vers 12.15, hier midi. Les énormes blocs de ciment, longs de 70 pieds, avaient une valeur d'environ $2,500 la pièce et pesait 18 tonnes. Ils devaient servir à couvrir le nouveau garage municipal de Charlesbourg. Par deux fois, les énormes chaînes de la grue mobile chargée de ramasser les dégâts ont cédé sous le poids des blocs de béton.

Par Claude Bédard

"J'ai préparé une requête en vue de suspendre les négociations entre les employeurs et les électriciens-plombiers. Cette requête a été formulée dans le but non pas d'attarder les négociations mais dans le seul but d'assurer que les négociations se continuent avec ceux qui sont les véritables mandataires des électriciens-plombiers, soit la Fraternité Internationale des ouvriers en électricité et plomberie."

C'est ce que nous déclarait hier après-midi Me Ross Goodwin, représentant de la Fraternité affiliée à la FTQ. Il nous a par la suite fait part d'une décision rendue aujourd'hui par laquelle la Commission des Relations du Travail permet à l'Association de la poursuivre devant la Cour pour avoir rejeté le 21 juillet dernier une telle requête.

Nous proposons dès la semaine prochaine, a-t-il continué, de nous rendre en Cour Supérieure pour présenter un "mandamus". En fait, a expliqué l'avocat, il y a des ouvriers en ce moment qui sont liés par une convention qu'ils n'ont pas signés. Il a ajouté qu'à sa connaissance, un peu plus des 700 des 1200 électriciens et plombiers en grève appartiennent à l'Internationale. Le dernier décompte officiel est daté du 25 mai, cependant, selon Me Goodwin, un bon nombre sont venus grossir les rangs tandis que plusieurs qui avait résilié leur signature à cause de pressions diverses nous sont revenus.

Le rejet de la première requête par la Commission des Relations du Travail donnait indirectement l'autorisation à la CSN de signer une convention collective qui lierait les salariés qu'elle ne représente plus, d'après nos 41 requêtes présentées.

On a dit plusieurs fois que le nombre des ouvriers faisant partie de notre Association était minime. Je crois que le ministère du Travail qui fait présentement enquête pour en déterminer le nombre exact, ne se donnerait pas tant de peine depuis des semaines si celui-ci avait été très restreint. C'est en effet le 12 mai dernier que M. Louis Laberge, de la FTQ a déposé un mémoire dans les mains du ministre du Travail pour dire que nous représentons la majorité et que nous allons être à la table des négociations. Ensuite, le ministre a décidé de faire une enquête mais les résultats n'ont pas encore été dévoilés. Nous les attendons d'un jour à l'autre. Nous pourrons par la suite agir comme partie co-contractante dans les négociations. D'ailleurs, dès le début de la semaine prochaine, nous irons devant la Cour Supérieure et les développements ne sauraient tarder.

L'Association Lacordaire exprime de fortes réserves concernant la loi des alcools (Bill 85)

Le projet de loi (Bill 85) comportant des amendements à l'actuelle loi de la Régie des Alcools du Québec est décevant dans son ensemble malgré certains apports positifs. L'Assemblée législative en a fait une étude beaucoup trop sommaire et expéditive, vu l'importance du problème de l'alcoolisme dans la Province et ses implications économiques, morales et sociales. On a en effet ignoré que la vente libre des alcools le dimanche, SANS CLASSIFICATION PREALABLE DES DEBITS, est foncièrement inacceptable.

Tel est, en résumé, le commentaire émis hier à Québec par le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire, à l'issue d'une réunion des dirigeants de cet organisme.

En effet, a précisé le Dr Grand'Maison, l'absence de classification des débits constitue une injustice envers les tenanciers honnêtes qui veulent faire de la véritable hôtellerie et multiplie les lieux de loisirs dominicaux plus ou moins louches, surtout pour la jeunesse.

En outre, l'Association déplore certaines omissions graves au sujet de ce projet de loi, notamment:

- **l'absence de moyens adéquats pour assurer l'observance de la loi; comment, se demande l'Association, la Sûreté provinciale peut-elle suppléer la police dans de nombreuses municipalités ne possédant pas leur propre corps de policiers municipaux alors qu'elle est déjà plus que surchargée par la surveillance des routes en fin de semaine.**
- **l'absence de la carte d'identité propre à protéger les tenanciers et les parents en permettant l'identification facile des mineurs;**
- **l'absence de règlementation précise sur la publicité permise aux vendeurs de boissons alcooliques dans les média d'information. Aucune précision n'est apportée qui pourrait freiner cette publicité et favoriser l'éducation en faveur de la sobriété.**
- **l'absence de critères pour l'émission de permis laquelle est laissée au pouvoir discrétionnaire de la Régie des Alcools.**

L'Association Lacordaire note cependant avec satisfaction le fait qu'on ait légiféré sur la vente du cidre. Elle espère aussi que l'éducation à la sobriété au plan scolaire deviendra bientôt une réalité.

Comme tous les organismes voués au bien commun de la Province, l'Association Lacordaire se préoccupe de réduire les hécatombes des fins de semaine sur nos routes. A ce sujet, elle trouve contradictoire l'attitude du Gouvernement qui, d'une part, préconise fortement la sécurité routière, et, de l'autre, l'entrave en libéralisant la vente de l'alcool le dimanche; car, selon les experts en la matière, au-delà de 50 p. 100 des accidents de la route sont imputables à l'usage d'alcool au volant; or la circulation routière atteint son paroxysme le dimanche.

Les dirigeants de l'Association soulignent aussi le fait que leur attitude n'est évidemment inspirée par aucun intérêt financier. Ils sont opposés à la prohibition mais estiment indispensable une législation sage et respectés en matière de boissons alcoolique. Ils se demandent si leur mouvement sera le seul à se préoccuper de ce problème d'une façon à la fois désintéressée et soucieuse des victimes de l'alcoolisme.

A l'heure actuelle, il se dépense au Québec plus d'un million de dollars par jour en boissons alcoolisécs et, rappelle l'Association, il ne faudrait pas oublier non plus que, selon le Service Médical du ministère de la Santé du Québec, près d'un demi-million de personnes font un usage abusif des boissons alcooliques dans "la belle Province"!

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La machine coûtera cher, fonctionnera-t-elle bien ?

La machine gouvernementale du Québec vient de subir deux modifications importantes. D'une part, les membres de la Législature obtiennent un traitement majoré qui ne correspond plus aux anciennes "indemnités parlementaires", mais qui constitue un véritable salaire annuel pour des sessions qui s'orientent vers la permanence, avec vacances à intervalles réguliers. D'autre part, le fonctionnarisme conquiert ses droits à l'association professionnelle, y compris le droit de grève, avant même qu'Ottawa ne consente une pareille évolution.

Dans un cas comme dans l'autre, le résultat net est une dépense additionnelle pour le contribuable. Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, ces deux innovations peuvent contribuer à l'efficacité d'un gouvernement moderne dans une société en progrès.

La session dure depuis le 21 janvier et elle se poursuit durant les chaleurs de l'été, privant les parlementaires et leurs familles des vacances accessibles à tous les travailleurs normaux. Les inconvénients personnels que subit la députation sont pourtant moins graves que la désorganisation des travaux parlementaires qu'entraînent les sessions désormais interminables et sans étapes prédéterminées. Par exemple, des législations aussi controversées que la loi des liqueurs et la loi sur la fonction publique sont apparues aux derniers jours d'une Chambre atteinte d'épuisement. Si l'on déterminait, une fois pour toutes comme en Grande-Bretagne, que la Législature siège à l'année longue avec les interruptions fixes des vacances, le gouvernement n'aurait plus la moindre excuse s'il n'échelonnait point la présentation des pièces législatives de façon à ce que les débats et les études se conduisent dans l'ordre et avec tout le temps nécessaire.

L'augmentation du traitement des parlementaires à $18,000, se justifie, si l'on tient compte qu'ils travaillent désormais "à plein temps". Comment un député peut-il continuer ses affaires personnelles, quand ses fonctions parlementaires l'immobilisent à Québec pendant huit ou neuf mois par année ? Par contre, cette augmentation est-elle décrétée au moment opportun ? On peut en douter, car les députés semblent donner un vilain exemple aux réclamations pour des hausses de salaires qui multiplient les grèves d'un bout à l'autre du Québec.

Le gouvernement du Québec ouvre des voies nouvelles à l'organisation professionnelle et à la négociation collective au sein de la fonction publique au Canada. Il peut paraître étrange et irritant que le syndicat qui est le plus ouvertement favorisé par la loi sur la fonction publique demeure celui qui exprime le plus de mécontentement. En effet, le gouvernement n'a pas fait obstacle, bien au contraire, à l'affiliation des fonctionnaires à la centrale des Syndicats nationaux : sur cette question d'une extrême gravité, les fonctionnaires ont choisi en parfaite liberté. Par surcroit, la loi reconnait non seulement le droit d'association des employés civils, mais aussi les droits de négociations collectives, d'accréditation, de cotisations syndicales et jusqu'au droit de grève inclusivement.

Les prétentions syndicales d'aller encore plus loin et d'assumer sur le fonctionnarisme un contrôle qui équivaudrait à l'abdication du gouvernement et du Parlement lui-même dans l'embauchage, la promotion ou le congédiement des employés étaient inacceptables et elles ne furent pas acceptées. Le premier ministre Lesage a ramassé son argument dans une phrase qui est lapidaire mais qui est juste : —"Les syndicats ne viendront pas faire de patronage dans la fonction publique, au moment où nous débarrassons la province du patronage".

Le sort de l'employé civil du Québec s'est rapidement amélioré. Les hausses de salaires ont été successives et les fonds de retraite ont été assurés, pendant qu'une foule de mesures étaient prises pour "revaloriser" la fonction publique soit par des occasions de perfectionnement, soit par la sécurité qui découle de la création d'une véritable commission du service civil.

Le Québec, dont le budget gouvernemental atteint désormais les deux milliards de dollars, se dote d'une machine administrative et législative très coûteuse. Quel usage en fera-t-on ? Un usage profitable à la société, si les droits qu'on acquiert sur la colline parlementaire vont de pair avec un développement du sens des responsabilités.

Lorenzo Paré

L'Eglise et l'école



denis duval

Le rôle pastoral de l'Eglise-Institution présente deux caractères divergents dont il importe de saisir les nuances si on tient à éviter l'impasse. En un sens, il est vrai que tout dans la création est afférent à sa conscience; par ailleurs, il est évident que la famille, la société, l'Etat, la profession ont leurs lois propres, dont le catholique n'est pas affranchi.

Suivant des accents excessifs, on peut en venir à structurer une association très intime de l'Eglise et de l'Etat, ou bien à préconiser une rigoureuse séparation non exempte d'hostilité. Les époques et les familles d'esprit oscillent entre ces deux attitudes extrêmes. Comme il nous arrive souvent, nous partageons de l'une et de l'autre position : notre passé et nos tendances sécuritaires nous inclinent à l'association; l'époque et l'ambiance ouvrent à la séparation. Notre espoir et notre tension : la séparation dans le respect et la coopération, très particulièrement dans les zones frontalières et les secteurs mixtes.

Il est évident que l'école fait partie de ces lieux où d'inévitables et incessants rajustements doivent être opérés. Les suppléances historiques font peu à peu place à de nouveaux aménagements où l'état prend davantage ses responsabilités. Dans cette vue, c'est d'une souple coopération, dans le respect de tous les éléments impliqués, qu'il peut être question. Cela suggère que, si des cramponnements à des autonomies illimitées sont perdants au départ, il n'est pas moins expédient qu'on évite de bâtir une monolithique dictature de l'état.

Cela dit, admis les contrôles académiques appropriés, souscrite une participation pécuniaire, reconnus les droits des institutions privées, élargi le champ de l'école publique, étant posé tout ce qu'on voudra, le rôle de l'Eglise à l'école demeure en dépendance de la conception qu'on se fait de l'école. Si elle n'est qu'une usine-à-enseigner, l'Eglise est appelée à y servir une matière, à travers toutes les autres. Tout le monde se défend de partager cette conception d'école-usine-à-enseigner; il n'est pas vain de redouter que cette vue a quelque avenir, peut-être simplement par la force des choses.

S'il est question de l'école-formation, lieu où le jeune apprend à vivre, on entre dans le vrai problème. Il s'agit de faire des hommes et des femmes achevés, et la même personne est sujet de formation humaine, intellectuelle, morale, religieuse, physique, professionnelle, technique. Dans cette optique, former le citoyen et former le chrétien ne doivent pas s'opposer mais se compléter et se renforcir. Puisque la religion et la société ont partie liée à l'école, leur accord est important et opportun.

Mais croyants et non-croyants sont coincés dans une opposition quant à savoir si le citoyen peut être parfaitement formé sans aucune référence religieuse. Le croyant a le sentiment que non, en même temps qu'une attitude ouverte à l'endroit de ses concitoyens non-croyants suggère de répondre oui, sous peine de passer pour un partenaire mesquin ou déloyal.

Citoyen et croyant

Reprendrons-nous les pensées de Platon sur le sujet ? "Dès qu'un homme croit, comme les lois le lui enseignent, qu'il y a des dieux, jamais il ne se portera à commettre aucune action impie, ni à tenir aucun discours contraire aux lois". *(Les Lois)* L'idée est féconde : elle implique que pour le croyant la formation du citoyen doit carrément s'appuyer sur ses convictions religieuses, que celles-ci doivent même être confortées par la loi afin de valoriser le futur citoyen. Platon va jusqu'à fournir à son lecteur le discours qui pourrait être tenu à celui qui ne croit pas afin de l'inviter à croire, et, en attendant, à considérer avec grand respect la position croyante : "Prenant à part l'un d'eux, et, étouffant tout mouvement de colère, disons-lui avec douceur : Mon fils, tu es jeune; le progrès de l'âge changera pour toi bien des choses, et tu en jugeras bien autrement qu'aujourd'hui. Attends donc jusqu'à ce moment pour te faire juge sur une question si importante. Ce que tu regardes maintenant comme de nulle conséquence est, en effet, ce qu'il y a de plus important pour l'homme, je veux dire d'avoir sur la divinité des idées justes, d'où dépend sa bonne ou mauvaise conduite". *(Les lois)*.

Pour Platon la religion n'est pas une aliénation comme elle l'est pour Marx, au contraire elle contribue notablement à faire bon le citoyen, qu'elle oriente à la fois vers l'Au-delà et vers l'En-Avant.

Faut-il avouer que les excellentes positions théoriques offertes par Platon sont affaiblies chez nous de deux faits notables : pour quelque raison que ce soit, nos catholiques n'ont pas tous un sens civique bien élevé : moralité politique, esquive de l'impôt, respect de la propriété, du silence, de la paix, de la beauté. Nous n'avons pas fait la preuve, qui est possible et désirée, que la foi aide à faire de vrais citoyens. Il n'y a pas de raison que cette carence ne soit comblée. En contre-partie, il semblerait que des concitoyens sans références religieuses aient eu à coeur de nourrir une mentalité de dévouement au bien commun, de loyauté, d'intégrité, de l'altruisme. Là encore, il importe de ne pas généraliser.

Chaque fois que les catholiques laissent monopoliser par d'autres des vertus dont ils devraient être les plus sérieux participants, ils se nuisent et font tort à leur religion. Une certaine propreté morale intime dispenserait-elle de l'éthique politique ? Une certaine charité surnaturelle dispenserait-elle du respect de la paix des autres et de l'altruisme ? Poser la question, c'est y répondre; dommage que nos réponses concrètes démentent parfois nos réponses théoriques.

Appoint ou embarras

Faisons le point : les athées prétendent former un citoyen bon, donc un être moral, sans références religieuses. Faisons-leur confiance, espérons qu'ils gagnent leur pari, le bien de la société y est engagé. Avec autant d'assurance les chrétiens peuvent maintenir que le citoyen dont la formation connait un angle religieux est un citoyen de première qualité. Cela posé, l'état n'a rien à perdre, contrairement à ce que semblent penser des incroyants, à ce que l'Eglise participe à la formation des futurs citoyens chrétiens.

C'est ce que la France républicaine et les Etats-Unis ont fini par comprendre. D'une façon comme d'une autre, le raisonnement du vrai politique moderne est celui-ci : il n'est pas nécessaire que tout soit servi directement par l'état; pourvu que soit sauvegardée la responsabilité de normes et de supervision, ce que des organismes privés servent à des portions appréciables de la population est une contribution normale au bien de la nation; s'ils n'accomplissaient ces tâches, l'Etat devrait le faire lui-même, il n'est donc que juste que l'état encourage et assiste financièrement ces entreprises.

On pourrait appliquer le raisonnement à la reconnaissance et à l'assistance du Ministère à l'égard des institutions privées. Si celles-ci disparaissent, l'état doit tout payer des écoles qui les remplaceront; c'est une économie que de les maintenir en assumant les salaires des professeurs.

Le présence de la religion dans les écoles publiques est analogue : puisqu'une formation morale est indispensable, l'état doit y pourvoir s'il veut former de bons citoyens. Si pour un grand nombre les églises assument cette tâche, c'est autant de moins que l'état doit accomplir lui-même. Si on s'obstine à y mettre des embêtements, à handicaper l'action de l'Eglise à l'école, c'est l'état qui devra s'ingénier pour suppléer, à moins de prendre le risque de promouvoir de futurs citoyens sans formation morale.

Injuste économie ?

C'est l'un des aspects suivant lesquels l'état doit assumer sans faire d'histoire les frais normaux de cette formation. Les futurs citoyens croyants ont des droits égaux; qu'à tous soit servie une mesure équitable et raisonnable, comme à chacun est présentée une note d'impôt proportionnée à l'économique et non à la croyance. Faux et sophistique le raisonnement qui prête à la formation morale religieuse un petit air d'invité gentiment accueilli mais discrètement parasite. Irrecevable l'idée suivant laquelle le religieux est du surérogatoire auquel l'état civil n'a pas réellement affaire, et nos droits de croyants ne seraient qu'une tolérance gracieuse de la part de pouvoirs publics aseptiquement a-religieux.

Les positions de droit bien établies, et on peut espérer qu'elle le seront, bien des ajustements seront nécessaires. Il importe que ceux qui représentent la religion dans le secteur scolaire aient à coeur de valoriser l'apport de l'Eglise à l'école. Plus que jamais il est expédient de convaincre qu'on peut et qu'on doit être à la fois catholiques et intelligents, à la condition d'être vraiment l'un et vraiment l'autre. Blondel écrivait que "ce qui ameute contre l'Eglise et le christianisme, c'est ce qui n'est ni de l'Eglise, ni du Christ. Il faut un grand effort dans l'ordre social et politique pour rendre le christianisme toléré, compris, aimé; il faut le rendre pleinement aimable, le rendre à lui-même".

A l'heure de la liberté de conscience, l'Eglise n'est pas seule à devoir composer; l'état est le protecteur de liberté de tous, de toutes les libertés. Ce serait une erreur que de confiner les attentes à l'Eglise; l'état doit aussi faire sa part d'aménagements adéquats.

courants et remous

Un sursis bien accueilli

Très sage est la décision que vient de prendre le gouvernement d'accorder un autre sursis aux médecins et administrateurs d'hôpitaux dont l'entente soumise ces jours-ci a été jugée inacceptable. De l'avis des aviseurs du gouvernement, l'entente dépasserait les cadres de la loi.

Cette entente n'était pas sans valeur ni sans mérite. Devant la menace de l'intervention directe de l'Etat dans la réglementation entre médecins et administrateurs d'hôpitaux, les deux groupes avaient travaillé nuit et jour pour tomber d'accord. Le président du Collège des Médecins n'était pas peu fier d'annoncer que son groupe et celui des administrateurs avaient réussi à trouver solutions à toutes les difficultés. Aussi bien le Dr Jobin était-il désenchanté de se faire dire que l'entente avait une trop grande portée et que le gouvernement donnait suite à son projet de réglementation.

M. Lesage et ses conseillers se sont cependant ravisés en donnant aux intéressés le temps de conformer leur entente aux exigences de la loi.

Souhaitons que les médecins et les administrateurs d'hôpitaux réussissent à se "réglementer" eux-mêmes afin d'éloigner l'Etat d'un domaine excessivement périlleux.

L.-P. Roy

— Séparatisme ou oecuménisme

L'homme d'hier avait tendance à oublier la misère des autres. On a affirmé que les bien portants d'Occident vivaient en état de péché, sans nul souci des banlieues affreuses de l'Amérique latine ou des crève-faim de l'Inde. Bien plus, certains prétendaient que pour notre sécurité, il vaut mieux laisser tous ces parias à leur ignorance et à leur pénurie, car gare à nous s'ils s'éveillent à nos techniques modernes ! ! !

L'homme d'aujourd'hui prend davantage conscience des pays sous-développés. Inspiré par la philanthropie ou la charité, il favorise le plan Colombo... ou il part lui-même. Je connais deux jeunes institutrices de Québec qui vont en Afrique pour deux ans, l'une au Rouanda, l'autre au Togo.

Un jeune foyer, que je connais bien, partira en septembre pour une période de deux ans ou trois ans en Afrique.

Vous allez me dire : "Ce sont des cas exceptionnels."

— D'accord. Mais l'exception étonne moins aujourd'hui.

Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1944, un bombardement intensif détruisait, en moins de vingt minutes la ville de DARMSTADT, en Allemagne; trente mille victimes. Un groupe de jeunes filles protestantes sentirent un impérieux besoin de répudier la haine, d'afficher la fraternité, de se consacrer à l'unité. Elles fondèrent la communauté des Soeurs Oecuméniques de Marie de DARMSTADT.

Ce sont des luthériennes, leur inspiration découle de la charité des Evangiles, du désir d'unité qui souffle dans toutes les Eglises.

Hommes d'hier, acceptez les syndicats qui favorisent le relèvement de l'ouvrier, bannissez tout complexe de supériorité devant les noirs et les pauvres, soyez patriotes sans rejeter l'O.N.U. Tendez au monde entier vos principes de liberté, d'égalité, de fraternité.

Hommes d'aujourd'hui et... de demain, hommes d'unité, songez un peu aux énergies qu'il vous faut pour réussir vos ambitions.

Tâches gigantesques vouées à l'échec sans le christianisme, sans le Christ.

C'est le propre des chrétiens d'entreprendre les missions impossibles.

André **JOBIN** prêtre

REVUE de PRESSE

L'ACTUALITE dans les journaux anglais du Canada

- **Le premier ministre Lesage méprise la Cour suprême du Canada.**
- **Les provinces qui n'ont pas de droits miniers sous-marins veulent . . . ceux des autres par le truchement d'Ottawa.**
- **Le Nouveau-Brunswick sera bientôt une province bilingue.**

(par la Presse Canadienne)

Le Chronicle-Herald, Halifax — En menaçant avec colère d'ignorer une décision de la Cour Suprême du Canada . . . le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, s'est non seulement rendu coupable d'un affront inexcusable à la dignité du tribunal, mais a également fait montre d'un manque de respect lamentable pour la loi et l'autorité dûment établie . . .

On ne peut excuser des propos aussi peu mesurés en les faisant passer pour l'expression d'une colère enfantine ou de simples menaces tactiques.

Il faut établir une nette distinction entre les opinions qui ont donné lieu à la controverse sur le pétrole et le principe qui nous fait dénoncer M. Lesage. Ce principe, c'est que la démocratie exige, sous peine d'être illusoire, le respect public de la loi et de l'autorité.

Menacer de mépriser une décision de la Cour Suprême et désavouer la décision de soumettre tout de go la question des droits miniers au tribunal sont deux choses entièrement différentes.

Les premiers ministres provinciaux soutiennent, et nous sommes d'accord avec eux là-dessus, que les droits aux ressources sous-marines se prêtent davantage aux négociations entre gouvernements qu'à une contestation judiciaire.

Néanmoins, si la justice est saisie de la question, et si le tribunal rend une décision, cette décision prend force de loi, et le bien public exige dans sa transcendance qu'elle soit respectée comme telle jusqu'à ce qu'elle soit modifiée subséquemment selon le cours normal des choses sur le plan judiciaire ou le plan politique.

Homme de loi compétent et chevronné en plus d'occuper ses hautes fonctions, M. Lesage est beaucoup plus au courant de ces vérités que ne le sont la plupart de ceux qui lisent ses déclarations, et, en conséquence, il devrait se montrer plus responsable lorsqu'il s'agit de donner vie et vigueur aux principes en vertu desquels nous gouvernons et sommes gouvernés.

Espérons donc que ses propos futurs seront plus valables pour la chose publique.
(Le 27 juillet)

●

Le **Daily Herald, Prince Albert** — La bataille sur les droits miniers du plateau continental qui oppose les provinces côtières au gouvernement fédéral signifie peu de chose pour la plupart des gens de l'Alberta et de la Saskatchewan, seules provinces qui n'ont pas de ressources côtières . . .

Si on accorde aux provinces côtières les droits sur le plateau continental, l'Alberta et la Saskatchewan ne toucheront pas un cent des immenses droits et redevances qui seront perçus. Si au contraire les droits miniers tombent sous la juridiction fédérale, comme ce devrait être le cas, toutes les provinces s'en partageront les revenus.

La propriété nationale des ressources du plateau continental a été reconnue en 1960 sur le plan international lors d'une convention de l'ONU sur le Régime de la Mer.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique confère l'exploitation des actes maritimes au gouvernement fédéral alors qu'il reconnait aux provinces juridiction sur les terres et la propriété bien que la question de savoir sous quelle catégorie ont doit entrer les ressources enfouies au large des côtes demeure un sujet d'interprétation.

Même si les premier ministres des deux provinces des Prairies n'ont guère élevé la voix, il ne faut pas douter qu'il prêtent une oreille attention au différend, qui a été référé à la Cour suprême du Canada . . . (23 juillet)

●

Le Leader-Post, Régina. — Lors d'une réunion récente du comité de la constitution du Québec dans la capitale de cette province, M. Michael Meighen, avocat et petit-fils de l'un des premiers ministres du Canada les plus distingués intellectuellement quoique peut-être les moins populaires, a fait une intéressante prophétie.

Il a dit que le Nouveau-Brunswick, dont l'importante population francophone va croissant, sera officiellement bilingue d'ici cinq ans.

Pour toute personne avertie et au courant des tendances de la population dans ce pays, cette prophétie de M. Meighen n'a rien de remarquable. Mais ce ne sont pas tous les Canadiens qui sont aussi avertis ou bien informés, et nombreux sont ceux dans cette partie du Canada et ailleurs qui ont adopté des positions sur plusieurs sujets ne laissant place à aucun changement et qui n'acceptent pas facilement des réalités qui pour une raison ou pour une autre leur répugnent. Les préjugés et les jugements émotifs semblent nous demeurer familières.

Toute la question du bilinguisme et du biculturalisme est importante actuellement et le demeurera, quoi qu'il en soit des réactions particulières au rapport préliminaire d'une commission royale. Ce qui est tragique, c'est la fréquence d'esprits fermés qui tiennent à adapter les faits aux théories au lieu d'accorder leurs théories et leurs convictions aux réalités dont l'évidence éclate de tous côtés. C'est un truisme de dire que ni l'esprit de clocher ni un étroit provincialisme ne servent l'unité nationale . . .

Il peut bien arriver en fait, et c'est tout à fait raisonnable, que dans un avenir rapproché, comme le dit M. Meighen, le Nouveau-Brunswick soit officiellement bilingue. L'angoissant, c'est que l'avènement de ce changement suscite des troubles émotifs dans d'autres parties du Canada, de même que des cris d'alarmes inconsidérés mêlés d'insinuations qui tendent à faire voir comme de mauvais augure un développement en lui-même tout à fait naturel — même sur une base biologique abstraction faite de considérations culturelles. (Le 20 juillet).



EMOND

Grand-chef Gérin-Lajoie transfère Indiens . . . Indiens pupilles d'Ottawa . . .

EPARGNEZ DES PAS ! EPARGNEZ DU TEMPS ! EPARGNEZ DE L'ARGENT ! PROFITEZ DE NOTRE VENTE !

Paquet Vente GÉANTE

POUR MARQUER LE RETOUR A L'ECOLE, COMMENCANT LE 9 AOUT JUSQU'AU 21 INCLUSIVEMENT



$1,200.00 EN BOURSES
D'ETUDES A GAGNER
AU PROFIT DES ETUDIANTS
$100.00 Par JOUR!...
12 BOURSES DE $100.00

TOUS PEUVENT PARTICIPER A CE CONCOURS

Les étudiants et ceux qui ne le sont pas peuvent inscrire le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un étudiant(e) de leur choix à l'endos de leurs factures ou fac-similés et les déposer dans les boîtes spéciales placées dans nos magasins de St-Roch et Place Laurier. Veuillez noter que seul un étudiant(e) peut être récipiendaire d'une bourse.



STATIONNEMENT GRATUIT

Stationnement de deux heures

GRATUITEMENT

à tous les clients qui auront effectué un achat de $2.00 et plus.

Pour plus amples informations voir l'annonce du Centre d'Affaires de St-Roch dans ce journal.

LAROUSSE
illustré

dernière édition. Nous vous invitons à venir prendre connaissance de cette extraordinaire valeur! C'est un livre indispensable au foyer!

Rég. 6.95 **4.88**

Paquet, librairie — Rez-de-chaussée. AU COMPTOIR SEULEMENT

SERVIETTES
à deux compartiments

Pratique modèle de 16 pouces en véritable cuir pour l'étudiant et l'étudiante. Achetez-la immédiatement à ce bas prix de notre Vente!

Rég. 6.99 **4.77**

Paquet, valises — Sous-sol. AU COMPTOIR SEULEMENT

IMPERMEABLES
en popeline de coton

Pour messieurs. Marque reconnue, avec doublure en soie et épaules semi-raglan. Tailles: court, moyen, grand. 34 à 46. Beige, noir, vert loden.

Rég. 19.99 **14.88**

Paquet, confections pour messieurs Aussi PLACE LAURIER AU COMPTOIR SEULEMENT

PANTALONS
Acrilan et rayonne

Pour messieurs. Réputés par la longue durée, ils se lavent même à la machine. Bande de taille indéformable. Une super-valeur à ce prix! 34 à 48. Gris foncé, gris moyen, brun et bleu.

Rég. 12.99 **7.88**

Paquet, vêtements sport pour messieurs Rez-de-chaussée. Aussi PLACE LAURIER AU COMPTOIR SEULEMENT

JUPONS
en nylon

Un lot de beaux jupons de première qualité et d'excellente confection. Tailles: petite, moyenne, grande. Couleurs assorties.

Rég. 2.99 à 3.99 **1.11**

Paquet, lingerie pour dames - 2e étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

BLOUSES BLANCHES
en coton pour fillettes

Modèle spécialement conçu pour l'école, petit collet rond, manches courtes, petite poche sur le côté. Blanc seulement. 4, 6 et 6x.

Rég. 1.99 **1.44**

Paquet, Salon Bambino - 2e étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

IMPERMEABLES
pour fillettes

Imperméables de tranchée, modèle à coupe ample et aussi ajusté et style tailleur. Rouge, brun, beige, vert. Fillettes: 7 à 12.

Rég. jus. 27.99 **9.88**

Paquet, Salon Juvénile - 2e étage. Aussi PLACE LAURIER AU COMPTOIR SEULEMENT

ETOLES
de vison naturel

Superbes étoles dans un choix de trois nuances: pastel, sauvage ou ranch foncé. Une autre valeur hors-pair de notre Vente Géante!

Rég. 219 **144.**

Paquet, fourrures - Deuxième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

2 PIECES
en double tricot

de laine de coupe parfaite. Styles nouveaux. Venez les voir! Ils sont magnifiques et ajustent bien. Rouge, gris charbon, teal bleu, brun. 12 à 18.

Rég. 24.99 **14.88**

Paquet, vêtements sport pour dames Deuxième étage. Aussi PLACE LAURIER AU COMPTOIR SEULEMENT

CHARMELAINE
"chaillis de laine"

Jolis imprimés pour la confection de robes. Motifs d'automne sur fons foncés. Vert, brun pâle, beige, gros bleu, brun, etc. Largeur 36 pouces.

Rég. 1.49 **.88** la verge

Paquet, tissus — Troisième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

CHAPELETS
en cristal

fini rhodium de belle apparence et qualité. Modèles pour dames et messieurs. Achetez-en pour toute la famille à ce très bas prix!

Rég. 1.50 **.88**

Paquet, ornements d'église - 3e étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

TOILES
en coton et vinyl

Toiles pour fenêtre de première qualité, lavables à l'eau et savon. Excellent coton fini vinyl. Crème seulement. 37" x 70".

Rég. 3.69 **.88**

Paquet, garnitures de maison — Quatrième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

COUVERTURES
de lit 100% laine

Fabrication canadienne, à texture souple et duveteuse, procurant confort sans pesanteur. Large bordure de satin à chaque extrémité. Extra longue 72" x 90". Cèdre, rose, bleu, jaune, vert, corail.

Valeur de 10.99 **6.88**

Paquet, toiles et colonnades quatrième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

TUILES
Vinyl amiante

Un lot de tuiles de fabrication Armstrong de qualité première. Dessins discontinués. Epaisseur .060. Entretien facile. Aqua, gris doré, corail, taupe, noire, beige, brun. Etc.... 9" x 9".

Rég. .17 la tuile **.11**

Paquet, tapis et prélarts quatrième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

LITS
Hollywood

Complet de marque Fronterrac comprenant: un matelas, un sommier-caisse et une tête de lit en vinyl lavable. 6 pattes solides. Largeur 36" ou 39".

Rég. 69.99 ou 2 pour 96.88 **49.88**

Paquet, meubles — cinquième étage. AU COMPTOIR SEULEMENT

BLOUSES
en coton

Sanforized d'excellente qualité. Choix de blanc, rose, bleu, ou motifs à rayures ou fleuris. Tailles 10 à 18.

Rég. 2.99 et 3.99 **1.44**

Paquet, ANNEXE — coin Boulevard Charest et rue de l'Eglise. AU COMPTOIR SEULEMENT



HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: 9H. A 5H. TOUS LES JOURS, EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9H.30 — PLACE LAURIER: LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI: 9H.30 A 5H.30 — MARDI, JEUDI ET VENDREDI: 9H.30 A.M. A 9H.30 P.M.

FEMME DE MAISON
FEMME DE RAISON

La mode enfantine s'inspire de celles des adultes

MONTREAL — Les jeunes porteront à leur retour à l'école, des vêtements inspirés des modes d'adultes, affirme Jeanne Blanchard, conseillère de la mode et du foyer Tex-made. Ces versions miniatures des tendances de la mode chez les ainés se révèlent souvent parfaitement appropriées aux enfants.

L'influence Courrèges qui peut, par exemple, afficher un trop grand dépouillement par sa coupe, ses coutures passepoilées et sa taille basse, convient admirablement à la mode enfantine. La robe à nid d'abeille avec ampleur généreuse émanant d'un empiècement haut que prône St-Laurent ainsi que sa silhouette antérieure, la ligne A, sont autant de tendances de la haute couture que les jeunes Canadiennes peuvent porter avec élégance.

Les tissus d'entretien facile les plus nouveaux s'adaptent immédiatement aux vêtements pour enfants, poursuit Mlle Blanchard. Les cotonnades à fini d'entretien facile, les nouveaux tissus à mélange de coton et fibres synthétiques et les tissus tout nouveaux à plis permanents viennent s'ajouter au vaste choix de tissus qui réduisent au minimum les soins requis des vêtements pour enfants.

Elle recommande les tissus mélange de coton et Terylene, un précieux atout dans ce domaine. En couleurs unies et claires, en motifs à rayures, pois et fleurs, ils servent aux blouses et robes pour fillettes ainsi qu'aux chemises pour garçons. On retrouve dans les pantalons pour garçons de tous les âges, les tissus à mélange de coton et nylon à nouveau fini à pli permanent qui après traitement hydrofuge, servent également aux vêtements de pluie des garçons et des filles.

Mlle Blanchard souligne que des améliorations constantes dans la teinture, l'impression et la finition des cotonnades assurent une résistance accrue à la saleté et aux faux plis, une couleur grand teint, et libèrent à jamais le monde des textiles modernes, du spectre de la moisissure et du rétrécissement.

Les tissus d'automne et d'hiver arborent des tons plus vifs avec motifs définis. Les cotonnades solides pour le sport et les tissus pour vêtements de détente mettent toutefois de l'avant des motifs plus audacieux. Les tissus extensibles en coton sont préférés pour les pantalons des enfants tandis que les tricots (qui furent les premiers tissus extensibles) gagnent la faveur par une amélioration des finis les protégeant du rétrécissement et de la déformation.

Le film à succès "Sound of Music" a influencé la mode enfantine en suggérant un thème tyrolien dans les vêtements des garçons et des fillettes. Les couleurs prédominantes seront le vert loden ainsi que les tons or et tan. Le thème propose aussi des capes de type alpin et des vestons pour garçons ainsi que des tuniques imprimées munies de basques pour les fillettes.



● POUR LE RETOUR A L'ECOLE, la vogue est aux cotonnades d'entretien facile aux riches couleurs et aux détails inspirés des modes d'adultes. Le plastron volanté de cette robe en cotonnade rouge Tex-made affiche l'allure tyrolienne lancée par le film "Sound of Music".



● CHARME CHAMPETRE — Les "robes de maison" sont maintenant appelées "robes du jour" ou "robes de patio". Cette robe de coton chambray gris, taillée selon la coupe "long-torse", est bordée d'un damier froncé rouge et décorée d'une fleur de même tissu. Idéale pour les danses à la campagne.

Un peu de tout

Nous mangerons bientôt les emballages

Toronto (C.N.W.) — "Il fut un temps où la chèvre était la seule créature qui consentait à faire son repas d'une boîte vide". Mais le numéro du mois d'août de la revue Imperial Oil prétend que "Bientôt il se peut que nous terminions notre goûter en machant tout bonnement son empaquetage".

Selon un article de quatre pages consacré à l'empaquetage, lorsque les astronautes Virgil Grissom et John Young dînèrent en orbite, ils mangèrent des bouchées d'Aliments enveloppées séparément — "l'emballage compris".

Selon la revue, l'empaquetage est un art révolutionnaire. En 1951, le Canada a dépensé 300 millions en matériaux et services d'emballage. En 1964, ces frais atteignaient $1.1 milliard, pour des emballages tels que vaporisateurs, distributeurs de portions; vases de plastique qui "rétrécissent" en se vidant; becs verseurs métalliques; capsules à déchirer, à arracher et à faire sauter; bouteilles de plastique ressemblant au verre à s'y méprendre; contenants anti-vol qui ne s'ouvrent que si l'on sait exactement où appuyer; emballages qui se pèlent comme une banane; papier spécialement traité pour attendrir les viandes fraiches ou congelées; enveloppes de papier incombustible pour cuisson au four, et même un sac de papier d'une contenance de 25 tonnes.

"En fait", ajoute la revue, citant le Dr Ernest Dichter, président du U.S. Institute for Motivational Research Inc., "Le contenant devient plus important que le contenu".

Les Grads, championnes mondiales, fêtent leur cinquantenaire

Edmonton (P.C.) — Les membres des Grads d'Edmonton, une équipe féminine de ballon-panier qui avait été applaudie à travers le monde dans les années 1920 et 1930, célébraient récemment le 50e anniversaire du Club par une réunion tenue à la mi-juillet à Edmonton.

Trente-quatre membres en compagnie de l'instructeur de l'équipe, le lieutenant-gouverneur J. Percy Page, ont participé aux festivités.

Ces femmes, devenues mères et grand-mères, venaient d'aussi loin que Hawaï et la Libye, ainsi que de plusieurs régions du Canada et des Etats-Unis.

L'équipe avait cessé ses activités en 1940 mais, depuis quelques années, les Grads se réunissent chaque année.

A quatre reprises, les Grads avaient remporté la couronne mondiale: à Paris en 1924, à Amsterdam en 1928, à Los Angeles en 1932, et à Berlin en 1936.

M. Page jouait le rôle d'instructeur, de banquier, de comptable et même de surveillant de bagages durant les tournées du club. Son épouse et sa fille assumaient respectivement les rôles de chaperon et mascotte.

L'équipe, formée en 1915, se dispersa après avoir remporté 17 championnats mondiaux consécutifs. Les Grads conservent en permanence cinq trophées: mondial, international, français, canadien, et championnat méminin de l'Alberta.

Durant les 25 années de compétitions actives, le club a gagné 502 parties sur 522.

Ménagère du Grand-Nord

(P.C.) — Une résidante du Grand Nord canadien doit dresser sa liste d'emplettes avec un soin méticuleux, car les produits viennent d'au moins 250 milles de sa demeure, et elle attend ensuite une semaine si par hasard, elle oublie quelque chose.

Mme Bill Haerr, avec son mari et ses filles âgées respectivement de 18 et 16 ans, dirige un chalet de pêche dans un endroit isolé de la région du Grand Lac de l'Ours.

Ses invités s'y rendent par avion, et souvent de très loin. Mme Haerr s'occupe de la cuisine et du personnel de l'établissement et estime que les commandes de provisions sont importantes, du fait qu'il n'y a pas de magasin "au coin de la rue".

Les marchandises les plus lourdes sont d'abord acheminées par camion jusqu'à Yellowknife, Territoire du Nord-Ouest, et ensuite par transport aérien jusqu'au chalet. Les aliments périssables sont véhiculés chaque semaine sur l'avion qui emmène les invités.

La famille Haerr, venant de Saint-Paul, Minnesota, passe la seconde saison d'été à cet endroit. L'an dernier, ils vivaient sous la tente, pendant la construction du chalet assez grand pour recevoir 24 personnes.

En cas de maladie urgente

Toronto (P.C.) — Dans un cas de maladie subite ou d'accident, il faut si possible appeler d'urgence le médecin de famille.

Ce dernier voudra peut-être communiquer tout de suite à l'hôpital pour faire des arrangements, ou suggérer les premiers soins. Dans certains cas il sera peut-être en mesure de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Lorsqu'on ne peut atteindre le médecin, et que le malade semble dans un état critique, on téléphone au service d'urgence de l'hôpital le plus rapproché pour expliquer le cas.

Toutefois, le service d'urgence ne saurait être utilisé comme substitut au médecin de famille, quand ce n'est pas nécessaire.

"Dans presque cinquante pour cent des cas, il ne s'agit pas d'urgence", déclare Reatha Steckley, adjointe à l'infirmière en chef de l'hôpital Général de l'Est à Toronto. "Et ces personnes sont souvent celles qui ont vraiment besoin de soins immédiats", ajoute-elle.

Mlle Steckley souligne que le malade, surtout s'il s'agit d'un enfant, doit toujours être accompagné.

Elle explique que les cas très urgents passent avant les autres moins sérieux, qui auront également leur tour.

Le demi-millionnième Terre-Neuvien

St-Jean (P.C.) — Un bébé du sexe masculin, pesant huit livres neuf onces, qui est né au petit jour du 30 juillet, a l'honneur de symboliser le demi-million d'habitants de la population de Terre-Neuve.

Le premier ministre Smallwood avait annoncé la semaine dernière que le premier bébé né après minuit, le 30 juillet, serait le demi-millionnaire Terre-Neuvien, et qu'il recevrait un prix de mille dollars pour son instruction.

M. Smallwood doit annoncer officiellement le nom du bébé à la fin de cette semaine.

Ce bébé du crépuscule, fils de M. et Mme Leonard Hynes, de Manuels Cove, a été prénommé Bernard Joseph William.

Divorce . . . à l'allemande

BONN — (Reuter) — Une femme de Nuremberg a demandé à la Cour Suprême de l'Allemagne de l'Ouest de décréter qu'elle était légalement mariée à l'homme qu'elle épousait au moment où il était reconnu comme mort, de sorte qu'elle pourra demander un divorce.

Ce cas, unique dans les annales de droit allemand, s'appuie sur un décret du temps de guerre, alors que Hitler permettait aux femmes de devenir les épouses de militaires tués au combat, à condition d'apporter la preuve qu'elles étaient fiancées à ces hommes.

La loi accorde des droits légitimes et héritages aux enfants nés de ces couples.

Cette femme de Nuremberg, dont le nom n'a pas été divulgué publiquement, accepta ce mariage à la Hitler, après avoir appris que son fiancé était porté comme mort. Mais après la guerre, le mari fit son apparition, et le couple vécut ensemble durant plusieurs années.

En 1963, l'épouse demanda le divorce, accusant son mari d'adultère. Mais le mari prétend que ce mariage eut lieu sans son consentement, sans même en avoir eu connaissance.

On lui donna raison dans deux procès à la Cour Supérieure de Nuremberg. L'épouse en a appelé au tribunal suprême de Karlsruhe, mais la décision ne sera pas connue avant un an.

- Horoscope -

LUNDI — 9 août

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre humeur alternera des plus gracieuses dispositions aux plus désagréables. Reprenez le contrôle de vous-même.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez une attitude et des réponses déconcertantes. N'attachez pas trop d'importance à ce que les autres en pensent. Influences moyennes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne perdez aucune chance de vous renseignez dans les domaines qui vous intéressent. Vous pouvez apprendre beaucoup en observant.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Le souci des détails est indispensable au succès de vos entreprises. Vous aurez une conversation profitable au hasard d'une rencontre.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une période stimulante pour les créations artistiques. On s'opposera à la réalisation de certaines de vos initiatives. Soirée intéressante.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous travaillerez plus que vous l'aviez projeté, mais les résultats seront excellents. Des perspectives intéressantes pour les étudiants et les professeurs.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous progresserez à travers les difficultés. Ne vous gênez pas pour apporter des améliorations où c'est nécessaire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne tolérez pas d'ingérences dans vos affaires intimes. Oubliez ce que vous savez et disposez votre esprit à élargir ses horizons.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous acceptez qu'on discute vos méthodes de travail, mais vous ne supportez pas qu'on bafoue vos principes. Réussite sur le plan domestique.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous devrez reviser certaines de vos positions. Vos associés ne seront pas de tout repos, aujourd'hui.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Les voyages bien préparés seront exempts des problèmes que le mouvement des planètes augure pour les improvisations. Conservez votre optimisme.

20 février au 20 mars (Poissons) — Certains changements ne seront pas du tout opportuns. Par contre, c'est une excellente période pour faire certains inventaires.

SI VOUS ETES NE UN 9 AOUT

Vous avez une capacité de raisonnement surprenante. Naturellement fier vous serez exigeant pour obtenir le raffinement que vous désirez. Vous aimez la lutte pour la vie et ne craignez pas de vous engager dans des combats de toutes sortes.

Pour vous...



s'il est trop bon !

Après tout, ne lui en voulez pas trop ! Est-ce donc si grave d'être trop bon ? Et qui osera prétendre qu'il soit facile de naviguer entre la douceur et la fermeté, comme un nageur entre deux eaux ?

Ne lui en voulez pas trop, de cette bonté qui lui tient à la peau, de telle sorte que son honneur est conditionné par celui des autres, et que d'amener les autres à sourire puisse lui conférer une sorte d'allégresse intérieure, et lui donne une impression d'accomplissement !

x x x

Comme il serait simple de n'avoir qu'à aimer, chérir ou féliciter sur terre ! D'avoir l'oeil complaisant, l'oreille attentive et le coeur ouvert à tous ceux-là chez qui on devine un immense besoin de compréhension, d'approbation même ! Un demi-siècle de tolérance, qu'il est en train de payer trop cher, arrivera-t-il à brouiller un être avec la bonté qui l'habite depuis toujours ? Même si certaines gens, qui s'encombrent fort peu de sentiments la lui reprochent comme un handicap ? N'est-on pas libre d'aimer mieux donner, que recevoir ?

x x x

Réussir sa vie, en tenant compte des autres plus que de soi-même, gravir tous les échelons de la réussite, en écoutant son coeur autant qu'en soupesant ses sous, souscrire à certaines contingences inévitables, sans pour cela s'avilir au point de ramper au nom de la soumission, ou même de la promotion qui pourrait bien rester à l'état de rêve, tout cela vaut-il que l'on sacrifie la rare douceur d'être de ceux qui passent, en commandant une sympathie spontanée, n'ayant d'égale sans doute que l'affection que doivent vous prodiguer une famille ou des employés qui ne peuvent qu'être fiers de leur chef (compte non tenu de la mauvaise gale qui en abuse !)

x x x

Trop bon ? Si c'est tout ce que vous avez à lui reprocher, vous êtes bien heureuse, madame ! Rien ne vous interdit toutefois d'entamer pour lui (discrètement !) certains combats, d'étayer certaines victoires, de stimuler dans la voie du succès, un mari trop bon puisant quelques forces dans la tendresse et les cajoleries, aussi dans les conseils nuancés et adroits qui lui sont glissés sur un air de confidence, tandis qu'il sera aisément heurté par un vacarme sans tact, une pluie de reproches sans consistance. D'où le risque de le voir freiner, sinon museler tout à fait, ce coeur qui fait votre bonheur, et que vous ne devez pas décevoir !

Francine L. Roy

Activités québécoises

Mariages

Monsieur le professeur Marcel Trudel et Madame Trudel, de Sillery, annoncent le mariage de leur fille Jeanne, étudiante en Lettres, et de M. Michel Rhéault, étudiant en Editor, fils de maître Gérard Rhéault et de Madame Rhéault, de Mont Joli.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 19 août, en la chapelle St-Alphonse (St-Charles Garnier) Le mariage aura lieu dans la plus stricte intimité.

7-8 (1 fs) Mar.

Monsieur et Madame Eugène Huot, de Québec, annoncent le mariage de leur fille, Louise avec M. Jean-Claude Fontaine, fils du commandant et de Mme André Fontaine, d'Amiens (Somme) France. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'église de St-Fidèle, à Québec, samedi, le 14 août 1965, à 10 heures A.M.

7-8 (1 fs) Mar.

Monsieur et Madame Philippe Couillard annoncent le mariage de leur fille Raymonde avec Monsieur Camille Gagné, i.d., fils de Monsieur et Madame Gagné.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé Napoléon Gagné, en l'église de St-Joseph de Québec, à 10 heures 30, le 14 août 1965.

Son Excellence le Commandeur Joseph Racine ainsi que Madame Claudia Guy-Racine annoncent le mariage de leur fille Françoise à Monsieur Odina Tremblay, fils de Monsieur Joseph Tremblay, décédé, et de Madame Ida Dégagné-Tremblay.

Le mariage aura lieu en la chapelle St-Louis, le 21 août.

7-8 (1 fs)

Réceptions

Mlle Lise Doyon a reçu à un shower de tasses de fantaisie, lundi dernier, en l'honneur de Mlle Louise Poudrier, à l'occasion de son prochain mariage.

Mme Jacques Morisset a reçu à l'heure du thé, le 1er août, au Château Bonne-Entente, à l'occasion du mariage de Mlle Louise Poudrier.

RENCONTRE D'AMITIE

à l'occasion du 40e anniversaire de la fondation du Monastère des Ursulines de Gaspé.

Toutes les anciennes élèves sont invitées à cette rencontre, dimanche le 29 août.

Entrée et inscription à 9.30 heures. Un buffet froid sera servi le midi. Assemblée générale vers trois heures.

La Rencontre se terminera par une Messe d'action de grâces, en fin d'après-midi.

Veuillez répondre avant le 21 août s.v.p.

LES URSULINES DU MONASTERE DE GASPE

Tricot



7107

Alice Brooks

Faciles et peu dispendieuses à confectionner, ces pratiques pantoufles seront utiles à toute votre famille.

Le travail se fait au crochet.

Le patron 7107 se vend grandeurs : petit, moyen, grand inclusivement.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

SPECIALITES POUR ENFANTS

Pour un CADEAU DE NAISSANCE, visitez notre NOUVEAU rayon pour enfants. (Garçons et filles de naissance à 14x)

LA BOUTIQUE DES JEUNES

3e étage, Jos. Lahoud, Inc.
297 de la Couronne - Qué.

des FLEURS !



McKenna

Fleuriste
1183 est, rue St-Jean - Qué.
Tél. : 522-6868

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-08

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin

CONSTIPATION

$55,000 en prix dans les divers concours du secteur agricole à l'Expo provinciale

L'Exposition provinciale de Québec, qui sera inaugurée au début de septembre, offre plus de $55,000 en prix dans les divers concours de son secteur agricole.

Un montant de $46,360 est prévu pour les participants des concours d'élevage comprenant les chevaux, les bovins, les bovins de synthèse, les moutons et les porcs ainsi qu'un concours de tenue des étables et de régisseurs de troupeau.

D'autre part, $3,000.00 seront consacrés aux concours de petits animaux; $4,000 aux concours organisés pour les Jeunes Agriculteurs; $2,000, aux concours d'artisanat, comprenant le concours des arts domestiques et celui des Cercles des Fermières ainsi que $1,000 aux concours horticoles, soit pour les produits de la ruche et ceux de l'érable.

Ces concours se dérouleront, pour la plupart au Palais de l'Agriculture de l'Exposition, entre les 2 et 12 septembre prochains.

XVe congrès de la CIC à Montréal

M. Léopold Garant annonce que le XVe Congrès de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec se déroulera à Montréal du 23 au 28 août. Plus de huit cents délégués représentant les associations et les sections qui constituent la C.I.C. consacreront une semaine entière à l'étude des multiples problèmes qui se posent actuellement aux enseignants.

La loi de l'Instruction publique, la loi de la C.I.C., le régime des rentes du Québec, le bill 15 et le code du travail, le droit de grève, la négociation collective régionale, les normes du ministre de l'Education et son règlement numéro un, la restructuration des organismes membres de la C.I.C. sont des questions qui apparaissent à l'ordre du jour. Les congressistes auront aussi à prendre connaissance des rapports du président et des responsables des divers services de la C.I.C. Ils devront élire un nouveau conseil d'administration.

Une journée entière du congrès sera consacrée à l'orientation nouvelle de l'enseignement. Des travaux en commissions porteront sur l'humanisme nouveau proposé par la Commission Parent, sur l'école active, sur l'évolution des écoles secondaires, sur les relations entre les enseignants et les responsables des services scolaires auxiliaires, sur la liberté d'enseignement, sur la démocratie dans les cadres scolaires, sur la formation et le perfectionnement des matires, sur les examens, sur la mentalité religieuse des adolescents.

Le thème "Perspectives nouvelles en éducation" coiffe les études de ce congrès des instituteurs. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, participeront au dîner du congrès.

Folkloriste québécois tué dans un accident

Un accident de la circulation impliquant deux véhicules est survenu vers 7 h. 30, hier soir, sur la route conduisant au Lac Bleu, endroit de villégiature à quelque dix milles du Lac Beauport a fait une victime en plus de causer des blessures plus ou moins graves à une deuxième victime.

La victime a été identifiée comme étant M. Rosario Rousseau, 55 ans, domicilié au 168 de l'avenue Giguère à Québec-Ouest. M. Rousseau était un musicien avantageusement connu et paraissait à l'émission "Tout l'Monde en place". Il est décédé pendant son transport à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison Bouchard et Fils, des suites des nombreuses fractures subies lors de l'impact.

Le blessé est un médecin de Notre-Dame-des-Laurentides. Il était au volant de l'autre véhicule et faisait route vers Québec. Il a également été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus mais son état n'est pas considéré comme grave.

La collision a eu lieu sur une route très sinueuse et accidentée. Les deux véhicules se sont heurtés avec violence et de front. Le corps de M. Rousseau a été conduit, par la suite à la morgue provinciale où le Dr J.-A. Tremblay, coroner du district de Québec, tiendra une enquête demain matin, à 9 h.

Stage de radio-télévision à Chicoutimi

Les stagiaires travailleront avec Robert Séguin, de R.-C.

Les stagiaires en radio-télévision auront le grand avantage de travailler avec l'un des plus brillants réalisateurs de Radio-Canada, M. Robert Séguin.

M. Robert Séguin est le fils de M. Aurèle Séguin, ancien directeur des réseaux français de Radio-Canada. Né à Ottawa, en 1932, il a fait ses études primaires à l'école St-Alexandre de Limbour (Hull). En 1952, il obtient une licence en philosophie de l'université d'Ottawa. L'année suivante il fait un stage d'études à New York, sur la télévision et le cinéma.

A son retour, M. Séguin passe un an comme réalisateur-annonceur à la station radiophonique CKCH et il occupe les mêmes fonctions à CJMS, l'année suivante.

En 1956, M. Séguin entre au service de Radio-Canada à titre de réalisateur à la télévision. Parmi les émissions qu'il a signées, mentionnons : **Pays et merveilles, Premier plan, Actualités politiques, Famille d'aujourd'hui.**

En 1962, on lui confie la réalisation d'une émissions controversée : **Le Débat Johnson Lesage.** Au cours des deux dernières saisons, M. Séguin était affecté à l'émission **Aujourd'hui.** Depuis juillet 65, il dirige la production de ce magazine quotidien.

M. Séguin est marié et père de deux enfants.

M. Séguin sera l'un des principaux conférenciers du stage. Il traitera de la grammaire de l'image, des problèmes de la réalisation à la télévision, et de la télévision, art d'utiliser l'image et le son. Il agira aussi comme moniteur pour les équipes de production.

pour tout renseignements au sujet du stage, communiquez avec L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION, 114 rue J.-Cartier est, Chicoutimi.

Courrier livré

Ottawa (P.C.) — Le comité de grève du gouvernement fédéral a annoncé vendredi soir que les Montréaalis pouvaient aller chercher leur courrier à 21 bureaux de poste de district.

La nouvelle a été annoncée à la suite d'une série d'entretiens entre la comité ministériel, les représentants des grévistes et le médiateur fédéral, le juge J. C. Anderson.

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a annoncé que les grévistes étaient convoqués à une réunion qui se tiendra à l'école du Plateau, à Montréal à 2 heures de l'après-midi, samedi.

Il ne sait si leurs dirigeants leur feront des recommandations en attendant l'issue d'entrevues entre les représentants de la fraternité et peut-être aussi avec le juge Anderson.

M. Laberge et cinq délégués des grévistes ont eu une entrevue de près de trois heures avec le comité ministériel formé du ministre du Revenu, M. Benson, le ministre des Postes, M. Tremblay, et le solliciteur général, M. Pennell.

M. Benson a déclaré à une conférence de presse donnée quelques instants après la rencontre que le comité ministériel n'avait fait aucune offre nouvelle aux grévistes et informé les représentants de ceux-ci qu'il n'était plus question de négocier. Le gouvernement va essayer d'assurer la livraison du courrier par les bureaux de poste.

RECRUTEMENT

"Les gens devront aller chercher leur courrier comme je le faisais lorsque j'étais enfant", dit M. Benson. Il avoue que le système ne sera pas sans causer d'inconvénients et qu'il faudra s'attendre à voir des queues se former à la porte des 21 bureaux de poste de l'île.

Les donneurs de sang sont les bienvenus même pendant l'été

L'été est une saison difficile pour la banque de sang de la Croix-Rouge. Actuellement, elle est à la baisse. Nous rappelons à la population que la clinique est ouverte à l'édifice de la Croix-Rouge tous les lundis et jeudis du mois d'août, de 10.00 hres a.m. à midi et de 1.00 h. à 4.00 h. p.m. (horaire d'été).

Des milliers de vies sont sauvées chaque année grâce aux transfusions sanguines administrées sans délai. Ce service vital est maintenu régulièrement par l'immense armée de donneurs de sang volontaires qui restent anonymes et dont la générosité est rarement reconnue publiquement. L'an dernier, environ 200,000 hospitalisés au Canada ont eu besoin de transfusion de sang... en d'autres mots, 200,000 personnes ont recouvré la santé grâce à une légion de donneurs de sang bénévoles.

La banque de sang de la Croix-Rouge est la responsabilité du public et toute personne en bonne santé aidera à sauver une vie humaine en se rendant à la Croix-Rouge, aux heures de clinique, donner un peu de son sang.

La maladie ne prend pas de vaances... soyons généreux... donner du sang n'est pas simplement une nécessité, c'est devenu une obligation morale.

CITE DE QUEBEC

ELECTIONS MUNICIPALES
ENUMERATION DES ELECTEURS

AVIS

est par les présentes donné que, du 9 au 21 août inclusivement, des énumérateurs, munis d'un insigne numéroté servant à les identifier, passeront de maison en maison pour procéder à l'énumération des électeurs aux élections municipales du 14 novembre prochain.

Pour être électeur, il faut :

Etre domicilié dans la Cité de Québec depuis au moins un an avant le 10 septembre 1965 ;

Etre âgé de dix-huit ans révolus le jour du scrutin ;

Etre sujet canadien ;

N'être frappé d'aucune incapacité légale ni autrement privé de son droit de vote en vertu de la Charte de la Cité.

S'il n'y a personne au domicile lors de leur première visite, les énumérateurs laisseront à l'entrée une carte indiquant le jour et l'heure de leur prochaine visite.

L'énumération doit se faire une première fois, entre neuf heures du matin et six heures du soir, et une seconde fois, si nécessaire, entre sept heures et dix heures du soir.

Comme beaucoup de familles peuvent être absentes à cette période de l'année, les contribuables sont priés de prendre des dispositions afin que quelqu'un soit au domicile pour recevoir les énumérateurs et, ainsi, permettre que l'énumération soit aussi complète que possible.

L.-P. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

ATTENTION!

VENTE D'AOUT

COMMENÇANT

Pollack QUÉBEC

MARDI LE 10 AOUT A 9.30 A.M.

Des aubaines fantastiques, des prix hors pair, des marchandises de toute première qualité offertes à prix d'aubaines en pleine saison, des valeurs à nulle autre pareille pour le RETOUR A L'ECOLE, pour la maison, pour toute la famille. Recherchez les étiquettes de couleurs rouge et blanc, elles indiquent les aubaines offertes. Achetez d'après nos conditions faciles de paiement. Utilisez l'AUTOPARKING Pollack en face du magasin.

VENEZ ACHETER D'AVANCE LUNDI LE 9 AOUT DES 9.30 A.M.

GRATIS-NYLONS

LUNDI SEULEMENT jusqu'à 2h. p.m.

TANT QUE LES QUANTITES DURERONT

Une paire de nylons "Stage Door" avec tout achat de $5.00 ou plus. C'est une valeur réelle de $1.00, ce qui équivaut à un escompte additionnels de 20% sur vos achats déjà faits à prix d'aubaines.

PROCEDURE — Présentez vos factures d'achats à notre comptoir spécial, près du rayon des Disques, au rez-de-chaussée et recevez votre paire de nylons.

LA VENTE commence mardi matin à 9.30 a.m. Cependant venez dès LUNDI; évitez la foule, profitez du premier choix et prenez avantage des aubaines offertes avant la publication de l'annonce dans ce journal lundi.



2 heures de STATIONNEMENT GRATUIT avec tout achat de 2.00 ou plus

Les 3/4 des finissants du secondaire retourneront aux études en septembre

Des 64,838 étudiants et étudiantes qui ont répondu, en avril dernier, à l'enquête sur l'orientation lancée par le ministère de l'Education, près de 75% avaient alors décidé de retourner aux études; 13% devaient quitter l'école et 13% également étaient encore indécis. C'est ce qu'annonce aujourd'hui le ministre de l'Education, monsieur Paul Gérin-Lajoie, en rendant publique une compilation sommaire des résultats de l'enquête.

Grâce à cette initiative, les responsables de l'éducation à tous les niveaux ont pu connaître les projets et les besoins de 90 pour cent des élèves inscrits en 11e année (y compris la versification) et en 12e année en 1964-65.

REPARTITION DES CHOIX

Des 48,211 étudiants qui ont opté pour le retour aux études, 19.4 pour cent ont choisi le baccalauréat ès arts; 15.2 pour cent, des carrières commerciales; 13.4 pour cent, des carrières dans l'enseignement; 10.8 pour cent, des carrières para-médicales ou en sciences hospitalières; 10.5 pour cent, les cours préparatoires aux études supérieures; 7.9 pour cent, des carrières scientifiques; 6.9 pour cent, des carrières techniques.

GARÇONS, FILLES

Les garçons retournent aux études dans une proportion de 79.0 pour cent. Ils abandonnent dans 7.0 pour cent des cas et 14.0 pour cent étaient encore indécis au moment de l'enquête. Chez les filles, 70 pour doivent poursuivre leurs études. Principalement parce qu'un grand nombre d'entre elles terminaient l'année dernière un cours commercial, le pourcentage de celles qui abandonnent les études atteint 19 pour cent. En avril dernier, 11 filles sur 100 n'avaient pas encore pris leur décision.

11e ET 12e ANNEES

On note également des variations de choix selon que l'on considère les réponses provenant des étudiants et étudiantes de 11e ou de 12e année. Ainsi, en 11e année, 80.0 pour cent des 28,755 garçons et 71.3 pour cent des 29,424 filles retournent aux études; 6.3 pour cent des garçons et 17.3 pour cent des filles sont indécis. Les 3,409 étudiants et 3,250 étudiantes de 12e année répondent de la façon suivante: 71.1 pour cent des garçons et 55.5 pour cent des filles retournent aux études; 12.1 pour cent des garçons et 34.3 pour cent des filles abandonnent; et 16.8 pour cent des garçons et 10.2 pour cent des filles étaient encore indécis quant à leur orientation au moment de l'enquête.

Aux finissants du cours secondaire le ministère offre 2 nouveaux cours professionnels intensifs

Deux nouveaux cours professionnels intensifs pourront accueillir, dès septembre 1965 quelque 2,700 finissants du cours secondaire qui se trouvaient sans débouché au terme de leurs études secondaires et qui désiraient recevoir, en un minimum de temps, une formation professionnelle suffisante pour bien s'intégrer au marché du travail.

Il s'agit du corps intensif de métiers, qui permettra aux étudiants qui ont réussi la 11e générale ou l'équivalent, de faire le cours de métiers en un an au lieu de deux et du cours technique intensif, qui permettra aux étudiants qui ont complété la 12e année du cours préparatoire aux études supérieures de faire le cours technique en deux ans au lieu de trois.

La période d'inscription aux cours intensifs s'étendra du 9 au 20 août. Les examens d'admission auront lieu le 23 août, dans les 69 écoles de l'enseignement spécialisé du Québec. Les candidats n'ont qu'à se présenter à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de leur domicile.

M. Gérin-Lajoie a rappelé que les cours intensifs de technique et de métiers avaient été proposés aux étudiants en avril, à l'occasion de l'enquête sur l'orientation des 70,000 finissants du secondaire.

DES COURS ADAPTES AUX BESOINS DES ETUDIANTS

L'enquête, a-t-il précisé, nous a permis de constater que plusieurs étudiants sont intéressés par des carrières techniques et de métiers et nous sommes maintenant en mesure d'offrir les cours qui leur conviennent vraiment, aux étudiants aptes à faire des études professionnelles et intéressés à entrer au plus tôt sur le marché du travail.

M. Gérin-Lajoie a invité de façon toute particulière les étudiants de 11e générale à se renseigner sur le cours intensif de métiers et sur ses nombreux débouchés. Outre les étudiants de 11e générale, le cours peut aussi accueillir les étudiants de 10e année qui se montreront aptes à s'y inscrire lors des examens d'admission.

Le cours intensif de métiers sera offert dans 37 écoles de métiers et instituts de technologie de toutes les régions du Québec. Il comprend quarante spécialités regroupant les métiers de la construction, du vêtement, du secrétariat, de l'entretien des machines de toutes sortes, de l'industrie du téléphone et des services de l'électricité. Douze spécialités sont accessibles aux filles autant qu'aux garçons.

Le cours technique intensif comprend les huit spécialités suivantes: construction, électricité, électronique, instruments et appareils de contrôle, mécanique d'ajustage, métallurgie, outillage, pâte et papier. Ces spécialités seront offertes aux instituts de technologie de Montréal, Trois-Rivières et Lauzon ainsi qu'à l'Institut de papeterie de Trois-Rivières.

DES PROGRAMMES AXES SUR LA FORMATION TECHNIQUE

Conçus pour des étudiants qui ont déjà reçu en 11e année ou en 12e année l'équivalent de la formation générale qu'on dispense ordinairement au cours de métiers de deux ans et au cours technique de trois ans, les programmes des cours intensifs mettront nettement l'accent sur les matières proprement techniques du cours régulier. Ils comporteront, en conséquence, une forte proportion de travaux d'ateliers. Quelques heures seulement de matières de formation générale et humaniste compléteront les études.

Un cours de "recyclage" pour les élèves de la 11e année générale

Le ministère de l'Education a mis au point le programme d'un cours spécial qui permettra aux finissants de la 11e année générale de se préparer, en un an, au certificat de la section scientifique du cours secondaire.

En annonçant la nouvelle, le ministre de l'Education, monsieur Paul Gérin-Lajoie, a précisé que les commissions scolaires seront autorisées à offrir ce nouveau cours de recyclage dès septembre 1965.

Préparé par une équipe de professeurs du secondaire, ce programme met l'accent sur les matières qui distinguent le plus nettement le cours scientifique du cours général: les sciences, les mathématiques et le français.

Programme adapté

Les membres du comité ont procédé à l'établissement des équivalences dans les matières au programme des sections générale et scientifique. Des crédits seront ainsi accordés pour les matières déjà étudiées: religion, anglais, histoire, géographie, arts et musique. Le cours de recyclage portera uniquement sur les matières dont le contenu diffère d'une section à l'autre du cours secondaire actuel.

Quelques commissions scolaires ont déjà fait part au ministère de leur intention d'organiser le cours de recyclage dans leur milieu. A ces commissions scolaires, comme à toutes celles qui en feront la demande, la direction générale des Programmes et des Examens fera parvenir le programme détaillé de ce nouveau cours de même que toutes les précisions dont elles peuvent avoir besoin pour le mettre en application. Toutes les commissions scolaires qui seront en mesure d'offrir le nouveau cours devront en prévenir le ministère dans les prochains jours.

Le ministère laissera aux commissions scolaires elles-mêmes le soin de déterminer les conditions d'admission des élèves au cours de recyclage. quant aux dépenses occasionnées par l'organisation de ce nouveau cours, elles seront soumises aux règles en vigueur pour l'ensemble du cours secondaire auquel il se rattache.

Expériences plus nombreuses en 1966-1967

Les autorités du ministère de l'Education sont conscientes que le cours de recyclage ne pourra être organisé, pour 1965-1966, dans un grand nombre d'endroits, étant donné le bref délai qui nous sépare de la rentrée scolaire.

M. Gérin-Lajoie a insisté sur le fait que les quelques initiatives qui seront toutefois réalisées dès cette année permettront d'orienter l'organisation d'expériences plus nombreuses en 1966-1967.

Le Conseil supérieur de l'Education rencontrera les responsables du BAEQ

Le Conseil supérieur de l'Education tiendra son assemblée mensuelle jeudi et vendredi prochains, 12 et 13 coût, à Rimouski. Cette réunion sera probablement une des plus enrichissantes que le Conseil supérieur aura tenue, du point de vue contact avec une population aux prises avec des problèmes extrêmement complexes dont les solutions, pour urgentes qu'elles soient, sont présentement élaborées scientifiquement.

En effet, jeudi soir, le Conseil supérieur rencontrera les responsables du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, inc., organisme mis sur pied, dans les cadres du plan ARDA, pour remettre en valeur le potentiel complet et diversifié des régions du Bas Saint-Laurent, Témiscouata, Matapédia et Gaspésie.

Le Conseil supérieur, qui a instauré, il y a quelques mois à peine, un comité pour l'éducation permanente, a prévu une rencontre spéciale de son comité avec les responsables de l'éducation des adultes dans les cadres de l'aménagement de cette région. Le BAEQ exposera aux membres du comité du Conseil supérieur l'expérience qu'il poursuit par des cours scolaires conçus spécialement pour les adultes du district.

L'assemblée prévue avec les représentants des trois commissions scolaires régionales du secteur, celle du Bas Saint-Laurent, des Monts, et de la Matapédia, suscitera un intérêt spécial provoqué par les problèmes spécifiques de cet immense territoire situé dans l'est du Québec.

Comité spécial chargé d'étudier les problèmes éducatifs des adultes

COMITE SPECIAL CHARGE

Au cours des dernières réunions mensuelles, le Conseil supérieur de l'éducation a mis sur pied un comité spécial chargé d'effectuer une étude sur l'éducation des adultes.

Cette question préoccupe plusieurs milieux et, en maints endroits, on voit des comités dit "d'éducation permanente" se former dans le but d'examiner les possibilités de maintenir chez nous le goût pour le développement général et pour acquérir une formation plus poussée en tenant compte de la pratique de la vie quotidienne.

Le Rapport Parent préfère "éducation permanente" pour désigner l'éducation des adultes: "Nous entendons par l'éducation permanente, un besoin et un goût plus général de perfectionnement et de culture; nous la concevons comme un service général de l'enseignement qui, non seulement offre à la population adulte toute la variété nécessaire de cours et d'occasions de perfectionnement et de culture, mais aussi incite cette population à en profiter et vise à généraliser la préoccupation et l'habitude de l'étude chez les adultes".

Un document complet illustrant les travaux effectués par plusieurs grandes compagnies canadiennes et visant à promouvoir l'éducation permanente au sein de leur propre personnel est présentement l'objet d'un examen minutieux de la part du comité.

Parlementaires canadiens en Bavière

Prague (Reuter) — Les parlementaires canadiens actuellement en Tchécoslovaquie étaient encore aujourd'hui en Bavière occidentale où ils ont visité deux industries importantes: les usines de fabrication des véhicules Skoda et les brasseries célèbres de Pisen Urquell.

COURS par CORRESPONDANCE

6 & 7e, 8e, 9e, 10e et 11e ANNEES SECTIONS GENERALE ET SCIENTIFIQUE POUR ELEVES REGULIERS ET ADULTES
Aussi, COURS DE RECUPERATION
Examens et diplômes du Ministère de l'Education

S.V.P. m'envoyer prospectus gratuit — A-7-8-65
Nom ..... Adresse ..... Comté .....



Je remercie l'Institut Raymond et tous leurs dévoués professeurs qui m'ont aidée à réussir les examens d'adultes du Ministère de l'Education.
Signé: Aline Lefort, Ste-Martine

SOYEZ SATISFAIT VOUS AUSSI...
Comme des milliers d'autres.
Profitez de nos 26 ans d'expérience

Institut Raymond
1475 CHEMIN STE-FOY QUEBEC 6

LA CLEF DU SUCCES
JEUNES GENS... JEUNES FILLES
DESIREZ-VOUS UNE POSITION STABLE?
Inscrivez-vous aux:
COURS DU JOUR OU DU SOIR
ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU
473, de la Canardière — Tél.: 524-3215
Spécialités:
● Conversation anglaise ● Correspondance bilingue
● Droit commercial ● Classement de bureau
● Initiation aux affaires
Acceptons les élèves de la 5ème à la 12ème années
EMPLOYES DE BUREAU — FINISSANTS — FINISSANTES
Cours spécial du soir
Conversation anglaise — Comptabilité Sténo-dactylo



"Elle a réussi parce qu'elle a fréquenté O'Sullivan de Limoilou".

Attention!
O'SULLIVAN DE LIMOILOU INC.
1008, 3e AVENUE — TEL.: 523-4769
COURS 10e - 11e - 12e ANNEE
COMMERCIAL BILINGUE
COURS DU JOUR ET DU SOIR
En juin, nos 55 finissants de 12e année ont été placés grâce aux maisons d'affaires qui mettent leur confiance en cette institution qui jouit d'une grande renommée.

Québec — Tél.: 529-3751
idc INSTITUT DENYS INC. — 722, CÔTE STE-GENEVIEVE — QUÉBEC 4
Montréal — Tél.: 729-3558
Ecole officiellement reconnue par le Ministère de l'Education
COURS REGULIERS — COURS POUR ADULTES
☐ Jour ☐ Soir ☐ par CORRESPONDANCE
Examens officiels du ministère de l'Education
COMMERCIAL: ☐ 12e spéciale ☐ 11e année ☐ 10e année ☐ 10e et 11e années
GENERAL: ☐ 10e année ☐ 11e année ☐ 10e et 11e années ☐ 8e et 9e années
SCIENTIFIQUE: ☐ 10e Sc. mathématiques ☐ 11e Sc. mathématiques ☐ 10e et 11e ☐ 10e Sciences lettres ☐ 11e Sciences lettres ☐ 10e et 11e ☐ 8e et 9e Sciences
COURS SPECIAUX: ☐ 6e et 7e années ☐ Vente ☐ Gérance de Bureau ☐ CONVERSATION ANGLAISE (disques et devoirs) ☐ Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) ☐ Comptabilité supérieure ☐ Sténo-dactylo ☐ Chimie
Je désirerais recevoir des renseignements sur le cours mentionné
Nom ..... Age .....
Adresse ..... Tél.: .....
a/s de ..... Comté .....
19-7-65 AC

COURS DE PERFECTIONNEMENT
Bart School — nancy taylor
CARREFOUR — 1965
Avenir Brillant
Carrière Fascinante
Salaire Avantageux
● Secrétariat - Speedwriting
● Charme et Personnalité
● Laboratoires de sténographie, dactylographie, lecture
● Cours Commercial Complet
● Conversation Anglaise
● Dactylo Voice-O-Matic
● Sténographie Speedwriting
● Cours de Charme et de Personnalité Nancy Taylor
● Lecture rapide
● Service de Placement d'un océan à l'autre



"MR EXECUTIVE" POUR JEUNES GENS
Le cours commercial par excellence pour un avancement rapide! Plus un cours de personnalité complet, efficace et pratique, préparé par des spécialistes. Apprenez à développer vos qualités, vos aptitudes, à vous mettre en valeur, à être dynamique et persuasif, à vous faire des amis!
Inscrivez-vous dès maintenant!
Bart School
751, Côte d'Abraham — Tél.: 522-5889

RUEL BUSINESS COLLEGE



Félicitations à M. Richard Cloutier, St-Agapit, Cté Lotbinière, qui a suivi les cours de commerce anglais et français du Ruel Business College, 32 Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position de commis de bureau à la Banque Provinciale, St-Agapit, Cté Lotbinière.

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DU COURS COMMERCIAL ANGLAIS
COLLÈGE O'SULLIVAN
HAUTE-VILLE
775, RUE ST-EUSTACHE
523-5505 ou 623-3021
JOUR ET SOIR
10 MOIS SEULEMENT
SOYEZ PRATIQUES: EPARGNEZ VOTRE TEMPS ET VOTRE ARGENT
COURS SECRETAIRE
COURS STENOGRAPHE BILINGUE
COURS STENOGRAPHE FRANÇAISE
COURS JR. COMMERCIAL
COURS COMMERCIAL COMPLET
SPECIALITE: CONVERSATION ANGLAISE
ENTRAINEMENT SUR MACHINE DE BUREAU: SANS FRAIS ADDITIONNELS
MANUELS SCOLAIRES LOUES
DISCIPLINE REMARQUABLE
TRAVAIL SERIEUX ET INTENSIF
POSITION ASSUREE
Le seul COLLEGE de QUEBEC reconnu par le business Educator's Association of Canada, décernant diplômes et certificats reconnus dans tous les services gouvernementaux du Canada et les bureaux d'affaires.
LES JEUNES FILLES SEULEMENT SERONT ADMISES AU COURS DU JOUR
NOS ANCIENS ELEVES SONT NOTRE MEILLEURE RECOMMANDATION
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS ET INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER
Vos ambitions sont les nôtres: assurer vos succès de demain.
Bureau ouvert de: 9 hres à 12 hres a.m. de 2 hres à 5 hres p.m.

Le rythme de l'activité dans la construction ne changerait pas

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a maintenu que le rythme de l'activité dans l'industrie de la construction au pays ne subirait aucun changement à la suite de la décision du gouvernement de remettre à plus tard la réalisation de certains de ses projets.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lester Pearson a manifesté sa surprise devant la réaction qu'on avait eu en apprenant la décision du gouvernement. Il a de plus bien précisé que l'industrie de la construction ne connaissait pas de crise et que la mesure ne voulait pas apporter une solution à quelque problème caché.

Il a rappelé que dans certains secteurs du pays la demande de nouveaux édifices était supérieure à tout ce qui avait été prévu. Remarquant que l'industrie pouvait sûrement répondre à cette demande, il a toutefois fait remarquer qu'il lui fallait un peu de répit pour mettre les plans à point et rassembler les hommes et la machinerie.

Le gouvernement change tout simplement la date à laquelle certains de ses projets devront être terminés. "Il n'y a aucune restriction dans ce geste. Les travaux déjà commencés ne seront pas interrompues. Aucun projet ne sera abandonné. Et l'on ne diminuera pas le rythme de notre activité."

Idiotie

Il a qualifié par ailleurs de "déclaration idiote" les remarques du chef de l'opposition sur cette question. M. John Diefenbaker avait laissé entendre que la remise à plus tard des projets du gouvernement découlait de la récente rencontre à Washington du ministre des Finances, M. Walter Gordon, avec le secrétaire américain au Trésor, M. Henry H. Fowler.

Il nia également la supposition de M. Diefenbaker, pour lequel la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction était responsable des problèmes dans les industries du domaine de la construction.

M. Pearson a fait remarquer que le nombre sans précédent de projets de construction prouvait tout à fait le contraire.

Il a tout fois refusé de préciser si le gouvernement allait étudier la possibilité de hausser l'intérêt des prêts faits par les banques, si jamais les industries privées ne suivaient pas l'exemple du gouvernement et ne diminuaient pas le nombre de leurs projets.

Le premier ministre a enfin affirmé que le nombre des projets devrait être coupé seulement dans les secteurs du pays où les ouvriers spécialisés sont en nombre insuffisant et où l'industrie fournit déjà au maximum.

Ottawa et les provinces devraient se partager les responsabilités

– Guy Favreau

GENEVA PARK, Ont. (PC) L'ex-ministre de la Justice, M. Guy Favreau, maintenant président du Conseil privé, a déclaré que le gouvernement central et ceux des provinces devraient se partager étroitement les diverses responsabilités dans un Canada uni.

Il a baptisé "ménage à onze" cette conception d'un Canada composé d'un gouvernement central et de 10 gouvernements provinciaux.

"Dans ce ménage à onze, il n'y aurait pas de place pour les centralisateurs à outrance ni pour les provincialistes impénitents" a-t-il déclaré dans un exposé fait à la 35ième conférence du Lac Couchiching. C'était d'ailleurs son premier discours important depuis qu'il a démissionné de son poste de ministre de la Justice. Et c'était un rejet complet de la conception du "ménage à trois" Ottawa, le Québec et les autres.

M. Favreau a afirmé que le rôle que le gouvernement central doit jouer est d'influer une stimulation pondérée à la vie nationale. "La principale préoccupation d'Ottawa ne doit plus être de défendre son indépendance prééminente. Sa démarche est passé de la domination à la coopération et en conséquence, les dirigeants fédéraux doivent posséder davantage les qualités du diplomate que celle du leader".

"Il n'y a rien de visionnaire dans l'idée d'une nouvelle constitution, a-t-il dit, mais je pense qu'il serait bête de vouloir en improviser une à titre de projet du Centenaire. Je pense que nous ne devrions arrêter les principes d'une nouvelle constitution qu'après avoir assimilé complètement les problèmes qu'elle aura pour but de régler".

Modification à des décrets dans les régions de Québec et de Sorel

Sur la recomandation de l'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, le Conseil exécutif a sanctionné divers amendements à des décrets d'extension juiridique de convention collectives.

Décret relatif à l'industrie et aux métiers de l'imprimerie région de Québec.

Le texte des "Dispositions regissant l'apprentissage dans la zone 1" (article XXIV) a de nouveau été approuvé pour paraître dans le récent décret portant le numéro 2114 du 4 novembre 1964. Quelques modifications mineures ont été apportées, notamment en ce qui concerne la limite d'âge pour l'admission des candidats à l'apprentisage. L'âge limite ayant été enlevé, tout candidat d'au moins 16 ans peut maintenant être admis à suivre les cours d'apprentissage.

Décret relatif à l'industrie et aux métiers de la construction région de Sorel.

Deux nouveaux termes "poseurs de terrazzo" et "marbrier de bâtiment sont ajoutés aux définitions de métiers du décret ci-haut mentionné. Le métier de "jointoyeur" apparait maintenant à l'échelle des salaires de l'article III (Taux de salaires minima) :

Jointoyeur : $2.70.

A partir du 1er septembre 1965, ce taux de salaire sera augmenté à $2.80 et il sera porté à $2.85 après le 1er juilleur 1966.

Il y aura une majoration de salaire de 100 p. 100 pour le travail supplémentaire exécuté par les ouvriers des équipes de soir ou de nuit qui sont assujettis à ce décret.

La durée de l'apprentisage a été fixée, dans certains cas, à 2 ans et dans d'autres à 3 ans, pour certains métiers tels que l'ouvrier paysagiste, le marbrier de bâtiment, le poseur de terrazzo, qui ne sont pas mentionnés à l'article XII.

Droit de prélèvement

Le droit de prélèvement du Comité paritaire des barbiers et coiffeurs de Valleyfield a été renouvelé pour la période comprise entre le 16 août 1965 et le 16 août 1966.

Ces amendements entreront en vigueur dès leur parution dans la Gazette oficielle du Québec du 7 août prochain.

Pour éviter les possibilités de désastre: lois spéciales

MONTREAL. (P.C.). — Dans une lettre à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, a laissé entendre que des lois gouvernant le transport des matières explosives dans le port de Montréal devraient être appliquées pour écarter toute possibilité de désastre.

Il a précisé que des lois strictes devraient permettre aux autorités de maintenir une surveillance constante sur les matières explosives en transit dans le port.

Il a rappelé à l'appui de sa demande un incident au cours duquel, il y a un mois, un navire transportant 60 tonnes de nitrate s'était aventuré dans le port après avoir pris sa cargaison à un quai de l'est de la ville.

"C'est tout à fait contraire au code du Conseil des Ports nationaux, selon lequel les navires prenant livraison de produits inflammables doivent immédiatement quitter les abords du port", a rappelé le conseiller Sauvageau.

Encore la fin de semaine dernière, un incendie a détruit à un quai de la métropole le pétrolier Cedarbranch.

La cargaison de fluide hautement volatile n'a pas fait explosion mais deux membres d'équipage ont péri.

En visite à Québec jusqu'à lundi prochain

La trentième escadre de destroyers américains est en visite à Québec depuis ce matin jusqu'au 9 août.

L'escadre comprend les U.S.S. Barton, U.S.S. Bristol, U.S.S. Purdy, U.S.S. Compton, U.S. Pierce et U.S.S. Hank, sous le commandement du capitaine R. W. Frieden, U.S.N.

Ces navires seront ouverts pour visite du public dimanche le 8 août à l'Anse-aux-Foulons de 1 heure à 5 heures p.m., et de 7 h. à 9 hres a.m.

Samedi soir à 9 heures, une danse aura lieu pour les équipages au Manège Militaire de la rue Grande Allée..

Soirée du président

Le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc., organise une soirée en l'honneur de M. Raymond Roberge, ex-président local qui vient d'être élu président national de la Fédération des jeunes chambres du Canada français.

Cette soirée aura lieu dimanche, le 8 août.

Pour informations supplémentaires, on peut contacter les membres du bureau de direction du Jeune Commerce.

INSTITUTEURS DEMANDES

ECOLE INDEPENDANTE - COURS DU JOUR

9ème ou 10ème Commerciale

PROFESSEUR D'ANGLAIS - 4 heures par jour

Tél. : 524-3215



L'ACTION

offre à la

FUTURE MARIEE

Un excellent choix de

FAIRE-PARTS

CARTES de RETOUR

CARTES DE REMERCIEMENTS

NAPPERONS

etc

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Signalez : 522-4771

demandez le local 19

(Nous desservons le Québec Métropolitain)

Consultez notre circulaire : des centaines de spéciaux dans tous nos rayons



A compter de lundi le 9, jusqu'au 14 incl.

Une grosse SEMAINE de spéciaux

LE Syndicat DE QUÉBEC

Stationnement gratuit à St-Roch

Deux heures de stationnement gratuites avec tout achat de deux dollars et plus. Demandez vos coupons au bureau de la correspondance, 2e étage, sur présentation de factures.

20 Bicycles à gagner au Syndicat

UN PAR JOUR ! Pour garçons et filles . . . Toutes vos factures des rayons d'enfants valent pour ces attributions du 9 au 31 août inclusivement.

GRATIS ! Un stylo à encre indélébile et des marqueurs avec tout achat dans nos rayons des garçons et fillettes.

MODIFICATIONS À L'ORGANISATION DE LA PASTORALE SCOLAIRE

Le Cardinal archevêque de Québec vient d'apporter quelques modifications à l'organisation de la pastorale scolaire et de procéder à de nouvelles nominations chez les responsables locaux de cette pastorale. Nous reproduisons ici le communiqué de l'archevêché tel que publié dans la Semaine religieuse, édition du 5 août 1965.

La structure de l'aumônerie diocésaine des écoles sera désormais modifiée dans le sens suivant:

Les aumôniers régionaux porteront le titre "directeurs régionaux de la pastorale scolaire" et seront considérés comme les supérieurs immédiats des aumôniers d'écoles travaillant dans leur région. Ils auront la responsabilité de l'ensemble de la pastorale scolaire, au niveau secondaire, dans leur région. Ils constitueront, avec le directeur diocésain de la pastorale scolaire, et sous son autorité, l'organisme jusqu'ici désigné sous le nom d'aumônerie diocésaine des écoles secondaires.

Directeur diocésain

Monseigneur Raymond Lavoie, p.d.

Directeurs régionaux

Commission des Ecoles Catholiques de Québec:

M. l'abbé Jean-Marie Tardif

Commissions Scolaires régionales:

Jean-Talon: M. l'abbé Aurélien Pouliot

Orléans: M. l'abbé Pierre Vézina

Chauveau: M. l'abbé Michel Boudreault

Charlevoix: M. l'abbé Bertrand Fournier

Tardivel: M. l'abbé Laurent Leclerc

Tilly-Ste-Foy: M. l'abbé Marcel Dubé

Louis-Fréchette: M. l'abbé Henri Morency

Chaudière: M. l'abbé Eugène Garant

M. l'abbé J.-Marie Vachon (adjoint)

Commissions Scolaires locales:

Sillery: M. l'abbé Gérard Lortie

Québec-Ouest: M. l'abbé Maurice Mathieu

Commissions Scolaires régionales chevauchant sur deux diocèses:

Représentants du diocèse de Québec:

Provencher: M. l'abbé Marc Letarte

Bois-Francs: Révérend Père Victor Grondin, C.S.C.

Mauricie: M. l'abbé Irénée Tessier

Pascal-Taché: M. l'abbé Fernand Nicole.



● LEGER INCENDIE A L'EGLISE ST-SACREMENT — Un léger incendie a éclaté vers midi, hier, dans la verrière centrale de l'église St-Sacrement, sur le chemin Ste-Foy. Sous la pression de la fumée entre une double fenêtre du temple, le vitrail intérieur a éclaté. Les dégâts sont considérables car il a fallu installer un jet à l'extérieur et un autre à l'intérieur, dans le transept. Les sapeurs n'ont mis qu'environ 30 minutes pour maitriser l'incendie. De toute apparence les flammes ont originé lorsque des préposés à l'entretien de l'église étaient à nettoyer une fenêtre avec un chalumeau. L'intérieur de l'église a été noirci par la fumée, et l'eau projetée à plusieurs pieds dans les airs a également causé des dommages.

Palais de justice

(par Réjean LIZOTTE)

SEMANT A TOUS VENTS

Ti-tur promène sa bosse un peu partout au Canada faisant un carnet de voyage de sa "feuille de route". Semant à tous vents il récolte aussi à tous vents les condamnations les plus diverses.

Il nous a rendu visite hier au palais de justice pour répondre à une accusation de tapage à Ville les Saules. Devant la question du juge Dumontier qui lui demandait s'il avait déjà été condamné il s'est empressé de répondre que c'était la première fois qu'il venait dans cette cour. L'avocat de la Couronne n'en croyant pas ses oreilles se leva pour lui dire "vous avez déjà été condamné !" Ce à quoi il s'est vu répondre un "ah oui ?" tout éberlué.

L'avocat de la Couronne le compara alors au petit Poucet qui indiquait son chemin pour ne pas se perdre et présenta au juge une "feuille de route" de quatre pages bien remplies. Il s'est avéré que notre Ti-tur avait été condamné depuis 1931 quelque 50 fois et ce, un peu partout au Canada, à un point tel que l'avocat de la Couronne a comparé sa "feuille de route" à un manuel de géographie.

Ce grand voyageur devant l'Eternel sera l'invité de Sa Majesté en sa propriété des Plaines d'Abraham pour une période de huit jours.

ROMEO, SA BOUTEILLE ET SA JULIETTE

Un Roméo qui n'a plus l'âge de grimper les balcons a comparu vendredi pour avoir asséné un coup de bouteille sur la tête de sa voisine, une Juliette d'âge respectable.

Notre Juliette, qui allait nourrir ses oiseaux sur le balcon, a raconté avec force détails l'incident qui lui a valu une bosse sur la tête et à ses oiseaux un ventre affamé. Roméo prétexta pour l'attirer dans son antre qu'il voulait lui montrer un pont qu'il avait fait pour les enfants.

Se méfiant un peu, elle se laissa toutefois tenter par ce péché mignon qu'est la curiosité et pénétra à petits pas furtifs dans la demeure du bâtisseur de ponts. C'est alors que "PAN" elle se retrouva au pied de son invitant voisin.

Il expliqua sa conduite si peu galante en disant qu'il avait peut-être pris un peu de boissons mais qu'il était en très bons termes avec Juliette ordinairement. Sur ce, le juge le condamna à deux mois de prison et à signer un engagement personnel de $500.00 de garder la paix pendant une période de 24 mois.

STATIONNEMENT GRATUIT A ST-ROCH

AUX ENDROITS SUIVANTS:

1- STATIONNEMENT GENDRON, RUE DORCHESTER (PRES PARC VICTORIA)

2- STATIONNEMENT BELANGER (TERRAIN GALE) BOUL. CHAREST ET NOTRE-DAME DES ANGES

3- STATIONNEMENT CHAMPOUX RUE DORCHESTER (PRES DU BOUL. CHAREST)

4- STATIONNEMENT SYNDICAT DE QUEBEC RUE STE-HELENE

5- STATIONNEMENT CENTRE CHAMPLAIN, RUE DE L'EGLISE

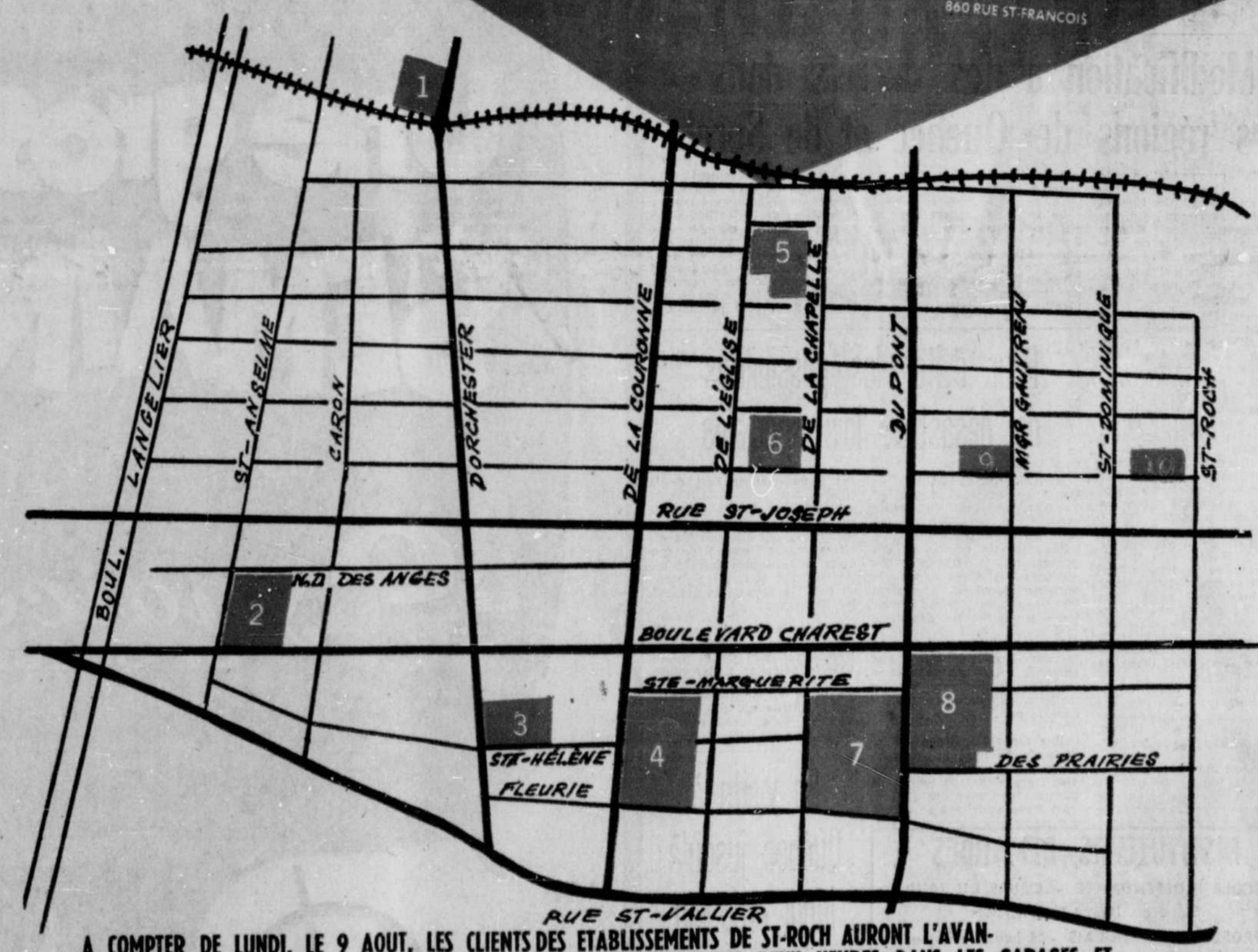
6- STATIONNEMENT ST-FRANCOIS, RUES ST-FRANCOIS ET DU ROI

7- STATIONNEMENT PAQUET-LALIBERTE, BOULEVARD CHAREST

8- STATIONNEMENT POLLACK, BOUL. CHAREST

9- STATIONNEMENT LE BARIL D'HUITRES, RUE ST-FRANCOIS

10- STATIONNEMENT ASSH, 860 RUE ST-FRANCOIS



A COMPTER DE LUNDI, LE 9 AOUT, LES CLIENTS DES ETABLISSEMENTS DE ST-ROCH AURONT L'AVANTAGE DE POUVOIR STATIONNER LEUR VOITURE GRATUITEMENT PENDANT DEUX HEURES DANS LES GARAGES ET PARCS DONT LA LISTE APPARAIT CI-DESSUS. EN EFFET, TOUT CLIENT DE L'UN DES ETABLISSEMENTS DONT LA LISTE SUIT N'AURA QU'A PRESENTER, A UN ENDROIT BIEN IDENTIFIE DE CET ETABLISSEMENT, SA CARTE DE STATIONNEMENT. ON Y APPOSERA ALORS UN TIMBRE QUI DONNERA DROIT A DEUX HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT.

LISTE DES ETABLISSEMENTS OFFRANT DU STATIONNEMENT GRATUIT, EN VERTU DU PLAN PARC-ACHATS.

Assh, La Cie Inc.
Banque Provinciale du Canada
Bijouterie Bernard Limitée
Carrier & Goulet Inc.
Clément & Clément Inc.
Edgar Dechêne Limitée
Dorfman Clothing Reg'd.
Edifice du Boulevard Limitée
Epicerie Lionel Gagné
Epicerie Martel Enr.
Garneau Raoul & Fils Enr.
Jacques Nap. Junior Enr.
Eugène Jobin Enr.
Jouvencelle Spécialité Inc. (La)
J.-B. Laliberté Limitée
Lucien Lamontagne & Frère Inc.
Lamy Limitée
Cie Légaré Limitée
Librairie Langlais Limitée
Louson Limitée
Montreal Draperies Inc.
Nora Limitée
Norman & Fils Limitée
Paquet La Compagnie Inc.
Plamondon, Jos. Inc.
Pollack M. Limitée
La Cie E. Prémont Limitée
Le Petit Chaperon Rouge Enr.
Pharmacie Brunet Enr.
Yves Poulin Enr.
Reitman's Inc.
Restaurant LaFayette Enr.
C. Robitaille, Inc.
Au Royaume de la Caméra Inc.
Au Salon Fleuri Inc.
Syndicat de Québec Limitée
St-Cyr & Frère
J.-A. Talbot (Magasin Talbot Inc.)
Raymond Talbot
Thivierge le Costumier Inc.
Weisor Limitée
Woolworth F.W. Co. Limited
Woo's House Restaurant

le plus grand centre d'affaires de l'Est du Québec.

LE CENTRE D'AFFAIRES ST-ROCH INC.

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Le Québec s'est affirmé sans conteste, déclare M. Comtois

par Bernard Bastien

Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois, a déclaré hier, alors qu'il prorogeait la session des deux Chambres, que au cours de l'année le Québec s'est affirmé sans conteste, tant sur le plan des relations fédérales-provinciales qu'interprovinciales. "Le retrait des programmes conjoints et la part accrue de la province dans le champ de taxation directe, a-t-il dit, en sont deux exemples éloquents".

Le lieutenant-gouverneur a notamment fait allusion aux nouvelles lois de l'agriculture que le gouvernement a été appelé à voter. "Vous avez augmenté de vingt millions de dollars les sommes mises à la disposition de l'Office du crédit agricole pour les prêts aux cultivateurs, a-t-il noté, et avez autorisé des crédits nouveaux pour favoriser l'élevage, améliorer la qualité de la production agricole et accroître le rendement des fermes".

C'est au cours de cette même session, si on se souvient bien, que le gouvernement a créé une Commission d'enquête sur l'Agriculture au Québec. Le gouvernement a aussi voté des sommes considérables devant être mises à la disposition des cultivateurs pour les aider à payer leurs taxes scolaires et pour compenser des pertes qu'ils ont subies par suite des méfaits de la température.

Le lieutenant-gouverneur a fait remarquer que les initiatives dans l'intérêt de nos classes laborieuses ont été nombreuses. "L'une des plus importantes, a-t-il dit, est le remplacement de la loi du service civil par celle de la fonction publique, loi moderne s'il en fut, qui donne aux employés de la province un statut revalorisé de même que les avantages du syndicalisme".

La transférabilité des régimes de retraite supplémentaires, l'adaptation des régimes de rentes des fonctionnaires de l'Etat, de ceux de l'enseignement et de l'Hydro-Québec seront bientôt un fait accompli, selon l'Honorable Comtois.

Madame et messieurs de l'assemblée législative, je vous remercie, a-t-il conclu, d'avoir voté les subsides nécessaires à l'administration de la province durant l'année financière en cours.



● VOTE — Montréal (Téléphoto UPI) — Les postiers montréalais ne lâchent pas prise. Ils ont carrément refusé l'offre de hausse de salaires proposée par le gouvernement fédéral. Cette photo nous fait assister à un vote à main levée.

Loi modifiée de la Régie des Alcools

La loi modifiant la loi de la Régie des Alcools a été adoptée en troisième lecture, hier, par un vote de 46 contre 19, après qu'elle eut fait l'objet d'un léger débat entre le premier ministre et le chef de l'opposition, et qu'un amendement proposé par le député de Champlain, M. Maurice Bellemare eut été rejeté.

L'amendement proposé par M. Bellemare au début de la séance du matin, visait à retourner le bill 85 au comité plénier de l'Assemblée législative et à ce que le paragraphe b de l'article 11 soit retranché. M. Bellemare voulait qu'on restreigne les permis d'épiceries aux municipalités de 2,000 habitants et plus comme le faisait l'ancienne loi. On sait que la loi telle qu'amendée actuellement permet d'accorder ces permis dès que la population d'une municipalité rurale est de 1,000 habitants.

Le chef de l'opposition a par la suite, déclaré que la loi était discriminatoire envers les hôteliers "qui tiennent de véritables hôtels au sens sérieux du mot" et qui habitent dans le reste de la province. "C'est aussi une discrimination envers les citoyens qui n'habitent pas les grandes villes.

On sait que les amendements ont pour but de supprimer l'obligation de servir un repas les jours fériés dans les cabarets situés dans Ile de Montréal, l'Ile Jésus, la cité de Québec et dans un rayon de cinq milles de cette ville. Les autres endroits de la province sont encore soumis à la même obligation.

Le premier ministre a pour sa part affirmé que l'on faisait un honnête effort pour reconnaitre des pratiques courantes au lieu de se fermer "les yeux devant les abus que nous connaissons". La loi n'est pas parfaite, a-t-il dit, mais nous voulons surtout faire disparaitre les "beer joints".

On peut être dans la légalité et se comporter comme un sauvage

"On peut être dans la légalité et se comporter comme un sauvage. Les relations du travail ne sont pas qu'affaire de loi, mais aussi de climat. D'un groupement civilisé, on est socialement en droit d'attendre plus que le strict respect des lois." C'est l'essentiel de la déclaration que le ministre des Richesses naturelles, l'honorable René Levesque, a remise à la presse hier pour commenter le renvoi par la compagnie Canadian Electrolytic Zing (Noranda Mines), de Valleyfield, de douze employés, dont le président, le vice-président et le secrétaire du syndicat, à la suite d'une grève illégale de 8 jours.

"La grève s'est déclenchée spontanément, dit le ministre, sans la moindre intervention syndicale (le président du local s'est opposé dès les premiers instants)."

"La conduite inadmissible d'un contremaitre, sous l'effet de l'alcool, a mis le feu aux poudres. Ce contremaitre s'est conduit envers ses hommes d'une manière incompatible avec la plus élémentaire dignité humaine".

"Nul individu conscient, affirme le ministre, n'aurait pu, sans réagir, accepter de recevoir des ordres sur le ton et dans les termes employés. Il s'agissait d'une provocation grave; il n'est plus de mise de parler à des hommes comme à des bêtes".

"Ce qui devait arriver, arriva. La provocation — dont même le droit pénal tient compte en certaines circonstances — eut son effet logique. On connait la suite; une grève illégale qui ne se termina que sous la poussée de la centrale syndicale qui d'ailleurs n'a pas cessé, durant le conflit, d'attirer l'attention des travailleurs sur la précarité de leur situation juridique".

"La compagnie, affirme M. Lévesque, c'est saisie de l'occasion avec un tel empressement que l'on est en droit de se demander si elle n'a pas tout fait pour la faire naitre . . . En frappant aussi dur, elle a aboli le dialogue d'égal à égal avec ses employés en ruinant ses moyens d'expression collective".

"Cet exemple, poursuit M. Lévesque, illustre de façon saisissante une attitude réactionnaire déjà dénoncée. Les douzes employés de Valleyfield rappellent étrangement "la livre de chair" d'un certain personnage que Shakespeare stigmatisait il y a déjà fort longtemps, conclut le ministre.

M. B. Arsenault accompagnera le cardinal Maurice Roy en Louisiane en août

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, accompagnera Son Eminence le cardinal Roy, en qualité de délégué officiel de la province de Québec, aux fêtes qui se dérouleront en Louisiane les 14, 15 et 16 août, pour commémorer le deuxième centenaire de l'arrivée des premiers groupes de réfugiés acadiens qui se sont établis dans cette région des Etats-Unis, après la dispersion. Le Père Thomas-Marie Landry, O.P., président du Conseil de la Vie française en Amérique, sera également présent à ces cérémonies.

Le Secrétaire de la province sera porteur du projet d'entente culturelle que lui confie M. Pierre Laporte, ministre des Affaires cultures, pour être transmis aux autorités de la Louisiane. Ce projet d'entente culturelle entre le Québec et la Louisiane, rédigé en français et en anglais, sera étudié par le gouvernement de la Louisiane pour être éventuellement signé à Québec au cours d'une cérémonie qui se déroulera vers le début de septembre.

La Louisiane, où se trouvent de nos jours plus de 800,000 descendants d'Acadiens et de Français, faisait autrefois partie du diocèse de Québec comme partie intégrante du Canada-Français d'alors.

A la suite de la déportation de 1755, un certain nombre d'Acadiens dispersés dans les colonies anglo - américaines réussirent à atteindre la Louisiane. Après le traité de Paris de 1763, des milliers de réfugiés acadiens s'étaient portés vers les possessions françaises des Antilles, en particulier à Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Martinique. Mais le climat tropical des Antilles ne leur convenant pas, ils songèrent bientôt à aller s'établir en Louisiane où ils arrivèrent en grand nombre à partir de 1765.

A la même époque, des Acadiens gardés prisonniers en Nouvelle-Ecosse jusqu'au traité de Paris, de même que des milliers d'autres qui se trouvaient en France, à la fin de la guerre de sept ans, se dirigèrent vers la Louisiane où ils ont perpétué jusqu'à nos jours leur héritage français.

Aux prières

Mgr Noël DION, décédé le 4 août 1965, était membre de la Société Ecclésiastique Saint-Joseph.

Question d'humanité et de conscience

"C'est pour moi une question d'humanité et de conscience, et c'est sous ma responsabilité de premier ministre que je recommande à la Chambre l'adoption de cet amendement et je le fais suivant ma conscience", telle est la déclaration que le premier ministre, Jean Lesage, a faite hier, au moment où il demandait d'amender l'article 110 de la loi de la Législature afin de permettre à l'ancien député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, d'avoir droit à la pension.

"J'ai étudié à fond le cas de l'ancien député de Chicoutimi, a dit le premier ministre, et je m'en suis personnellement fait une question de conscience; j'en suis venu à la conclusion que le député de Chicoutimi avait été victime d'un système. A la suite d'une enquête personnelle que j'ai faite, j'en suis venu à la conclusion que si l'ancien député de Chicoutimi ne recevait pas sa pension en vertu de l'amendement que je propose, il serait dans une situation désastreuse".

Le chef de l'opposition a souscrit à l'amendement en déclarant: "Je voudrais dire que le geste qui est posé ce matin, par le proposeur de l'amendement en est un qui doit être classé parmi ceux que le coeur inspire et que la raison guide". Puis M. Johnson ayant relu la propre déclaration du député de Chicoutimi remise un peu plus tôt à la presse et annonçant sa démission comme député de Chicoutimi, voilà, a-t-il conclu, notre parfait gentil homme et l'homme d'honneur".

Numéro d'assurance sociale le 9

(P.C.) — Par proclamation le gouvernement a fixé au 9 août la date à partir de laquelle tout particulier âgé d'au moins 18 ans et exécutant un travail, doit demander l'attribution ri-i0-0ééé.LtJM é-6666 ES T d'un numéro d'assurance sociale nécessaire à l'administration du régime de rentes québécois.

M. Jean Lesage, premier ministre, a communiqué à la Chambre hier que la Régie des rentes du Québec est chargée d'attribuer les numéros. Un accord doit être conclu entre Québec et Ottawa pour permettre l'utilisation, aux fins de l'administration du régime de rentes québécois, du numéro d'assurance sociale émis par la Commission fédérale d'assurance-chômage.

"Grâce à cette entente, a dit en Chambre M. Lesage, les travailleurs du Québec, tout en participant à un régime de rentes authentiquement québécois, pourront aussi, sans avoir à utiliser un autre numéro d'assurance sociale, participer au régime de pensions du Canada s'ils vont occuper un emploi dans une autre province".

"Le gouvernement apporte ainsi, à un problème extrêmement complexe, a ajouté le premier ministre, une solution simple et économique qui présente en outre l'avantage de ne pas faire échec à la mobilité de la main d'oeuvre".

M. Lesage a souligné par ailleurs qu'un certain nombre de citoyens québécois ont déjà un numéro d'assurance sociale qui leur a été attribué par la Commission d'assurance-chômage.

"Ces personnes, a-t-il dit, ne doivent pas demander un nouveau numéro car celui qu'elles ont, demeure valide pour les fins du régime de rentes du Québec".

La documentation nécessaire à l'attribution des numéros d'assurance sociale est envoyée par la Régie des rentes du Québec à quelque 130,000 employeurs de la province, et à l'automne, la même documentation sera envoyée aux travailleurs autonomes.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h.30 p.m. le Samedi, fermé toute la journée.
Le soir sur rendez-vous
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes


165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLEES D'AFFAIRES MARIAGES
Laurentides
150 boul. Ste-Anne. 663-7881

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél. : 626-1102
301, de la Canardière, Québec
Tél. : 523-7760

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.





CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Auditeur Public Accrédité
Vérification
Comptabilité
Impôt sur le Revenu
Règlements de Successions
374, DE LA SALLE-EST
Québec 1


Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
55, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C. N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue St-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26


l'homme au camion vert vous rappelle que pour 13.95 il remplacera les pièces défectueuses de votre brûleur à l'huile au cours de la saison prochaine.
Pour des renseignements additionnels appelez— 529-0561
CANADIAN IMPORT LIMITED

Dr ROGER ROY O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALITE POUR LA VUE
TEL. : 525-4841
J.B. LALIBERTE LIMITEE QUEBEC
HEURES D'AFFAIRES
du lundi au vendredi
de 9½ à 11½ a.m. et 1½ à 5 p.m.
le vendredi soir de 7 h. à 9 h.


MACHINE A ADDITIONNER ELECTRIQUE
Smith-Corona
Figurematic
● ADDITIONNE
● SOUSTRAIT
● MULTIPLIE
● CLE-REPETITION
● SOUS-TOTALISE
Cette nouvelle machine combine au côté pratique la beauté et le coût modique.
Seulement : 119.50
Demandez une démonstration pour en connaitre toutes les caractéristiques indispensables à une comptabilité rapide.
Gerard Poulin (1961) Inc.
Clavigraphes
Raymond Caron — Propriétaire
770, côte d'Abraham — Tél. : 522-6876



sont solides, isolants, insonores, à l'épreuve du feu et faciles à poser. Ils s'emploient dans la construction résidentielle, commerciale et industrielle.
LES BLOCS DECORATIFS Pagé orneront agréablement votre sous-sol, votre parterre, votre patio, etc.
DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT
et notre liste de prix.
Composez 623-9829
J.M. PAGÉ & FRÈRE inc.
coin côtes des érables et Ste-Claire CHARLESBOURG, QUE.



Par Jacques Revelin

Un vainqueur sans panache sera-t-il couronné demain?

Le Belge Henri Pauwels remportera-t-il le douzième Tour du St-Laurent après avoir gardé la tête du classement général durant quinze étapes sur dix-huit ?

A l'avant-veille de la fin de la classique nous nous sommes posé cette question sans pouvoir y répondre, car on ne peut prévoir d'avance ce qui surviendra d'ici demain, lors des deux dernières étapes pouvant produire d'imprévisibles bouleversements, comme certains se produisirent par le passé, notamment quand l'Américain Art Lonjoe délogera le Français René Grossi de la tête à la toute dernière étape pourtant très courte. C'est entre Donnacona et Québec que le coup de théâtre du cinquième Tour se produisit en effet. Depuis, nous sommes demeuré toujours très prudent en évitant de formuler des prédictions à l'approche du dénouement des Tours suivants, particulièrement quand l'avance du leader sur ses plus proches rivaux était aussi peu prononcée qu'elle l'était encore hier matin, deux jours avant la fin.

Henri Pauwels est évidemment bien placé pour triompher demain à Québec. L'avantage qu'il détient sur Goodman ne semble pas énorme mais des secondes et encore moins des minutes ne se grignotent pas facilement dans une course cycliste confrontant des coureurs de valeur sensiblement égale.

S'il triomphe sans gagner une seule étape, Pauwels décrochera donc une victoire sans panache et c'est à l'équipe belge toute entière qu'il faudra attribuer les mérites de son propre succès.

C'est presque involontairement et en jouant un rôle purement défensif que Pauwels endossa le maillot d'or à Sherbrooke, au soir du 27 juillet, quand il tenta de neutraliser une dangereuse échappée risquant de faire perdre la première place à son compatriote Roger Seghers. Ce dernier perdit le maillot d'or effectivement mais, comme Pauwels termina la troisième étape au 4e rang avec un léger retard sur le Français Senicourt et l'Anglais Goodman, moins bien placés que lui dans le classement général, il prit la relève de Seghers en tête de la course et protégea sa faible avance sans prendre de risques inutiles en gagnant des victoires d'étapes.

Depuis Sherbrooke, Pauwels et ses coéquipiers se sont contentés de surveiller de près leurs plus dangereux rivaux en enrayant toutes leurs contre-attaques. Dès qu'ils en voyaient un se détacher du peleton, ils bondissaient immédiatement derrière pour lui ôter le goût de fournir d'improductifs efforts en lui faisant réaliser qu'il ne pourrait distancer le leader.

André Dhaene qui remporta la victoire du Tour de l'an passé pour la Belgique avait bénéficié aussi de l'étroit concours de ses coéquipiers. Mais il avait auréolé son triomphe d'une victoire personnelle à Trois-Rivières où il avait d'ailleurs ravi le premier rang au Polonais Antoni Palka. Pour qu'une victoire de Pauwels soit vraiment éclatante il faudrait qu'il franchisse au moins une fois le premier la ligne d'arrivée d'une étape. Un tel exploit individuel justifierait alors davantage sa supériorité qu'on ne peut lui concéder faute de preuve tangible la matérialisant.

Pauwels est fortement encadré. Les Anglais, les Polonais et les Français pourront difficilement déjouer leur vigilance et il faudra que Goodman, Pawloski Kudra ou Senecourt explosent littéralement pour surclasser le meneur actuel risquant peu de subir une défaillance puisqu'il n'a jamais eu besoin de puiser dans ses réserves d'énergie. Tout et néanmoins possible dans un Tour aussi long que celui qui s'achève. Le directeur technique de l'équipe belge peut toutefois attendre l'issue de la course avec une raisonnable confiance. Seule une extraordinaire performance peut désormais dépouiller Henri Pauwels du maillot d'or.

En souplesse...

L'heure du départ du circuit sur les Plaines d'Abraham aurait été fixé à 3 h. 30 non loin de la statue de Ste-Jeanne d'Arc. Le Tour prendra donc fin dimanche après-midi vers 5h. 30. C'est en soirée toutefois qu'aura lieu la distribution des primes et des trophées dans l'enceinte du stade municipal où un gala avec les artistes fidèles au Tour afrémenteront sa clôture.

L'Espagne et la France seront de retour après une grève dans le circuit d'Alma

Frank Vettor est gravement blessé

(Par Jacques REVELIN et Jean POULIOT)

Il a fallu l'interveation personnelle du président du Tour du St-Laurent, Jean Bélanger, pour ramener au bercail les équipes espagnole et française qui avaient fait une grève d'une étape (le circuit d'Alma) en protestation contre un changement de décision dans le cas de la course par équipes contre la montre.

Les Espagnoles, qui avaient remporté cette étape, et le Français, Claude Senicourt, qui s'était glissé au 2e rang du classement général, protestèrent ainsi contre la décision des commissaires de ne pas inscrire au classement individuel le temps de chaque coureur, mais de ne donner le temps qu'à l'équipe. Guy Morin, pilote de l'équipe canadienne disloquée, fit bien comprendre tout le ridicule de cette décision en disant: "Qu'est-ce que Battello faisait dans cette course, si son temps ne va qu'à une équipe non existante, et non à lui ?"

Les commissaires demeurèrent sourds à la voix du bon sens, et les Espagnols et les Français refusèrent de prendre part au circuit fermé d'Alma. Ce circuit, qui ne comptait que 24 coureurs, fut remporté par le Polonais Franciskek Surminski.

POUR LE BIEN DU CYCLISME

Le directeur de la course, George Dekeukelaere, les commissaires et les directeurs techniques de chaque pays, eurent une réunion d'urgence hier soir et on semblait demeurer sur ses positions jusqu'à ce que le président Jean Bélanger fasse sa première intervention personnelle.

Il sut toucher la bonne corde en parlant de la répercussion qu'aurait une fin de tour mitigée sur l'avenir du cyclisme canadien et tout le monde fut d'accord avec lui, quand il demanda d'oublier les deux étapes de ce triste vendredi et de repartir samedi matin pour Québec avec le même classement que jeudi soir. On ne conservera de cette journée mouvementée que les primes d'étapes.

Le directeur technique de la France toucha juste en disant que "tous les Tours cyclistes ont une crise de croissance".

VETTOR BLESSE

Quand la trentaine des rescapés du Tour du St-Laurent feront leur entrée aujourd'hui à Ste-Foy, après avoir contourné Québec, l'un des plus courageux coureurs de cette épreuve prenant fin demain ne franchira pas la ligne d'arrivée de l'avant-dernière étape, car l'épreuve s'est poursuivie sans lui, depuis hier midi. A la sortie de Jonquière, dans un virage en épingle à cheveux, situé en bas d'une côte très à pic, le Néo canadien d'origine italienne Frank Vettor, de l'équipe "Peugeot" a été victime d'un tragique accident, nécessitant son transport immédiat à l'hôpital où un examen radiographique révéla qu'il souffrait d'une double fracture du crâne, ce qui rendait son état particulièrement grave. Sa chute, qui le fit tourbillonner dans les airs, se produisit au tout début de l'épreuve disputée contre la montre par équipes alors qu'il roulait en compagnie de Reinhold et Pierre Dandre, les autres membres de la formation "Peugeot" qui avait déjà perdu Léon Tarcisio, blessé lui aussi dans un accident et souffrant d'une clavicule fracturée. En dépit de ce nouveau coup de théâtre sanglant, le tout s'est poursuivi et c'est l'équipe d'Espagne qui remporta sur la formation française. Cette victoire collective des Espagnols aurait pu produire d'importants changements dans le classement général individuel si le temps de chaque coureur avait été enregistré. Tel ne fut pas le cas, malgré les vives protestations des dirigeants des équipes de la France et de l'Espagne.

FURIE ESPAGNOLE

Le parcours de 35 milles entre Jonquière et Alma étant très valonné, les excellents grimpeurs de l'Espagne exploitèrent ce terrain pour eux propice et triomphèrent assez facilement. Peu après le départ leur avance était déjà très nette. Partis 5 minutes après les Hollandais, ils avaient réduit leur écart de moitié et seuls les Français leur livrèrent une lutte acharnée pour s'emparer de la seconde position, suivis des Belges et des Polonais dont la confrontation fut contestée comme on le prévoyait.

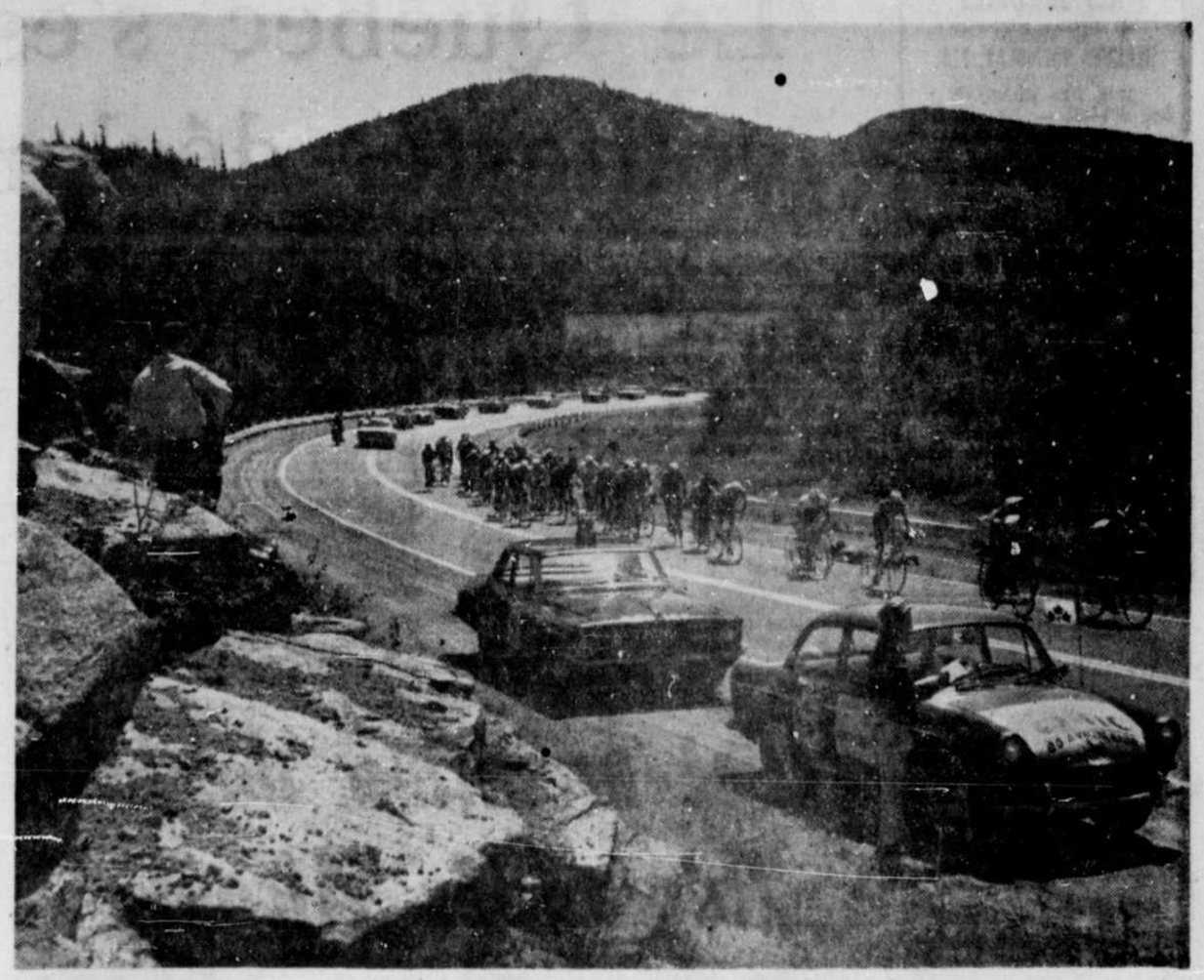
Malgré cette nouvelle performance des Espagnols souvent en vedette depuis le début du Tour, les Belges sont demeurés en tête du classement par équipes qu'ils détiennent d'ailleurs depuis le premier jour de l'épreuve.

Groupés ensemble pour constituer une équipe d'occasion, 5 coureurs dont les équipes étaient démembrées effectuèrent une course splendide contre la montre en réalisant un meilleur temps que les Anglais et l'équipe Britania de Toronto. Ce groupe était formé de : Aurelio Battello, Pavel Dolezel, Garry Dejong, Marcel Roy et Dominico Muro. Ces courageux cyclistes, se maintenant dans le Tour uniquement par fierté, couvrirent néanmoins la distance beaucoup moins rapidement que les Espagnols mais presque dans le même temps que les Hollandais dont l'équipe est réduite à trois cyclistes depuis la seconde journée de l'épreuve.

BRUSQUE CHANGEMENT

A la suite d'un subit changement de décision, comme il s'en est produit malheureusement si souvent durant ce Tour, on annonça peu avant le départ du circuit fermé d'Alma que le classement individuel serait soumis aux résultats de l'épreuve contre la montre en prenant comme base un système difficile à expliquer en quelques lignes. Ainsi, un chambardement pour le moins sensationnel dans le classement se serait avéré particulièrement favorable pour les Espagnols et les Français.

On estimait ainsi que le Français Claude Senicourt allait sauter de la 5e à la 2e place tandis que l'Espagnol Uribezubia sauterait de la 8e à la 5e position pour devenir avec Senicourt un candidat sérieux à la victoire finale. Mais on changea de décision une autre fois, avec les conséquences que l'on sait.



● C'est en traversant le magnifique pare national des Laurentides que les cyclistes reviendront à Québec après une tumultueuse tournée au Lac St-Jean.



● CLAUDE SENICOURT, de France, aurait pris le 2e rang au classement général, si l'étape contre la montre avait compté pour les individus.



● FRANCISKEK SURMINSKI, de Pologne, a remporté le circuit fermé d'Alma, qui était privé des Espagnols et des Français.



● Le commissaire ROLAND BORNAIS, de Trois-Rivières, n'avait qu'un Tour du St-Laurent d'expérience, quand il a été le choix de compromis entre Québec et Montréal pour avoir la main haute sur le présent Tour.

L'arrivée à Québec

(Par Jacques Revelin)

En principe, les premiers arriveront vers quatre heures au Centre d'Achats Ste-Foy. Mais nous conseillons aux Québecois projetant de se rendre à l'arrivée ou le long des rues d'écouter les informations radiophoniques qui seront données au cours de la journée.

Débouchant au nord de Québec par le boulevard Laurentien, la caravane du Tour tournera à droite pour emprunter le boulevard Hamel jusqu'à l'avenue St-Sacrement. Les coureurs tourneront ensuite à droite pour rouler sur le boulevard Charest et grimper la côte Graham Bell puis monter jusqu'à l'avenue St-Cyrille jusqu'au boulevard Laurier afin d'atteindre le centre d'achats Ste-Foy.

A la suite du retrait accidentel de Frank Vettor, 32 cyclistes devaient s'élancer vers la Vieille Capitale ce matin, dont l'unique Canadien français demeuré en selle, l'énergique et trop souvent oublié Marcel Roy, de Thetford Mines.

Dimanche, le circuit fermé a lieu à 3h.30 sur les Plaines.

Rétrospective du Tour 1965

ETAPES	VAINQUEURS	MAILLOT JAUNE	EQUIPES
1—Matane-Rivière-du-Loup	R. Seghers (B)	R. Seghers (B)	Belgique
2—Rivière-du-Loup-Lévis	B. Marinoli (I)	R. Seghers (B)	Belgique
3—Lévis-Sherbrooke	C. Senicourt (F)	H. Pauwels (B)	Belgique
	Goodman (A)		Belgique
4—Sherbrooke-Drummondville	J. Uribezubia (E)	H. Pauwels (B)	Belgique
5—Circuit Drummondville	L. Casini (I)	H. Pauwels (B)	Belgique
6—Drummmondville-Granby	J. Uribezubia (E)	H. Pauwels (B)	Belgique
7—Granby-Valleyfield	A. Huyvaert (B)	H. Pauwels (B)	Belgique
8—Valleyfield-Ste-Agathe	J. Otaola (E)	H. Pauwels (B)	Belgique
9—Ste-Agathe-Duvernay	L. Gomez (E)	H. Pauwels (B)	Belgique
10—Circuit St-Michel	P. Dolezel (T)	H. Pauwels (B)	Belgique
11—Duvernay-Trois-Rivières	W. Huyvaert (B)	H. Pauwels (B)	Belgique
12—Trois-Rivières-La Tuque	F. Etter (F)	H. Pauwels (B)	Belgique
13—Dolbeau-Chicoutimi	Van Kemenade (H)	H. Pauwels (B)	Belgique
14—Circuit de Chicoutimi	D. Kosten (H)	H. Pauwels (B)	Belgique
15—Chicoutimi-Alma	Espagne	H. Pauwels (B)	Belgique
16—Circuit d'Alma	Surminski (P)	H. Pauwels (B)	Belgique

Jocelyne Bourassa en finale

KITCHENER (PC) — Une golfeuse de 27 ans, qui en est à son 11e Omnium canadien, et une golfeuse junior, de Trois - Rivières, s'affronteront dans la finale de 36 trous aujourd'hui.

Mary Ellen Driscoll, de St-Jean, N.-B., institutrice à Ottawa, a atteint la finale hier grâce à un gain de 5 à 4 aux dépens de Joann Riddell, de Montréal, en semi-finale.

Cependant, Jocelyne Bourassa, de Trois-Rivières, éliminait Carolyn McLure, de Saskatoon, par 3 à 2.

Mlle Driscoll est la première représentante des Maritimes en finale depuis Mlle M. Thompson, de St-Jean, en 1908, tandis que Mlle Bourassa tentera de devenir la troisième golfeuse junior à remporter le titre après Gayle Hitchens, de Vancouver, en 1962 et Marlene Stewart Streit en 1951.

Mlle Driscoll doit sa victoire en semi-finale à son poteur.

A une exception près, soit en 1963, Mlle Driscoll avait subi l'élimination en première ronde. Mme Streit l'avait éliminée en deuxième ronde en 1963.

Tandis que Mlle Driscoll avait une avance de trois trous après le premier neuf, Mlle Bourassa devait se contenter d'une priorité d'un trou à mi-chemin de la tournée.

MLLE BOURASSA

Mlle McClure a rejoint Mlle Bourassa au 11e trou, mais la Trifluvienne a repris les devants au trou suivant.

Mlle Bourassa s'est assuré le gain avec des birdies successifs aux 15e et 16e trous.

La gagnante, qui demeure à Shawinigan, joue à Trois-Rivières, où ses parents possèdent une maison d'été. Elle a utilisé le poteur de son frère Gilles, professionnel à Shawinigan.

"Je n'étais pas nerveuse, a-t-elle déclaré, j'ai joué mieux que la veille alors que mes coups roulés étaient mauvais, excepté au dernier trou".

Mlle Bourassa, qui en est à son 4e omnium, a cogné de longs coups de départ et a même réussi un trou d'un coup au troisième trou jeudi.

Les favoris du TOUR

A— INDIVIDUS

Nom	Equipe	Retard
Rik Pauwels	Belgique	0.00
Richard Goodman	Angleterre	7.40
Stan Pawlowski	Pologne	7.43
Jan Kudra	Pologne	7.47
Claude Senicourt	France	8.19
Hendrikus Peters	Hollande	10.23
Roger Seghers	Belgique	11.58
J.M. Uribexubia	Espagne	12.17

B— EQUIPES

Belgique	0.00
Pologne	3.56
France	16.23

Danny O'Brien conserve le maximum aux régates midgets du Lac Sergent

Lors des régates pour midgets et juvéniles du Lac Sergent dimanche dernier, les deux jeunes frères O'Brien ont triomphé de leurs rivaux. Danny avec un record parfait chez les midgets et Allan son frère aîné fut le gagnant des juvéniles. Les demoiselles Sylvie Auger et France Careau se sont partagé les honneurs du championnat juvénile et midget (Sylvie, midget — France, juvénile.)

Pierre Tremblay et Jean Martin ont remporté la course de 4 milles, pour seniors alors que Lise Dubé et la duchesse Hélène Yaremko gagnaient le 2 milles, Jean Tremblay et Georges Martin ont causé la surprise de la journée en gagnant de justesse la course de 2 milles pour juniors, sans contredit cette course fut le clou de la journée à cause de la rivalité serrée menée du début à la fin de la course.

Voici le résultat complet de ces régates :

1ère COURSE — 1 aviron Filles juvéniles — 1) Anne Martin; 2) Marie Yarenko; 3) France Careau.

2ème COURSE — 1 aviron Filles midgets — 1) Sylvie Auger; 2) Sylvie Tremblay; 3) Johanne Gaumond.

3ème COURSE — 1 aviron Garçons juvéniles — 1) Allan O'Brien; 2) Marc Légaré.

4ème COURSE — 1 aviron Garçons midgets — 1) Danny O'Brien; 2) André Goulet; 3) Garry Leblanc.

5ème COURSE — 4 milles Messieurs seniors — 1) Pierre Tremblay Jr et Jean Martin (Temps 32.14); 2) François Martin et Jean Leclerc; 3) Claude Bussières et Yves Gosselin.

6ème COURSE — 2 avirons Filles juvéniles — 1) France Careau et Diane Beaumont; 2) Marie Yarenko et France Plante; 3) Anne Martin et Lucie Tremblay.

7ème COURSE — 2 avirons Filles midgets — 1) Sylvie Auger et Johanne Auger; 2) Michèle Taschereau et Marie Tremblay; 3) Marie Goulet et Sylvie Tremblay.

8ème COURSE — 2 avirons Garçons juvéniles — 1) Bobby Taschereau et Denis Tremblay; 2) Denis Pacaud et Alain Beaumont.

9ème COURSE — 2 avirons Garçons midgets — 1) Danny O'Brien et Claude Gaumond; 2) Gilles Dubé et Garry Leblanc; 3) André Goulet et Jean Goulet.

10ème COURSE — 2 milles Filles juniors — 1) Lise Dubé et Hélène Yarenko; 2) Francine Langlois et Joan O'Brien; 3) Lise Ducasse et Diane Plante-Cantin.

11ème COURSE — 4 avirons Garçons juvéniles — 1) Pierre Simard, Alan O'Brien, Richard Gaulin et Bill Leblanc; 2) Robert Gaulin, Louis Leclerc, Jean Mereil et Normand Leclerc; 3) Denis Pacaud, Alain Beaumont, Christian Beaumont et Alain Tardif.

12ème COURSE — 4 avirons Garçons midgets — 1) Gilles Dubé, Claude Gaumond, Garry Leblanc et Danny O'Brien; 2) André Goulet, Jean Goulet, Pierre Plante et S. Tremblay.

13ème COURSE — 2 milles Garçons juniors — 1) Jean Tremblay et Georges Martin; 2) Jean-Louis Beaumont et Pierre Beaumont; 3) Steeve Simpson et Lou Paquet.

14ème COURSE — 4 avirons Garçons et Filles juvéniles — 1) France Careau, Diane Beaumont, Denis Pacaud et Alain Beaumont; 2) Denis Tremblay, Anne Martin, Bobby Taschereau et Lucie Tremblay; 3) Marie Yarenko, France Plante, Jean Richard et Marc Légaré.

15ème COURSE — 4 avirons Garçons et Filles midgets — 1) Danny O'Brien, Garry Leblanc, Johanne Simard et Johanne Gaumond; 2) Gilles Dubé, Claude Gaumond, Sylvie Auger et Johanne Auger; 3) André Goulet, Pierre Plante, Marie Tremblay et Sylvie Tremblay.

— — —

Meilleure avironneuse juvénile : France Careau 10 pts, Anne Martin 9 pts, Marie Yarenko 8 pts, Diane Beaumont 7 pts, Lucie Tremblay et France Plante 4 pts.

Meilleure avironneuse midget : Sylvie Auger 11 pts, Sylvie Tremblay 7 pts, Johanne Gaumond et Johanne Auger 6 pts, Marie Tremblay 4 pts, Michèle Taschereau et Johanne Simard 3 pts, Marie Goulet 2 pts.

Meilleur avironneur juvénile : Allan O'Brien 8 pts, Alain Beaumont et Denis Pacaud 7 pts, Denis Tremblay et Robert Taschereau 6 pts, Richard Gaulin, Pierre Simard et Bill Leblanc 3 pts, Robert Gaulin, Louis Leclerc, Normand Leclerc et Jean Mereil 2 pts, Christian Beaumont, Alain Tardif et Jean Richard 1 pt.

Meilleur avironneur midget : Danny O'Brien (Record parfait) 15 pts, Garry Leblanc, Johanne Simard et Johanne Gaumond 6 pts, Jean Goulet 4 pts, Claude Gaumond et Pierre Plante 3 pts.

— — —

Ces régates ont été réalisées avec la collaboration de : Pierre Tremblay Jr. et Laurent Lacroix, arbitres avec bateau; Denis Barnabé, Jerry Simpson, juge des départs; bateau Maurice Belleau; Denise Pinet secrétaire; Ginette Lalliberté, archiviste. Les quatre duchesses de Jeunesse Réveil, Lise Jobin, Lise Taschereau, Lise Ducasse et Hélène Yarenko ainsi que Lise Dubé et Sonia Rivard agissaient comme juges d'arrivée. Le commodore de Jeunesse Réveil, Hugues Poliquin, ainsi que le vice-commodore Claude Girard ont grandement collaboré au service d'ordre et d'arrivée des courses; enfin, Denis Simard et Albert Laliberté assumaient la direction générale.

Palmer abandonne

Whitemarsh, Pa. — (P.A.) — La recrue Dick Sikes a conservé une mince avance à mi-chemin de la classique de Philadelphie hier alors que Arnold Palmer abandonnait après une deuxième ronde de 77. Ce dernier s'est immédiatement dirigé vers sa demeure afin de se préparer au championnat de la PGA qui sera disputé sur son terrain la semaine prochaine.

Sikes a roulé un 71 pour un total de 135, soit une priorité d'un coup sur Jack Nicklaus qui a dominé le parcours Whitemarsh avec un 65, sept sous la normale.

Alors que Nicklaus réalisait un 30, six sous la normale, sur le deuxième neuf, Palmer y explosait après un premier neuf de 34.

Johnny Pott, Kel Nagle et Joe Campbell sont sur un pied d'égalité avec des 138 tandis que Gary Player devait se contenter d'un deuxième 71.

Dave Marr et Tom Shaw affichent des totaux de 140.

Palmer aurait réussi à se qualifier pour les deux dernières rondes.

L'ancien roi des pros, qui a admis s'être déjà retiré d'un tournoi dans le passé, ne se rappelait pas avoir été aussi médiocre sur un terrain.

George Knudson, de Toronto, a évité l'élimination avec un total de 144.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Houston, Farrell 7-6 à Milwaukee, Johnson 12-5;
San Francisco, Shaw 11-6 à St-Louis Stallard 8-4;
Chicago, Faul 2-2 à New York, Cisco 3-7;
Pittsburgh, Law 12-9 à Philadelphie, Culp 7-7;
Los Angeles, Reed 4-2 ou Willhite 1-2 à Cincinnati, Ellis 14-6, soir

LIGUE AMERICAINE

Boston, Wilson 8-8 à Minnesota, Grant 13-6;
Cleveland, Tiant 9-6 à Chicago, Buzhardt 8-4 ou Peters 8-9;
New York, Bouton 4-12 à Détroit, Aguirre 10-7, soir;
Baltimore, Barber 10-7 à Kansas City, Hunter 2-2, soir;
Washington, Narum 4-10 à Los Angeles, Brunet 7-6.



● Le field-day de Cap-Rouge a été remporté hier par Roland Dubeau qui a décroché en même temps les honneurs de la classe "A" avec une ronde de 75. On remarque dans l'ordre habituel, Guy Blanchard, champion de la classe "C"; Jean Boiteau, vainqueur de la classe "B"; et André Gagné qui a joué 76 pour remporter les honneurs de la classe "AA". (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

MADAME,
c'est une RENAULT automatique qu'il vous faut. Elle est si . . . économique et confortable !
Très larges facilités de paiement
CARETTE AUTOMOBILES LIMITEE
2060, boul. Charest O. — 681-7371

AVIS
Le Spécialiste du Stylo Enr.
(Ronson - franchise, service, dépôt)
avise sa nombreuse clientèle qu'il est maintenant déménagé à :
340 EST, BOUL. CHAREST
(Coin Dorchester)
Tél. : 523-7307

Eug. Desroches
HUILE A FOURNAISES — HUILE A POELES
TRAITEE AU "KLEEN-FLO"
SERVICE DE 24 HEURES ET ENTRETIEN GRATUIT SUR BRULEURS AVEC CONTRAT D'HUILE A FOURNAISE
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
569, St-Vallier-Ouest — Tél.: 525-4946

Holmberg se détache au 1er rang

PAR JEAN-CLAUDE LAPRISE

L'Américain Ron Holmberg s'est assuré une place en finale du tournoi-rotation de tennis hier soir sur les courts des Employés Civils pour devenir le premier joueur cette semaine à gagner trois matches sur quatre. La lutte pour l'obtention d'un autre finaliste est devenu une affaire à quatre joueurs avec le Mexicain Rafael Osuna, le Brésilien Ronald Barnes, le Britannique Robert Wilson et le Français Pierre Darmon. Le Canadien Robert Bédard, de Sherbrooke n'a qu'une seule victoire et doit se contenter du dernier rang dans le classement.

Dans la différence des points, Pierre Darmon est cependant seul au 2e rang. Aujourd'hui la série de cinq rencontres pour chacun des participants prendra fin. Le grand vainqueur de cette semaine sera couronné champion et ne recevra le trophée Dow que demain après-midi à 2.30 hres.

Au programme cet après-midi, Robert Wilson se mesurera à Robert Bédard à 1 heure. Puis ce match sera suivi de celui qui opposera Rafael Osuna à Ron Holmberg à 2.30 hres. Et finalement, Pierre Darmon fera face à Ronald Barnes. La rencontre de la journée est sans aucun doute Holmberg-Osuna, qui étaient classés parmi les joueurs favoris avant le round-robin. Les deux athlètes qui prendront les 3e et 4e position joueront dans une finale consolation à 1 heure dimanche également.

BEDARD - HOLMBERG

Encore hier soir, en dépit de la température incertaine une foule nombreuse a assisté à du beau tennis et tous laisse prévoir que les autorités du tournoi auront vu près de 10,000 personnes, ce qui consisterait un record dans les annales du tennis à Québec.

Dans le duel initial d'hier disputé par une belle température, Ron Holmberg a facilement défait Robert Bédard en sets consécutifs. L'athlète de six pieds l'a emporté 6 à 3 et 6 à 3. L'Américain a ainsi pris sa revanche car le Canadien l'avait battu dans le tournoi provincial la semaine dernière à Montréal. Holmberg a contrôlé le jeu à sa merci devant un Bédard qui souvent était déplacé par les coups foudroyants de son adversaire bien déterminé à passer en tête du classement. A certains moments, le match fut monotone.

Holmberg a débuté la rencontre en gagnant son service à zéro. D'ailleurs dans les deux sets, il en gagna six de cette même manière. Il va sans dire que le public aurait aimé voir Bédard défaire Holmberg mais ce dernier se révéla très puissant.

WILSON - DARMON

Pierre Darmon qui aurait pu aller trouver Holmberg en tête du classement a baissé pavillon auprès du Britannique Robert Wilson en trois setsè 3-6, 9-7, 6-0. C'est la première fois que Wilson réussissait à battre le Français en compétition en cinq essais.

Les orages d'hier soir ont quelque peu dérangé la rencontre qui fut retardée de trente minutes et poursuivie sur le court no 2 après le beau temps. Dans toute la rencontre, Wilson a montré une grande combativité, même s'il tira un retard dans les points.

Le Français est venu à deux points du match dans le second set à 6 à 5 à son avantage pour perdre cette partie qu'il détenait 40 à 15. Darmon a conduit le premier set à sa merci pour faire déplacer son rival avec des placés de toute beauté. Darmon gagna tous ses services et trois d'entre eux furent à zéro.

Avec une avance de 3 à 0, Darmon était sur le point de battre Wilson aisément. Le Britannique reprit confiance en lui-même pour enlever les quatre parties suivantes. Darmon nivela le compte 4 à 4 avec son service. Wilson perça le service du Français à la 17e partie pour ainsi remporter sa 2e victoire de la semaine sur une double faute de Darmon. Dans le set décisif, Wilson n'a pas eu de difficulté à maîtriser Darmon.

OSUNA - BARNES

Rafael Osuna qui jusqu'ici n'avait pas impressionné, a explosé hier soir devant Ronald Barnes. Le Mexicain a fait incliner Barnes en deux sets, 7 à 5 et 6 à 4. Osuna a joué en maître pour s'attirer des applaudissements de la foule estimée à près de 800 personnes. C'est du grand Osuna que le public a vu hier soir.

D'ailleurs cette dernière rencontre de la soirée fut celle qui a fourni le meilleur spectacle Le service du Mexicain a très bien fonctionné. Avec un compte de 5 à 5, Osuna brisa le service du Brésilien pour ensuite gagner le sien avec des coups à l'emporte-pièce dans le premier set. Dans la seconde reprise, Barnes a pris les devants 3 à 2 et Osuna répliqua avec deux autres parties et finalement contrôla le jeu jusqu'à la fin.



● Ce n'est pas tous les jours que les jeunes Québécois peuvent profiter des conseils d'une vedette internationale de tennis qui parle leur langue. Aussi les jeunes de l'O.T.J. ont-ils répondu en grand nombre à l'invitation qui leur était faite hier de rencontrer Pierre Darmon, membre de l'équipe française de la Coupe Davis. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Tableau du tournoi

RESULTATS DE LA CINQUIEME JOURNEE

Holmberg (E.-U.)	6	6	—	2
Bédard (Canada)	3	3	—	0
Darmon (France	6	7	0 —	1
Wilson (Anglet)	3	9	6 —	2
Osuna (Mexique)	7	6	—	2
Barnes (Brésil)	5	4	—	0

CLASSEMENT

	MJ	G	P	SG	SP	PG	PP
Holmberg (E.-U.)	4	3	1	7	3	50	40
Darmon (Fr.)	4	2	2	6	5	56	50
Barnes (Br)	4	2	2	4	4	41	37
Wilson (Ang)	4	2	2	5	5	51	50
Osuna (Mex)	4	2	2	4	5	45	54
Bédard (Can)	4	1	3	3	4	51	63

RENCONTRES D'AUJOURD'HUI

1h. — Bédard (Can) vs Wilson (Ang)
2h.30 — Osuna (Mex) vs Holmberg (E.-U.)
4h. — Darmon (Fr) vs Barnes (Br)

RENCONTRES DE DIMANCHE

1h. — 3e place vs 4e place
2h.30 — 1ère place vs 2e place (finale 3 de 5 : trophée Dow)
4h. — Finale du double

Course des commodores

La "Course des Commodores" sera disputée samedi matin, le 7 août, sur un trajet de 17 milles allant du Club de Yacht de Québec à la bouée Maranda, à Ste-Pétronille, et retour. A l'opposé des courses classiques, la "Course des Commodores" n'oppose pas des voiliers individuels mais deux escadres; c'est le temps de tous les bateaux d'une escadre qui décide de l'escadre gagnante, et le temps se calcule du départ de l'ancrage, au retour à l'ancrage, toutes voiles baissées.

L'escadre bleue du commodore Lucien Mainguy comprend le Mistral, l'Alouette, le Matahi, le Noroit, l'Odéor et le yacht du Capinaine Béland.

Le vice-commodore Benoit Montreuil commandera l'escadre rouge groupant le Zodiac, le Hurlevent, le Neptune, le Skylark et les yachts des capitaines Désy et Bédard.

Si le vent conserve la force qu'il a souvent atteint ces derniers temps, on peut anticiper une course chaudement contestée dès le départ qui sera prise vers 10 heures du matin.

Balle-molle

Le club Fernand Leclerc a brillamment remporté les honneurs du tournoi de balle-molle de Loretteville, qui eut lieu samedi et dimanche dernier.

En 1ère ronde, le Fernand Leclerc Ass. a triomphé difficilement du Marcel Tanguay Esso, pour ensuite vaincre le tav. Dorchester-Baladin par 8 à 1 en 2e ronde.

En semi-finale ce fut une victoire de 12 à 9 aux dépens du tav. Gariépy, pour finalement l'emporter par 7 à 0 sur le Jos Laplume. Roger Verret et Lucien Girard ont lancé de splendide façon pour permettre à leur équipe de remporter les honneurs de ce grand tournoi qui fut une réussite complète, malgré la mauvaise température de dimanche soir.

Les semi-finales se continueront ce soir avec le programme double suivant : à 7h.30 Sherwood vs Robert Julien; à 9h. tav. Gariépy vs tav. Dorchester-Baladin.

Baseball

Las Vegas. — (P.A.) — Les blessures à Harmon Killebrew et Camilo Pascual inquiètent peut-être les Twins de Minnesota, mais n'effraient pas les preneurs aux livres qui les ont installés favoris à 3 contre 5 pour remporter le championnat de la ligue Américaine. Baltimore et Cleveland sont cotés à 5 contre 2, Chicago, à 5-1 et les champions actuels, les Yankees de New York, 2 10-1.



● Ron Holmberg a mis fin aux chances mathématiques de Bob Bédard de remporter le tournoi international de tennis en le défaisant 6-3, 6-3 hier.

A la volée

(Par Jean-Claude Laprise)

- *Ron Halmberg, un gars qui n'a pas la langue dans ses poches était sur la liste des joueurs de la coupe Davis des Etats-Unis. Apparemment les autorités lui auraient préféré un autre. L'Américain clôtura sa tournée canadienne en participant au tournoi canadien à Toronto la semaine prochaine. Holmberg contrôla facilement les deux sets contre Bédard. Il perdit un seul service et gagna la majorité des autres à zéro.*
- *Robert Bédard a semblé un joueur fatigué.*
- *Guy Martineau est certainement l'homme tout désigné pour surveiller le galon de service qui est une tâche ingrate.*
- *Les deux jeunes garçons de Bédard sont souvent sur les courts avec des raquettes. Ils veulent prendre la relève de leur père.*
- *C'est Bédard qui a livré les matches les plus longs de la présente semaine.*
- *Selon Jean-Paul Massicotte, Pierre Darmon a donné une clinique merveilleuse hier matin à l'Aréna du Parc Victoria. Malheureusement un petit nombre seulement était sur les lieux pour recevoir des précieux conseils d'un as du tennis. Ceux qui en auraient eu besoin étaient absents en particulier les cinq ou six meilleurs prospects de Québec. "C'est dommage", de dire Massicotte.*
- *La pluie a de nouveau fait des siennes hier soir au début de la deuxième rencontre mettant aux prises Pierre Darmon et Robert Wilson. Darmon a juste eu le temps de servir sa première balle quand des orages se sont mis à tomber. On continua le match sur le court No 2 qui était moins humecté. Wilson joue habituellement sur du gazon. Il fut déséquilibré sur un terrain mou au début du set initial. Le joueur anglais a commis deux doubles-fautes consécutives. Une double-faute de Darmon lui coûtu le 2e set.*

Résultats à date

R. Holmberg défait Robert Wilson, 6-3, 4-6, 6-4.
R. Bédard défait P. Darmon, 4-6, 6-4, 10-8.
R. Barnes défait R. Bédard, 6-4, 6-2.
P. Darmon défait R. Holmberg, 1-6, 6-2, 6-2.
R. Wilson défait R. Osuna, 6-3, 8-6
R. Osuna défait R. Bédard, 7-9, 8-6, 6-4.
R. Holmberg défait R. Barnes, 6-4, 6-4.
R. Barnes défait R. Wilson, 6-3, 6-3.
P. Darmon défait R. Osuna, 6-0, 6-2.
R. Holmberg défait R. Bédard, 6-3, 6-3.
R. Wilson défait P. Darmon, 3-6, 9-7, 6-0.
R. Osuna défait R. Barnes, 7-5, 6-4.

La 11e Traversée du lac St-Jean est en marche depuis 7h ce matin

ROBERVAL (P.C.) — Un groupe international de plus de 20 nageurs et nageuses se lancera dans la rivière Péribonka à 7 h. a.m., lors du 11è marathon annuel du Lac St-Jean.

Quelque 34 nageurs s'étaient inscrits dans cette compétition de 24 milles, mais on croit que le nombre sera réduit à 22 ou 23 ce matin.

Parmi les étoiles les plus connues, on note Réjean Lacoursière, de Montréal, Herman Willemse, de Hollande, Helge Jensen, du Danemark, Cliff Lumsden, de Toronto, George Park, de Hamilton, Steve Wozniak, de Buffalo, Nabil El Shazl et Aboud Lati Heif, de la République arabe unie.

Shazly a remporté le marathon l'an dernier, mais il a enregistré le temps le plus lent dans l'histoire de cette compétition.

Les Américains Marty Sinn et Louise Taylor dominent le contingent féminin.

Willemse, qui a triomphé en 1961, 63 et 64, a établi le record du parcours en 8:32.50 secondes en 1963.

Le marathon donnera lieu à une lutte enlevante entre Lumsden, Park Wozniak qui se sont affrontés à plusieurs reprises dans le marathon de l'Exposition nationale sur le Lac Ontario dans le passé.

Clinique populaire de natation à l'Académie

Denys Larose, directeur d'athlétisme et d'éducation physique à l'Académie de Québec, désire aviser toute la population du Québec métropolitain qu'une clinique populaire de natation a été organisée, à l'occasion de la venue des meilleurs nageurs professionnels du monde entier qui prendront part au marathon international du dimanche, le 15 août, dans le Bassin Louise.

La population pourra obtenir de première source toutes sortes d'informations sur la nage, les nageurs, leur comportement, la variété de leurs techniques, etc., et M. Larose invite tous les intéressés à cette grande clinique, la seule qui aura lieu, vendredi soir prochain, le 13 août, de 8 à 10 heures, à l'Académie de Québec.

Grâce à la collaboration des autorités de l'Académie, tous les nageurs inscrits au marathon seront logés à cette institution, où ils auront l'avantage de poursuivre leur entraînement pendant toute la semaine et l'horaire de ces séances nous sera communiqué aujourd'hui ou demain.

En prévision de la clinique de vendredi, les amateurs sont également invités à adresser leur demande à M. Larose à l'avance, s'ils le désirent, et pendant la clinique du vendredi soir, les commentateurs répondront à toutes ces questions; les nageurs professionnels se feront un plaisir de fournir une démonstration vivante lorsque possible.

On anticipe donc une foule de demandes de renseignements sur les méthodes d'entrainement, les techniques employées durant les épreuves de longue distance, la façon de se ravitailler ainsi que sur la variété des styles propres à chaque nageur, pour lui aider à maintenir une certaine moyenne de vitesse.

Une invitation toute spéciale est aussi lancée aux instructeurs ou professeurs de natation et d'éducation physique.

Ligue Molson de grosses quilles

Mercredi soir, le 11 août, à 8 heures 30, aura lieu au Salon de Quilles Frontenac, situé Boul. Charest, Québec, l'assemblée annuelle de la Ligue.

Les équipes qui sont intéressées à faire partie de cette ligue n'auront qu'à se rendre à cet endroit.

Vous pourrez faire cet été
de bien agréables randonnées
avec la voiture économique
que vous avez décidé d'acheter

...mais pourquoi ne pas choisir
celle qui vous offre tout ceci:
*un moteur de 50 CV
*45 milles au gallon d'essence
*un coffre de 10.76 pieds cubes
*tout l'espace voulu pour votre famille
*des lignes dont vous serez fier
*le tout pour
$1761. *

*Prix de détail maximum suggéré pour le sedan Viva avec chauffage-dégivrage à QUEBEC
Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison ainsi que la taxe de vente fédérale et taxe d'accise. Taxes provinciale et locale et frais d'immatriculation non compris.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS — Le sedan Viva

C'est la
Vauxhall Viva
construite et garantie par General Motors

Concessionnaires autorisés de Vauxhall -- Pontiac pour la ville de Québec V-1065BF

Automobiles, Inc.
555, rue de la Couronne, Québec
Tél. : 529-3371

Giguère Automobile (1964) Inc.
1700, rue Dorchester (coin boul. Hamel),
Québec — Tél. : 529-1351

Ne manquez pas "Cinéma de Paris" tous les jeudis à 8 hres p.m. et " Cinéma International" les vendredis à 8 hres 30 p.m. sur les ondes de CBVT"



Bien qu'aucune classe fermée ne soit à l'affiche pour la présente fin de semaine, les amateurs de courses en auront tout de même pour leur argent, ce soir et demain soir à partir de 8 heures. Vingt numéros sont à l'affiche et les meilleurs chevaux présentement dans les écuries du Parc de l'Exposition seront vus en action. Comme nous ne sommes qu'à trois semaines près du meeting de l'Exposition Provinciale et qu'à cette occasion ne participeront aux courses que les trotteurs et ambleurs ayant les meilleures performances, les deux cartes de fin de semaines serviront de genre d'élimination pour ce grand meeting qui débutera le 3 septembre prochain.

Le sport du Trot et Amble prend constamment d'ampleur dans la province et tout spécialement à Québec, et la raison majeure de cet essor est la qualité des spectacles présentés par tous les intéressés et tout spécialement par les propriétaires et conducteurs qui tentent par tous les moyens à leur disposition de plaire aux nombreux adeptes de ce sport. Le nombre de chevaux ayant abaissé ou égalé leur marque depuis le début de la saison ne se compte plus, et cette situation est un barème indiscutable de la qualité des classes présentées à Québec.

Nous rappelons en terminant que le premier signal de départ sera donné à 8 heures ce soir et demain soir.

Les inscrits

SAMEDI

Course No 1 — 8.00 P.M.

AMBLE — $800.
1—G. P. Ibaf (D. McKinney)
2—Chief Abbey U (P. Charbonneau)
3—Chic Wick (F. Turenne)
4—Lou Lou (B. Bélanger)
5—Excellent Herbert (J. Perron)
6—Intrigante C (W. Lépine)
7—Park Review (M. Aubin)
8—W. C. Scott (B. Gervais)
Elig.: Mary Girl (M. Poulin)
Spring Water (P. Noël)

Course No 2 — 8.20 P.M.

TROT — $800.
1—Yankee Titan (J. Lefebvre)
2—Demon Day (A. Guénette)
3—Cleury Hanover (B. Gervais)
4—Freight Dean (J. Perron)
5—Ambler Harvester (J.-P. Charron)
6—Fair Doll (B. Bélanger)
7—Eddie F. Scott (L. Petitgrew)
8—Bill Scotch (J. Cyrenne)

Course No 3 — 8.40 P.M.

TROT — $500.
1—King Tony (J. Fearneley)
2—Dick Hither (N. Tremblay)
3—Stagehand (P. Massé)
4—Jack Harvester (A. Côté)
5—Thistle Hill Don (B. Ferron)
6—The Capon (J. Lemay)

Course No 4 — 9.05 P.M.

AMBLE — $350.
1—Adios Ferland (D. Larochelle)
2—Cindy's Widow (Y. Catellier)
3—Diane's Lady (C. Denault)
4—Doc Red (J. Perron)
5—Miss Sarita Bel (B. Gervais)
6—Ray Byrd (J.-P. Charron)
7—Mr. Gibb (L. Hamel)
8—Black Princess C (J. Laliberté)
Elig.: Express B (M. Giguère)
Roger Adios (J. Cyrenne)

Course No 5 — 9.25 P.M.

AMBLE — $400.
1—Sleepy Hollow Girl (B. Bélanger)
2—Chris Eden (N. Tremblay)
3—Laura Cax (L. St-Jacques)
4—Jet Byrd (Y. Catellier)
5—Sep June (M. Goguen)
6—Pinnacle Chuck (R. Beaudoin)
7—Jimmy Wyn (G. Beauchemin)

Course No 6 — 9.45 P.M.

AMBLE — $800.
1—Stewart's Bell (A. Côté)
2—Frisco Chief C (C. Bellemare)
3—Versatile (F. Turenne)
4—Good Choice (A. Rouleau)
5—Sheratan Pick (P. Noël)
6—Success Mc (B. Bélanger
7—Betsy's Son (B. Ferron)
8—First Remus Jr.
Elig.: Delayed Action (R. Carroll)
Black Maria (H. Brousseau)

Course No 7 — 10.10 P.M.

TROT — $350.
1—The Marshall (J. Cyrenne)
2—Scot's Janet (A. Blouin)
3—Worthy Tyson (R. Beaudoin)
4—Worthy Colby (R. Moreau)
5—Fireman Ed (C. Denault)
6—Yonder Way
7—May Eve Queen (M. Giguère)
8—Hero Pick (A. Rouleau)
Elig.: Foggie River (J.-G. Tremblay)
Bunter Way (M. Goguen)

Course No 8 — 10.30 P.M.

AMBLE — $450.
1—Pershing's Polly (M. Poulin)
2—Ruth C. Cadet (J. Lefebvre)
3—Swanp Fever (R. Bélanger)
4—Sir Yankee (W. Hébert)
5—Prince of Scots (M. Giguère)
6—Rover Boy
7—Frisco Earl (G. Mallard)

Course No 9 — 10.55 P.M.

AMBLE — $900.
1—Sister Adios C (D. McKinney)
2—Raffles (M. Aubin)
3—Pat Diamond (D. Larochelle)
4—Den Texas (Y. Catellier)
5—Dandy Sandy (J.-P. Charron)

Course No 10 — 11.15 P.M.

AMBLE — $400.
1—Sugar Lind (E. White)
2—Bobby Up (J. Cyrenne)
3—Eros (F. Blouin)
4—Ebby Hal (R. Demers)
5—Silkirk (Y. Catellier)
6—Bank Roll (R. Bélanger)
7—Just Barry (A. Côté)
8—Ennis Hanover (B. Bélanger)
Elig.: Beau Cheval (H. Brousseau)
Parading Star (J. Fearneley)

DIMANCHE

Course No 1 — 8.00 P.M.

AMBLE — $300.
1—Bold Counsel (J. Guénette)
2—Miller Brook Dean (E. White)
3—Sharpwin (J.-M. Marcoux)
4—Emil Jay (C. Denault)
5—Whisk
6—Royal Echo (R. Carroll)
7—Stella Clap (C.-H. Fortier)
8—Harvest Son (W. Lépine)

Course No 2 — 8.20 P.M.

TROT — $350.
1—Rickie Volo (A. Guénette)
2—Daring Guy (A. Rouleau)
3—Twister Mir (R. Guérard)
4—Long Song (L. Hamel)
5—Federal Agent (P. Noël)
6—Indian Feather (C.-H. Fortier)
7—The Arab (C. Denault)
8—Guy Flare (M. Giguère)
Elig.: Valera (B. Bélanger)
M. J. Volo (J.-P. Lavallée)

Course No 3 — 8.40 P.M.

TROT — $450.
1—Mr. Media (E. White)
2—Irish Blonde (A. Rouleau)
3—Wildwood Ruby (J. Lemay)
4—Jan'et's Son (M. Goguen)
5—Lady Jersey Ritz (J. Hauver)
6—Leo Ibaf
7—Dare Devil Pick (J. Cyrenne)

Course No 4 — 9.06 P.M.

AMBLE — $350.
1—Cheyenne Goose (H. Brousseau)
2—Even's Jet (J. Cyrenne)
3—Willow Brook Ned (N. Tremblay)
4—Spangler Chief (C.-H. Bouchard)
5—Frisco Tass (A. Blouin)
6—Brooke Lee C (F. Turenne)
7—Express B (M. Giguère)
8—Level Lady (C. Denault)
Elig.: Billy Pin (D. McKinnep)

Course No 5 — 9.25 P.M.

AMBLE — $300.
1—Little Hawk (A. Blouin)
2—Sorpressa Wick (P. Charbonneau)
3—Mt. Vernon Bell (G. Beauchemin)
4—Poplar Tanny (M. Aubin)
5—Indian Creed (H. Brousseau)
6—Reka Wann (B. Gervais)
7—Debbie Z (M. Giguère)
8—Morgan Lee (P. Noël)

Course No 6 — 9.45 P.M.

AMBLE — $450.
1—Irish Peter (J. Cyrenne)
2—Diplomat Rotan (B. Gervais)
3—Lover Hal (Y. Catellier)
4—Beau Cheval (H. Brousseau)
5—Adios Widow (D. McKinney)
6—Willzer Guy (J.-P. Charron)

Course No 7 — 10.10 P.M.

AMBLE — $400.
1—June Bel (G. Mallard)
2—Keyscot (D. Larochelle)
3—Too Good (J.-P. Charron)
4—Chief Moken (C. Denault)
5—Danny Bee (Y. Catellier)
6—William Byrd (W. Hébert)
7—Success Sam (J. Perron)
8—Volomite Express C (L. St-Jasques)
Elig.: Philippe Bell (C. Rocheleau)

Course No 8 — 10.30 P.M.

AMBLE — $350.
1—Scotty B. Goose (C. Rocheleau)
2—Gallon Maybe (J.-P. Charron)
3—Glo On (L. Pettigrew)
4—Gallium (Y. Catellier)
5—Crusader Pick
6—Venus Richelieu (A. Côté)
7—Mercusy Hanover (B. Ferron)
8—Jim Doyle (R. Carroll)

Course No 9 — 10.55 P.M.

TROT — $700.
1—Bay Day (B. Gervais)
2—J.N.U. (J. Cyrenne)
3—June Colby (G. Beauchemin)
4—Singing Duke (J. Hauver)
5—Clever Who (B. Ferron)

Course No 10 — 11.15 P.M.

AMBLE — $400.
1—Drummond Law (D. McKinney)
2—Granby Girl (C. Denault)
3—Sheriff Mills (B. Bélanger)
4—Princeling (C.-H. Fortier)
5—Top Diamond (M. Poulin)
6—Seattle Norris (L. Roy)
7—Indian Prince (J. Cyrenne)
8—Parading Star (J. Fearneley)
Elig.: Lady Champ (N. Tremblay)



HIER

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland 5, Chicago 11				
New-York 4, Détroit 5				
Baltimore 2, Kansas City 9 (8e)				
Boston 2, Minnesota 2 (6e)				
Washington 0, Los Angeles 2 (3e)				

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago 4, New-York 3				
Houston 4, Milwaukee 8				
Los Angeles 3, Cincinnati 4 (7e)				
Pittsburgh 0, Philadelphie 4				
San Francisco 3, St-Louis 2 (8e)				

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Boston à Minnesota
Cleveland à Chicago
Baltimore à Kansas City
New York à Détroit, soir
Washington à Los Angeles, soir

Ligue Nationale
Chicago à New York
Houston à Milwaukee
Pittsburgh à Philadelphie
San Francisco à St-Louis
Los Angeles à Cincinnati, soir

Ligue Provinciale
Drummondville à Québec 8.30 hres
Coaticook à Lachine
Thetford à Acton Vale
Plessisville à Granby

Ligue Nationale Junior
St-Jean à Québec 3 hres et 8 hres
Chomedey à Sorel

DIMANCHE

Ligue Américaine
Même programme,
(2) à Kansas City, Chicago

Ligue Nationale
Même programme,
(2) à N. Y., Mil. Philadelphie;

Ligue Provinciale
Acton Vale à Québec, 2 hres
Drummondville à Coaticook
Lachine à Granby
Drummondville à Plessisville, soir
Granby à Thetford, soir

Ligue Nationale Junior
Sorel à St-Laurent
St-Jean à Granby

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale
(joutes d'hier non incluses)

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	64	46	.582	—
San Francisco	58	46	.558	3
Cincinnati	60	48	.556	3
Milwaukee	58	47	.552	3½
Philadelphie	56	50	.528	6
Pittsburgh	57	53	.518	7
St-Louis	55	53	.509	8
Chicago	51	60	.459	13½
Houston	45	61	.425	17
New York	34	74	.315	28

Ligue Américaine
(joutes d'hier non incluses)

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	69	39	.639	—
Baltimore	62	43	.590	5½
Cleveland	61	44	.581	6½
Détroit	58	47	.552	9½
Chicago	57	48	.543	10½
New York	54	50	.491	16
Los Angeles	48	58	.453	20
Washington	46	62	.422	23½
Boston	40	65	.381	27½
Kansas City	35	67	.343	31

Ligue Provinciale

	G	P	Moy.	Diff.
Granby	30	14	.680	—
Drummondville	28	16	.636	2
Acton Vale	26	16	.619	3
Sherbrooke	28	19	.596	3½
Lachine	23	22	.511	7½
Coaticook	18	28	.391	13
Thetford	17	28	.378	13½
Québec	12	34	.261	19

Ligue Nationale Junior

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	19	9	.679	—
St-Laurent	20	10	.666	—
Sorel	16	13	.552	3½
St-Jean	13	12	.520	4½
Chomedey	15	16	.484	5½
Québec	10	15	.400	7½
Verdun	11	17	.393	8
Granby	8	20	.286	11

Double vital au Parc Marchand

(Par Michel Roy)

Les Dodgers du Parc Marchand disputeront un double de première importance aujourd'hui alors qu'ils recevront la visite du St-Jean. Cet après-midi, la rencontre débutera à 3h., tandis qu'en soirée, elle sera à 8h. Les protégés de Noël Patry doivent remporter les deux rencontres. Comme ils n'ont que ½ partie d'avance sur le Verdun, à la dernière place donnant droit au détail, les Québécois ne peuvent s'offrir le luxe d'une relâche. De plus, leur calendrier pour la dernière semaine n'est pas de tout repos. Ils disputeront 3 rencontres au St-Jérôme et en plus de jouer demain à St-Laurent.

Contre le St-Jean, cette année, les Dodgers ont remporté deux victoires et se sont inclinés deux fois. Les 4 parties furent toutes très chaudement disputées. Jean Richard, l'as du St-Jean lancera dans l'après-midi. Il a déjà battu ses adversaires d'aujourd'hui au début de la saison, mais ces derniers avaient pris leur revanche un peu plus tard. Noël Patry enverra Gérard Ferland en matinée et Claude Bolduc sous les réflecteurs. Ferland a présentement une fiche de 3-3. A sa dernière apparition, il n'a accordé que 4 coups sûrs à ses opposants. Quant à l'as gaucher, Bolduc, une victoire lui donnerait une moyenne de .500; il présente une fiche de 6 victoires contre 7 échecs.

Les Dodgers n'ont plus de rencontres à disputer contre leurs deux principaux rivaux Verdun et Chomedey. Comme ils ont 2 défaites de moins que le premier et une de moins que Chomedey, ils ne peuvent se permettre de prendre une joute à la légère. Toutes les rencontres prennent l'allure d'une joute de championnat.

Si la force défensive qui caractérisait l'équipe du Parc Marchand au début de la saison reprend vie, les Dodgers ont d'excellentes chances de terminer glorieusement le calendrier. L'offensive de son côté a moins de difficultés depuis quelques rencontres. Les Tardif, Beaupré et Fortier devront continuer leurs fracas pour que leur club reste cramponné à la 6e position.



● **Voici quelle allure avait le Madison Square Garden après que les Porto-Ricains de New York n'eussent pas apprécié la décision accordée au Philippin Flash Elorde contre leur favori Frankie Narvaez. Il a fallu 20 minutes aux policiers pour prendre contrôle de la bagarre. (Téléphoto U.P.I.)**

Grande semaine athlétique au sein de la Fédération

C'est cette semaine qu'au delà de 1000 jeunes, garçons et filles participeront dans tous les coins du diocèse, à des éliminatoires visant à déterminer les athlètes qui représenteront leur localité au 2e Festival Athlétique dont la finale se tiendra le 25 août dans la cité de Giffard. Ce concours comprendra un total de 37 épreuves d'athlétisme et de natation.

En effet, dès lundi s'ouvrira sur les terrains de la Commission des Sports et Loisirs de Donnacona, la première des six étapes de cette grande semaine athlétique. Cette ville du secteur de Portneuf a bien voulu recevoir le festival et inaugurer par la même occasion une magnifique piscine de 25 mètres, unique dans le comté.

Les étapes se dérouleront dans un endroit différent à chaque jour de la semaine.

Lundi, 9 août: Donnacona.
Mardi, 10 août: Patro Lévis.
Mercredi, 11 août: O.T.J. N.-D. Thetford-Mines.
Jeudi, 12 août: Cité de Ste-Foy.
Vendredi, 13 août: La Malbaie.
Dimanche, 25 août: St-Georges de Beauce.

Quelle que soit la température, chaque éliminatoire sera tenue sous la responsabilité d'une équipe volante d'officiels, composée des professeurs d'Education Physique, suivants:

MM. Raymond Bornais; Jacques Loiselle; Lise Pageot; Raymond Arsenault; Jacques Lalande.

Les parents et amis sont cordialement invités à se rendre encourager sur place, leurs porte-couleurs afin que ces derniers puissent fournir l'effort nécessaire à leur qualification.

Lors de ces éliminatoires, l'équipe qui accumulera le plus grand nombre de points se verra attribuer le titre de "vainqueur du 2e festival athlétique pour son secteur, et les 1er et 2e de chaque épreuve d'athlétisme ainsi que le 1er de chaque épreuve de natation se rendront éligibles à la grande finale du 25 août prochain.

Ottawa 17 Toronto 14

SOMMAIRE

Premier Quart
Aucun pointage.
Deuxième Quart
1—Ottawa, touché Scott — 4.25
2—Ottawa, converti, Racine
3—Ottawa, touché Black — 7.48
4—Ottawa, converti Racine
5—Toronto, touché Lewis — 13.21
6—Toronto, converti Parker
Troisième Quart
7—Ottawa, placement Racine — 3.21
8—Toronto, touché Thelen — 10.18
9—Toronto, converti Parker
Quatrième Quart
Aucun point.

Les 4-As Molson au Parc Dollard

La fameuse équipe Molson rencontrera l'équipe Taverne Gariépy, au Parc Dollard ce soir à 8 heures. Les 4 joueurs qui composent cette équipe ont la particularité de faire des exploits spectaculaires en plus de jouer à la balle molle. Ainsi, on peut voir le lanceur se bander les yeux pour lancer, les joueurs de champ intérieur se réunir au 2e-but pour une partie de cartes pendant que l'artilleur continue son travail, etc. Au bâton, les 4-As Molson sont des plus puissants et le spectacle qu'ils offrent vaut le déplacement.

Chicago explose

CHICAGO (PA) — Les White Sox de Chicago ont cogné 15 coups sûrs en écrasant les Indiens de Cleveland 11-5 hier.

Le 10e circuit de John Romano et les coups opportuns de J. C. Martin et Don Buford ont marqué le gain des Sox. Martin a produit cinq points à l'aide d'un double et deux simples tandis que Buford en faisait compter trois avec un double et un simple.

Rocky Colavito a récolté quatre des 13 coups sûrs des Indiens, y compris le 20e circuit de Leon Wagner.

Cleveland 101 020 100- 5 13 0
Chicago 121 031 03x-11 15 1

Terry, Weaver 3, Stange 5, Bell 6, McMahon 8 et Sims; Horlen, Wilhelm 6 et Romano, Martin 6.

G-Horlen 10-9. P-Weaver 2-2 Cir.: Cle-Terry 1, Wagner 20; Chi-Romano 10.

Fin de saison des Indiens

(Par Michel Roy)

Les Indiens de Québec termineront leur saison en fin de semaine devant leurs supporteurs. Ce soir, à compter de 8h.30, ils seront opposés aux Royaux de Drummondville, et dimanche après-midi, ils recevront la visite du Acton Vale. Ces deux rencontres revêtent une importance pour les deux équipes de visiteurs, car Drummondville et Acton Vale luttent présentement pour la première place du classement du circuit provincial. Granby les devance par la faible marge de 2 parties.

Si les Indiens n'ont aucune place à gagner au classement, il ne faut pas croire que les joutes de fin de semaine seront de la routine. A preuve le choix des lanceurs. Bob Woolfarth aura charge de la rencontre de ce soir, tandis que Marcel Sanschagrin ou Raynald Bélanger sera au monticule dimanche après-midi. Le pilote Eddy Lyons se fera un point d'honneur de voir les siens battre des aspirants à la couronne comme ils ont triomphé du Granby, en fin de semaine dernière.

Bobby Woolfarth a lancé à 3 occasions durant le calendrier et possède une fiche de 1 victoire contre 1 échec, l'autre partie se terminant, pour lui, par son expulsion du jeu. Il en sera à sa première apparition au monticule du stade local.

L'artilleur de dimanche ne sera pas connu avant ce soir. Le sort de la joute de la veille déterminera le lanceur. Marcel Sanschagrin serait le choix normal, mais il se peut qu'il soit utilisé ce soir, si le besoin s'en fait sentir.

Les duels seront captivants pour les supporteurs québécois ,car ils pourront savoir si René Ouzilleau va conserver sa moyenne de .300; Ouzilleau est le seul Québécois à paraître officiellement dans la liste des frappeurs de .300. Cependant le premier frappeur de l'équipe locale est Bob Woolfarth qui affiche l'excellente moyenne de .346.

A date à Québec, les Indiens ont conservé une fiche de 10 victoires contre 12 échecs. C'est donc dire qu'ils n'ont réussi à gagner que deux joutes à l'étranger. Deux victoires en fin de semaine leur donneraient .500 pour les joutes locales.

La joute de dimanche sera suivie par le tirage des nombreux prix qu'offrent des commanditaires par l'entremise des Indiens.

Ce serait une excellente politique de la part des supporteurs de l'équipe locale de venir montrer leur satisfaction aux directeurs de l'équipe québecoise à la suite des efforts réels que ceux-ci ont faits pour leur procurer du baseball de calibre supérieur. Ce serait aussi les encourager à commencer dès l'hiver leurs démarches chez nos voisins pour que la saison prochaine dure plus longtemps.

La joute de ce soir débutera à 8 h. 30; celle de demain à 2 h. 00.

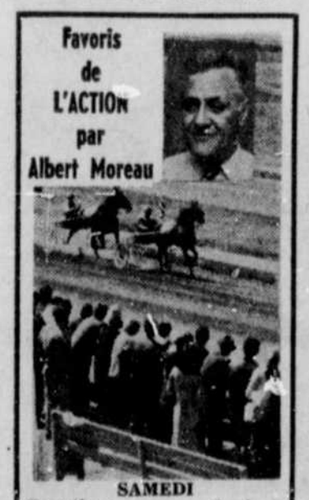
Voici les dernières statistiques de la Ligue Provinciale:

LES FRAPPEURS

	PJ	AB	CS	Moy.
Self, Granby	39	160	68	.425
Testa, Granby	38	143	59	.413
Carter, Acton	34	137	52	.380
Foster, Thetford	40	143	53	.371
Sawyer, Drummond.	36	152	56	.366
Marotte, Plessis.	41	162	58	.358
Morley, Lachine	36	155	55	.355
Broks, Acton	36	148	52	.351
Mentis, Acton	32	140	49	.350
McWhorter, Drum.	34	143	49	.343

Points produits: John Self .57; Charles Foster, 41; Sherman Carter, 40.

Favoris de L'ACTION par Albert Moreau



SAMEDI

Première:	3—6—1
Deuxième:	5—1—3
Troisième:	4—6—3
Quatrième:	3—6—5
Cinquième:	4—1—6
Sixième:	3—1—6
Septième:	5—4—1
Huitième:	1—4—6
Neuvième:	2—4—5
Dixième:	2—4—5

DIMANCHE

Première:	2—4—6
Deuxième:	3—6—7
Troisième:	3—1—5
Quatrième:	1—3—5
Cinquième:	7—1—4
Sixième:	6—2—1
Septième:	4—3—6
Huitième:	4—2—1
Neuvième:	1—4—2
Dixième:	4—6—2

Soccer

Cet après-midi, dans la ligue de soccer senior, les Aigles de St-Pascal affrontent le Club Sportif sur les Plaines à 3 heures.

Demain à 3 heures, au Parc Bardy, il y aura joute régulière de la 1ère division de la ligue Nationale de Soccer, alors que l'Armenia rendra visite aux Aigles de St-Pascal.

Le Parc Ross remporte le concours athlétique des Loisirs de Sillery

Vendredi, le 30 juillet 1965, avait lieu, sur le terrain de St-Stephen, à Sillery, le grand concours athlétique annuel des terrains de jeux sous la direction du Service des loisirs de la cité de Sillery.

Au total, 47 épreuves se sont disputées dans les quatre catégories de fille et de garçons et près de cent cinquante participants et participantes ont animé ces épreuves. C'est le parc Ross qui a remporté la palme avec un total de 386 points. Le parc Ross s'est pratiquement assuré la victoire quand ses représentants dans la catégorie Pee-Wee se sont assuré quatre premières places et sept secondes places sur les dix épreuves au programme de cette catégorie.

Les meilleurs athlètes des catégorie midget et bantam représenteront le Service des loisirs de Sillery, lors des éliminatoires régionales d'athlétisme organisées par la Fédération des loisirs, région de Québec. On sait que ces épreuves se tiendront jeudi, le 12 août prochain, à Ste-Foy.

Voici, en détail les gagnants et gagnantes des diverses épreuves:

CATEGORIE MOSQUITO
GARÇONS

50 verges —
1—Ronald Cantin, Ross
2—Manuel Brown, St-Charles
75 verges —
1—Pierre Gosselin, St-Colomb
2—Rénald Rémillard, St-Colomb
Lancer, baseball —
1—Richard Gauthier, St-Colomb
2—Denis St-Germain, St-Charles
Saut en longueur —
1—Richard Larose, St-Charles
2—Marc Bédard, St-Colomb
Saut en hauteur —
1—Rénald Rémillard, St-Colomb
2—Denis St-Germain, St-Charles

FILLES

50 verges —
1—Johanne Aubin, St-Charles
2—Murielle Boivin, Ross
—Odile Lacroix, Ross
75 verges —
1—Monique Béland, Ros
2—Johanne Gagné, St-Colomb
Saut en hauteur —
1—Odile Lacroix, Ross
2—Johanne Gagné, St-Colomb
Saut en longueur —
1—Johanne Aubin, St-Charles
2—Murielle Boivin, Ross
Lancer —
1—Lucie Bédard, Ross
2—Louise Labbé, St-Charles

TOTAL DES POINTS

Parc St-Colomb ... 74
Parc St-Charles ... 69
Parc Ross ... 66

CATEGORIE PEE-WEE
GARÇONS

Saut en hauteur —
1—André Têtu, Ross
2—Denis Rémillard, St-Colomb
Saut en longueur —
1—Denis Rémillard, St-Colomb
2—André Têtu, Ross
75 verges —
1—Benoit Montgrain, Ross
2—Clément Deslauriers, Ross
100 verges —
1—Jean Rompré, Ross
2—Guy Hudon, St-Colomb

FILLES

Saut en hauteur —
1—Corale Gosselin, St-Colomb
2—Kathy Quart, Ross
75 verges —
1—Hhérèse Bouchard, St-Charles
2—Sylvia Morin, Ross
Saut en longueur —
1—Thérèse Bouchard, St-Charles
2—Kathy Quart, Ross
100 verges —
1—Corale Gosselin, St-Colomb
2—Thérèse Bouchard, St-Charles
—Ruth Boivin, Ross
Lancer, baseball —
1—Edith Boivin, Ross
2—Sylvia Morin, Ross

TOTAL DES POINTS

Parc Ross ... 90
Parc St-Charles ... 70
Parc St-Colomb ... 64

CATEGORIE B.M. — GARÇONS

Saut en longueur —
1—André Paradis, Ross
2—Jacques Villeneuve, St-Charles
Saut en hauteur —
1—Gilles Bédard, St-Colomb
2—Gilles Montgrain, Ross
75 verges —
1—Cl. Des Rivières, St-Charles
2—Gilles Bédard, St-Colomb
220 verges —
1—Cl. Des Rivières, St-Charles
2—Gérald Geragthy, St-Colomb
Lancer du boulet —
1—Christian Champagne, St-Chs
2—Gilles Montgrain, Ross
Relais —
1—Montgrain, Paradis, Deslauriers et Lemieux, Ross
2—Villeneuve, Champagne, Des Rivières et St-Germain, St-Chs

FILLES

Saut en longueur —
1—Anne Pichard, St-Charles
2—Johanne Gagné, St-Colomb
Saut en hauteur —
1—Odile Lacroix, Ross
2—Johanne Gagné, St-Colomb
Saut en longueur —
1—Johanne Aubin, St-Charles
2—Murielle Boivin, Ross
Lancer —
1—Lucie Bédard, Ross
2—Louise Labbé, St-Charles

TOTAL DES POINTS

Parc St-Colomb ... 74
Parc St-Charles ... 69
Parc Ross ... 66

CATEGORIE PEE-WEE
GARÇONS

Saut en hauteur —
1—André Têtu, Ross
2—Denis Rémillard, St-Colomb
Saut en longueur —
1—Denis Rémillard, St-Colomb
2—André Têtu, Ross
75 verges —
1—Benoit Montgrain, Ross
2—Clément Deslauriers, Ross
100 verges —
1—Jean Rompré, Ross
2—Guy Hudon, St-Colomb

FILLES

Saut en hauteur —
1—Corale Gosselin, St-Colomb
2—Kathy Quart, Ross
75 verges —
1—Hhérèse Bouchard, St-Charles
2—Sylvia Morin, Ross
Saut en longueur —
1—Thérèse Bouchard, St-Charles
2—Kathy Quart, Ross
100 verges —
1—Corale Gosselin, St-Colomb
2—Thérèse Bouchard, St-Charles
—Ruth Boivin, Ross
Lancer, baseball —
1—Edith Boivin, Ross
2—Sylvia Morin, Ross

TOTAL DES POINTS

Parc Ross ... 90
Parc St-Charles ... 70
Parc St-Colomb ... 64

CATEGORIE B.M. — GARÇONS

Saut en longueur —
1—André Paradis, Ross
2—Jacques Villeneuve, St-Charles
Saut en hauteur —
1—Gilles Bédard, St-Colomb
2—Gilles Montgrain, Ross
75 verges —
1—Cl. Des Rivières, St-Charles
2—Gilles Bédard, St-Colomb
220 verges —
1—Cl. Des Rivières, St-Charles
2—Gérald Geragthy, St-Colomb
Lancer du boulet —
1—Christian Champagne, St-Chs
2—Gilles Montgrain, Ross
Relais —
1—Montgrain, Paradis, Deslauriers et Lemieux, Ross
2—Villeneuve, Champagne, Des Rivières et St-Germain, St-Chs

FILLES

Saut en longueur —
1—Anne Pichard, St-Charles
2—Suzanne McCann, St-Colomb
Saut en hauteur —
1—Anne Pichard, St-Charles
2—Leslie Gilvray, Ross
75 verges —
1—Anne Pichard, St-Charles
2—Johanne Brislan, Ross
220 verges —
1—Suzanne McCann, St-Colomb
2—Madeleine Lanouette, Ross
Balle-molle —
1—Hélène Amyot, Ross
2—Louise Le Gallois, Ross
Relais — 1—Ross
2—St-Charles

TOTAL DES POINTS

Parc Ross ... 102
Parc St-Charles ... 85
Parc St-Colomb ... 74

CATEGORIE MIDGET
GARÇONS

Lancer du disque —
1—Marc Deslauriers, Ross
2—Jacques Rancourt, St-Charles
Lancement du boulet —
1—Maria Erisson, St-Charles
2—Marc Deslauriers, Ross
100 verges —
1—Glen Brislan, Ross
2—Dozeau, St-Charles
220 verges
1—Guy Brousseau, St-Colomb
2—Glen Brislan, Ross
Saut en hauteur —
1—Marc Deslauriers, Ross
2—Jacques Rancourt, St-Charles
Saut en longueur —
1—Guy Brousseau, St-Colomb
2—Steve McCann, St-Colomb
440 verges —
1—Glen Brislan, Ross
2—Michel Deslauriers, St-Charles
Relais — 1—St-Colomb
2—Ross
120 verges, haies —
1—Guy Gaudreau, Ross
2—Steve Monroe, St-Colomb

FILLES

Lancer de la balle —
1—Suzie Dillon, St-Charles
2—G. Gosselin, Ross
75 verges —
1—Joan Beach, St-Charles
2—Suzanne Pichard, Ross
220 verges —
1—Joan Beach, St-Charles
2—Suzanne Pichard, Ross
Saut en longueur —
1—Joan Beach, St-Charles
2—Hélène Carette, St-Charles
Saut en hauteur —
1—Hélène Carette, St-Charles
2—Diane Gignac, Ross
Relais — 1—Ross
2—St-Charles

TOTAL DES POINTS

Parc Ross ... 128
Parc St-Charles ... 118
Parc St-Colomb ... 82

GRAND TOTAL DES POINTS

Parc Ross ... 386
Parc St-Charles ... 342
Parc St-Colomb ... 294

Dow VOUS INVITE AU
TOUR du ST-LAURENT
DU 25 JUILLET AU 8 AOÛT
ÉTAPE QUÉBEC
LE 7 ET LE 8 AOUT



Venez acclamer le Tour du St-Laurent—la plus grande épreuve cycliste dans l'Amérique — alors qu'il passera dans votre ville. Suivez la foule et voyez les plus grands champions coureurs internationaux à l'œuvre. L'heure de l'arrivée et tous les détails vous seront communiqués à la radio aux Nouvelles Dow, dans les pages sportives de votre journal, ou chez votre épicier. Ne manquez pas les excitantes fins d'étapes—1,500 milles d'action — et les *"SPRINTS"* de grande compétition.

LE MAILLOT D'OR

LES TROPHÉES "COURONNE D'OR"
attribués au gagnant de chaque étape ainsi qu'au grand gagnant du Tour du St-Laurent sont présentés par votre distributeur Dow.

LE MAILLOT D'OR PRÉSENTÉ PAR VOTRE DISTRIBUTEUR DOW
Surveillez le coureur portant le maillot d'or. C'est le meneur, à ce moment-là, de tous les coureurs participant au Tour du St-Laurent.

ARRIVEE d'ALMA:
Samedi 7 août
Centre d'Achats
Ste-Foy.

GRANDE FINALE:
Dimanche 8 août.
CIRCUIT FERME
autour des
Plaines d'Abraham.

GRAND MUSIC-HALL
A chaque fin d'étape, la population est cordialement invitée à venir se divertir à une soirée de "Music-Hall". En vedette: Rod Tremblay et son orchestre, et les plus populaires vedettes canadiennes de la télévision. L'heure et l'endroit vous seront communiqués à la radio aux Nouvelles Dow, dans les pages sportives de votre journal, ou chez votre épicier. Amenez vos amis et venez vous amuser. Suivez la foule!

LE PLUS GRAND COMMANDITAIRE DE COURSES CYCLISTES AU QUÉBEC DOW

La clinique de baseball des Indiens se poursuivra encore une semaine

Les Américains Eddy Lyons et Bob Woolfarth mettront leur expérience au service des jeunes du Québec Métropolitain durant toute une semaine, à compter de lundi soir prochain. Ces cours théoriques et pratiques, se donneront à tous les soirs de 6.30 heures et à 9 heures au stade municipal, jusqu'à samedi le 14 août. Toutefois, jeudi le 12, les jeunes joueurs de baseball devront céder le terrain aux réputés Clowns d'Indianapolis.

En effet, les Clowns d'Indianapolis, deux équipes de noirs qui jouissent d'une très grande popularité à travers toute l'Amérique, viendront présenter une exhibition exceptionnelle sur le losange du stade du Parc Victoria, jeudi soir. Le match débutera à 8.30 heures et, on doit s'attendre à assister à une rencontre ponctuée de faits inusités. Les Clowns d'Indianapolis ont le don d'accomplir des jeux, dignes des majeures, tout en accomplissant les acrobaties les plus invraisemblables. D'ailleurs, nous serons en mesure de vous en révéler davantage au sujet des Clowns, au cours des prochains jours.

CLINIQUE DE BASEBALL

La fidélité des nombreux supporteurs des Indiens, qui ont incidemment établi un nouveau record d'assistance dans l'histoire de onze ans des Indiens de Québec, a incité la direction de l'équipe à procurer les précieux avantages d'une clinique aux jeunes de la région de Québec. Ainsi, Hugues Beaudoin a retenu les services d'Eddy Lyons, le gérant des Indiens et du voltigeur Bobby Woolfarth, deux spécialistes du baseball.

Une première clinique a déjà été donnée, il y a quelques semaines, et plusieurs jeunes s'étaient présentés. Jusqu'à maintenant, les Indiens ont reçu des inscriptions du Bas du Fleuve, Donnacona, la Beauce et plusieurs autres endroits de la région de Québec. La clinique spéciale sera donnée, samedi matin à 10 heures, pour les jeunes de 14 ans et moins.

Les cours débuteront à 6.30 heures tous les soirs, pour se terminer à neuf heures et une partie d'étoiles, mettant en vedette tous les meilleurs candidats présents à cette clinique, se déroulera à 7.30 heures, samedi soir, au stade municipal. Egalement, samedi matin, les moniteurs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux seront tous invités à une séance spéciale au stade, concernant la stratégie et les tactiques à employer dans une partie de baseball.

Eddy Lyons et Bob Woolfarth ont dressé leur programme de la semaine :

LUNDI : Eddy Lyons prodiguera des conseils aux lanceurs pendant que Woolfarth s'occupera de donner des conseils aux frappeurs.

MARDI : Lyons dirigera les joueurs de champ intérieur et Wollfarth expliquera aux voltigeurs les moyens défensifs.

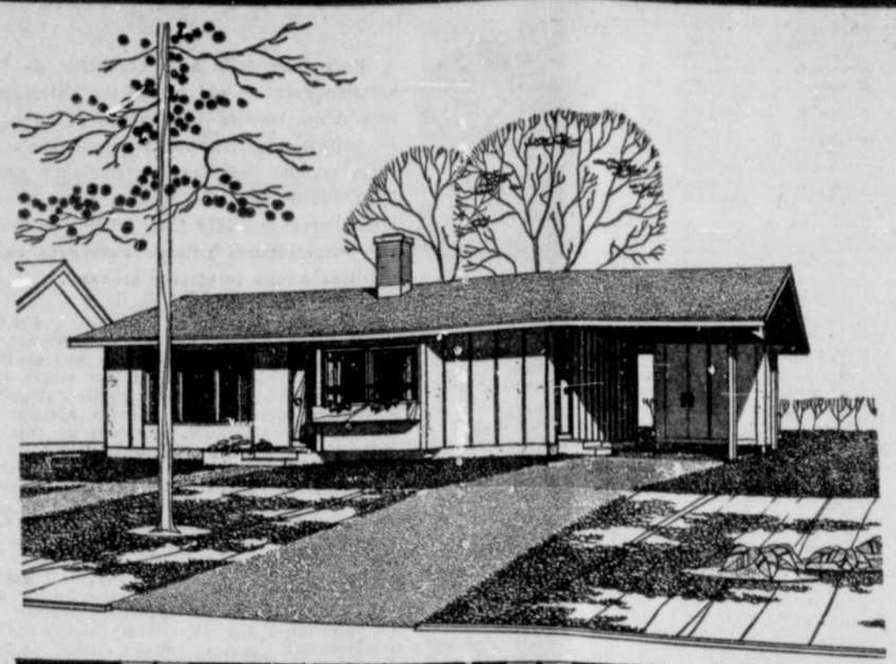
MERCREDI : Lyons donnera quelques trucs sur la façon de courir sur les buts pendant que Bob Woolfarth expliquera l'importance du jeu défensif en général.

VENDREDI : Tous les joueurs présents seront soumis à une rigoureuse pratique offensive et défensive en vue du choix des deux équipes d'étoiles.

SAMEDI : Partie d'étoiles à 7.30 heures.

Tous les joueurs qui s'inscriront à la clinique des Indiens, sont priés d'apporter leur équipement, soit gant, souliers, crampons, costumes etc... Eddy Lyons et Bobby Woolfarth lancent une invitation toute spéciale à tous les joueurs de calibre juvénile et junior et, tous les jeunes de 14 ans et plus, qui sont membres d'une ligue ou non.

Construction – Bricolage – Embellissement



MAISON — Cette maison conçue par l'architecte S. A. Gitterman d'Ottawa fut développée pour l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et a émané des maisons expérimentales patronnées par cette Association et la Société centrale d'hypothèques et de logement au cours des trois dernières années.

Le plan efficace a permis un emploi maximum de l'espace. Le modèle du vivoir se prête à une disposition commode du mobilier et l'aire de la fenêtre en baie dans la cuisine donne l'espace voulu pour une dînette. La chambre des maîtres est de bonnes dimensions et contient amplement d'espace de garde-robe. Dans la version sans sous-sol, la lingerie est transformée en salle de chauffe.

La maison devrait être orientée de manière que la porte avant soit au sud. Pour pouvoir s'adapter aux diverses exigences d'orientation, une variation de ce modèle est disponible; dans ce modèle, la maison est tournée de manière que la porte avant et l'abri d'auto donnent sur le côté du terrain.

La maison a une aire de parquet de 1,008 pieds carrés et les dimensions extérieures mesurent 36 pieds par 28 pieds. Les épures de cette maison appelée modèle 2317 sont disponibles à un coût minimum auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement, **2475 BOULEVARD WILFRID LAURIER, QUEBEC 6, QUE.**

Modernisez votre foyer



Attrayante et spacieuse salle de bain qui offre pratiquement toutes les commodités.



Un sous-sol agréablement transformé en salle de jeux ou salle de séjour.

La construction d'une maison

DALLE DE FONDATION

On exige un isolant thermique spécial dans les maisons sans sous-sol. Les rives de la dalle doivent être isolées thermiquement pour empêcher la perte rapide de la chaleur et pour empêcher la condensation à la base des murs à l'intérieur de la maison. Il faut employer un matériau résistant qui empêchera l'humidité de pénétrer et qui n'est pas sujet à pourrir et à se détériorer. Cet isolant exige une protection; on peut le protéger en y fixant un panneau d'amiante sur la face extérieure. Les attaches doivent pénétrer à travers l'isolant dans des blocs de clouage placés dans la rive épaisse de la dalle. L'épaisseur de la rive plus épaisse est calculée suivant les exigences des règlements locaux régissant la pénétration de la gelée dans une région en particulier. La dalle de plancher elle-même peut être isolée sur toute sa surface; il faut employer au moins une membrane coupe-vapeur sous celle-ci, généralement une membrane de polyéthylène. Alors que la dalle est, de fait, massive, elle contient quand même certains éléments encastrés. Les conduits de chaleur, la tuyauterie de plomberie et la canalisation électrique sont enfouis dans les dalles de béton. L'armature d'acier est enrobée dans la dalle de béton lorsque les calculs de la charpente l'exigent.

REMBLAYAGE

Une fois les fondations posées, il reste à effectuer le remblayage entre les murs de fondation et les parois de l'excavation. Etant donné que les dimensions de l'excavation devraient être plus grandes que celles de la maison pour permettre un espace de travail suffisant, il est naturellement nécessaire de remblayer par la suite. Ce travail doit être fait avec soin afin d'éviter tout dommage à la membrane imperméabilisante ainsi qu'au béton, qui, à ce point, n'a pas encore atteint sa résistance maximale. Le matériau de remplissage doit être propre, de même teneur que le sol environnant et exempt de débris nocifs ou de grosses pierres. La terre de remblayage doit être mise en place par couches bien tassées, tout autour de la base de la maison. On ne doit jamais remblayer avec un matériau gelé; cela entrainerait un affaissement excessif.

QUESTIONS DE JARDINAGE

par
A. R. BUCKLEY
de
l'Institut de recherches sur les végétaux, Ottawa

LES PAILLIS DE JARDIN



● Ici, on paille des rosiers avec des enveloppes de fèves de cacao.

Les jardiniers sérieux connaissent certainement et depuis longtemps l'utilité des paillis de jardin.

D'épaisses couches de paillis conservent l'humidité tout en réduisant les travaux de sarclage et les autres façons culturales. Leur matière organique augmente graduellement la teneur en humus du sol et accroit en plus son pouvoir de rétention d'eau. Au cours des étés chauds, les paillis diminuent avec efficacité la température du sol et stimulent la croissance des plantes.

Le paillis ordinaire des jardins peut être fait de n'importe quelle matériau fibreux qui coûte peu, qui est facile à se procurer et qu'on peut étendre en couches de deux à quatre pouces d'épaisseur autour des plantes. Les enveloppes de fèves de cacao, la paille, le foin, la tondaison des pelouses, le papier effiloché, les feuilles décomposées, les écales de sarrasin, l'écorce filamentée, les planures de bois, le bran de scie, la tourbe horticole et la mousse de tourbière, sont ceux qu'on se procure le plus facilement.

Il y a quelques années, des déchets de houblon ont été utilisés comme paillis à l'Institut de recherches sur les végétaux. Ce matériau s'est révélé idéal au point de vue de conservation de l'humidité et comme adjuvant, mais son odeur était tellement forte durant plusieurs des jours qui en ont suivi l'application qu'il a fallu se borner à l'appliquer l'hiver, en l'absence de visiteurs.

Les planures et le bran de scie qui s'obtiennent facilement des ateliers de menuiserie et des scieries locales font d'excellents paillis. Toutefois, il est bon de faire une application d'engrais riche en azote avant d'en épandre sur un terrain car, autrement, les bactéries qui décomposent ces matériaux doivent emprunter l'azote du sol pour faire leur travail. Cette perte d'azote réduirait le nombre et la grosseur des fleurs produites.

Quand on utilise des planures ou de la paille, on doit les détremper occasionnellement pour en hâter la décomposition; cette pratique empêche aussi le paillis de prendre feu.

L'écorce filamentée des papeteries fait un excellent paillis. Les enveloppes de fèves de cacao semblent être le matériau le plus facile à se procurer dans les magasins de l'est du Canada. Parmi d'autres matériaux vendus comme préparations commerciales, mentionnons les épis de maïs, les écales de sarrasin, la tourbe horticole et une laine d'écorce. La tourbe horticole exige un apport d'azote, mais non les écales de sarrasin, les enveloppes de fèves de cacao et les épis de maïs.

Les copeaux de bois deviennent de plus en plus importants comme paillis et amendement pour le sol. Ils se font à l'aide d'une machine spéciale qu'utilisent les cultivateurs, les forestiers et les spécialistes en arboriculture. On doit appliquer de l'azote quand on utilise des copeaux.

Un tas de compost contenant beaucoup de feuilles est l'une des sources les plus économiques de matériaux pour les paillis, et tous les jardiniers devraient s'en faire un. On conserve le tas humide en le couvrant d'une feuille de polyéthylène, et il se décompose rapidement sans laisser échapper d'odeurs perceptibles. Le plastique de polyéthylène noir se vend comme paillis et, quand tous les autres matériaux ne sont pas disponibles ou qu'ils sont trop coûteux, on devrait s'en procurer. Ce plastique réduit les façons culturales et le désherbage, tout en conservant l'humidité mais, évidemment, il n'améliorera pas la structure du sol et n'y ajoutera pas d'éléments nutritifs ni de matières organiques.

Les paillis peuvent être appliqués en tout temps de l'été, en particulier à l'heure actuelle. On doit appliquer un paillis quand on peut se procurer un matériau convenable; utiliser une pelletée de feuilles décomposées qui se sont accumulées sous un arbre, ou quelque bon matériau d'origine organique qui traîne autour du chalet d'été, la tondaison des pelouses ou même des mauvaises herbes séchées qui n'ont pas eu le temps de faire leur graine.

la plupart des sols ont besoin d'humus et cet humus ne peut leur être apporté que sous forme de matière organique comme en contiennent ces paillis fibreux.

Conformité au cahier des charges

Au cours de la construction, un propriétaire-occupant devrait vérifier lui-même ou faire vérifier par son architecte, selon le cas, si on se conforme aux conditions établies par le cahier des charges. Dans certaines de nos plus grandes villes, des bureaux d'inspection offrent ce service aux propriétaires-occupants. Vu qu'une maison est dans bien des cas le placement le plus important qu'un grand nombre de familles ont jamais l'occasion de faire, les honoraires supplémentaires qu'il faut payer à un architecte ou à un bureau d'inspecteurs pour effectuer ces inspections peuvent constituer un placement très sûr. Il est plus économique en effet d'empêcher qu'il ne se commette des erreurs dans la construction que de corriger ces erreurs plus tard. Si on construit la maison grâce à une aide financière consentie aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, les inspecteurs de conformité de la SCHL inspecteront la maison à divers stades de la construction, mais seulement afin de s'assurer qu'on s'est conformé à la section pertinente du Code national du bâtiment du Canada.

Jack Nicklaus et le GOLF

Pour contrôler la ligne du swing



C'est le **bras gauche** lors de la montée qui détermine si le swing sera plus ou moins **horizontal** ou **vertical.**

Pour un swing **vertical**, celui que je préfère, le bras gauche doit s'**éloigner** du corps au moment où les hanches tournent et le bâton recule.

Quand le bras gauche est serré ou suit le corps de près, le résultat est un swing du type **horizontal.**

Alors, rappelez - vous, plus le bras gauche s'éloigne du corps, plus le swing devient horizontal.

Un golfeur canadien est classé 6e joueur de l'Université de Houston

(Par DON MCLEOD)

HALIFAX (P.C.) — Jackie Bryant a dû dépenser de l'argent cette année pour améliorer ses coups au golf, mais le golf canadien en bénéficiera probablement un jour.

Le jeune golfeur de 19 ans, de Dartmouth, a remporté la couronne junior de Nouvelle-Ecosse et fut l'un des compétiteurs du championnat national l'an dernier. Ses performances lui ont permis d'obtenir une bourse partielle à l'université d'Houston, où se trouve l'une des douze écoles de golf professionnel des Etats-Unis.

Mais cet argent n'a défrayé qu'une partie de ses dépenses personnelles et de ses cours. Bien que personne n'obtienne une bourse complète, le jeune Bryant a demandé qu'on lui accorde un peu plus que ce qu'il a reçu l'an dernier. "J'attends toujours une réponse", a-t-il dit.

Entre-temps, il va tenter d'améliorer sa moyenne en participant au tournoi interprovincial dont l'enjeu est la coupe Willingdon et qui commence le 9 août à Winnipeg.

Bryant s'est mérité une place dans l'équipe de la Nouvelle-Ecosse en remportant le championnat amateur de sa province. Il est le plus jeune golfeur à jamais obtenir ce titre. Puis, pour le plaisir de la chose, il a participé à une ronde de 72 trous destinée à choisir les autres membres de l'équipe. Il s'est classé troisième avec des rondes de 70, 74, 68 et 71 pour un grand total de 283.

Venant du club Brightwood de Dartmouth, qui se tient maintenant depuis deux ans sur le terrain d'Ashburn de Halifax, Bryant est le premier golfeur des provinces de l'Atlantique à obtenir une bourse aux Etats-Unis.

19e RANG

Il a failli gagner le championnat junior canadien durant trois années consécutives. En 1964, il a perdu à Charlottetown aux mains de Jim Sced de Vancouver.

"Il m'a battu sûrement", déclare-t-il, mais je lui ai donné une bonne leçon l'années précédente dans les demi-finales."

A Houston, on l'a placé au 19e rang sur l'équipe de 28 joueurs. Un autre Canadien fait partie de l'équipe: il s'agit de Bob Jamieson, de Peterborough, en Ontario. Au printemps, Bryant s'était haussé au 6e rang.

"Je ne fait que pratiquer et jouer, jouer et pratiquer", précise-t-il pour expliquer son amélioration.

Il est persuadé que cette sorte d'entrainement est nécessaire pour obtenir des succès en tant que professionnel car, selon lui, "75 pour cent des pros des Etats-Unis viennent directement de ces collèges".

Il juge que le climat du Canada n'est pas favorable en général à l'établissement d'écoles du genre, "mais la Colombie britannique pourrait en avoir une".

Bryant pourrait obtenir l'aide financière des autorités provinciales et d'autres organisations de golf pour l'aider à continuer ses études à Houston, mais cela pourrait compromettre son statut d'amateur. Entre-temps, il espère que l'université de Houston lui accordera une bourse plus généreuse.

Au sujet de l'avenir, il affirme: "Je jouerai professionnel si je crois faire assez d'argent en le faisant."

Bombers 23 Lions 21

WINNIPEG (P.C.) — Le demi défensif Leo Lewis, avec l'équipe des Blue Bombers de Winnipeg depuis 10 ans, a effectué un touché remarquable mercredi soir au début de la joute de football de la Conférence de l'ouest qui s'est terminée sur une victoire des Bombers de 23 contre 21 aux Lions de la Colombie-Britannique.

LIONEL GOSSELIN
ENTREPRENEUR
GENERAL INC.
9185, Du Plateau, Charlesbourg

Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A :
● CHARLESBOURG
● ORSAINVILLE
● NEUFCHATEL
● LES SAULES
BUREAU DES VENTES 626-4742

des **PORTES** "Solid Core" en voilà!
et plus encore...
Pour une porte robuste, élégante, bien isolée, nous vous présentons un choix important d'une qualité de finition irréprochable.
Faite de bois sélectionné elles sont parfaitement assemblées à l'usine, traitées contre la corrosion et ne se déforment point.
Nos styles répondent à tous les goûts. Modèle contemporain, moderne et de style. Demandez notre dépliant...
LIVRAISON GRATUITE
Dans toute la Province par nos propres camions.
ECRIVEZ POUR DEPLIANTS GRATUITS
P.A. MARTINEAU LTÉE
PORTES ET CHASSIS
St-Gilles, Co. de Lotbinière P.Q.
QUEBEC
Tél.: 523-3197
LOCALES
269-3280 ou 269-4280

Meilleur qu'un vernis!
LE FINI VITRIFIÉ
DURETHANE
EST DUR ET INCOLORE
National
LA PEINTURE QUI DURE
PNP
FINI LUSTRE ET SATIN
EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél. : 529-2111
QUALITÉ SERVICE
Manufacturiers de
PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'ÉGLISES
● Escaliers ● Pharmacies
● Planches à repasser
● Plinthes ● Chambranles
● Moulures de toutes sortes
ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
● PLANCHES MURALES de toutes sortes
● BARDEAUX MASONITE
● MERISIER — CHENE FRENE
● ARBORITE
● MERISIER A PLANCHER
● PORTES
● CEDRE DE LA COLOMBIE
● LATTES
● B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
● CONTRE-PLAQUE (Veneer)
● EPINETTE
Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.
BILODEAU & DORE
PONT SAUVE
600, 1ère RUE, LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	4500	20	20	20
Alminex	1800	400	400	400
Am Leduc	1000	12	12	12
Anchor	200	16	16	16
Ang U Dev	8720	57	56	56
Asamera	2700	165	163	163
Banff	2010	625	615	625
Calvert	25900	43	41	43
CS Pete	1000	230	225	230
C Ex Gas	400	165	165	165
C LI Pete	1000	18	18	18
Cdn Sup Oil	358	19¼	19	19
Cent Del	2035	10⅝	10⅝	10⅝
Com Pete	300	350	350	350
C West P	300	146	146	146
Dome Pete	710	16¾	16½	16½
Dynamic	24300	95	91	94
Fargo	200	275	275	275
Fr Petw	1000	425	425	425
Gridoil	2527	83	81	83
Midcon	8500	60	58	60
Mill City	500	56	56	56
Nor Am Gas	1000	69	69	69
NC Oils	300	340	340	340
Place	1000	52	50	52
Ponder	1500	37	33½	33½
Provo Gas	1200	238	231	231
Ranger	1400	180	175	180
Scurry Rain	250	19½	19	19½
South U	1000	6½	6½	6½
Spooner	2500	24	24	24
Triad Oil	3780	257	253	154
Union Oil	4875	19½	18⅝	19½
Unispher	500	13	13	13
U Canso	7700	330	305	330
Wstates	150	340	340	340
W Delcata	950	380	375	375
WDelcal rt	3550	150	140	145
Total des ventes: 1,664,019.				
MINES				
Acad Uran	2000	4	4	4
Accra	6000	24	20	24
Advocate	800	500	495	500
Agnico	500	136	136	136
Akaitcho	8500	80	75	79
All Pitch	7000	16	15	15½
Am Larder	48300	42	34½	42
A Am Moly	7800	250	240	250
Ang Rouyn	650	212	210	212
Anstl	2000	13	13	13
Area	1500	70	70	70
Arjon	28800	8½	8	8
Arogsy	14000	30	29	30
Armore	11800	25	24½	25
A Areadia	8500	20	18	20
A Aread Bw	1000	6½	6½	6½
Atl C Cop	4700	134	130	133
Aunor	300	395	385	390
Bankfield	6000	13	12	13
Barnat	4500	71	67	67
Baska	2600	10	10	10
B-Duq	2250	17	16	16
Belcher	1000	38	38	38
Sellieterre	28000	39	33	38
Bethlm	400	620	615	620
Bidcop	6000	8	8	8
Black Bay	300	9¼	9¼	9½
Bounty Ex	3000	20	19½	20
Bralorne	900	320	320	320
Broul Reef	300	16½	16½	16½
Brunswk	2200	15¼	15¼	15¼
Bunker H	32500	46	43	44
Cable	1000	12¼	12¼	12¼
Camflo	1600	325	315	325
Camp Chib	400	435	435	435
Camp RL	115	23¾	23¾	23¾
C Tung	1500	102	101	101
Cam Mines	3554	18	17	17½
C Dyno	1700	161	160	160
C Faraday	960	299	295	295
C Jamieson	2500	98	96	98
Cdn Keeley	6000	18	17	17
C Lencourt	3000	17	17	17
Cantri	2125	23	22	23
Candore	3000	14	14	14
Captain	10600	22	18½	20½
Cassiar	1550	13	12½	12⅞
Cayzor	500	26½	26½	26½
Cent Pat	600	137	135	137
Cheskirk	800	7½	7½	7½
Chester	1000	15½	15½	15½
Chib-Kay	2000	22	22	22
Chimo	11000	161	157	159
Chrom	600	134	126	126
Coch Will	5350	390	380	390
Coin Lake	3000	23	22	23
Coniagas	1700	86	35	85
Conisaur	2600	20½	20½	20½
Con-Key	7000	10	10	10
Con Shaw	1500	14	13	13
C Bellek	3000	8½	8½	8½
Cons Brewis	500	26	26	26
Con Gillies	7000	6	6	6
C Mogul	4750	440	430	430
C Morrison	11200	160	150	157
Con Negus	2500	12½	12	12
Con Nichol	2000	15	15	15
C Northld	1000	15½	15½	15½
C Rambler	1200	162	160	162
C Red Pop	3000	8	7½	7½
C Redcourt	1000	13	13	13
Conwest	200	500	500	500
Cop corp	7500	51	49	51
Cop Fields	2686	110	107	110
Cop-Man	500	9½	9½	9½
Coulee	2000	25	25	25
Cowich	500	48	48	48
Craigmt	525	13⅞	13½	13⅝
Croinor	4500	8	7	8
Daering	4000	12	12	12
D'Aragon	4000	15	14½	14½
D'Eldona	7800	13½	12	12½
Delhi Pac	4500	18	18	18
Denison	1075	29¼	29	29
Dicksn	200	535	535	535
Discovery	925	330	320	330
Dome	520	44½	44	44½
Donalda	1000	8½	8½	8½
East Sull	800	675	670	675
F Mar	700	460	460	460
Frncoeur	11300	16	16	16
Frobex	1800	84	80	80
Genex	164600	50	47	48½
Gnt Masct	1400	150	150	150
Giant YK	2860	14¾	14¾	14⅝
Glacier	1000	9½	9½	9½
Glenn Exp	6500	13½	13	13
Goldray	12133	57	54	57
Gortdrum	280	333	320	320
Goldrim	10900	22	21½	22
Granduc	1430	600	590	590
Gulch	3000	9	9	9
Gunnar	2945	460	450	450
Granisiu	1900	285	285	285
Hastings	925	325	325	325
Headway	16000	16	15½	15½
Heath	1500	6½	6½	6½
High-Bell	100	[illegible]	665	665
Hollinger	1450	28	27¼	27¼
Hud Bay	335	68½	68	68¼
Hydra Ex	6120	21½	20	21
Int Bibis	3800	112	107	112
Int Helium	1400	135	135	135
I Kenville	11125	42	37½	40
Irish Cop	4500	26	26	26
Iron Bay	7700	194	187	192
Iso	800	245	242	245
Jacobus	1000	11½	11½	11½
Jelex	6700	17½	17	17½
Joburke	2030	9	9	9
Joliet	27500	46	44	44½
Junsmith	9000	19	18½	19
Joutel	200	100	100	100
Jowsey	1000	59	59	59
Kerr Add	7125	870	835	845
K Anacon	706	300	300	300
K Oesmond	3000	40	40	40
Kilembe	100	12⅝	12⅝	12⅝
Kirk Min	2000	13	13	13
Kopan	600	11½	11½	11½
Lab Min	925	31½	31½	31½
L Dufault	6259	14¾	14¾	14¾
Lakehead	6300	30	29	29
Lake Lyn	500	22½	22½	22½
L Osu	500	13	13	13
La Luz	1766	15	14¾	15
Latin Am	1500	12	12	12
Leitch	1700	490	485	485
Liberian	100	17¾	17¾	17¾
LL Lac	170	175	175	175
Lorado	29870	143	133	140
Louviet	19000	22	21	22
Macdon	1500	31	30½	31
MacLeod	500	102	102	102
Madsen	2150	225	222	225
Malartic	1000	74	74	74
Man Bar	1500	20	20	20
Marboy	2000	12½	12½	12½
Marchant	1300	245	244	245
Marcon	5500	7½	7½	7½
Martin	2000	76	74	76
Mattgmi	1433	18½	18¼	18¼
McAdam	40550	119	115	115
McIntyre	1400	78	78	78
McKen	1000	8	8	8
McWat	7750	34	32	34
Mentor	1000	44	44	44
Merrill	2000	60	60	60
Metal Mine	13150	180	170	180
Midrim	6100	38	36	36
Min-Ore	2000	9	9	9
Moneta	2800	83	80	83
Mt Wright	11500	43	41	42
Multi-M	46086	54	51	54
Nat Expl	500	9	9	9
Nealon	3500	10½	9	9
New Ath	14887	29	24½	29
New Bid	8500	7	6½	7
New Cal	22375	105	93	96
Newconex	100	495	495	495
Nconex w	200	120	120	120
N Harri	500	11	11	11
N Hosco	2550	275	265	275
N Kelore	2000	13½	13½	13½
Newlund	500	15	15	15
N Mylama	33050	29	28½	28½
Newnor	38000	13	12	13
N Senator	2000	13½	15	15½
New Taku	500	38	38	38
Nick Rim	1000	14	14	14
Norbeau	3200	205	198	198
Norlartic	3500	11	10½	10½
Norlex	3000	11½	11⅛	11⅛
Normetal	1590	445	440	440
Norpax	2000	13½	13½	13½
N Bordu	1000	13	13	13
N Coldsm	189838	107	100	101
N Goldrct	1000	14	14	14
N Rank	1100	29½	29	29
Northeal	4100	40	39½	39½
Northgte	3355	755	745	755
Obaska	62000	19¾	18	19
O'Brien	3400	68	68	68
O'Leary	1000	9½	9½	9½
Opemiska	4676	900	895	900
Orchan	1240	470	465	470
Orenada	4000	8	7½	7½
Pamour	6200	190	184	184
Paramaq	3500	11½	11	11
Patino	985	860	853	855
Pato	375	405	405	405
Pax Int	16250	28	27	28
Pce Expl	1000	23	23	23
Peerles	12000	11	11	11
Perron	2000	9	9	9
Pine Point	534	50½	50	50½
Placer	101	23	23	23
Pore Pay	1333	37	37	37
Pow Rou	4520	43	42	43
Preston	470	880	865	880
Probe	1000	36	36	36
Purdex	1000	14½	14½	14½
Que Chib	800	14	14	14
Que Man	3500	20	19	19
Quemont	900	11½	11	11¼
Quonto	1000	8	8	8
Radiore	218400	135	71	130
Raglan	67000	202	192	200
Rayrock	51275	168	156	168
Revspar	11000	7½	7	7½
Rio Algom	255	16¾	16¾	16¾
Rix Athab	2000	22	21½	21½
Rockwin	2700	61	58	61
Roman	1500	600	595	600
Ryanor	2000	13	13	13
Salem	1867	17	17	17
Satellite	1237	12½	12½	12½
Sheep Cr	200	135	135	135
Sherritt	5830	595	580	595
Sil Eureka	400	151	155	150
Silvmaq	1000	23	23	23
Sil Miller	1100	16	16	16
Siscoe	4400	270	255	260
Starratt	15000	5½	5	5½
Steep R	3975	650	635	650
Sud Cont	3200	21½	21½	21½
Sunburst	3100	10½	10	10½
Teck Corp	580	525	505	525
Texmont	6400	138	136	136
Thom L	500	41	41	41
Tombill	2900	105	102	105
Torbrit	500	50	50	50
Tormont	2218	16	16	16
Tribag	4100	226	220	220
U Mining	500	26	26	26
U Asbestos	500	315	315	315
Un Buffad	81350	86	81	86
UCL Mine	61000	20	18	19
Un Keno	200	735	730	730
U Mindam	500	18	18	18
Un Fort	79425	20	17½	20
Utd Pore	2500	74	74	74
Upp Can	1100	170	161	161
violam	4500	430	415	420
Wasmac	200	167	167	167
West Mines	1850	480	465	470
Wilco	7800	30	28	28
Wilroy	5735	163	160	161
Winch	4000	7	6½	7
Win Eld	2400	22	21	22
Windfall	2000	26½	25½	26½
Wr Harg	1000	71	71	71
White Star	166200	60	53	59
Yale Lead	5000	11	11	11
Yk Bear	1100	172	170	172
Young HG	7400	7	6	7
Yukeno	1000	4½	4½	4½
Yukeno	700	49	49	49
zenmac	6375	35½	35	35½
zulapa	14500	29½	28	28

MARCHES ETRANGERS

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
MB pr	100	29½	29½	29½
Agnico	215	153	153	153
Bunker	%ETAOINSHRDLU			
Cochwill	2155	455	435	445
Con Morrison	500	163	163	163
Deerhorn	100	49	49	49
Gridoil	100	85	85	85
Gunnar	400	480	470	475
Macassa	200	280	260	260
Madsen	2400	268	250	260
Marchant	100	265	265	265
Prov Gas	100	240	240	240
Que Chib	2000	15	15	15
Preston	100	885	885	885
Sheritt	200	600	595	595
Siscoe	1400	270	270	270
Steep Rock	100	650	650	650
Teck Corp	100	550	550	550
Triad Oil	100	260	260	260
Upper Can	2200	190	190	190
violam	700	445	440	440

TITRES LES PLUS ACTIFS
(Par la Presse Canadienne)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
INDUSTRIES					
Atl Sugar	11425	25	23	34⅝	+1⅜
Lont Cem	7463	8⅝	6½	6¼	+¼
Steel Co	7101	28¼	27½	28	−⅜
Abitibi	4080	11⅜	11¼	11⅜	
Cdn Brew	3935	9	8⅞	9	+⅛
PETROLES					
Calvert	25900	43	41	43	+ 2
Dynamic	24300	95	91	94	+ 1
Ang UDev	8720	57	56	56	− 2
Northcal	4100	40	39½	39½	−½
Triad	3780	257	253	254	− 3
MINES					
Radiore	218400	135	71	130	+56
N Coldst	198938	107	100	101	+ 6
White Str	166200	60	53	59	+ 6
Genex	164600	50	47	48½	+1½
Captain	10600	22	18½	20½	+2½

Total des ventes : 4,210,000.

New-York

(Par la PRESSE ASSOCIEE)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	2600	78⅝	77⅝	78¼
Address	3200	44	42¼	44
Allegany	700	9¼	9¼	9¼
Allis Ch	4400	22½	22½	22½
Alum Ltd	3300	26⅜	26⅜	26½
Amerada	7500	74½	73	74½
Am Can	3700	49½	49¼	49⅝
Am Cyan	3800	76⅜	75⅜	76
Am Home	3200	71	70½	70½
Am Mot	32200	10	9⅞	10
Am Smelt	4300	85⅛	85	85½
Am Std	8800	18	17⅞	18
Am Sugar	1300	24⅜	24⅜	24½
Am T Tel	30300	66⅞	66⅜	66⅜
Am Tob	4000	38	37⅛	38
Amsted	800	44	43¾	44
Ancnda	11300	68½	67⅛	67⅜
Armco Stl	3100	65½	64	65½
Armstg CK	3400	63	62	62⅛
Avco Corp	15100	24¼	24	24⅛
Babcock	1500	36½	34⅜	36⅜
Bell How	10000	32½	31	32½
Beth Steel	10200	35¼	34¾	35
Boeing	7400	79¼	78¼	78⅛
Borden	3000	43½	43	43⅛
Borg War	2102	48½	47¾	47¾
Bos Edis	2000	45⅞	45⅛	45⅞
Brunswk	66000	8⅞	8	8⅝
Bucy Erie	8300	43⅜	42¼	43
Burl Ind	3000	67	66½	66¾
Burrghs	9500	34½	33⅜	34½
Calumet	1000	22⅞	22½	22½
Campbell R1	3200	24½	23¾	24
Camp Soup	3600	35¼	34⅛	35
Can Dry	1000	30⅜	30	30⅜
Can Sou Ry	10	55½	55½	55½
Cdn Brew	100	8⅛	8⅛	8⅛
CPR	1700	57⅛	56⅜	56⅜
Case jI	2000	15⅛	14⅞	15
Cater Tr	2800	41⅜	41	41
Ches Ohio	400	70¾	70½	70⅝
Chrysler	28900	44½	44	44¼
Cities Sv	5600	80¾	80½	80⅝
Clevite	900	43⅞	43⅜	43⅜
Coca Cola	25600	76⅛	75½	76
CBS	7500	37⅞	37⅜	37⅜
Col S Oh	900	41⅞	41½	41⅞
C mI Solv	800	30⅞	30½	30¾
Com Sat	10300	47⅞	46	47
Con Edis	10900	43¾	43½	43½
Container	8200	32	31¾	32
Cont Can	2000	54⅞	54½	54⅝
Cont Oil	3200	75⅜	74⅝	74⅝
Control D	46500	34½	33⅜	34½
Copw Stl	200	31¼	21¼	21¼
Corn Pd	9800	53	52	52⅜
Crane Co	500	61⅜	61⅜	61⅜
Cr zell	5100	48⅞	48⅜	48¾
Curtiss Wr	3200	17⅞	17⅝	17⅞
Deere	2800	39	38¾	39
Det Stl Cp	1700	14½	14⅜	14½
Dome M	3900	41½	40¾	41¼
Douglas	11800	46⅞	45⅞	46¼
Dow Chem	7400	69¼	68¾	69
Du Pont	2300	236⅜	234¼	236¼
East Kod	12000	86⅜	85¼	86⅞
Eaton Mfg	3000	49⅛	48½	49
El Stor B	300	48¾	48¾	48¾
E Pas NG	34600	20	19¾	19¾
Eversharp	2600	23½	23½	23⅜
Firestn	5600	44¾	43½	43⅞
Ford Moi	15300	53	52⅜	52⅞
Frueh Tra	8000	31⅝	30¾	31¼
Gen Dyn	16200	41¼	40¾	41¼
Gen Elec	14300	103⅛	101¾	103⅛
Gen Fds xd	5100	84½	83⅜	83⅞
G Instru	4700	18¾	18¼	18⅜
Gen Mills	1400	63⅜	62¾	62⅞
GMC	30200	99	97⅞	98⅛
G P Cem	1500	17½	17¼	17⅜
G Tel El	16300	41⅜	40⅝	41⅛
Gen Tire	9600	23½	22⅞	23
Ga Pac Cp	2700	59¼	58¾	59⅛
Glidden	200	56⅞	56⅞	56⅞
G odrich	8200	57	56½	56¾
Goodyear	5000	46⅞	46½	46¾
Granby	200	16	16	16
Grand Un	1300	25⅝	25¼	25⅝
Gt A P	3900	36⅜	36¼	36¼
Gt Nor Ry	3700	57	56	56¾
Gulf Oil	12100	55⅜	55¼	55¾
Heinz	900	41⅞	41⅜	41⅞
Homstk	2300	52¼	51¼	51½
Honeywell	7100	61½	60¾	61½
Hud B	100	66¼	66¼	66¼
Ing Rand	4100	45½	44⅜	44¾
Interlk	1600	36½	36⅝	36⅝
IBM	2700	483	478	482
Int Harv	6200	36¼	35⅝	35¾
Int Nick	4300	86⅞	86½	86⅞
Int Pap	15300	29½	29½	29¾
Int Tel T	5700	53⅛	52⅝	53⅛
ITE C Brk	1000	46¼	45¾	46⅛
johns M	5400	51⅞	51⅜	51⅝
Kays Roth	900	28⅜	28⅛	28½
Kellogg	100	49¼	49¼	49¼
Kennecott	4800	110⅝	109¾	109¾
Korvette	6400	32⅞	32⅛	32⅝
Kresge	4700	65¼	64⅝	65¼
Lib Mc L xd	400	12⅜	12½	12½
Link Belt	2000	40¼	39⅝	40⅛
Litton Ind	3500	94½	93¼	94⅜
Lock Aire	6200	50¾	50¼	50½
Loew's	300	19⅝	19¼	19⅝
Mad S Gar	2500	2⅝	2⅝	2⅝
Loblaw A	100	9½	9½	9½
Loblaw B	300	9¼	9¼	9¼
MB and PR	220	23¼	23¼	23¼
Maritm Elec	25	20½	20½	20½
Maritm Tel	810	21¾	21	21
Mass-Fer	1125	29½	29	29
McAllister	150	6¼	6¼	6¼
Molson A	100	36¾	36½	36¾
Moore Corp	455	70	69¾	70
Morse R A	375	14½	14½	14½
Nfld Light	150	10½	10½	10½
Noranda	1258	48¾	47¾	47¾
NS LP	101	32	32	32
Olivie	250	14	14	14
Pac Pete	200	10	10	10
Pow Corp	1375	14½	14	14½
Price Br	1380	39½	39	39
QN Gas	1662	10¾	10½	10¾
QN G 5.40 pr	75	96	96	96
Que Phone z	400	22⅜	22⅜	22⅜
Rothmans	1450	25⅜	25	25⅛
Royal Bank	322	73	72⅞	73
StL Cem A	75	35½	35	35¼
Stl Corp	00	31⅝	31⅜	31⅝
Salada F	700	11¼	11⅛	11⅛
Shell Can	400	17⅝	17¾	17½
Shop Save	100	14	14	14
Sicard	100	7	7	7
Simpsons	475	27	26¾	27
SS Steel	200	25	25	25
Steel Can	1400	28¼	27⅞	27⅞
Texaco Can	200	50	50	50
T Fin A	300	13	13	13
Tr C Corp	200	10⅜	10⅜	10⅜
Tr Can PL	360	36½	36	36⅛
Wal GW	400	37⅞	37½	37½
Webb Knp	5000	25	25	25
WCoast Tr	355	16½	16½	16½
Weston A	125	19⅝	19⅝	19⅝
zellers	210	17¾	17¾	17¾

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1320	11⅛	11⅛	11⅛
Algoma	200	64½	64	64
Alumin	943	28⅛	28⅛	28⅛
Asbestos	350	25¾	25½	25¾
Atl Sug	525	24⅜	24	24
Bank Mont	363	61½	61¼	61¼
Bank NS	75	72	71⅞	72
Banq CN	62	70¼	70¼	70¼
Bell Phone	3239	58⅜	57⅞	58
Bowater	655	7	6⅞	6⅞
BA Oil	3355	30	30	30
BC Forest	100	26¼	26¼	26¼
Brinco	10515	6⅜	6½	6½
Cal Pow	370	22	21⅞	21⅞
Can Cem	150	49½	49½	49½
C D Sug	100	23¾	23¾	23¾
C Saf 4.40 pr	30	98⅛	98⅛	98⅛
CSL	525	32½	32	32½
CAE	333	12⅜	12⅝	12⅝
Cdn Brew	1325	9	8⅞	9
Cdn Br pr	100	45¾	45¾	45¾
C Imp Bk C	50	63½	63½	63½
CIL	200	20	20	20
CI Pow pr	90	50¼	50¼	50¼
C Marconi	100	495	495	495
CPR	1800	61¾	61¼	61¾
Cdn P Fina	338	12½	12½	12½
Chemcell	365	16¾	16¾	16¾
Coghlin	500	13⅛	13⅛	13⅛
Col Cell	375	8½	8½	8½
Con MS	115	42	42	42
Con Paper	505	41	40¼	40⅝
C Glass	300	9¾	9¾	9¾
Credit F	30	68	68	68
Denison	100	29	29	29
Dist Seag	720	36½	36¼	36½
D Bridge	975	27	26½	27
D Coal pr	175	7	7	7
Dofasco	40	26½	26	26½
D Glass	1015	14¼	14⅛	14⅛
D Stores	600	23¼	23¼	23¼
Dom Tar	1225	19⅜	19¼	19¼
Dom Tar pr	2500	20⅜	20⅜	20⅜
Dom Text	1092	31¼	30½	30⅝
Donohue	225	8¾	8¾	8¾
Du Pont	50	46⅞	46⅞	46⅞
Dupuis A	250	10½	10½	10½
Eq Life	100	23	23	23
Fam Play	1000	11	11	11
Ford Can	60	137½	136	137½
Gen Bak	100	15	15	15
Gen Can	1000	11	11	11
Gen Corp	1000	7	7	7
Gen Dom	1000	6	6	6
Gen Mtrs	1000	6	6	6
Gen Pub Ut	1000	6	6	6
Gen Tel A	1000	6	6	6
Gen Tel B	1000	6	6	6
Gen Tire	1000	6	6	6
Gen Wstn	1000	6	6	6
Gilbert	1000	6	6	6
Gillette	1000	6	6	6
Glidden	1000	6	6	6
Goodrich	1000	6	6	6
Goodyear	1000	6	6	6
Gr A C In	100	50	50	50
GL Paper	1600	22¾	22⅝	22¾
Hd Carp A	100	28	28	28
Hawk Sid	300	5⅝	5⅝	5⅝
Hollinger	1605	28¼	27¾	27¾
HBC	30	[illegible]	[illegible]	14⅞
Husky Oil	525	11⅞	11⅞	11⅞
Imp Oil	370	52½	52¼	52⅜
Imp Tob	140	14½	14

Congrès annuel de La Solidarité

Ces jours derniers avait lieu à l'hôtel Estérel, ville d'Estérel, le congrès annuel de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, dont le siège social est à Québec.

Pendant quatre journées les administrateurs, les gérants et les meilleurs représentants de cette compagnie et leur épouse participerent à diverses activités sociales qui ont permis à tous de se mieux connaitre et de mieux sentir cet esprit d'équipe qui est à la base des succès de cette entreprise d'assurance-vie canadienne-française.

Cette réunion a fourni aussi l'occasion aux autorités de la compagnie de remettre des trophées et certificats aux représentants qui se sont mis en vedette au cours de l'année 1964.

J. ARTHUR ROUSSEAU de Thetford gagne le trophée du club du Président.

Le club du Président groupe les représentants de La Solidarité qui se sont le plus illustrés par la qualité et la quantité de leur production en 1964. Un trophée, appelé trophée du Président, est attribué au représentant qui se classe en tête du club selon un calcul qui tient compte des primes encaissées au cours de l'année 1964, multipliées par le pourcentage de qualité des ventes au cours de la même année. Pour l'année 1965, le Président de ce club est monsieur J. Arthur Rousseau de Thetford. Il se vit remettre un magnifique trophée par le Président de La Solidarité, monsieur Albert Boulet. Les représentants suivants ont reçu des certificats de membres du club du Président : messieurs André Forcier de Tracy; Grégoire Giguère de Ste-Germaine; Richard Laberge de Beauport; André Boulet de Québec; Hector Poulin de Vallée-Jonction; Claude Gagné de St-Georges de Beauce; Rémi Poulin de East Broughton; Albert Croteau de Sherbrooke; Charles-Edouard Morel de Québec; Léonard Brosseau de Ste-Thérèse; Louis Robert de St-Jean et Mario Drouin de St-Léon de Standon.

RICHARD LABERGE de Beauport est l'Homme de l'Année.

L'Ordre Emérite groupe les représentants qui, au cours d'une année de calendrier, ont fait émettre des polices pour lesquelles la prime exigible fut payée et dont la somme d'assurance s'élève à au moins un million de dollars. Les Commandeurs de l'Ordre sont les représentants qui ont satisfait à ces exigences en 1964. Pour avoir fait émettre le plus fort montant d'assurance en 1964, monsieur Richard Laberge de Beauport reçut un trophée qui récompense ses mérites comme l'Homme de l'Année et premier Commandeur de l'Ordre Emérite. Les autres Commandeurs pour 1964 sont messieurs J. Arthur Rousseau, Claude Gagné, André Forcier, Grégoire Giguère, Albert Croteau, Louis Robert et Léonard Brosseau.

LOUIS ROBERT, de St-Jean, est la Recrue de 1964.

L'année 1964 a été une autre année remarquable pour la qualité des représentants qui se sont joints à La Solidarité. Une de ces recrues, monsieur Louis Robert de St-Jean, s'est mis particulièrement en évidence en se classant, dès sa première année complète dans l'assurance-vie, membre du club du Président, Commandeur de l'Ordre Emérite, membre du club de la Production Hebdomadaire, détenteur du Certificat National de Compétence avec 100% de conservation, et diplômé de l'Association des Assureurs-Vie pour avoir complété avec succès tous les examens du LUATC. Un magnifique trophée lui fut remis pour souligner l'excellence de son travail.

PAUL-EMILE DESCHENES de Beauceville gagne le trophée des Gérants.

Le trophée des gérants, décerné au gérant de La Solidarité qui a le plus de succès dans la conduite de sa division, a de nouveau été mérité par monsieur Paul-Emile Deschênes, gérant de la division La Chaudière-Bois Francs. En 1964, cinq représentants de cette division sont membres du club du Président, deux sont Commandeurs de l'Ordre Emérite, cinq sont membres réguliers du club de la Production Hebdomadaire et six se méritent le Certificat National de Compétence. Monsieur Fridolin Simard, administrateur de La Solidarité, remit à monsieur Deschênes le trophée qu'il se mérite pour la cinquième année consécutive.

JULIEN NAULT, d'Amos, gagne le trophée du Recrutement.

La Solidarité considère la sélection et le recrutement de représentants comme la première responsabilité de ses gérants. A cet effet, elle met un trophée à l'enjeu afin de reconnaitre les mérites du gérant qui a obtenu le plus de succès dans ses activités de recrutement au cours d'une année. Pour l'année 1964, le récipiendaire fut monsieur Julien Nault d'Amos, gérant de la division Nord-Ouest. Son trophée lui fut remis par monsieur Gérard Godbout, directeur général des ventes.

RICHARD LABERGE se mérite le trophée de Compétence

L'une des caractéristiques de La Solidarité c'est de mettre l'accent sur la qualité. En vedette au cours des trois dernières années, La Solidarité, suivant les rapports du Life Agency Management Association, se classe encore première au Canada parmi les compagnies d'assurance-vie de sa catégorie, avec une expérience de conservation d'assurance en vigueur de 92.87% au cours de l'année 1964. Monsieur Richard Laberge de Beauport reçoit le trophée de Compétence pour avoir obtenu une conservation de 100%. Monsieur Charles Poirier, directeur général, lui remit son trophée. Des trophées furent aussi remis à trois autres représentants qui se signalèrent avec une conservation de 100%; messieurs Mario Drouin de St-Léon de Standon, Louis Robert de St-Jean et Jacques Bégin de Québec.

Le Certificat National de Compétence, décerné par l'Association des Assureurs-Vie à tous les représentants qui ont une conservation supérieure à 90%, fut remis aux représentants suivants : messieurs André Boulet, Charles-Edouard Morel, Hector Poulin, Mario Drouin, Jacquelin Giguère, J. Arthur Rousseau, Grégoire Giguère, Rémi Poulin, Gabriel Chaurette, Laurent René, Claude Boulay, André Forcier, Augustin Papineau et Louis Robert.

Monsieur Yvon Beaudoin, directeur de la formation professionnelle, souligne que sept autres représentants de La Solidarité avaient passé avec succès les examens du LUATC, de l'Association des Assureurs-Vie : messieurs Julien Nault, Jean-Paul Lagacé, Louis Robert, André Forcier, Roger Pelletier, Guy Boivin et Guy Bélanger.

Le Président de La Solidarité, monsieur Albert Boulet, félicita les représentants pour leur compétence et leur zèle à mettre leurs talents au service de notre population. Il nota tout particulièrement que si La Solidarité tenait la vedette parmi nos institutions d'assurance-vie, elle le devait à la qualité du travail fait par ses représentants. Il souligna l'importance que la compagnie attachait à la formation professionnelle, indiquant qu'elle était à la source des succès et des progrès connus par la compagnie. Il remercia les officiers qui le secondent au siège social, incita les gérants à continuer à être exigeants dans la sélection et félicita les représentants actuels pour le prestige que leurs succès et leur travail donnent à une institution d'assurance-vie canadienne-française qui fait sa marque dans notre monde des assurances. (**)

Expériences sur le transport par pipe-line

Toronto (C.N.W.) — Peut-être un jour le banlieusard se rendra-t-il à son travail en pipeline — A une vitesse de 1,000 milles à l'heure dans une capsule propulsée.

Selon le numéro d'août de la revue Imperial Oil, le voyage en pipe-line est présentement à l'étude en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Au mois de mars, par exemple, une torpille d'acier de 514 livres a parcouru les 190 milles qui séparent Edmonton de Hadisty dans une pipe-line de 20 pouces. Et on songe présentement à expédier le blé dans des capsules de 25 boisseaux.

Un autre type de pipe-line actuellement à l'étude mettrait pratiquement fin aux risques d'accidents. Appelé le pipe-line mobile, il consiste en principe en un minuscule chemin de fer. Des voies ferrées étroites ou un monorail, installé à l'intérieur d'un large pipe-line, permettait à de petits wagons en forme d'auge de filer à grande vitesse en toute sécurité.

On experimente présentement le transport de solides de dimensions moindres. La revue révèle que du minerai concentré, du Borax, de la Pierre à chaux, du sable, du gravier et de la Gilsonite (une variété d'asphalte) ont été transportés par pipe-line dans un liquide. En outre, une expérience de cinq semaines pour l'acheminement de copeaux de bois entreprise par l'industrie canadienne des pâtes de bois et papiers, s'est révélée très prometteuse.

L'article prédit, cependant, que pendant 20 à 40 ans encore, les principaux usagers du "Mode de transport terrestre le plus économique" demeureront les industries pétrolières et gazière, qui ont à l'heure actuelle un total de 15,263 milles de pipe-line en exploitation au Canada.

Le dollar

NEW-YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé vendredi 1-32 à 92 37-64 en termes de devises américaines, au regard de 92 1-2 la semaine dernière.

La livre sterling a cédé 1-64 à $2.79.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne a monté vendredi de 3-32 à $1.08 1-32.

La livre sterling reste inchangée à $3.01 7-16.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de : — No : 8251-F

JEAN-MARIE LABERGE, épicier, 6432, Ave Royale, L'Ange-Gardien, comté Montmorency.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession de ses biens le 16ième jour de juillet 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour d'août 1965, à 10h. 30 de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, Province de Québec.

Québec, ce 5ième jour d'août 1965.

Grégoire Bellavance, syndic.,

BUREAU DE : GREGOIRE BELLAVANCE, SYNDIC 760, Grande-Allée, Est, Québec, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 140-188

DANS LA COUR SUPERIEURE

ROMPRE & FRERE DRIVE YOURSELF LIMITEE, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires à 1303, Maguire, Sillery.

DEMANDERESSE,

vs

CLAUDE GINGRAS, ci-devant, demeurant à 874, Delage, Ste-Foy,

DEFENDEUR.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre (personnellement ou par l'entremise de son procureur) dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre, dans le journal l'Action et dans le journal le Chronicle Telegraph.

(signé) **MARCEL GAUMOND, D.P.C.S.**

BUREAU DU PROTONOTAIRE, QUEBEC, le 3 août 1965

COPIE CONFORME
Mes Gobeil, Rivard & Chinic,
PROCS. DE LA DEM.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHARLESBOURG

REGLEMENT 400

RE : Abolition partielle du règlement de prohibition.

A une séance générale du Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, tenue à l'école St-Charles, dans la dite Cité, le 26 juillet 1965, conformément à la Loi des Cités et Villes, à laquelle séance sont présents les membres suivants du Conseil de la Cité, à savoir :

MESSIEURS LES ECHEVINS :
Lucien Paré,
Marius Fortier,
André Pesant,
Vilmont Verreault,
Maurice Charest.

1e—ATTENDU QUE le Conseil Municipal de la Paroisse de Charlesbourg a adopté, le 3 mars 1913, un règlement prohibant la vente de boissons enivrantes et l'émission de permis pertinents;

2e—ATTENDU QUE ce règlement a été approuvé par les électeurs municipaux de cette Municipalité, lors d'un scrutin tenu le 7 avril 1913, en vertu des articles 13, 16 et suivants de la Loi des Tempérances de Québec (S.R.Q. 1919);

3e—ATTENDU QUE le dit règlement a été amendé par le règlement no : 100 de la Ville de Charlesbourg, adopté par son Conseil le 9 avril 1956 et approuvé par les électeurs municipaux lors d'un scrutin tenu les 7, 8 et 9 mai 1956, à l'effet de permettre à la commission des Liqueurs de Québec "d'octroyer des permis pour la vente de bière dans les épiceries de la Ville de Charlesbourg;

4e—ATTENDU QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg a adopté, le 28 mai 1962, le règlement no : 237 relativement à l'abolition partielle de la prohibition dans les limites de la Cité, et que ce règlement n'a pu être mis en vigueur par suite de son rejet par les électeurs municipaux, lors du scrutin tenu du 3 au 9 juillet 1962;

5e—CONSIDERANT QU'il s'est écoulé plus de deux ans depuis la présentation d'un règlement relatif à la prohibition dans les limites de la Cité;

6e—CONSIDERANT QUE le Conseil actuel de la Cité estime qu'il y a lieu de présenter un règlement en vu d'abolir partiellement la prohibition actuellement en vigueur, en laissant subsister l'interdiction des tavernes et des cabarets et des clubs;

7e—CONSIDERANT QU'en vertu de la Loi de la Régie des Alcools du Québec, cette Régie a juridiction exclusive pour juger le bien fondé de chaque demande de permis de vente d'alcool;

8e—CONSIDERANT QU'il y aura toujours lieu pour le Conseil Municipal d'appuyer ou non chaque demande de permis présentée à la Régie et de lui faire les représentations qu'il croira justes;

9e—ATTENDU QU'avis de motion nos : 400 et 443 ont été dûment donnés aux fins du présent règlement;

EN CONSEQUENCE, le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg DECRETE ET ORDONNE ce qui suit, savoir :

1e—Le règlement adopté par le Conseil Municipal de la Paroisse de Charlesbourg le 3 mars 1913 à l'effet de prohiber la vente des boissons enivrantes et l'émission des permis pertinents soit, par les présentes, amendé, sans cependant que cet amendement abroge ou amende le règlement no : 100, permettant l'octroi de permis pour la vente de bière dans les épiceries de la Cité de Charlesbourg, ce dernier règlement devant demeurer en vigueur;

2—La Régie des Alcools du Québec a dorénavant le pouvoir d'émettre, dans les limites de la Cité de Charlesbourg, (dans les zones "KD" prévues aux règlements municipaux de construction et de zonage), en plus du permis pour la vente de bière dans les épiceries, tous les autres permis prévus aux articles 10, 11 et suivants de la Loi de la Régie des Alcools du Québec, sauf les permis de cabaret (Article 11, par. 6), les permis de tavernes (Article 11 par. 5) et les permis de clubs (Article 11, par. 8);

3e—Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux de la Cité de Charlesbourg, conformément à la Loi de la Régie des Alcools du Québec et à la Loi de Tempérance du Québec;

4e—Le greffier de la Cité est, par les présentes, autorisé à déposer, si le présent règlement est approuvé par les électeurs, une copie certifiée du dit règlement au bureau du percepteur du Revenu de la Province et au Bureau du Greffier de la Section de Québec et de la Régie des Alcools du Québec;

5e—Le présent règlement entrera en vigueur aussitôt que le Percepteur du Revenu de la Province et le Greffier de la Section de Québec de la Régie des Alcools du Québec auront reçu cette copie certifiée du présent règlement suivant la Loi.

Signé : **Hector VERRET, maire de la Cité.**
Vilmont VERREAULT, maire suppléant
Contresigné : **Adolphe ROY, Avocat, Greffier de la Cité**
Rosaire GODBOUT, Assistant-greffier de la Cité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à tous les électeurs propriétaires inscrits sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la Cité de Charlesbourg, qu'un bureau de votation au scrutin secret sera tenu, aux fins de vous permettre d'approuver ou de désapprouver le dit règlement numéro 400 précédemment mentionné, tel que rédigé, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Charlesbourg, à 7300, boulevard Henri-Bourassa, de dix (10.00) heures a.m.) de l'avant-midi à cinq (5.00 heures p.m.) de l'après-midi, les 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, et 18 septembre 1965, sauf si le bureau de votation est fermé pendant ce temps, après qu'il sera écoulé une demi-heure sans qu'il soit offert de votes.

DONNE à Charlesbourg,
Ce 4ième jour d'août 1965.
Le greffier de la Cité,
Adolphe ROY, avocat.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Canadian Ice Machine Co. Ltd., catégorie A 20 cents, actions ordinaires, 10 cents, toutes deux 1er octobre, aux actionnaires inscrits le 17 septembre.

Canadian Malting, Co. Ltd., actions ordinaires, 22 cents 1-4, 15 septembre, aux actionnaires inscrits le 13 août.

Kelsey Wheel Co. Ltd., 12 cents 1-2, 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 16 août.

Loblaw Inc., actions ordinaires, 10 cents Etats-Unis 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 20 août.

Victoria and Grey Trust Co., 12 cents, 15 sept., aux actionnaires inscrits le 20 août.

Canadian Tire Corporation, actions ordinaires, 20 cents, catégorie A, 20 cents ,toutes deux le 1er septembre, aux actionnaires inscrits le 13 août.

British American Oil Co. Ltd, six mois, terminés au 30 juin dernier : $17,369,000, 80 cents l'action, comparativement à $18,398,000, à 84 cents l'action au cours de la période correspondante en 1964.

Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à 8.30 heures p.m., le 16 août 1965, au bureau de la Corporation, 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, des soumissions pour des travaux de confection et de réfection de chaines de rues.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de M. Frédéric McGowan, ingénieur municipal, à 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé à ceux qui auront présenté des soumissions et ce, sur remise en bon état des dits documents dans les dix jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être scellées et porter la mention "Soumission de chaines de rues".

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10 p.c. du montant de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes à la séance du conseil qui sera tenue le 16 août 1965, à 8.30 heures p.m., en la salle des séances du conseil, Ecole de Jouvence, Blvd St-Yves, Ancienne-Lorette.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Léger MOISAN, secrétaire-trésorier.

Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à 8.30 heures p.m., le 16 août 1965, au bureau de la Corporation, 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, des soumissions pour la pose de 3,000 pieds de conduite d'aqueduc.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de M. Frédéric McGowan, ingénieur municipal, à 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé à ceux qui auront présenté des soumissions et ce, sur remise en bon état des dits documents dans les dix jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être scellées et porter la mention "Soumission pour conduite d'aqueduc".

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10 p.c. du montant de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes à la séance du conseil qui sera tenue le 16 août 1965, à 8.30 heures p.m., en la salle des séances du conseil, Ecole de Jouvence, Blvd St-Yves, Ancienne-Lorette.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Léger MOISAN, secrétaire-trésorier.

Municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le sousigné recevra jusqu'à 8.30 heures p.m., le 16 août 1965, au bureau de la Corporation, 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, des soumissions pour des travaux de pavage et de réfection de pavage.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de M. Frédéric McGowan, ingénieur municipal, à 1634 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé à ceux qui auront présenté des soumissions et ce, sur remise en bon état des dits documents dans les dix jours qui suivront l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être scellées et porter la mention "Soumission de pavage et de réfection".

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10 p.c. du montant de la soumission.

Les dites soumissions seront ouvertes à la séance du conseil qui sera tenue le 16 août 1965, à 8.30 heures p.m., en la salle des séances du conseil, Ecole de Jouvence, Blvd St-Yves, Ancienne-Lorette.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Léger MOISAN, secrétaire-trésorier.

Dans l'affaire de la faillite de : LEONARD DUVAL, exploitant un commerce de marchandises sèches et salle de réception, St-Adalbert, cté de L'Islet.

AVIS DE VENTE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE COMME SUIT : MERCREDI le 11 août 1965 à 2 heures de l'après-midi, seront vendus par encan public, sur les lieux à la place d'affaires du débiteur à St-Adalbert, cté de L'Islet, les item suivants savoir :

A) Fonds de commerce Valeur $2,519. (item vendu en bloc)
B) Ustensiles et installation (item vendu en détail)
C) Immeuble situé à St-Adalbert partie du lot No : 52 du Rang six du Canton Leverrier mesurant environ cinquante-sept pieds de front sur une profondeur de cent-quatorze pieds. MISE A PRIX $5,300.
D) Ameublement (item vendu en détail)

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Ces item seront visibles le matin de la vente, à compter de 9 heures A.M.

CONDITIONS DE PAIEMENT : ARGENT COMPTANT.

QUEBEC, 22 JUILLET 1965.

RENE LEFAIVRE & ALBERT VERROEULST.
111, Côte de la Montagne, Québec.
SYNDICS

LA VILLE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que conformément à la Loi, le conseil municipal de la Ville de St-Romuald d'Etchemin ainsi que le conseil municipal de la municipalité de St-Télesphore présenteront au Lieutenant-Gouverneur en Conseil une requête ayant pour but de demander la fusion de leur municipalité et de créer une nouvelle municipalité.

Cette requête, en résumé, traite des sujets suivants :

a) Le nom de la nouvelle municipalité;
b) Description du territoire;
c) Division en quartiers;
d) Loi qui régira la nouvelle municipalité;
e) Formation du conseil jusqu'à la première assemblée générale;
f) Date de la première séance du conseil;
g) Dispositions quant à la confection de la liste des électeurs;
h) Date de la première élection générale;
i) Formation du conseil après la première élection générale;
j) Dispositions quant aux règlements et procès-verbaux de St-Télesphore;
k) Dispositions quant à l'évaluation des propriétés de St-Télesphore;
l) Dispositions quant à la prolongation des servcies d'aqueduc et d'égout;
m) Dispositions quant au rôle d'évaluation de St-Télesphore;
n) Dispositions quant aux contrats octroyés par St-Télesphore;
o) Dispositions quant aux biens meubles et immeubles;
p) Dispositions quant aux règlements de la nouvelle municipalité.

On peut prendre connaissance de cette requête et en obtenir copie au bureau de la Corporation de St-Romuald d'Etchemin ainsi qu'au bureau de M. le maire Jean-Paul Plante, Route Trans-Canada, à St-Télesphore.

Les propriétaires tant de St-Télesphore que de St-Romuald d'Etchemin peuvent s'opposer à cette fusion durant le mois qui suit celui au cours duquel cet avis a été publié, en faisant connaitre les motifs de leur opposition par écrit à la Commission Municipale de Québec.

Donné en la Ville de Saint-Romuald d'Etchemin, ce 4ème jour d'août 1965.

Antoine GOSSELIN, secrétaire-trésorier.

Vraie copie, certifiée :
Antoine Gosselin,
secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DU COMTE DE DORCHESTER

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité du Comté de Dorchester demande par les présentes des soumissions pour l'entretien à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver sur les chemins suivants; —

1 — Les chemins et routes reliant le village de St-Luc à la route No 53, dans la municipalité de la paroisse de Ste-Germaine à partir de la route No 53 jusqu'à la demie des lots 24 des rangs VIII & IX du Canton Standon dans le village de St-Luc;

2 — Le chemin entre les rangs V & VI du Canton Langevin à partir du lot No 1 jusqu'au lot 35 inclusivement;

3 — Les chemins et routes dans la municipalité de St-Nazaire, soit Rte du rang 11 distance 1.12 mille, Rte du rang III distance 0.95 milie, Rte du rang IV distance 0.10 mille, Rue de l'Eglise distance 0.13 mille, et Ch. entre rangs III & IV distance 0.36 mille, en tout 2.66 milles;

4 — Les chemins et routes dans la municipalité de St-Malachie, soit raccordement Rte 53 St-Nazaire, distance 0.22 mille, Rte Ryon distance 0.92 mille, Rte du rang X distance 0.96 mille et Rte du rang XI distance 0.94 en tout 3.04 milles;

5 — **Route Ste-Germaine St-Odilon**

A partir de l'intersection du chemin du rang VI et de la route No 53, dans Ste-Germaine jusqu'à la limite St-Odilon-St-Joseph;

6 — Route St-Isidore - Route du Chef-Lieu, St-Edouard, St-Malachie;

a) Une section

De la route No 23 au Quatre chemins dans la municipalité de St-Isidore. Par de là jusqu'à la limite du rang St-Jacques et la route du Chef-Lieu de cette municipalité; (distance 2.28 milles)

b) Une autre section

A partir de la ligne de division entre la route St-Jacques et la route du Chef-Lieu dans St-Isidore, jusqu'à la limite St-Isidore - Ste-Hénédine; (distance 0.93 mille)

c) Une autre section

A partir de la Route Mc Gowan dans la municipalité de St-Edouard au limite de la route St-Malachie soit une distance de 2.52 milles);

d) Une autre section

Dans la municipalité de St-Malachie à partir des limites de St-Edouard à la route No 53 soit Rte du rang VII distance 1.04 mille, Ch. Sud. Ric. Etch. P.S.O. distance 0.17 mille, et route rang VII distance 0.24 mille en tout 1.45 mille;

NOTE : Chaque item demande des soumissions séparées;—

Les soumissionnaires devront s'engager à faire le sablage des côtes lorsque nécessaire, à fournir une police de responsabilité publique et à accorder priorité à cet entretien sur tous les autres chemins dont ils pourront avoir la charge.

Les soumissions devront parvenir au bureau du Secrétaire-Trésorier au plus tard le 6 septembre 1965 à 5 heures du soir. Et portée la mention de soumission, elles seront ouvertes à la session du 8 septembre 1965.

La Corporation du Comté de Dorchester accordera les contrats selon les exigences et les devis du ministère de la Voirie, et ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Ste-Hénédine comté de Dorchester ce 24ième jour de juillet 1965.

Henri-Paul Bouffard, sec.-trés, C.M.C.D. Ste-Hénédine, comté de Dorchester.

AVIS PUBLIC

La Commission scolaire régionale Baie des Chaleurs

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné secretaire-trésorier de la commission scolaire susdite, qu'à une session tenue le deuxième jour du mois d'août 1965, MM. les commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale Baie des Chaleurs, ont adopté la résolution suivante :

Considérant que la commission scolaire doit organiser le transport des élèves aux diverses écoles en activité sur son territoire, il est proposé par M. le commissaire Jean Arsenault et résolu unanimement que des soumissions publiques soient demandées, conformément aux articles 223c, 297, 298 et 496p, de la Loi de l'Instruction Publique et suivant les règlements et directives du ministère de l'Education et les conditions ci-dessous mentionnées.

L'ouverture des soumissions aura lieu lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue le 16ème jour du mois d'août 1965 à l'Ecole Centrale de Carleton.

Charles-E. Dugas, Secrétaire-trésorier.

1—Une seule soumission peut s'appliquer à un ou plusieurs circuits aussi bien qu'à la totalité.
2—Dans le cas ou un soumissionnaire est intéressé à entreprendre plus d'un circuit, il doit indiquer, séparément, le prix de chaque circuit. Celui-ci ne peut être établi autrement que sur une base annuelle et non par élève ni par mille.
3—Toute soumission une fois déposée ne peut être retirée.
4—La commission scolaire se réserve le droit de modifier ou changer les circuits en tout temps, si elle le juge à propos et nécessaire.
5—Les contrats seront adjugés pour la période d'un an, à compter du 7 septembre 1965, sans privilège de renouvellement ni prolongation.
6—Au cas d'inexécution d'une ou plusieurs clauses du contrat ou de toute infraction, la commission scolaire peut y mettre fin, dans les trente jours (30) suivant un avis préalable.
7—Tout conducteur qui aura été condamné et dont le permis aura été suspendu pour conduite dangereuse ou en état d'ivresse, se verra refuser le droit de conduire un autobus scolaire.
8—Le contrat ne peut être modifié, annulé, ou son exécution ne peut être abandonné par l'entrepreneur avant sa date d'expiration, sans le consentement exprès et écrit de la commission scolaire, à défaut de quoi celle-ci peut réclamer de l'entrepreneur tous les frais encourus ainsi que les dommages-intérêts en raison de l'inexécution de l'arrêt ou de la suspension du contrat.
9—Dans le cas de décès de l'entrepreneur, la commission scolaire ou la succession peut mettre fin au contrat si l'une ou l'autre des parties concernées le jugent à propos, après un avis préalable de trente (30) jours.
10—Advenant une augmentation ou une diminution dans le nombre d'élèves ou de milles, la commission scolaire peut majorer ou réduire le prix du contrat au prorata du nombre d'élèves et de milles excédant 25% du nombre établi par circuit, lors de la signature dudit contrat ou de tout montant moindre convenu entre les deux parties.
11—Chaque soumissionnaire doit :
a) s'engager à transporter, gratuitement, durant toute la durée de son contrat, chaque jour de classe, à l'école, le matin, pour l'ouverture, et de l'école l'après-midi, pour la fermeture, les seuls élèves et s'il y a lieu, les membres du personnel enseignant désignés en tout temps par la commission scolaire. Les élèves seront assis deux (2) par siège.
Cependant la commission Régionale accepte qu'un maximum de 12% du nombre d'élèves du circuit soit placé comme troisième élève sur un siège de deux. (élèves plus petits)
b) Vérifier lui-même les distances approximatives mentionnées en regard de chaque circuit, jusqu'à la dernière habitation des rangs concernés ou de la municipalité; Ces distances comprennent un voyage le matin et un autre le soir.
c) fournir des véhicules neufs ou usagés mais en bon état mécanique qui peuvent contenir, si possible, au moins 25% plus d'élèves que le nombre exigé pour chaque circuit lesquels véhicules doivent assurer le confort et la sécurité.
d) donner une description de chaque véhicule qu'il utilisera, c'est-à-dire, la marque, le modèle (année) et la capacité. (Le nombre de places adultes) Remiser chaque véhicule à l'intérieur d'un garage, durant la saison froide.
e) déposer lors de la signature du contrat et pour la durée d'icelui, une garantie représentant au moins 10% du prix annuel; cette garantie peut être sous l'une des trois (3) formes suivantes dont le choix est à la discrétion de la commission scolaire; un chèque personnel visé; la retenue du paiement du premier mois; une police de garantie émise par une compagnie autorisée à se porter caution juridiciaire en vertu de la loi de compagnies de garantie;
f) maintenir en permanence une police d'assurance d'au moins $200,000.00 (limite globale). Une copie de ladite police doit être remise à la commission scolaire, de même qu'un écrit de la compagnie d'assurance à l'effet que celle-ci s'engage à aviser elle-même directement la commission scolaire, par lettre recommandée, l'annulation ou du non renouvellement de la police.
g) être l'unique propriétaire de tout véhicule nécessaire à l'exécution de son contrat et ne céder celui-ci, ni en tout, ni en partie, en faveur d'une ou plusieurs personnes.
h) accompagner sa soumission d'un certificat de moralité ou de bonne conduite;
i) engager seulement des conducteurs munis d'un permis de chauffeur et détenteurs de certificat de santé et de bonne conduite lesquels doivent être remis à la commission scolaire; avoir un deuxième conducteur disponible en cas de besoin.
j) observer et respecter les lois, règlements et directives du ministère de l'Education, les dispositions du code de la Route du ministère des Transports et Communications et de tout autre ministère qui peut être concerné.
k) la commission scolaire se réserve le droit d'exiger des chauffeurs, une tenue propre — (l'uniforme est désirable) et un langage correct.
l) Dans l'impossibilité de rendre les élèves à destination (chemins fermés, visibilité nulle ou autre cas de force majeure) le soumissionnaire aura la responsabilité de placer les élèves en lieux sûrs et de leur fournir logement et nourriture. Il avertira aussitôt la Commission Scolaire Régionale qui le remboursera des frais encourus pourvu qu'il fournisse une preuve suffisante — de l'arrêt du transport.

Commission Scolaire Régionale Baie des Chaleurs Description des circuits

1—De Nouvelle — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 55
20 milles environ — 1 véhicule.
2—De Nouvelle — St-Omer — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 54
20 milles environ — 1 véhicule.
3—St-Louis — St-Omer — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 28
20 milles environ — 1 véhicule.
4—Résidences St-Omer — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 80
18 milles environ — 1 véhicule.
5—Maria — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 45
20 milles environ — 1 véhicule.
6—St-Jules — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 18
32 milles environ — 1 véhicule.
7—St-Jules — New Richmond
Nombre approximatif d'élèves : 28
20 milles environ — 1 véhicule.
8—New Richmond — Carleton
Nombre approximatif d'élèves : 38
40 milles environ — 1 véhicule.
9—Résidences de St-Edgar — New Richmond
Nombre approximatif d'élèves : 8
27 milles environ — 1 véhicule.
10—St-Edgar — New Richmond
Nombre approximatif d'élèves : 10
18 milles environ — 1 véhicule.
11—Résidence de New Richmond — Caplan
Nombre approximatif d'élèves : 8
26 milles environ — 1 véhicule.
12—Résidences de St-Alphonse — Village
Nombre approximatif d'élèves : 4
12 milles environ — 1 voiture.
13—Résidence St-Alphonse — Bonaventure
Nombre approximatif d'élèves : 42
60 milles environ — 1 véhicule.
14—Caplan — St-Siméon — Bonaventure
Nombre approximatif d'élèves : 48
20 milles environ — 1 véhicule.
15—St-Siméon — Bonaventure
Nombre approximatif d'élèves : 48
10 milles environ — 1 véhicule.
16—St-Siméon — Caplan
Nombre approximatif d'élèves : 7
10 milles environ — 1 véhicule.
17—Résidences St-Elzear — Bonaventure
Nombre approximatif d'élèves : 40
35 milles environ — 1 véhicule.
18—New Carlisle — Paspébiac
Nombre approximatif d'élèves : 8
8 milles environ — 1 véhicule.
19—Port Daniel — Bonaventure
Nombre approximatif d'élèves : 26
40 milles environ — 1 véhicule.
20—Port Daniel — St-Godefroi — Paspébiac
Nombre approximatif d'élèves : 48
40 milles environ — 1 véhicule.
21—Résidences de Port Daniel — Village — école de l'église
Nombre approximatif d'élèves : 26
26 milles environ — 2 véhicules.
22—Résidences de l'Ascension — St-Alexis
Nombre approximatif d'élèves : 34
52 milles environ — 1 véhicule.
23—St-François — Matapédia
Nombre approximatif d'élèves : 20
27 milles environ — 1 véhicule.
24—St-François — St-Alexis
Nombre approximatif d'élèves : 51
18 milles environ — 1 véhicule.
25—St-Alexis — Matapédia — St-Alexis
Nombre approximatif d'élèves : 8
21 milles environ — 1 véhicule.
26—Résidences St-André — Matapédia
Nombre approximatif d'élèves : 7
22 milles environ — 1 véhicule.
27—St-André — Matapédia
Nombre approximatif d'élèves : 22
18 milles environ — 1 véhicule.
28—Cross Point — Matapédia
Nombre approximatif d'élèves : 15
26 milles environ — 1 véhicule.
29—St-Fidèle — Cross Point
Nombre approximatif d'élèves : 21
26 milles environ — 1 véhicule.
30—Pointe à la Garde — Cross Point
Nombre approximatif d'élèves : 25
28 milles environ — 1 véhicule.

VIDEZ VOS GRENIERS

AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .

Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président executif et rédacteur-en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
28 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

A louer — Divers

LE PLUS GRAND Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, organisations carnaval, Cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-7606.
53790 24-7 (1 ms) 7

Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés et autres. Berger Allemand, Boston Bulls, Boxers, Colleys, Cockers, Epagneuls, autres petites races, chiens pour cultivateurs, Grand choix. Aussi prenons chiens en pension. Communiquer : LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, comté de Portneuf, P.Q. — Tél.: 29.
54039 7-8 (1 fs) 10

Appartements à louer

APPARTEMENTS pour étudiants ou couples, deux logements, un de 3 pièces, un 2 pièces, meublés, chauffés, sous-sol dans maison privée libre. Pour information: 915 Paradis. Tél.: 683-3323.
53927 3-8 (15 fs) 13

ST-RODRIGUE, appartement neuf, meublé à neuf, et tapis. Pour informations, Tél.: 623-4862.
54050 5-8 (3 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier. 681-2802. Soir: 523-9620.
53834 21-7 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 28 Desjardins, Québec. Tél. : 525-4637, demandez M. André Lepage.
53678 26-7 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue: DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 523-4909.
52462 3-6 (mar.j.s. au 31-8) 15

TROUVEZ MIEUX

PRETS sur propriétés résidentielles, à logements, commerciales, industrielles, 80% de la valeur marchande en 1ère ou 2e hypothèque. Taux bancaires. Payer capital et intérêt ou intérêts seulement. Remboursement jusqu'à 25 ans. Consenti dans 48 heures. Ville et extérieur. Québec Finance, Tél. Jour: bureau 529-9759 — Soir : résidence d'été 872-1398.
(10-14-17-21-24-28-31-7) (4-7-8) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
53889 29-7 (1 ms) 18 A

Associés demandés

ASSOCIES DEMANDES, propriétaires Motels, salle réception, recherche associé solvable, actif ou silencieux, disponant $15,000. à $25,000, préférence expérience administration, restauration, hôtellerie. Confidentiel L'ERMITAGE, 781 Colline Nord, Québec 872-9912, 872-9814.
53735 23-7 (1 ms) 19

A vendre — Divers

VENTE de débarras, pupitres et chaises, dimension 30 x 30, chaises en bois ou en acier, aussi coffres-fort neufs et usagés et cardex — MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306
53843 22-7 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
53393 12-7 (1 ms) 21

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
53532 17-7 (1 ms) 21

$29.95 POUR LITS continental complets, ioi de matelas assortis $15.90. Aussi divers ameublements neufs à prix d'occasion. Acceptons vos conditions. FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier ouest. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi soir. Tél.: 529-9648.
53536 19-7 (1 ms) 21

RADIO "12" transistor. Prix réel $59.00, pour $28.00. Pour informations Tél.: 837-9510.
54064 8-8 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE

PRIX Incroyables sur meubles et appareils ménagers neufs rabais sur mobiliers de chambre, Chesterfields, Divan-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, Cuisinières électriques, Poêles, Lessiveuses, Refrigérateurs, Meilleurs prix de la région de Québec. Nous ne permettons pas à un concurrent de vendre à meilleur marché que nous. Facilité de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphonez-nous à 529-3363.
54065 6-8 (4 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 436 St-Vallier ouest. S'adresser à Tél. : 529-3522.
53354 10-7 (1 ms) 21

STEREO, cabinet boisson, chaise convalescent, fauteuil, Lampe, équipement de camping, tente, etc. Serin, perruche, cage. — Tél.: 527-1209.
54026 6-8 (3 fs) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298.
53641 22-7 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatfseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
53941 5-8 (mar.j.s. au 2-9) 21 j.n.o.

EQUIPEMENTS de restaurants neufs et usagés. Poêles à patates frites, tables à salade, tranche-patates, silex, poêles à hot-dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuse de patates. HOBART machines à Bar-B-Q. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC. 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
53937 4-8 (l.mer.s. au 1-9) 21

Poêle Bélanger, électrique, 40 pouces, en bonne condition, très propre. Pour information : Tél.: 663-9434.
54072 7-8 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
53555 10-7 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec — Tél.: 523-9804.
12-7 (1 mois) 21

A BAS PRIX

COMPTOIRS d'arborite pour restaurant, à vendre plusieurs longueurs. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec.
14-7 (1 ms) 21



AUBÉ ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE QUEBEC
Tél.: 524-2783
53672 24-7 (s. au 14-8) 21

Bateaux à vendre

Cruisers, et Voiliers, équipements complets, bon choix, à partir $4,500. Visible Bassin Brown. — Tél.: 525-4664.
53985 4-8 (6 fs) 27 A

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parents, 198, 3e Avenue. — Tél.: 523-4990.
53441 12-7 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
53394 12-7 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

BUREAU à louer, 300 pieds dans édifice, Grande-Allée. Libre bientôt. Pour informations, Tél.: 523-1845.
54059 6-8 (3 fs) 37

31 McMAHON, coin d'Auteuil, 7 x 10 pieds, 2ième étage, libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-6151 ou 527-2814.
53528 17-7 (s. au 7-8) 37

BUREAU à louer, Charlesbourg, Henri-Bourassa dans Edifice Moderne, chauffé, éclairé, entretenu, insonorisé. Stationnement pour professionnels, agents d'affaires, ingénieur, etc. Pour informations, Tél.: 681-4433.
54073 7-8 (6 fs) 37

Chambres à louer

GRANDE chambre à louer pour dame ou demoiselle, avec permis de cuisine. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-0346.
54007 6-8 (2 fs) 44

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.
Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau: 837-7124
Rés.: 837-9239 - 837-8989
53335 17-7 (J.v.s. au 16-9) 35

Commerce à louer ou à vendre

DIRECTEMENT propriétaire st. Motels, salle réception, ultra moderne neuf, Route Nationale 2, 9 milles de Québec. Valeur $100,000, $1,200, mensuel. — MOTEL L'ERMITAGE: 438 Route Nationale 2 Champigny, 872-9912, 872-9814.
53510 13-7 (1 ms) 65 A

Chalets à louer

CHALET NADEAU : quai Rivière-Quelle, ctê de Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine ou fin de semaine. S'adresser à : Mme GEORGES NADEAU, Tél. : 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.
53503 28-7 (1 ms) 50

CHALETS à louer, près d'un .. Chalets tous meublés. Poêle électrique, pêche à la truite, canot fourni. Bel endroit de villégiature. Amusement de toutes sortes. 35 milles de Québec. Pour renseignements. Tél.: 318, R. E. Dugal, ST-ANSELME, Dorchester.
53905 31-7 (v.s. au 28-8)
53905 31-7 (v.s. au 28-8) 50

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $1.50 par mois ou 3 mois pour $18.90. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-8158.
53844 22-7 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents. Tél.: 522-7051, B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
53835 21-7 (3 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau
53677 26-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
53517 15-7 (1 ms) 60

Commerce à vendre

PROPRIETE avec magasin 2 logements, un louer, un pour acheteur, bon chiffre d'affaire rue centrale. S'adresser à 89 St-Joseph, Bienville, Tél.: 837-2149.
53766 24-7 (1 ms) 66

HOTEL central, ville de Québec $84,000, meublé, ascenseur, acompte $20,000. SOCIETE IMMOBILIERE QUEBEC Métropolitain. Tél.: 653-9945 ou 529-0047.
54029 5-8 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 651-6358.
53534 17-7 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
53518 15-7 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non Tél.: 663-3548.
53393 12-7 (1ms) 75

OCCASION EXCEPTIONNELLE

PROPRIETE à trois logements, rue Latourelle, Québec. Placement avantageux. Un terrain boisé de 96 x 300 pieds en bordure d'un lac, paroisse Lac St-Charles. Propriété un terrain de 358 pieds par 130 pieds sur Rivière du Berger avec bâtisse. Pour informations, s'adresser à: 7 ELIZABETH 11, Neufchatel. Tél.: 842-4013.
53365 6-7 (1 ms) 75

FOYER pour vieillard, situé au centre de la ville de Sherbrooke. Propriété acceptée par le gouvernement comme hôpital privé. Capacité de 30 personnes. S'adresser à C. Hamel, 141, Victoria, Sherbrooke. Tél.: 569-6647.
54041 6-8 (15 jours) 75

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél. : 529-3751 — 681-2503.
53351 8-7 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
53817 2-8 (1 ms) 81

ECOLES BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves, 473, Canardière, 524-3215.
53183 29-6 (2 ms) 81

STURTON SCHOOL

35 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo. Inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231
52681 12-6 2 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

JOUR ET SOIR : Conversation anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial. Diplômes aux finissants. — 775, ST-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél. : 523-5505 ou 623-3021.
53901 2-8 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-8889 — 822-6160 — 653-1853.
53514 2-8 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
53702 22-7 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Pré-classique, Méthode à Philo 11. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
53679 26-7 (2 ms) 81

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC. CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu, et menuiserie générale, 1800, DE LA RONDE. Tél.: 681-1301.
53811 31-7 (s. au 21-8) 88

Hôpital maternité

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P 129 H.V. Tél. : 529-1751.
53861 3-8 (mar.j.s. au 31-8) 106 B

Ecoles

FEMMES HOMMES

COURS DE STENOTYPIE
ENFIN . . .

HOMMES FEMMES

POUR LA PREMIERE FOIS, UNE ECOLE DE STENOTYPIE A QUEBEC.
LA SPECIALITE DE L'AVENIR — LA STENOTYPIE.

La STENOTYPIE est une méthode plus moderne et 3 fois plus rapide et plus facile que la sténographie. Devenez STENOTYPISTE.
Cours enseignés par des professeurs spécialisés diplômés d'une université reconnue.

COURS DU JOUR ET DU SOIR — EN FRANCAIS OU EN ANGLAIS
Service d'aide de placement gratuit à nos finissants

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AUJOURD'HUI MEME A :

ECOLE DE STENOTYPIE DE QUEBEC
BOITE POSTALE 2132, QUEBEC — TEL. : 525-5918
ou à 67 RUE BUADE (Place de l'Hôtel de Ville, Québec)
53982 7-8 (1 fs) 81

Femmes, filles demandées

TERRITOIRE ETABLI

Tout près de chez vous. Les Clientes attendent le service Avon.
Téléphonez
523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Ste-Odile, St-Albert-le-Grand, St-Sacrement, Sts-Martyrs, Québec-Ouest et Charlesbourg.
5-8 (3 fs) 90

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc., ainsi que représentant des Orgues Electriques "Electro-home" Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
53969 5-8 (l.j.s. au 2-9) 115

Grande Réduction

ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire.
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
53806 29-7 (mar.j.s. au 24-8) 115

SPECIAUX

Saxophone Alto	$189.95
Saxophone Tenor	$249.95
Trompettes. Spécial	$29.95



avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
53810—31-7 (l.mer.s. au 25-8) 115

Logements à louer

LOGEMENT de 3 pièces, plus chambre de bain, réservoir à eau chaude "220". Galerie avant et arrière. Tél.: 623-2913.
53976 3-8 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 3 petites pièces $38, par mois, près église, "220". — Tél.: 623-1314.
53964 3-8 (6 fs) 118

715 BELVEDERE, 5 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude à l'année, 3ième étage, garage, $90. par mois, M. JOBIN, Tél.: 683-8121 ou 522-5593.
53935 3-8 (6 fs) 118

770 BOULEVARD ST-CYRILLE, 3 pièces chauffées, meublées. Libre immédiatement, SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, 42, rue Ste-Anne. — Tél.: 529-0557, rés.: 681-0724.
53934 7-8 (6 fs) 118

ST-PIE X, 2670, Chamfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier sous-sol, prise de courant auto extérieur. Tél. : 653-4103 ou 661-7277.
53936 3-8 (1 ms) 118

ST-SAUVEUR, rue Bagot, 4 pièces non chauffées, "220". Références. Pour informations, Tél.: 523-3172.
54027 5-8 (3 fs) 118

RIVE-SUD. — Logement moderne, chauffé, $60, grand 3½ pièces, "220", eau chaude, bain, douche, pour informations: 1-882-1733.
54088 7-8 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer, Ste-Foy - St-Sacrement 4-5 pièces et plus à partir de $85, entrée, laveuse sécheuse, SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain — 529-0047 — 663-4722.
54056 7-8 (6 fs) 118

STE-ODILE 211, des Bouleaux Ouest, logement moderne, 4 pièces, 1er plancher, libre le 1er septembre. — Tél.: 623-1657.
54035 5-8 (4 fs) 118

ST-SAUVEUR, 4 grands appartements ½, chambre de bain "220". Peinture fournie, plancher de bois franc et plâtre $72. Chauffé 3e étage libre. — Tél.: 528-9113.
54028 5-8 (3 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, demi sous-sol 5½ pièces, "220", stationnement, $60.00 par mois. S'adresser à 1650 CADILLAC. Tél.: 524-4468.
540008 6-8 (2 fs) 118

RUE ST-REAL, logement chauffé, entrée "220", 3 pièces, salle de bain. — Libre immédiatement. Tél.: 837-1869.
54042 6-8 (2 fs) 118

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, 4 logements neufs, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie. Près de l'église, école, arrêt d'autobus. Tél.: 849-4234.
54057 6-8 (2 fs) 118

ST-DAVID, 3 pièces, chauffage électrique, magnifique vue sur le fleuve. Idéal pour couple à leur retraite. Pour informations, Tél. : 837-8148.
53856 31-7 (s. au 7-8) 118

VILLE CHARLESBOURG — 4 pièces, "220", adultes, eau, vidanges compris, $42. Pour informations : M. Napoléon Villeneuve, 7440, avenue Loyola.
54005 7-14-8 (2 fs) 118

PRES CENTRE D'ACHAT de Charlesbourg, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, $70.00 par mois. Pour informations. Tél.: 626-2448.
54076 7-8 (6 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1¼, 2½, 3½, 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge. $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201, soir: 681-3815.
53645 22-7 (1 ms) 118 j.n.o.

RUE L'ASSOMPTION PETIT VILLAGE

GIFFARD. Logements neufs, 4 pièces, chauffés, ultra-modernes. $80.00 par mois. S'adresser à Tél.: 623-9776.
53700 21-7 (1 ms) 118

ATTENTION ELYSEE

923, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désirés: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
53859 28-7 (1 ms) 118

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358

Maisons et commerces à vendre

ST-PASCAL, 3 log., briques, chauffés. Acompte $3,000.
ST-PAUL-APOTRE, 4 log., briques, revenus annuels $3,400. Prix $22,000. Conditions discutables.
ST-ALBERT, 6 log., briques, 7 ans, $39,500. Bonnes conditions.
ST-PASCAL, 8 log., briques, chauffé. Accepterais p.-pied en échange.
GIFFARD, 6 log. de 6 pièces, briques, non chauffés. Bonnes conditions.
20 MILLES DE QUEBEC, prop. 6 pièces, non chauffée, belle vue sur le fleuve. Prix $6,000.
ST-MALO, 7 revenus, chauffé, briques. Acompte $4,000.
NOTRE-DAME Québec, 8 appartements pourraient servir pour professionnels près du Palais de Justice.
ST-SACREMENT, p.-pied 4 pièces, chambre de bain, chauffé, prix $13,500.
STE-FOY, plain-pied 6 pièces, chauffé, prix $11,000.
ST-SAUVEUR, 2 log., 5 pièces, briques, entrepôt, garage, prix $13,000.
ST-SAUVEUR, 2 log., 5 pièces, briques, dépendances, prix $10,000.
ST-ALBERT, 4 log., site commercial, bien située. Acompte $5,000.
STE-FOY, 8 log. Pierres, briques, chauffé, 10% revenu net.
ST-COEUR DE MARIE 3 log. 6 pièces, chauffé. Brique. Près église, école, etc.
ST-PAUL APOTRE, 4 logements 2/4 2/3 pcs, briques, coin de rue, acc. $6,000
N.-D. du CHEMIN. Gros bloc, 5 revenus, coin de rue, commercial, revenus enviables excellente location. Acc. $6,000
SILLERY, 8 logements, revenus près de $9,000, placement 10%, acc. $10,000, des 5 pièces, plâtre et briques.
ST-RODRIGUE, 6 pièces, briques, chauffé, bonnes conditions
CENTRE DE LA VILLE maison chambres, bien située a/c $2,000.
ST-SACREMENT 4 logements 4 pièces, chauffés, briques. Prix $32,000.
POUR PLACEMENT nous avons un grand choix de bâtisses de 12 à 150 logements gros revenus.
GRANDE-ALLEE propriété seule chauffée briques acompte $5,000.00
ST-PASCAL 6 logements 4 pièces non chauffés $33,000. a/c $8,000.

"COMMERCES"

CORDONNERIE, bonnes affaires, équipée. Prix $3,500.
MAISONS de chambres, Haute-Ville, bien situées; de $15,000. et plus.
HOTEL bord de l'eau avec grill moderne et taverne, commerce bien établi, licencié. — $55,000. Considérerait échange.
MOTELS 4 milles de Québec, et propriété 3 log. en pierre, chauffage, etc. 9 unités de motel. Prix $27,000. Bonnes conditions.
MOTEL 32 unités près de Québec, avec prop. de 10 pièces.
BOUCHERIE bien située bons revenus.
BANLIEUE. Motel et propriété, 7 pièces. Restaurant, pour $25,000.
TAVERNE à Québec, avec 7 revenus, coin de rue, à $150,000, acc. $30,000, cause maladie.
TABAGIES COSMETIQUE bien situées, grosses affaires
SALON DE COIFFURE bien situé bonnes affaires $7,500.
COMPTOIR LUNCH bien situé prix $5,000.
MOTEL à échanger pour bâtisses à logements ou commerce
RESTAURANT licencié, bonnes affaires. Acompte $5,000.
TAVERNE avec bâtisse à revenus grosses affaires accepterais propriété en échange

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél.: 681-6358
54068—7-8 (1 fs) 111

TRUST GENERAL DU CANADA
529-5311
A VENDRE
RESIDENCES — MAISONS APPARTEMENTS — COMMERCES
HOTELS — MOTELS — RESTAURANTS — IMMEUBLES
COMMERCIAUX — TERRAINS — CHALETS.
Avons besoin de maisons seules et à logements, commerces dans Québec et banlieue, pour acheteurs sérieux.

PLAN DE FINANCE COMBINE JUSQU'A 83⅓%
SUR LES IMMEUBLES TRANSIGES
54089 7-8 (1 fs) 111

Machinerie

TRACTEUR Inter TD14, Drott, modèle 142, Tracteur Caterpillar, D7, avec winch, Fload King 25 tonnes, Autobus: Western Flyer, 40 passagers, Prévost, 28 passagers, Dodge, 18 passagers. MACHINERIE MAHEUX, Québec. — Tél. : 683-8940
53646 22-7 (1 ms) 120

A VENDRE, Souffleur VOHL DIESEL, 4,700 heures, état neuf moitié prix, Camion DODGE 4 x 4 moteur neuf, 5 tonnes $3,500, 5 tonnes Camion DODGE 1961 10,000 milles, $1,600., état neuf, Camion Inter 4 x 4 3 tonnes avec Crane Manley, $2,500, Loader Lesman ¾ verges $2,000. — Inf. L.-P. Marier, Ste-Louise l'Islet, P.Q.
53930 7-8 (5 fs) 120

MACHINERIE

Camion Mack
Tracteur modèle B-73
Camion Mack avec ready-mix 6 verges
Semi-Trailer dompeur Tandem trailmobile.
Compresseur Gardner Denver rotatif 365 po.
Tracteur Allis Chalmer 1960 H. D. 11 avec winch.
MACHINERIE MAHEUX
75 Est, Boul. Charest
683-8940
7-8 (1 fs) 120

Maison à vendre

ST-LOUIS DE PINTENDRE, 9 appartements, grand terrain, à prix modique. Pour informations, Tél.: 837-2947.
54058 6-8 (6 fs) 127

STE-FOY, carré Bochard, 6 pièces ½, Directement du propriétaire, conditions très avantageuses. Pour informations, Tél.: à M. G. LACHANCE: 681-4637 ou 681-3109.
53933 3-8 (6 fs) 127

LORETTEVILLE. — Bungalow à vendre ou à louer, 5 appartements, sous-sol fini, près école et autobus. Tél.: 842-4163.
53965 3-8 (6 fs) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.
53474 12-7 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
53537 19-7 (1 ms) 127

LIMOILOU 6 logements 4 pièces pas chauffé, chambre de bain moderne, beau plancher, brique, prix $24,000. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain. 529-0047 — 663-4722.
54086 7-8 (6 fs) 127

BANLIEUE — Parc Boudreau, 5 pièces, belle finission, salle de jeux avec bar, terrain extraordinaire, peuplier, Saule pleureur. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain, 529-0047 — 655-5531.
54086 7-8 (6 fs) 127

SILLERY — 8 pièces deux étages 32 x 32, très grandes pièces, beau terrain, 8 gardes cèdre, beau terrain, bien situé. Prix $22,500. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain, 529-0047 — 653-5531.
54086 7-8 (6 fs) 127

LIMOILOU — 7 revenus St-Paul-Apôtre, 6 pièces au propriétaire. Pierre brique, gros placement, beau financement. SOCIETE IMMOBILIERE, Québec Métropolitain. 529-0047 — 663-4722.
54086 7-8 (6 fs) 127

Maison à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
53531 17-7 (1 ms) 127

ACHETER de votre constructeur. Ouvert pour visiter 3368-3362, rue Hertel, Ste-Foy, 6 grandes pièces fini très moderne, ARTHUR BOUCHER, Tél.: 681-1594.
54002 5-8 (1 ms) 127

MAISON de chambre établie, 17 pièces plus 3 salles de bain. Entièrement meublées. En pleine opération. Téléphone 837-1983.
54025 5-8 3 fs) 127

ENTREPRISES P.O. GILBERT INC.

TERRAINS à Orsainville, à vendre construction si désirée, Hâtez-vous pour profiter du Bonl Fédéral d'hiver de $500. qui sera le seul comptant exigé. — Tél.: 623-9776.
53701 21-7 (1 ms) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une . . .
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN LTEE
321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121
53673 24-7 (s. au 14-8) 127

Maisons à louer ou à vendre

RANG ST-JOSEPH, 4 grands appartements plus toilette, douche, électricité "220", si intéressé, Tél.: 230-8-1 St-Basile. (Central).
54006 5-8 (6 fs) 127 A

Maison
à vendre
ou à louer
S

Rés.: 872-2424

la fenière

CE SOIR et DEMAIN 9 h.

LE DEUXIEME COUP DE FEU

Comédie policière en 4 actes de Robert Thomas.

LE MOULIN DE ST-LAURENT
ILE D'ORLEANS
Samedi 7 et Dimanche 8 août, à 8.45 p.m.
Concerts avec :
PIERRE BOUTET
ténor
JOHAN VAN VEEN
flûte et flûte à bec
MONIQUE SAVARY
pianiste
AU PROGRAMME : Oeuvres de Bach - Scarletti - Handel et Gluck.
Admission : $2.00

Samedi et Dimanche après-midi, à 3 h. p.m.
Thé musical avec musique tzigane — Au violon :
RITZ GROOTHAND
Réservations : 828-2688



• JOLIE FILLE N'EST-CE PAS ? — Il s'agit de la fille du célèbre chanteur et comédien Frank Sinatra, Nancy. Cette dernière, sans connaître autant de succès que son père, n'en est pas moins une personne de compagnie recherchée. Le "vieux" Frank, malgré que sa fille Nancy le fasse quelque peu vieillir, n'en est pas moins toujours aussi populaire auprès des jeunes comme des moins jeunes. (Téléphoto UPI)

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Samedi et dimanche : La Beauté d'Hyppolite (AR) à 6.30, 10.00 heures. Le crime du siècle (D) à 8 h. Dimanche matinée à 1.30 heure.

CAPITOL. — The Yellow Rolls-Royces (AR) à 1.00, 3.45, 6.20, 8.55. Courts métrages à 3.10, 5.50 8.20 hres.

CANARDIERE. — Les fausses hontes (A) à 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. Vive Henri IV, vive l'amour (D) à 2.25, 5.15, 8.05. Fin à 11.05 hres.

CARTIER. — La mise attaque Scotland Yard (?) à 1.19, 4.39, 7.59. Le mystère du château de Blackmoor (A) à 2.54, 6.14, 9.34. Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Films à venir à 2.48, 6.08 9.28. Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — Le jour et l'heure (en primeur) (AR) à 12.39, 2.54, 5.09 7.24, 9.39. Fin à 11.15 hres.

CLASSIC. — Man with X Rays Eyes (?) à 1.30, 4.40, 7.50. Black Sabbath (AR) à 3.00, 6.05, 9.20. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Echappement libre (AR) à 1.17, 3.17, 5.17, 7.17, 9.17. Sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Programme à venir à 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. Fin à 11.00. (2e semaine).

IMPERIAL. — L'île mystérieuse (AA) à 1.00, 4.25, 7.50. Ma geisha (AA) à 2.43, 6.05, 9.30. Sujets à 4.22, 7.44. Fin à 11.09 hres.

LAIRET. — La muse attaque Scotland Yard (?) à 1.19, 4.39, 7.59. Le mystère du château de Blackmoor (A) à 2.54, 6.14, 9.34. Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Films à venir à 2.48, 6.08, 9.28. Fin à 11.00 hres.

LAURIER. — Le mercenaire (A) à 1.00, 4.25. Le rock du bagne (A) à 2.50, 6.15. Nouvelles à 2.35 et 6.00 hres.

LEVIS. — Samedi et dimanche : Hurler de peur (A) à 7.15. Barrabas (A) à 8.47. Dimanche matinée pour adultes à 1.30. Samedi matinée pour enfants à 1.30 : Escadrille panthère.

LIDO. — Samedi : Casablanca, nid d'espions (AR) à 6.00, 9.21. Victime de son passé (AR) à 7.49. Dimanche : Casablanca, ni d'espions à 2.57, 4.31, 7.47. Victime de son passé à 1.15, 4.31, 7.47 h.

PARIS. — Samedi : Les Barbouzes (?) à 12.40, 2.50, 5.10, 7.25, 9.45. Les oiseaux du Pacifique (?) à 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35. Actualités à 2.30, 4.50, 7.05, 9.25. Dimanche : Douce violence (?) à 3.10, 5.20, 7.30, 9.35. Cuba et Montmartre (?) à 2.50, 5.00, 7.05, 9.15. Actualités à 2.40, 4.50, 6.55, 9.00 heures.

PIGALLE. — Catherine de Russie (A) à 12.40, 3.45, 6.35, 9.40. Actualités à 12.30, 3.40, 8.25. Plage interdite (A) à 2.18, 5.25, 8.30. Fin à 11.31.

PRINCESSE. — Accusé, levez-vous (AR) à 12.40, 4.14, 7.48. Salvatore Giuliano (A) à 2.12, 5.43, 9.17. Sujets à 4.11, 7.42. Fin à 11.16 hres.

RIALTO. — Behold a Pale horse (A) à 12.30, 4.10, 7.50. Nouvelles à 3.58, 7.38. The outlaw is coming (T) à 2.30, 6.10, 9.50.

SILLERY. — Samedi : Maraudeurs attaquent (Aa) 7.30. Les liaisons coupables (D) à 9.16. Fin 11.10. Dimanche : Marandeurs attaquent à 3.45, 7.26. Liaisons coupables à 1.30, 5.29, 9.12. Fin 11.10 h.

ST-ROMUALD. — Samedi : Après lui le déluge (T) à 7.30. Des ennuis à la pelle (A) à 9.30. Dimanche : Après lui le déluge à 1.30, 6.00. Des ennuis à la pelle à 3.30, 7.50.

STUDIO 9. — A partir de dimanche : Codine (A) à 7.45 heures.

VICTORIA. — Les fauves meurtriers (?) à 12.45, 3.50, 6.40, 9.30. Commando au Vietnam (AR) à 2.20, 5.10, 8.15. Fin à 11.20 hres.



• ELLINGTON — Le célèbre musicien de jazz Duke Ellington a récemment été qualifié d'homme "musicien de toutes les époques". On lui a alors remis un médaillon à New York pour commémorer cet événement. Duke est ici photographié avec un ensemble musical de l'endroit. On remarque, de gauche à droite, Frank Saiso, un musicien; le maire Paul Screvane, Ellington, et les autres membres de l'ensemble. (Téléphoto UPI)

Gilbert Bécaud est à Montréal pour la présentation de son opéra

MONTREAL (P.C.) — A peine descendu d'avion, Gilbert Bécaud qui paraissait en excellente santé, s'est entretenu jeudi soir avec les journalistes en marge de son "Opéra d'Aran" dont la première canadienne aura lieu lundi soir à la Place des Arts, dans le cadre des Festivals de Montréal.

Avant de quitter Paris, on semblait dire que Bécaud ne se sentait pas bien actuellement. Le chanteur français a expliqué que cette rumeur provenait sans doute du fait qu'il a donné durant la grande saison, soit de septembre au printemps, 242 récitals, ou enregistrements. Parlant de son "Aran" une oeuvre qui lui tient à coeur et qu'il a d'abord fait connaître aux Champs-Elysées, Bécaud a l'impression que son nom l'a desservi dans le sens de "l'étiquette chanteur et compositeur de chansons" marquée par le public, plutôt que compositeur d'opéra.

Pour l'instant, il ne songe pas à écrire un second opéra, bien que ses personnages d'"Aran" auraient eu encore "bien des choses à raconter", a-t-il dit.

"J'ai cherché des thèmes simples et mélodieux, les plus difficiles à trouver", de préciser Bécaud.

Un autre enregistrement de son oeuvre sera fait en novembre, peut-être par une compagnie de disques du Canada.

Le chef d'orchestre Michel Perreault, qui dirigera "Aran" à Montréal, a assuré le compositeur que tous les interprètes et lui-même, avaient travaillé aux répétitions "avec coeur". Contrairement à la plupart des opéras, "Aran" ne s'appuie pas sur une tradition établie, et les interprètes doivent donner libre cours à leur talent.

Après cette première "hors de France", Gilbert Bécaud sera en mesure de donner ses impressions sur cette nouvelle production.

Il retourne ensuite à Paris où il compte travailler à composer d'autres chansons.



• 5e ENFANT — La comédienne Patricia Neal a donné naissance à son cinquième enfant à un hôpital d'Oxford, en Angleterre. La célèbre actrice a donné naissance à l'enfant malgré qu'elle ait subi récemment une triple attaque cardiaque. Elle est ici photographiée en compagnie de son mari, Ronald Dahl, qui est écrivain. (Téléphoto UPI)

Grand prix du Salon international de la caricature

MONTREAL — (P.C.) — C'est un Israélite qui a remporté hier le grand prix du Salon international de la caricature, qui se tient au Musée des Beaux-arts de Montréal jusqu'à la fin du mois d'août. Il s'agit de M. Jacob Shiloh, qui a remporté la somme de $5,000 pour la caricature intitulée : "Nous faisons partie de l'orchestre philharmonique du Caire".

Le jury, qui était présidé par Hans Bendiz, a décerné six prix dans la catégorie du dessin humoristique, cinq à la caricature éditoriale et un troisième prix à la section du portrait - charge, catégorie pauvrement représentée.

Les treize prix, d'une valeur de $11,900, ont été partagés entre les concurrents de neuf pays.

Le Canada a remporté un premier prix et deux deuxièmes prix.

Peter Whalley, du journal Huperbole, de Morin Heights, dans les Laurentides, a remporté un premier dans la caricature éditoriale, tandis que John Collins, de la Gazette, remportait un deuxième prix.

James Simpkins, de la revue The Montrealer, a remporté un deuxième prix ex-aequo dans la catégorie des dessins humoristiques.

L'Israël en plus de son premier prix a remporté un deuxième prix tandis que la Norvège remportait un troisième et un quatrième prix.

Ce salon international de la caricature est organisé par M. Jean Dupire, chargé des affaires culturelles au bureau du maire de Montréal. Le journal Montreal Star accorde son appui financier à cet événement qui existe depuis l'année dernière.

14 JUIN - 2 OCTOBRE 1965

Festival de Stratford

STRATFORD, ONTARIO, CANADA

La Troupe du Festival de Stratford dans les pièces de Shakespeare
Henry IV (Henry IV, Part 1)
BILLETS DISPONIBLES.
Hâtez-vous ! Sièges réservés seulement.

Falstaff (Henry IV, Part 2)
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 9, 12 août

Julius Caesar
BILLETS DISPONIBLES
Hâtez-vous ! Billets réservés seulement.

Et la pièce de Chekhov
The Cherry Orchard
BILLETS DISPONIBLES
Hâtez-vous ! Billets réservés seulement.

La Troupe d'Opera du Festival dans l'Oeuvre de Mozart
The Marriage of Figaro
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 9, 12 août
Matinée : 11 août

La première de l'Amerique du Nord de l'Oeuvre de Weill-Brecht
Mahagonny
BILLETS DISPONIBLES

Concerts du Festival
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 10, 11, 13, 14 août
Sam. : 7-28 août
Dim. : 1-29 août

Pour brochure complète, écrivez au Departement de Publicité, Théâtre du Festival, Stratford

QUEBEC
CINEMA DE PARIS
966 RUE ST-JEAN - SALLE CLIMATISEE - TEL. : 522-7811
DU 7 AU 15 AOUT (inclus)
LA SEMAINE DES GRANDS SUCCES DU FILM FRANCAIS !
9 PRODUCTIONS INEDITES
Commençant aujourd'hui
LE PLUS GRAND EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE DE LA SAISON
NE LE MANQUEZ PAS !
VOIR HORAIRE SPECIAL POUR CES FILMS

THEATRE
PETIT CHAMPLAIN
39, Petit-Champlain
(Sous la terrasse)
présente :
"FAUX DEPART"
Drame en 3 actes, création québecoise de Claude LaRoche.
Spectacles :
Vend., Sam., Dim., Lun. 6, 7, 8, 9 août.
Stationnement C.N.R.
Rés. : 523-1073
9 heures p.m.
Admission $1.25

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

11.30 A.M.
4 — Musique

1.00 P.M.
11 — Musique

1.30
4 — Horaire commenté — De tout, de tous — Nécrologie
5 — Music

1.57
5 — Opening
11 — Aujourd'hui à CBVT

2.00
4 — De Paris à Broadway — Présentation de comédie musicale.
5 — World of Sport — Baseball
11 — Baseball —

3.00
4 — Safari

3.30
4 — Surboum

4.15
5 — Music

4.30
4 — Télé-Popeye
11 — Echos du sport

5.00
5 — Forest Rangers
11 — Ulysse et Oscar

5.30
4 — Destination danger
5 — Bugs Bunny
11 — M. Pia Pia

6.00
4 — Au secours
5 — Country Time
11 — Les As des quilles

6.30
4 — Revue sportive
5 — World of Music
11 — Téléjournal

6.40
4 — Météo

6.45
4 — Nouvelles
5 — Cartoons
11 — Langue vivante

7.00
4 — Jeunesse d'aujourd'hui
5 — The Great War
11 — Jeunesse oblige

7.30
5 — Film

CANAL

8.00
4 — Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand.
5 — T.B.A.
11 — Les beaux yeux d'Agatha

8.30
4 — A la brunante — "7 hommes et une femme" : Comédie, mettant en vedette Vera Korene, Pierre Larquey et Maurice Escande. (?)
11 — Billet de faveur — "L'homme de la plaine". — Adultes et adolescents.

10.00
4 — Nouvelle vague
11 — Le fantôme du Louvre

10.15
5 — Beverly Hillbillies

10.30
4 — Nouvelles
11 — Téléjournal

10.40
4 — Nouvelles sportives

10.45
5 — Man and Car
11 — Nouvelles sportives

10.50
4 — Adagio — "Au delà des grilles" : Production franco-italienne, mettant en vedette Jean Gabin, A. Miranda et R. Dalban. (?)

11.00
5 — CBC-VT News
11 — Cinéma — "L'année du bac" : Drame psychologique, avec Jean Desailly, Simone Valère, Bernard Murat et Elizabeth Wiener. Des étudiants accusent leurs parents de différents méfaits. Adultes.

11.09
5 — Penthouse 5 : "East a Long Shadow"

12.25 A.M.
4 — Fin des émissions

12.30
11 — Fin des émissions

12.31
5 — Sign Off

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

1.00 P.M.
5 — Music
11 — Musique

1.28
5 — Opening

1.30
4 — Musique
5 — Sacred Heart Program

1.45
5 — The Living Word

1.58
11 — Aujourd'hui à CBVT

2.00
5 — World of Sport
11 — Connaissance du monde —

2.25
4 — Horaire commenté

2.30
4 — En ré majeur

3.00
5 — World of Sport
11 — Au delà des apparentes

3.30
4 — C'était hier
11 — Sports du monde — Tour cyclisme du St-Laurent.

4.00
4 — Ciné-Dimanche — "Le bal du printemps" : Comédie musicale, mettant en vedette Doris Day, Gordon MacRae, Jack Smith, Marjorie, 18 ans, garçon manqué, est la fille d'un respectable vice-président de banque. Elle s'éprend d'un garçon fort sérieux qui éprouve l'insouciance de la jeune fille. Ayant fortement critiqué les banquiers et leurs méthodes, William se voit interdire l'accès de la maison de Marjorie. Adultes et adolescents.
5 — Time of Adventure

4.57
5 — CBC-TV News

5.00
5 — Country Calendar
11 — Canada en guerre

5.30
4 — Frontière — Aventures policières.
5 — 20/20
11 — Ciné-jeunesse — "Rivière enchantée" : Film d'aventures pour les enfants. Trois jeunes garçons qui explorent une grotte changent le cours d'une rivière. Tous.

6.00
4 — Nouvelles
5 — The Bowery Boys

6.15
4 — Mon médecin

6.30
4 — Carnet de voyage
11 — Les travaux et les jours — "Le développement des villes est catastrophique s'il s'effectue en détruisant la campagne", avec M. Raymond Berrurier, maire du Mesnil-St-Denis et secrétaire général de l'Association des maires de France, et Gustave Larocque. — Les phlox, les lilas, les robiniers et les pivoines, avec Auray Blain.

CANAL

7.00
4 — Cinéma de Paris — "La Vierge du Rhin" : Ce film mettra en vedette Jean Gabin, Nadia Gray et Claude Vernier. Propriétaire d'une compagnie de chalands, Ledru, porté disparu depuis 1940, revient à Strasbourg après 10 ans d'absence. Adultes.
5 — Cine Club
11 — Robin des Bois

7.30
5 — Patty Duke
11 — Caméra 65

8.00
5 — Ed Sullivan

8.30
4 — Casse-tête
11 — Wilfrid Pelletier rencontre... Gaston Brisson, pianiste, et Louise Lebrun, soprano. Présentation : Henri Bergeron.

9.00
4 — Perry Mason — Aventures d'un avocat aux prises avec le crime.
5 — Bonanza
11 — Cinéma du dimanche — "La bonne combine" : Comédie humoristique, avec Edmund Sween, Burt Lancaster et Dorothy McGuire. Un agent du Service secret américain se voit confier une affaire de fausse monnaie. Il finit par découvrir le coupable, un vieux bricoleur très sympathique. Tous.

10.00
4 — Aventures dans les îles avec le capitaine Troy et son bateau.
5 — Compass

10.30
5 — Camera West
11 — Téléjournal

10.45
11 — Sport-dimanche

11.00
4 — Nouvelles et météo
5 — CBC-TV News
11 — D'hier à demain "Europe direction 2000".

11.09
5 — Sign Off

11.10
4 — Nouvelles sportives

11.15
4 — En fin de soirée — "La peur au ventre" : Drame, avec Jack Palance, Shelley Winters et Lori Nelson. Sorti de prison, grâce à son ancien chef, Ray Earle, après 8 ans de réclusion, aimerait mener une existence paisible mais il lui faut d'abord payer sa dette de reconnaissance. — Adultes.

12.00 A.M.
11 — Inspecteur Leclerc

12.30
11 — Fin des émissions

12.45
4 — Fin des émissions

LUNDI

CANAL

12.00 P.M.
4 — Musique

1.00
4 — Dessins animés
11 — Musique

1.15
4 — De tout, de tous — Nécrologie

1.35
4 — Nouvelles et météo

1.50
4 — Horaire commenté

1.57
11 — Aujourd'hui à CBVT

2.00
4 — Palmarès
11 — Long métrage — "Maciste contre Zoro" : Film d'aventures, avec Pierre Brice, Alan Steele et Moira Orfei. Après la mort du roi de Nogara, les deux nièces de celui-ci intriguent pour lui succéder sur le trône. Adultes et adolescents.

3.00
4 — La sieste — "Arrêtez le massacre" : Comédie, mettant en vedette Jean Richard, Corinne Marchand et Harold Kay. Surnommé le bourreau de l'Ardèche, le catcheur Antoine Maurin se rend à Paris. Il rencontre un ancien camarade de régiment qui organise des combats. Bob est, en réalité, un gangster qui a tout de suite compris tout ce qu'il pouvait tirer de la naïveté d'Antoine. Adultes.

3.30
5 — Music
11 — Un inspecteur sentimental

3.56
5 — Opening

4.00
5 — Vacation Time

4.25
4 — Nouvelles

4.30
4 — Télé-Popeye
11 — L'aventurier des mers

5.00
5 — Survival
11 — Bobino

5.30
4 — Nouvelles
5 — Look
11 — Rue de l'Anse

5.35
4 — Furie

6.00
4 — Télé-Québec
5 — Cartoons
11 — Médard et Barnabé

6.30
4 — Nouvelles sportives
5 — Summer Edition
11 — Téléjournal

6.40
4 — Météo — Nouvelles

BILLETS EN SERIES
POUR
L'EXPOSITION PROVINCIALE
DU 2 AU 12 SEPTEMBRE

SERIES DE BILLETS VENDUS A L'AVANCE

AU PRIX DE 3 BILLETS POUR $1.50

Ces BILLETS sont MAINTENANT en VENTE dans environ 200 DEPOTS de la VILLE et du DISTRICT jusqu'au 28 août seulement — ainsi qu'à l'EXPOSITION PROVINCIALE (Contrôle du Colisée et Bureau de l'Administration au Palais Central).

$5,000. en PRIX
Une FORD CUSTOM '65
Prix en argent de $1,000. - $500. - $250. - $100. et 3 prix de $50.00 chacun.

LES COMMANDES POSTALES NE SONT PAS ACCEPTEES

Le NOMBRE de BILLETS est LIMITE — SEULS ces BILLETS seront VALABLES pour l'ATTRIBUTION des PRIX le 12 septembre.

Chaque billet admet 1 ADULTE ou 2 ENFANTS

Un acteur d'origine canadienne est mort

NEW YORK (PA) — James Rennie, 76 ans, acteur d'origine canadienne qui jouait autrefois les premiers rôles à Broadway, et fut pendant un temps le mari de l'actrice Dorothy Gish, est décédé samedi le 2 août dans un hôpital de New York.

Né à Toronto, Rennie commença sa carrière avec une petite troupe de théâtre à Northampton, Connecticut. Durant la première guerre mondiale, il fut pilote dans l'armée de l'air britannique.

Il fut par la suite en vedette dans une série de pièces dont "The Great Gatsby", "Spanish Love", "Spring Fever", et notamment "Alien Corn" avec l'actrice Catherine Cornell.

James Rennie joua aussi à l'écran dans un certain nombre de films et également sur la scène londonienne.

Au cours d'une double cérémonie nuptiale à Bridgeport, Connecticut, en 1920, James Rennie avait épousé Dorothy Gish, alors que l'actrice Constance Balmadge devenait Mme John Piagloglu.

Le divorce de Rennie et de Dorothy Gish fut prononcé en 1935. Les deux comédiens avaient auparavant joué ensemble à l'écran.

James Rennie laisse sa seconde femme, née Sara Eldon McConnell.

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

USAGEES – VENTE – USAGEES

FAUTE D'ESPACE

chez

LEMELIN AUTOMOBILE INC.

Distributeur

TOYOTA — ALFA-ROMEO — ISUZU

1965 – **PEUGEOT "404"**

1960 – **OLDSMOBILE "98"** HARD TOP.

1960 – **AUSTIN A-55** SEDAN

1964 – **RENAULT R-4**

1964 – **THUNDERBORD** CONVERTIBLE.

1962 – **VANGUARD** SEDAN.

1962 – **ENVOY** SEDAN.

1962 – **ANGLIA** DE LUXE.

1962 – **GORDINI**

1961 – **GAZELLE** AUTOMATIQUE.

1961 – **AUSTIN A-40**

1961 – **VOLKSWAGEN "1200"** DE LUXE.

1959 – **JAGUAR 3.4**

SPECIAL DE LA SEMAINE

1965 ALPHA-ROMEO

Modèle "11" sedan

$3200.

FINANCEMENT POUR TOUS LES BUDGETS

105, 3e Avenue — Tél.: 529-9652

54067 6-8 (2 fs) A.V.

GIGUERE AUTOMOBILES

Prix spéciaux d'août

1963 Pontiac, station-wagon, automatique, radio. **$1,795**

1963 Acadian, Beaumont, automatique. **$1,895**

1962 Volkswagen, Karman Ghia. **$950**

1959 Buick, H. T., 2 portes, équipée. **$1,095**

1961 Buick, Electra, hard top, 4 portes. **$1,895**

1963 Ford Galaxie 500, décapotable **$2,395**

1963 Buick décapotable, Sabre, équipée **$2,495**

1961 Envoy, sedan. **$595**

Plusieurs autres modèles de 1955 - 1964.

ECHANGE ACCEPTE — CONDITIONS FACILES

GIGUERE AUTOMOBILES

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN

BOUL. HAMEL ET DORCHESTER

Tél.: Jour: 529-1351 - Soir: 529-1354

54034—7-8 (1 fs) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE — 1965 Chevrolet, 1964 Pontiac, 1964 Impala convertible, 1964 Galaxie convertible, 1964 camionnette Chevrolet, 1959 Buick Har-Top, 1964 Buick décapotable, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Starfire, 1963, Fury Hard-Top, Golden, 1963, Renault Camionnette, 1962, Galaxie, 1962, Valiant Station, 1962, Pontiac 1962 Envoy, 1962 Vanguard 1961 Oldsmobile, 1961 Gordini, 1961 Pontiac, 1961 Vauxhall, 1960 Monarch, 1960 Camionnette Jeep, 1960 Pontiac, 1959 Fury, 1959 Chrysler, 1959 Rambler, 1958 Pontiac, 1957 Buick, 1957 De Soto, 1956 Oldsmobile Hard-Top, 1956 Plymouth, 1956 Custom Royal Hard-Top, 1955 Plymouth, 1955 Mercury, 1955 Dodge, 1955 Buick, 1954 Chevrolet automatique, 1954 Chevrolet décapotable, 1955 Chevrolet, 1299, DORCHESTER, coin Julien. Tél.: 523-4769.

53838 30-7 (1 ms) A.V.

1963 Volvo super sport Modèle P 1800 - $2650.

1964 CHEVROLET sedan $1,875.; 1964 VOLVO sedan $2250.; 1963 CHEVROLET Impala $2,250.; 1963 MERCURY conv. $2,250.; 1963 DODGE Hard-Top $1850.; 1962 RAMBLER sedan $850.; 1962 CONSUL $875.; 1962 CHEVROLET sedan $1,375.; 1961 PONTIAC Laurentien sedan $1,350.; 1962 CHEVROLET Impala conv. $1,850.; 1961 STATION-WAGON PONTIAC aut. $1,150.; 1961 VALIANT V200 $750.; 1960 MONARCH sedan $850.; 1960 VAUXHALL $375.; 1959 STATION WAGON VOLVO $550.; 1959 DODGE convertible $750.; 1956 CHEVROLET sedan $325. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.

53924 2-8 (1 ms) A.V.

RADIOS D'AUTOS

VENTE et REPARATION par des spécialistes qualifiés

SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE

DROLET & FRERE Enr.

COIN CARON et ST-VALLIER

Tél.: 529-0301

53827 17-7 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

1963 VOLVO Super Sport Model P 1800 $2650

1961 VALIANT, sedan V-200 $ 750.
1964 CHEVROLET, sedan. $1,875.
1963 DODGE Hard Top $1,850.
1963 CHEVROLET Impala $2,250.
1964 VOLVO sedan $2,250.
1963 MERCURY conv. $2,250.
1962 CONSUL $ 875.
1962 CHEVROLET sedan. $1,375.
1961 PONTIAC Laurentien sedan. $1,350.
1962 RAMBLER $ 850.
1962 CHEVROLET Impala, conv. $1,850.
1961 STATION-WAGON Pontiac aut. $1,150.
1960 MONARCH sedan $ 850.
1960 VAUXHALL $ 375.
1959 STATION-WAGON Volvo. $ 550.
1959 DODGE Convertible $ 750.
1956 CHEVROLET sedan $325.

TURMEL AUTO INC.

1385 rue Dorchester-Nord. Tél. 522-2793

54063—7-8 (1 fs) A.V.

Les aubaines que vous attendiez !

1965 BUICK démonstrateur
1964 FORD Custom V-8
1961 CORVAIR sedan
1963 CHEVROLET Station-Wagon
1965 PONTIAC Hard-Top démonstrateur
1962 ENVOY
1960 PONTIAC décapotable
1957 CADILLAC
1964 BUICK convertible

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.

Boul. Ste-Anne – Château-Richer

Tél. . 822-0571, 524-7417, 661-3839

54011—7-8 (1 fs) A.V.

PRIX REDUITS au centre d'automobiles garanties

75 AUTOMOBILES A SACRIFIER

8 décapotables PONTIAC, CHEVROLET, FORD 1963 tout équipé
5 CHEVROLET, PONTIAC, ACADIAN 1965 tout équipé
2 RAMBLER 1965 neufs, escompte de $750.00 chacun
4 RAMBLER 1964, 20% d'escompte
4 WILLYS JEEP avec force motrice, à 20% d'escompte

AUTO MODERNE LTEE

VENTE - PIECES - REPARATION

RAMBLER, JEEP, JAGUAR, HILLMAN, SUNBEAM, etc.

570, boul. Hamel (près Fleur de Lys) — Tél.: 681-0538

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h. 30 p.m.

54085 7-8 (1 fs) A.V.

CARETTE AUTOMOBILES LTEE

2060, boul. Charest ouest

DISTRIBUTEUR RENAULT

Démonstrateurs ! Démonstrateurs !

AUX PLUS BAS PRIX DE L'ANNEE

	Prix de liste	Pour:
4-R-8 "AUTOMATIC"	$2250.	$1900
5-R-8 "1100"	$2100.	$1800
2-CARAVELLE "1100"	$2995.	$2375

Ces voitures portent la GARANTIE d'origine RENAULT

Paiements adaptés à votre budget

TEL.: 681-7371 — 681-7398

53979 3-8 (6 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1964 BEAUMONT Convertible V-8, 1964 CUSTOM Sport Pontiac V-8; 1963 PONTIAC Hard-Top, 2 portes, V-8; 1963 DODGE; 1962 RENAULT; 1962 MERCURY 1961, FORD Fairlane; 1961 STATION 4 portes; 1960 ENVOY; 210 Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.

53623 19-7 (1 ms) A.V.

AUTOS MODERNES LTEE. Achetons, vendons, échangeons automobiles neuves et usagées. 570, BOULEVARD HAMEL. Tél.: 681-0539.

54070 6-8 (1 ms) A.V.

BEAULE Automobiles. Achats, ventes, tous genres. 25, 3e Avenue, 529-8477.

53875 29-7 (1 ms) A.V.

VAUXHALL, modèle de luxe, 4 portes, 6 cylindres, pneus très bons en très bonne condition, batterie neuve. Téléphonez après 3 heures à 524-8067. — 4, 4e Avenue, rue des Sables.

53907 31-7 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

Chez MARTIN c'est à LEVIS

SUPERBES SPECIAUX

dans les

CAMIONS USAGES

1964–FORD Econoline VAN 1 tonne **$1800**

1964–FORD 3 tonnes **$2400**

1964–MERCURY 5 tonnes - tout équipé **$5800**

1962–INTERNATIONAL 10 roues, pneus neufs, trans. auxiliaire **$5500**

15 UNITES DE 1958 A 1963

Très bonnes conditions

GARAGE W. MARTIN LIMITEE

André Champoux, prés.

DEPOSITAIRE AUTORISE DES ROULOTTES DE QUALITE "L'ISLET"

Rond-Point, Lévis — **Tél.: 837-8801**

(OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRES)

54071—7-8 (1 fs) C.V.

"OK" **AUTOS USAGÉES** **"OK"**

VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MEME QUEL CHOIX MAGNIFIQUE NOUS AVONS AU PLUS GRAND CENTRE D'AUTOS USAGEES

EN GRAND SPECIAL CETTE SEMAINE

1963 PONTIAC V-8, 4 PORTES

AUTOMATIQUE, RADIO, D'UNE PROPRETE RARE

A sacrifier en bas du prix de liste

NOUS VOUS OFFRONS LA NOUVELLE GARANTIE GW DE 12 MOIS

NOS VENDEURS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS RENSEIGNER SUR CETTE GARANTIE. EN PLUS UN DROIT D'ECHANGE SI, PENDANT LES PREMIERS 7 JOURS DE VOTRE ACHAT CHEZ NOUS, VOUS N'ETES PAS ENTIEREMENT SATISFAIT. NOTRE MAISON VOUS DONNE LE DROIT DE VENIR L'ECHANGER POUR UNE AUTRE.

GARANTIE DE 30 JOURS 50/50 LAQUELLE SATISFAIT LES PLUS EXIGEANTS.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" **565, boul. Hamel – 529-4561** **"OK"**

"VOUS SATISFAIRE D'ABORD"

54090 7-8 (2 fs) A.V.

Pour la belle saison

Voyez notre beau choix de

voitures usagées

EN VENTE A PRIX D'AUBAINE

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6281

Garage: 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828

CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR

53714 24-7 (s. au 14-8) A.V.

Camions à vendre

CHEZ LAURENTIDE:

Magnifiques choix de VOITURES SPORTIVES

1965 PONTIAC Parisienne, V-8, convertible, power steering, power brakes. Garantie de char neuf **$3390**

1956 CADILLAC hard top d'une propreté exceptionnelle **$850**

1963 GALAXIE "500", V-8, hard top, couleur rouge, power steering, power brakes. Voiture en parfaite condition. **$2150**

1962 MG en bonne condition. Petite voiture sport de très belle performance **$1200**

1963 FALCON Convertible, radio, propre comme neuve **$1850**

1959 PLYMOUTH V-8, hard top, propre **$650**

1961 CARAVELLE C'est un très beau modèle **$750**

1965 PONTIAC Parisienne, V-8, hard top, power steering, power brakes, 13,000 milles. Garantie de neuf **$3190**

1959 CHRYSLER hard top de couleur blanche **$650**

1956 METEOR hard top, 1er arrivé, 1er servi **$99**

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

LAURENTIDE

AUTOMOBILES INC.

25, Dorchester Sud, Québec - 525-8181

7-8 (1 fs) C.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix

ROGER BARRÉ AUTOS

Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec

1095 CANARDIERE 529-3331 - 529-3333

53944 7-8 (l.mer.s. au 11-8) A.V.

LOCATION D'AUTOMOBILES

- Diminuez vos dépenses
- Louez une auto de marque

VOLKSWAGEN, tous modèles

PONTIAC, tous modèles

- PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

LOCATION D'AUTOS JOS LAHOUD LTEE

34, rue Dorchester

529-9051

53457 10-7 (l.mer.s. au 6-9) A.V.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés, Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées et puissant remorqueur à vendre. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738.

4-8 (7-8) G.S.

Autobus

Autobus

WESTERN Flyer, 40 passagers
PREVOST, 28 passagers
DODGE, 18 passagers.

MACHINERIE MAHEUX

75 est, boul. Charest

683-8940

54091 7-8 (1 fs) AUT.

Rembourrage d'autos

Duolite, Auto Top, Vitres d'Autos, 218, 2e Avenue, 523-4207.

53971 29-7 (1 ms) Rem. D.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.

53816 2-8 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 219 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.

53874 29-7 (1 mois) A.D.

Chez MARTIN c'est à LÉVIS

DES SPECIAUX — TOUJOURS DES SPECIAUX

1964 CHEVROLET "8" convertible, équipée **$3300**

1964 GALAXIE "500" 8 cyls, convertible, équipée **$3100**

1963 DODGE "6" Station-wagon, 9 passagers **$1800**

1962 JEEP 6 cyl. Station-wagon, 4x4 ..... **$1750**

1962 GALAXIE "500" 8 cyls, automatique **$1650**

1961 CADILLAC "8" 4 portes, hard-top **$2550**

1961 COMET "6" Station-wagon, automatique **$1300**

Nombreux autres spéciaux !

1960 KARMAN GHIA **$750**

1963 VOLKSWAGEN modèle 1500 ..... **$1300**

1959 M. G. sedan **$400**

1958 CHEVROLET sedan **$35**

EN SPECIAL !

MUSTANG (DEMONSTRATEUR) — 2 GALAXIE "500" CONVERTIBLES

GARAGE W. MARTIN LTEE

M. André Champoux, prés.

ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-8801

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

54012 7-8 (1 fs) A.V.

Toit de convertible

DOMINION Seat Cover Enr., 63 , Ave Plante, Québec-Ouest. 681-0415. 53570 29-7 (1 ms) T. Conv.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrapés". LUDGER FERLAND ENR. 661, 1ère AVENUE, Québec Tél. 524-2920. 53515 2-8 (1 ms) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION



CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100% 1285, St-Vallier-Ouest, Québec — Tél.: 681-0573 ou 681-0574. 53676 26-7 (1 ms) A.A. j.n.o.

AUTOMOBILISTES VOYEZ



DROLET RESSORTS D'AUTOMOBILES INC.

483 rue Caron TEL. : 523-0979

83490 13-7 (mar.s. au 31-8) A.A.

Sirop profitable

L'industrie du sucre d'érable rapporte chaque année plus de $7,000,000 aux cultivateurs du Canada et, comme on le devine, ce sont les cultivateurs québecois qui en profitent le plus.

Bon nageur

Des observateurs ont rapporté avoir vu des ours polaires qui avaient franchi 300 milles pour se rendre d'un ilot de glace flottant à un autre.

Décès de M. J.-E. Maheux

Jeudi, le 22 juillet 1965, décédait à l'âge de soixante-dix ans M. J.-Edmond Maheux de St-Martin de Beauce.

Lui survivent son épouse, Honorine Poulin; ses fils et belles-filles, M. et Mme Bertrand Maheux (Monique Fortin), de St-Martin, Jacques Maheux, de St-Martin, M. et Mme Claude Maheux (Cécile Boucher), de St-Martin, M. et Mme Gabriel Maheux (Lenia Quirion) de Ville St-Georges, M. et Mme Louis E. Maheux (Estelle Fortin), de St-Martin; ses filles et gendres: M. et Mme William Lessard (Marcelle), de Beauceville ouest, M. et Mme Réal Houde (Thérèse), de Ville St-Georges; ses petits-enfants au nombre de 24; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Paul Maheux, de St-Martin, Ernest Maheux, de Montréal, Mme J.-Emery Poulin (Angelina) Maheux), de Thetford-Mines, M. et Mme Louis-Philippe Poulin, de St-Martin, Dr et Mme Raoul Poulin, Mme J.-A. Maheux, M. Alfred Maheux, M. Paul Maheux, M. Georges-Octave Poulin, M. Mathias Morin, toutes de St-Martin, Mlles Lucienne et Thérèse Poulin, de Québec, Mme Charles-Edouard Poulin, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu à St-Martin de Beauce, sous la direction de la maison Giguère et Frère Enrg. de Ville St-Georges, le 26 juillet à 10 heures.

Décès de Mme Bertrand Milette

Mme Bertrand Milette, née Eugénie Blais, infirmière licenciee, épouse de Bertrand Milette, Sec. Gen., de l'Office de l'électrification rurale, est décédée le 5 août 1965, à Ste-Foy, à l'âge de 56 ans et 7 mois. Elle demeurait à 1300, Jean-Dequen.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Patrick Bush (Gisèle), de Sherbrooke, M. et Mme Laurien Gagnon (Cécile), de Québec; ses filles : Madeleine, Louise, Denise et Hélène, de Québec; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Philippe Blais, de Sherbrooke, Mme Jos. Lemay (Amanda), de Sherbrooke, Mme Stanislas Blais, de Montréal, M. et Mme Gérard Lemay (Léonie), de Sherbrooke, M. et Mme Pierre-A. Milette, M. Jean-Louis Milette, Mme Georges-Etienne Milette, Rév. Soeur Marie-du-Christ, O.P., Rév. Soeur Pierre-Marie, O.P.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Germain Lépine Ltée, au 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, pour être transporter, samedi midi, à Sherbrooke au salon Monfette, rue Bowen.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 août, en l'église d'Ascot Corner. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

M. Bégin a vraiment donné sa démission

Saint-David — M. Wilfrid Bégin nous a confirmé hier la rumeur qui circulait depuis quelques jours à l'effet qui a donné sa démission comme commissaire à la Commission scolaire de Saint-David.

M. Bégin qui occupe le siège no 1 depuis treize ans alors qu'il a succédé à M. Laval Houde en était à son 7ième terme comme commissaire, il n'eut qu'une élection à subir au début de ses activités et fut réélu 6 fois par acclamation par la suite.

Ma lettre de démission parviendra à la Commission avant la prochaine séance régulière mais mes collègues sont déjà au courant de ma décision.

Je me retire pour des raisons personnelles après avoir accompli mon devoir au meilleur de mes connaissances depuis 13 ans.

C'est tout ce que j'ai à déclarer, a terminé M. Bégin qui partira en voyage de repos d'ici quelques jours.

M. Clermont Petit décédé à 57 ans

M. Clermont Petit, fils de feu Philippe Petit et de feu dame Cordélia Guillot, est décédé le 6 août à l'âge de 57 ans. Il demeurait au No 869 3e Avenue, Québec.

Il laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, sa belle-soeur, ses beaux-frères, M. Gaston Petit, M. et Mme Roland Petit (Cécile Labrecque), M. James Whelan, M. et Mme Lucien Cyr (Georgette Petit), Mlle Marcelle Petit, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

M. Petit repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 août en l'église St-Esprit et l'inhumation au cimetière St-Charles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 168

HORIZONTAL

1—Mettre, réduire en cendres — Titre donné dans l'Inde aux grands dignitaires.
2—Poème — Prép. latine — En ordre.
3—Ecrivain américain né à Cambridge — Pluie subite et abondante — Pied de vigne.
4—Colère — Chevelure abondante (Fg) — Conjugaison.
5—Conjonction — Aversion pour quelque chose — Anneau de cordage.
6—Peuplade erranne — Roi de Thessalie.
7—Bison d'Europe — Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager — Obscurité.
8—Durillon — Terme du jeu d'échecs — Division du compas.
9—Liqueur tirée du riz fermenté — Pronom personnel — Article.
10—Ne pas dire, cacher — Génies féminins dans la mythologie de l'anc. Perse.
11—Rivière de France — Dessin teinté en noir avec du bistre — Synonyme de bradype.
12—Interjection — Combler (Fg) — Cri des charretiers.
13—Escalier descendant au Gange — Faute, méprise — Excepté.
14—Lieu où l'on bolt le grain — Ville de Chaldée — Fils de Jacob.
15—Divisé en trois — Membre d'un ordre de chanoines réguliers.

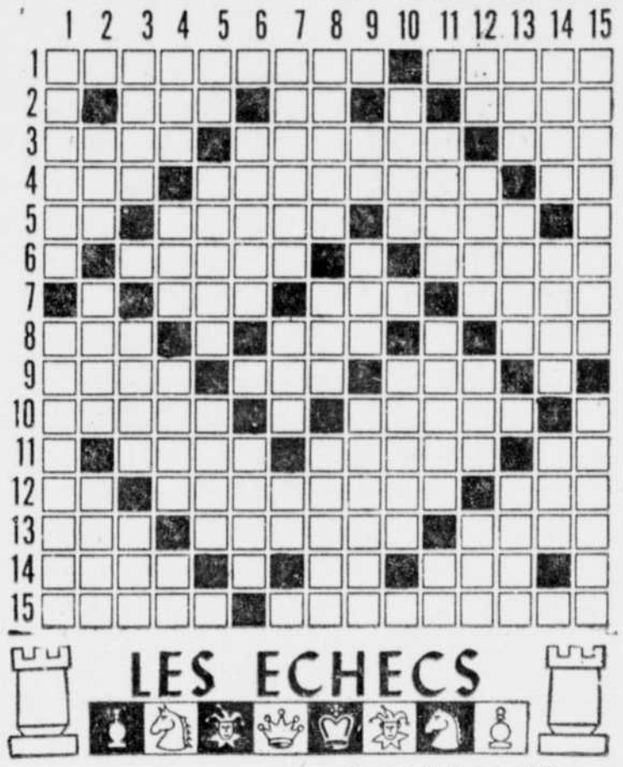
VERTICAL

1—De l'Inde — Bras de mer entre la Suède et le Danemark.
2—Adresse — Epouse d'Abraham — Vouloir du mal à quelqu'un.
3—Coquillage marin — Femelle du sanglier — Triage.
4—Prénom féminin — Interjection — Augmentation, croissance — Pronom personnel.
5—Négation — Troupe faisant face sur quatre fronts (Milit) — Fleuve de France.
6—Privé d'humidité — Exister.
7—Torrent — Sans mélange — Conjonction.
8—Bois noir dur et pesant — De bonne humeur — Manifestation passagère (Fg).
9—Patrie de Jean Eudes — Tonneau — Ce qui sert à parer.
10—Hardie, audacieuse — Harasser.
11—Train, manière d'aller — Frapper (Vx) — Note de la gamme.
12—Symbole chimique — Père de Jason — Situé — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
13—Langue, faconde — Choisis — Prénom relatif.
14—Charge d'un âne — Rivière de France — Ressemblance.
15—Insecte coléoptère — Paquet de billets liés ensemble.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	U	V	E	R	T	■	Y	C	E	P	■	P	
2	A	I	L	■	T	E	P	A	R	■	N	E	V	A	
3	R	E	N	T	R	E	R	■	N	O	S	■	U	R	
4	O	■	A	R	E	S	■	P	I	S	■	P	■	C	A
5	■	L	I	A	S	■	C	A	L	■	S	A	L	E	P
6	M	A	R	C	H	■	N	U	L	M	■	S	E	U	L
7	A	■	E	■	V	I	E	■	I	O	N	■	E	T	E
8	T	A	■	C	O	N	T	I	N	E	N	T	■	A	G
9	R	I	S	■	S	U	R	■	E	R	E	■	S	■	I
10	I	L	O	T	■	S	E	P	■	E	R	I	D	E	
11	C	E	R	A	I	■	I	L	S	■	F	E	L	E	■
12	A	S	■	S	■	U	N	I	■	O	U	I	E	■	I
13	I	■	S	■	O	R	D	■	B	R	I	S	S	O	T
14	R	E	P	S	■	E	R	S	E	■	T	■	I	S	O
15	E	■	A	U	X	■	E	■	C	H	E	N	E	A	U



LES ECHECS

Le samedi 7 août 1965

NOUVELLES BREVES

— Larsen, à Zagreb, à propos de l'embusqué Bobby Fischer : "Il possède un immense talent, mais il ne serait pas arrivé premier à ce tournoi-ci".

— Il est de plus en plus question de reformer l'ancienne equipe de l'Union Commerciale, à Québec, pendant longtemps la première de la province parmi les groupements francophones.

— Au tournoi d'été : Blouin 1, Marchand 0; Marchand 1, Blouin 0; P.-E. Jobin 0, Girard 1; Girard 1, Jobin 0; Marchand 0, Girard 1; Girard 1, Marchand 0.

— La colonie echiquéenne à Québec vient de perdre un compagnon avec lequel il était toujours agréable de faire la partie, Jules Grenier, décédé accidentellement au début de la semaine. Nos condoléances à la famille.

N. 060865

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

SAMEDI, LE 7 AOUT

La contre attaque désastreuse

Le coup suivant s'est présenté au cours d'un des championnats du monde, disputé entre les U.S.A. et l'Italie.

A la recherche de la bonne attaque :

Vous êtes en Ouest à la place du grand Champion Boris Koytchou avec :

♠ V 10 7 4 2
♥ A D 10 9 8
♦ V
♣ V 8

Les annonces NS vulnérables se déroulent ainsi :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1-♥	4-♣	4-♠
passe	5-♦	passe	6-♠

Qu'entamez-vous ?

Que faut-il jouer ?

Après une longue réflexion Koytchou se décida à entamer l'As de Coeur. Que fallait-il jouer à la seconde levée à la vue du mort dont le jeu était :

♠ D
♥ R V 5 2
♦ A R 9 6 5 3
♣ 9 6

Sur l'As de Coeur Est fournit le 3 et Sud le 4. Si on admet qu'Est avec deux cartes à Coeur n'aurait pas mis le plus petit Coeur, il faut en déduire **qu'Est avait soit un singleton à coeur ? soit trois cartes à coeur.** Laquelle de ces deux hypothèses est la plus vraisemblable ?

En supposant que le déclarant a sans doute cinq Carreaux et peut-être un seul Trèfle il est logique de penser qu'il a trois Coeurs et que par conséquent **c'est Est qui coupe** cette couleur au second tour.

Une contre-attaque malheureuse

Ouest cependant, craignant de donner "une impasse gratuite" à Coeur, **préféra contre-attaquer le valet de Trèfle** et le chelem fut réussi car les quatre jeux étaient :

NORD
♠ D
♥ R V 5 2
♦ A R 9 6 5 3
♣ 9 6

OUEST
♠ V 10 7 4 2
♥ A D 10 9 8
♦ V
♣ V 8

EST
♠ 9 8 5
♥ 3
♦ 7 4
♣ R D 10 7 5 4 2

SUD
♠ A R 6 3
♥ 7 6 4
♦ D 10 8 2
♣ A 3

Coup d'autant plus avantageux pour les Italiens que les Américains à l'autre table chutèrent le chelem.

Le déroulement du coup dans l'autre salle

Les annonces furent très différentes :

Ouest	Nord	Est	Sud
2-♠	contre	passe	3-SA
passe	passe	4-♣	passe
passe	4-♦	passe	6-♠

Est bien entendu attaqua le 3 de Coeur et Ouest n'eut aucune difficulté à deviner qu'il s'agissait d'un singleton.

On notera l'ouverture faible de l'Italien Siniscalco non vulnérable et le contre d'appel de Goren en Nord.

A l'Union Commerciale 2 août

1) MM. R. Bouchard et G. Spiegel, 2) Mme C.-D. Brochu et M. A. Bruneau, 3) MM. E. Garneau et S. Martel, 4) M. et Mme H. Maheu.

Faire extrader à nouveau Rivard, mais cette fois des Etats-Unis

MONTREAL (P.C.) — Si l'avocat Paul Aubut désire interroger Lucien Rivard, au cours de l'enquête préliminaire d'Armand Cadieux, il devra prendre des procédures d'extradition, a fait savoir hier le juge Irénée Lagarde.

Cadieux, 48 ans, et Sébastien Boucher, 41 ans, avaient été trouvés en compagnie de Rivard, lorsque le 2 mars la police a retrouvé ce dernier dans un chalet de Woodlands, au sud de Montréal. Ils comparaissaient hier devant le juge Lagarde pour répondre à une accusation de complicité après le fait Rivard s'était enfui de la prison de Bordeaux.

M. Paul Aubut, avocat de Cadieux ,a dit qu'il aimerait questionner Rivard à l'enquête préliminaire. En remettant au 12 août cette enquête, le juge a dit à l'avocat que la Cour n'avait pas juridiction pour faire revenir Rivard et qu'il devait lui-même demander l'extradition.

Les cautionnements des deux hommes ont été fixés à $8,000 mais aucun n'a pu trouver ce montant. Les avocats de la défense avaient tenté en vain de faire diminuer ces cautionnements.

"En aucune façon, ces deux hommes ne sont coupables des lourdes accusations portees contre eux", a déclaré M. Aubut, qui a ajouté qu'ils avaient loué le chalet pour se reposer. "Ils n'avaient pas l'intention de cacher un criminel et encore moins de le soustraire à la justice. Sans rien savoir de toute l'histoire, ils ont vu arriver Rivard qui venait leur rendre une visite . . ."

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse, est indiqué en caractère **gras** et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire. Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est.

Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate.

AOUT

		A.M.		P.M.	
Date	**Jour**	Mineures	**Majeures**	Mineures	**Majeures**
7	Samedi	1:40	**7:40**	4:30	**8:05**
8	Dimanche	2:10	**8:30**	5:25	**8:50**
9	Lundi	2:45	**9:15**	6:10	**9:40**
10	Mardi	3:25	**10:10**	6:50	**10:25**
11	Mercredi	4:20	**10:45**	7:25	**11:10**
12	Jeudi	5:15	**11:30**	7:55	**11:55**
13	Vendredi	6:15	—	8:25	**12:15**
14	Samedi	7:20	**12:45**	8:50	**1:05**

Evaluation de $1,400,240 à Saint-Jean-Chrysostome

Saint-Jean-Chrysostome — A la reprise de sa séance régulière, le conseil de Saint-Jean-Chrysostome a homologué le rôle d'évaluation de l'année qui atteint une valeur globale de $1,400,240.00.

Quelques amendements au rôle ont été acceptés pour une somme de $20,580.00 lorsque les membres du conseil ont accepté de classifier comme certains employés à des fins agricoles, des lots évalués sur la base de terrains propres à la construction résidentielle.

Le règlement 174 pourvoyant à un emprunt par obligations, série 20 ans, d'une somme de $75,000.00 à même le fonds industriel de $20,000 créé dernièrement, a été adopté par le conseil. Cette première utilisation du fonds industriel est précisément en relation avec la venue de l'industrie Irving à Saint-Jean.

Par décision du conseil, la lecture des hydromètres se fera une fois l'an, durant la dernière semaine d'août ou la première semaine de septembre.

Décès de M. Adolphe Blondeau

M. Adolphe Blondeau, menuisier, époux de feu dame Maria Gauvin, est décédé le 5 août, à l'âge de 80 ans et 5 mois. Il demeurait à 1453, St-Paul, Ancienne-Lorette.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Ludovic Blondeau (Gertrude Maurice), M. et Mme Roland Voyer (Annette), Mlle Marie-Claire, M. et Mme Charles-Borromée Blondeau (Yvonne Gagné), Mlle Thérèse Blondeau, M. et Mme Marcel Pageau (Dorilda Blondeau), M. et Mme Joseph Blondeau (Jeannine McKay), M. et Mme Pierre Houde (Colette); ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Lydia Blondeau, M. et Mme Georges Drolet (Blanche), M. et Mme Eugène Drolet (Eva), M. et Mme Joseph Fiset (Emilia Gauvin), Mme Vve Omer Parent (Rachelle Gauvin), Mlle Blanche Gauvin, Mme Vve Camille Blondeau, M. et Mme T. Masson (Marguerite Leclerc), Mme Vve Armand Blondeau (Fleurette Leclerc); ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 1460, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, et les funérailles auront lieu lundi le 9 août, en l'église de Notre-Dame de Lorette. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Sylvio Marceau Inc., de Québec.

Décès de Mme Joseph Matte

Mme Joseph Matte, née Marguerite Janvier, est décédée le 5 août 1965, à l'âge de 67 ans et 8 mois. Elle était l'épouse de l'échevin Joseph Matte. Elle demeurait à 313, rue de l'Eglise.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Paul Cusson (Cécile), M. et Mme Roméo Matte (Françoise Lafrance), M. et Mme Raymond Matte (Pauline Hawey), M. et Mme Adrien Chabot (Madeleine Matte), M. et Mme Maurice Marquis (Claire), M. et Mme Georges Racine (Thérèse), Mlle Lorraine Matte et M. Robert Matte; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve Napoléon Morency, Mlle Yvonne Janvier, M. et Mme Alphonse Gingras, M. Antoine Faber, Mme Vve Aurélien Matte, M. et Mme Dollard Matte, M. et Mme Allen Wallace, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253 est, rue St-Joseph, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, le 9 août, en l'église de St-Roch. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Mme Maurice LaRue décédée à 66 ans

Mme Maurice LaRue, née Georgianna Mercier, épouse de M. Maurice LaRue, eployé civil à sa retraite, est décédée à St-Jérôme de Terrebonne, le 6 août à l'âge de 66 ans. Mme LaRue demeurait au No 852 rue St-Jean, Québec.

Mme LaRue laisse dans le deuil son époux M. Maurice LaRue, sa fille et son gendre: M. et Mme Gérald Goyer (Lucille), de Ste-Marguerite du Lac Masson, ses belles-mères : Mme J.-A. Mercier (Eleonard Léveillé) de Montréal, et Mme Arthur LaRue de Québec, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Jules Falardeau (Rébecca Mercier), d'Ottawa, Mme H.-P. Turcotte (Béatrice Mercier), Mme Aurèle Mercier (Rosa Sylvain), Dr et Mme Charles LaRue de Montréal, Dr et Mme Lorenzo Fortin (Rachel LaRue) de St-Hyacinthe, Mme Robert Talbot (Germaine LaRue), ainsi que ses deux petits-enfants et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Mme LaRue repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 août en l'église St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière St-Charles.

SERVICE des SIGNAUX

EN DESCENDANT

Sorel, 100 — Arr. 11.40-6 Imperial Verdun. Pass. 11.10-6 Metis.
Batiscan, 51 — 10.40-6 Etoile des Mers.
Grondines, 41 — 11.10-6 Empress of Canada, 12.00-6 Carolyn C. Conway, 08.40-6 Fort Frevel.
Québec — Arr.: 11.30-8 Inverewe, 08.45-6 Marko Marulic.
St-Jean, 14 — 10.35-6 F. J. Humphrey, 08.55-6 St Lawrence.
Escoumins, 122 — 09.35-6 Bulkarter, 11.00-6 Fursund 09.00-6 Manchester Renown, 08.55-6 Burgualdi, 09.10-6 Brita Onstad, 08.25-6 Agneta Billner, 09.30-6 Hildegard Doerenkamp, 08.10-6 Athene, 09.10-6 Flamma.

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 09.50-6 Finnamore Valley, 09.40-6 Diana Clausen, 12.30-6 Korale, 10.15-6 Soodoc Dunray, 19.00-7, Las Villas 03.00-7, Lucretia 21.00-8, Irvinaglen 16.00-7, Marindi Jubami 17.00-6 Kourov 10.00-8, Carol Lake 21.00-6 Grenanger 02.00-8, Extavia 05.30-7, Dea Brovig 05.30-7, Listina De Sistina 17.00-8.
St-Jean, T.O., 14 — 12.35-6 Lundefjell 12.30-6 Rossana 11.35-6 Jean Eudes, 13.10-6 Mont Royal.
Québec, 0. — Robert McMichael, 21.00-6. Pass. 12.10-6 W. Harold Rea, 12.30-6 Cabimas, 13.06-6 Auctoritas, 13.10-6 Hamildoc, Arr. 10.30-6 R.A. McInnis, 12.20-6 CCGS Ernest Lapointe.
Batiscan, 51 — 11.45-6 Westdale, 11.00-6 Irving S. Olds, 09.20-6 M.P. Emelie.
Sorel, 100 — Pass. 09.40-6 Willobranch, 10.10-6 Gordon C. Leitch, 11.15-6 Coniscliffe Hall, 12.05-6 Thorscarrier, 12.00-6 Savoie.
Cap St-Michel, 125 — 08.50-6 Fort Lauzon, 12.05-6 CCGS Simon Fraser, 12.25-6 Capt. C. D. Secord.
Montréal, 139 — 10.00-6 Suncorona.

OUEST DE MONTREAL

Port Colborne, 321 — 07.55-6 Fort Chambly, 07.20-6 Ridgetown.
Port Weller, 298 — 09.30-6 Hilda Marianne.
Toronto, 294 — Depart. 08.15-6 Ontario Power.
Cape Vincent, 160 — 09.45-6 Woodville.
Iroquois, 98 — 08.45-6 Lycia, 10.15-6 Cecilienne Marie, 11.10-6 Murray Bay.
Beauharnois, 27 — 08.35-6 English River, 10.40-6 Sunvalley, 12.10-6 USS Purdy.
Côte St. Catherine 10 — 10.55-6 USS Hawk, 11.40-6 USS Bristol, 12.10-6 Tecumseh.

Décès de Mme Joseph Matte

Mme Joseph Matte, née Marguerite Janvier, est décédée le 5 août 1965, à l'âge de 67 ans et 8 mois. Elle était l'épouse de l'échevin Joseph Matte. Elle demeurait à 313, rue de l'Eglise.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Paul Cusson (Cécile), M. et Mme Roméo Matte (Françoise Lafrance), M. et Mme Raymond Matte (Pauline Hawey), M. et Mme Adrien Chabot (Madeleine Matte), M. et Mme Maurice Marquis (Claire), M. et Mme Georges Racine (Thérèse), Mlle Lorraine Matte et M. Robert Matte; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve Napoléon Morency, Mlle Yvonne Janvier, M. et Mme Alphonse Gingras, M. Antoine Faber, Mme Vve Aurélien Matte, M. et Mme Dollard Matte, M. et Mme Allen Wallace, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253 est, rue St-Joseph, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, le 9 août, en l'église de St-Roch. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Mme Maurice LaRue décédée à 66 ans

Mme Maurice LaRue, née Georgianna Mercier, épouse de M. Maurice LaRue, eployé civil à sa retraite, est décédée à St-Jérôme de Terrebonne, le 6 août à l'âge de 66 ans. Mme LaRue demeurait au No 852 rue St-Jean, Québec.

Mme LaRue laisse dans le deuil son époux M. Maurice LaRue, sa fille et son gendre: M. et Mme Gérald Goyer (Lucille), de Ste-Marguerite du Lac Masson, ses belles-mères : Mme J.-A. Mercier (Eleonard Léveillé) de Montréal, et Mme Arthur LaRue de Québec, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Jules Falardeau (Rébecca Mercier), d'Ottawa, Mme H.-P. Turcotte (Béatrice Mercier), Mme Aurèle Mercier (Rosa Sylvain), Dr et Mme Charles LaRue de Montréal, Dr et Mme Lorenzo Fortin (Rachel LaRue) de St-Hyacinthe, Mme Robert Talbot (Germaine LaRue), ainsi que ses deux petits-enfants et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Mme LaRue repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 août en l'église St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière St-Charles.

SERVICE des SIGNAUX

EN DESCENDANT

Sorel, 100 — Arr. 11.40-6 Imperial Verdun. Pass. 11.10-6 Metis.
Batiscan, 51 — 10.40-6 Etoile des Mers.
Grondines, 41 — 11.10-6 Empress of Canada, 12.00-6 Carolyn C. Conway, 08.40-6 Fort Frevel.
Québec — Arr.: 11.30-8 Inverewe, 08.45-6 Marko Marulic.
St-Jean, 14 — 10.35-6 F. J. Humphrey, 08.55-6 St Lawrence.
Escoumins, 122 — 09.35-6 Bulkarter, 11.00-6 Fursund 09.00-6 Manchester Renown, 08.55-6 Burgualdi, 09.10-6 Brita Onstad, 08.25-6 Agneta Billner, 09.30-6 Hildegard Doerenkamp, 08.10-6 Athene, 09.10-6 Flamma.

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 09.50-6 Finnamore Valley, 09.40-6 Diana Clausen, 12.30-6 Korale, 10.15-6 Soodoc Dunray, 19.00-7, Las Villas 03.00-7, Lucretia 21.00-8, Irvinaglen 16.00-7, Marindi Jubami 17.00-6 Kourov 10.00-8, Carol Lake 21.00-6 Grenanger 02.00-8, Extavia 05.30-7, Dea Brovig 05.30-7, Listina De Sistina 17.00-8.
St-Jean, T.O., 14 — 12.35-6 Lundefjell 12.30-6 Rossana 11.35-6 Jean Eudes, 13.10-6 Mont Royal.
Québec, 0. — Robert McMichael, 21.00-6. Pass. 12.10-6 W. Harold Rea, 12.30-6 Cabimas, 13.06-6 Auctoritas, 13.10-6 Hamildoc, Arr. 10.30-6 R.A. McInnis, 12.20-6 CCGS Ernest Lapointe.
Batiscan, 51 — 11.45-6 Westdale, 11.00-6 Irving S. Olds, 09.20-6 M.P. Emelie.
Sorel, 100 — Pass. 09.40-6 Willobranch, 10.10-6 Gordon C. Leitch, 11.15-6 Coniscliffe Hall, 12.05-6 Thorscarrier, 12.00-6 Savoie.
Cap St-Michel, 125 — 08.50-6 Fort Lauzon, 12.05-6 CCGS Simon Fraser, 12.25-6 Capt. C. D. Secord.
Montréal, 139 — 10.00-6 Suncorona.

OUEST DE MONTREAL

Port Colborne, 321 — 07.55-6 Fort Chambly, 07.20-6 Ridgetown.
Port Weller, 298 — 09.30-6 Hilda Marianne.
Toronto, 294 — Depart. 08.15-6 Ontario Power.
Cape Vincent, 160 — 09.45-6 Woodville.
Iroquois, 98 — 08.45-6 Lycia, 10.15-6 Cecilienne Marie, 11.10-6 Murray Bay.
Beauharnois, 27 — 08.35-6 English River, 10.40-6 Sunvalley, 12.10-6 USS Purdy.
Côte St. Catherine 10 — 10.55-6 USS Hawk, 11.40-6 USS Bristol, 12.10-6 Tecumseh.

SERVICES SPÉCIAUX

Achetez directement de L'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à 50% SUR MONTRES
françaises, allemandes, suisses, etc.



Marques réputées : LONGINES — BULOVA ACCUTRON — OMEROUSO etc.
SPECIAL Montre 17 pierres. Rég. $18.00 pour $9.95
SPECIALITES : Réparation de montres, horloges et bijoux par un expert SUISSE
Omer Rousseau
BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph, Qué. Tél. : 524-1372
7-8 (1 fs) S.S.

BAGUES de fiançailles
• Le plus grand choix
• Plans de crédit
• Diamant garantie au plus bas prix.



OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 ST-JOSEPH — QUEBEC
3-8 (6-7-8) S.S.



Meilleurs prix en ville
MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.
AGENTS DEMANDES
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394
53245 3-7 (s. au 11-9) S.S.

Monument de Distinction



SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . . Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence. Catalogue sur demande.
H. Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC. TEL.: 527-0854
53812 31-7 (s. au 21-8) S.S.

avis de décès

ASSELIN. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 août 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Georges Asselin, époux de dame Thérèse Pelchat, demeurant à St-Lambert de Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, Rang St-Patrice, à 9 heures 30, pour l'église de St-Lambert, et de là au cimetière paroissial.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 7-8 (1 fs)

BELANGER. — A Montmagny, le 4 août 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé accidentellement M. Zéphirin Bélanger, époux de dame Irène Gamache, demeurant à St-Damase.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons mortuaires Dubé de St-Jean Port-Joli, à 2 heures 30, pour l'église de St-Damase et de là au cimetière paroissial. 5-8 (3 fs)

BLONDEAU. — A l'Ancienne-Lorette, le 5 août 1965, à l'âge de 80 ans et 5 mois, est décédé M. Adolphe Blondeau, époux de feu dame Maria Gauvin, demeurant à 1453 rue St-Paul.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Lorette et de là au cimetière paroissial. 7-8 (1 fs)

BOUTET. — A Québec, le 5 août 1965, à l'âge de 25 ans et 5 mois, est décédé accidentellement M. Gilles Boutet, fils de M. Albert Boutet et de dame Marie-Jeanne Blouin, demeurant à 228, Ste-Catherine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 8-6 (1 fs)

FONTAINE. — A St-Vallier, comté de Bellechasse, le 6 août 1965, à l'âge de 81 ans et 3 mois est décédée dame Marie-Louise Aubé, épouse de M. Joseph Fontaine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église de St-Vallier et de là au cimetière paroissial. 6-8 (2 fs)

FOURNIER. — A Québec, le 4 août 1965, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Fournier, époux de dame Laura Richard, demeurant à 280, Des Bouleaux Ouest, appt 1.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 11 heures 15, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 5-8 (3 fs)

FRECHETTE. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 4 août 1965, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédée dame Léa Giguère, épouse de feu M. Ferdinand Fréchette, demeurant au 1400, 13e Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 3 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 5-8 (3 fs)

LARUE. — A St-Jérôme de Terrebonne, le 6 août 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Georgianna Mercier, épouse de M. Maurice Larue, employé civil, à sa retraite, demeurant à 852, St-Jean.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 6-8 (2 fs)

MARCOTTE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 août 1965, à l'âge de 39

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.

L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"

AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 30 — Tel.: 525-4621

Mutual Steel & Metal Corp.
CORNIERES •
ACIER D'ARMATURE •
POUTRES • PLAQUES
ETC.
TUYAUX D'ACIER
Neufs et usagés — Gros stock
Toutes les grosseurs et longueurs.
Une visite est sollicitée.
4250, BVLD HENRI BOURASSA
Nord de la 18ème Rue
passé l'hôpital de l'Enfant-Jésus
TEL.: 523-9126

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor -- Québec 3, P.Q.
TEL.: 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

Détachez ce coupon et postez-le comme suit :

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C. P. 220 — LIMOILOU — QUEBEC 3, P.Q.

Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, cet excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.

NOM ..... AGE .....

ADRESSE .....

COMMIS DEMANDES

Commis pour département des ventes. (Tâches : compléter contrats, tels que : Investigation de crédit, transfert de licence, etc., etc.).
Aussi : Commis de cardex pour département des pièces. Candidats avec expérience. Bon salaire. Position d'avenir.
S'adresser à : D. Soucy,

MOTEURS LIMITEE
777 boul. Charest ouest — Québec

SELECTION DES RISQUES AUTOMOBILE OU INCENDIE

(UNDERWRITER SENIOR)

Une Compagnie d'assurances ayant son Siège Social à Québec, est à la recherche de candidats âgés d'au moins 23 ans, possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la sélection des risques automobile ou incendie.
Salaire initial à discuter selon expérience; excellentes opportunités d'avancement; programme complet de bénéfices sociaux.
Les candidats sont invités à soumettre leur curriculum vitae à :

Casier 1868, L'ACTION,
Place Jean-Talon, Québec.

CHEF DE L'INFORMATION
DANS UN DOMAINE CULTUREL

Le candidat doit :

- Posséder une expérience de plusieurs années et un talent démontré dans la préparation de textes d'information de haute qualité dans un domaine culturel;
- Etre en mesure d'assurer une liaison efficace auprès des agences d'information (radio, télévision, presse écrite);
- Organiser des conférences de presse et certaines manifestations de caractère public, de même que certains contacts auprès des corps intermédiaires.

Le salaire initial sera de $9,000. ou plus, selon la compétence. L'âge peut se situer entre 30 et 40 ans.

Les candidats possédant les qualités requises sont priés d'en faire état par écrit, y joindre un "curriculum vitae" et transmettre au

CASIER No 1866,
L'Action, Québec.

Officier d'information
et rédacteur

demandé pour une importante institution
de la Ville de Québec

Le candidat doit posséder :

- un diplôme universitaire ou une formation équivalente — être bilingue;
- une bonne expérience du journalisme pour s'acquitter des tâches habituelles de la préparation et de la rédaction d'un journal interne, de textes d'information, d'articles et de reportages et être en mesure d'assurer une liaison efficace auprès des agences d'information.

Salaire à déterminer suivant les qualifications et la compétence.

Les demandes aussi détaillées et précises que possible devront être adressées à :

CASIER No 1869, L'ACTION,
QUEBEC 2, QUE.

Désigné comme juge à la Cour suprême des Etats-Unis

Abe Fortas accusé d'avoir eu des liens avec des organisations pro-communistes

Washington (A.F.P.) — M. Abe Fortas, que le président Johnson vient de désigner comme juge à la Cour Suprême, a été accusé jeudi d'avoir eu des liens avec des organisations pro-communistes, par trois témoins comparaissant devant la commission de la justice du Sénat.

La commission de la justice examine suivant la procédure normale, la candidature de M. Fortas avant de la soumettre à la ratification du Sénat. M. Fortas remplacera M. Arthur Goldberg, nommé représentant des Etats-Unis à l'ONU, à la place de M. Adlai Stvenson.

Le premier témoin, Mme Marjorie Shearon, directrice d'un hebdomadaire anticommuniste, a affirmé que M. Fortas avait fait partie du comité national de l'Association internationale des juristes que son journal a décrit comme une organisation montée par Moscou pour venir au secours des communistes.

M. Fortas a nié avoir jamais fait partie de cette organisation.

Un autre témoin, M. Charles Callas, a déclaré que lorsque M. Fortas était l'avocat d'Owen Lattimore, professeur conseiller du département d'Etat pour les questions d'Extrême-Orient accusé d'avoir été un agent communiste, il avait dissimulé à la commission sénatoriale qui faisait une enquête sur les agissements de Lattimore des renseignements concernant l'infiltration communiste au département d'Etat.

Enfin une déclaration au nom du Conseil de la liberté, organisation anticommuniste, affirme que M. Fortas a eu depuis de nombreuses années des liens avec des organisations d'extrême-gauche et que des renseignements plus précis sur son passé figurent dans les dossiers de la commission de la sécurité intérieure du Sénat.

Kossyguine attaque la politique américaine au Vietnam devant le roi d'Afghanistan

Moscou. — (AFP) — M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique, a publiquement attaqué hier la politique américaine au Vietnam, au cours d'une réception offerte au Kremlin en l'honneur du roi d'Afghanistant et en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Foy D. Kohler.

M. Kossyguine a déclaré: "L'attention du monde entier est actuellement fixée sur le Vietnam où la poursuite des actes d'agression de l'impérialisme américain a créé une situation lourde des conséquences les plus graves pour la paix du monde.

"L'Union soviétique comprend le souci éprouvé par de nombreux pays non-engagés, dont l'Afghanistan, devant l'élargissement constant, et qui se poursuit, du conflit vietnamien".

L'ambassadeur des Etats-Unis a ostensiblement quitté la réception officielle.

M. Kohler, en quittant la salle Saint-Georges, a déclaré:

"Je ne pense pas que les remarques faites par M. Kossyguine soient acceptables pour moi, alors que je suis invité et n'ai pas la possibilité de répondre".

L'ambassadeur a quitté la salle Saint-Georges du Kremlin aussitôt après le toast prononcé par le roi Mohammed Zahir Shah, qui pris la parole après M. Kossyguine.

M. Kossyguine a poursuivi:

"La position de l'Union soviétique sur le problème vietnamien reste constante et inchangée: nous soutenons entièrement le point de vue du gouvernement de la République démocratique du Vietnam concernant les voies de normalisation de la situation en Asie du Sud-Est.

"Nous poursuivrons et développerons notre coopération avec nos amis vietnamiens pour le renforcement de leur potentiel défensif et pour que soit porté un coup d'arrêt à l'agression américaine".

Avec l'Afghanistan

Parlant d'autre part des relations soviéto-afghanes, le président du Conseil soviétique a notamment déclaré: "Il y a beaucoup de points communs dans la façon dont nos gouvernements évaluent la situation actuelle dans le monde".

M. Kossyguine a souligné les relations de bon voisinage existant entre l'URSS et l'Afghanistan.

Le roi d'Afghanistan, de son côté, a estimé que les relations soviéto-afghanes constituaient un exemple de coexistence pacifique et de coopération.

Il a manifesté son souci devant la situation au Vietnam et son espoir que "les peuples s'abstiendraient de tout acte susceptible de détériorer d'avantage encore la situation", selon les recommandations de la Conférence du Caire des pays non-engagés.

Mohammed Zahir Shah a déclaré qu'il espérait qu'une conférence similaire à celle de Genève en 1954 assurerait au peuple vietnamien, par un règlement pacifique, son droit à la paix et à l'indépendance.

L'ONU

Le roi a enfin exprimé le voeu que l'ONU soit prochainement réorganisée afin qu'elle devienne une organisation réellement mondiale, capable de lutter plus efficacement pour la paix et la sécurité des peuples, ainsi que pour le progrès de l'humanité.

Outre M. Kossyguine, M. Anastase Mikoyan, chef de l'Etat soviétique, a assisté à la réception, ainsi que plusieurs dirigeants soviétiques, dont MM. Nicolas Podgorny et Alexandre Chelepine.

M. Leonide Brejnev était absent. Le chef du PC soviétique, selon des sources diplomatiques, a quitté Moscou il y a quelques jours.

Le représentant permanent du Front National de libération sud-vietnamien, M. Dang Quang Minh, était présent.

Papandréou semble l'homme tout désigné pour trouver une solution à la crise gouvernementale en Grèce

Athènes (A.F.P.-P.A.) — L'ex-premier ministre de la Grèce, M. Georges Papandréou, que le roi Constantin a destitué de son poste le mois dernier, semble maintenant l'homme politique tout choisi pour trouver une solution à la crise gouvernementale de son pays.

Toute la journée durant, hier, roi Constantin s'est entretenu avec de nombreuses personnalités politiques et les chefs de tous les partis mais le monarque n'a pas donné d'indication de la ligne de conduite qu'il lui faudra adopter. Mais la crise politique qui dure déjà depuis trois semaines a conduit chez le souverain des représentants de groupements politiques qui n'avaient jusqu'à présent été accueillis au palais royal.

C'est ainsi que le roi Constantin a reçu pendant plus d'une heure M. Passalidès, qui, a 80 ans, dirige les forces démocratiques unies, groupement d'orientation communiste. Ce dernier a suggéré, à l'instar de M. Papandréou qui l'avait précédé, le retour immédiat au pouvoir de l'ex-premier ministre ou la tenue d'élections générales dans les 45 jours.

L'UNION DU CENTRE

D'autre part, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Costopoulos, a déclaré hier soir qu'une solution de la crise lui semblait imminente. "J'ai recommandé au souverain, a-t-il dit, la formation d'un gouvernement d'union du centre et, s'il y avait impasse, des élections avec le système de la proportionnelle simple".

Avant lui M. Constantin Mitsotakis, ministre de la Coordination dans le gouvernement de M. Novas et ancien ministre des Finances, avait également déclaré qu'il avait conseillé au roi un gouvernement d'Union du centre. "Celle-ci doit rester unie pour achever son oeuvre, a-t-il dit. Nous, les anciens membres du gouvernement Novas, devons appuyer un gouvernement de l'Union du centre, même si nous n'y participons pas".

M. Alexandre Altatzis, autre personnalité importante de l'Union du centre, reçue également par le roi, s'est prononcé, au contraire, pour des élections générales immédiates.

LE COMPLOT

Il semblerait donc qu'on s'achemine vers le dénouement le plus inattendu un nouveau ministère Papandréou. Les choses, en fait, ne sont pas si simples, et les déclarations des hommes politiques aux journalistes ne correspondent certainement pas totalement à la réalité. En fait, de nombreux échanges de vues se poursuivent entre les représentants des diverses tendances de l'Union du centre, auxquels participent certains directeurs de journaux influents.

Le but de l'opération projetée serait d'écarter avec douceur M. Papandréou, lequel deviendrait président du Parti, en le persuadant d'accepter un gouvernement dirigé par M. Stephanopoulos ou M. Tsirimokos par exemple, qui resterait au pouvoir quelques mois seulement. M. Papandréou éloigné, les vingt "traitres" du gouvernement Novas reviendraient, assurant ainsi à nouveau la majorité absolue à l'Union du centre.

Calendrier

SAMEDI, 7 AOUT 1965
S. Gaétan de Thienne, conf.
Demain :
IXe dimanche après la Pentecôte

SOLEIL: Lever: 4.36 Coucher: 7.07
LUNE: Lever: 5.29 Coucher: 1.03

Les marées de samedi le 7 août
Hautes: 3.25 a.m. — 4.08 p.m.
Basses: 11.10 a.m — 11.04 p.m.
Les marées de dimanche, 8 août
Hautes: 4.30 a.m. — 5.15 p.m.
Basses: 12.17 a.m. — 12.09 p.m.
Les marées de lundi le 9 août
Hautes: 5.30 a.m. — 6.13 p.m.
Basse: 1.19 a.m.

PHASES DE LA LUNE EN AOUT
Premier quartier le 4, à 0h. 47 a.m.
Pleine lune le 12, à 3h. 22 a.m.
Dernier quartier le 19 à 10h. 50 p.m.
Nouvelle lune le 26, à 1h. 50 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"DEVINETTE POUR TOUS"

Qu'est-ce que vous pouvez donner, dont personne ne peut se passer et qui vous enrichit en le donnant ? Un indice : "Il est plus qu'indispensable à la jeunesse".

(L— B— E———— I)

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est,
Québec 4
Tél.: 522-7553

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Aujourd'hui

ORCHESTRE NORAD — Au Palais Montcalm à 8 h. 30, (L'orchestre des forces canadiennes).

DIMANCHE

DESTROYERS AMERICAINS — Le public admis à visiter l'escadre de 1 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h.

EXPOSITION CHAMPETRE DE PEINTURES A ST-ETIENNE — A la résidence de maître Albert Rousseau, route no 5, de 2 h. à 7 h.



?

LE 14 AOÛT
SEREZ-VOUS L'HEUREUX GAGNANT QUE L'ON APPELLERA ?

Oui, une autre voiture sera attribuée!

UNE
ANGLIA 1965
parmi les abonnés de l'Action !



PARTICIPEZ MAINTENANT AU GRAND
"QU'ON COURE" à *l'Action*
SEULE CONDITION : ETRE ABONNE !

DOUBLEZ VOS CHANCES !
En abonnant vous-même, un parent, un voisin ou un ami, deux chances additionnelles seront déposées pour vous dans le baril chanceux. Cette multiplication peut se faire indéfiniment. Sans oublier que ces nouveaux abonnés, en plus d'avoir une chance, recevront la même offre.

TELEPHONEZ A
522-4771
OU
écrivez pour renseignements supplémentaires !

AUSSI
UNE VIVA
Attribuée le 13 nov. 1965
UNE RENAULT
Attribuée le 12 fév. 1966

PLUS
10 PRIX DE $50
ATTRIBUES à la fin de cette classique.